






14549/B



ÉTATS-UNIS
DE L'AMÉRIQUE

A LA FIN

DU XVIIIe SIÈCLE.

TOME SECOND.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE

A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

PAR J. E. BONNET.

Jupiter illa piæ secrevit littora genti,
Ut inquinavit ære tempus aureum,
Ære, dehinc ferro, duravit sæcula, quorum
Piis secunda, vate me, datur fuga.

HOR. Epod. XI. *Ad pop. rom.*

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez MARADAN, libraire, rue S. André-des-Arcs, n° 16.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

CHAPITRE XIX.

Des Aborigenes.

SOMMAIRE.

Effet du bruit des armes à feu sur les Aborigenes. —— *Idée que l'on a sur leur ancienne population.* —— *On a perdu le nom de leurs anciennes tribus.* —— *Une courte nomenclature des anciens noms.* —— *Causes de leur dépopulation.* —— *Il y a des Etats où il y a des Aborigenes qui sont incorporés.* —— *Tribus les plus célebres connues.* —— *Les six nations.* —— *Elles ont été plus souvent amies des Anglois que des François.* —— *Les Indiens prennent* Montréal. —— *Les François prennent* Skenectady. —— *Les six nations se lient avec les François.* —— *En 1755, les Indiens sont encore pour les Anglois.* —— *Ils prennent parti contre les Américains.* —— *Les Américains font tous leurs efforts pour les attirer dans leur alliance.* —— *Ils furent très-fatigués par les Américains.* —— *Nations qui ont fait des traités de paix avec les Américains.* —— *Observation du docteur Franklin sur les Indiens.* —— *Fragment du discours d'un Indien.* —— *Combien ils cultivent l'éloquence.* —— *Occupation des hommes.* —— *Occupation des femmes.* —— *Conversation entre un Indien & un Américain.* —— *Proposition faite aux*

Indiens d'élever un certain nombre de leurs enfans. --- Leur réponse. --- L'ordre qui regne dans leurs assemblées. —— L'habitude de ne jamais contrarier, ni interrompre celui qui parle. —— Réponse sur la religion, à un missionnaire Suédois, par un Indien. —— Politesse des Indiens. —— Leur maniere d'entrer dans un village. —— Un Indien raconte ce qui lui est arrivé à Albany. *—— Effet que produisit sur eux la vue d'un blanc & d'un noir. —— Leurs idées sur l'autre vie. —— Leur croyance. —— Ils croient tous à l'immortalité de l'ame. —— Leurs prétendues objections sur la religion. —— Tribus qui ont reçu le baptême. —— Cérémonies du mariage. --- Usage relatif aux mariages. —— Leur monnoie. —— Il n'existe aucune preuve qu'ils soient antropophages. —— Sauvages blancs. —— Les Indiens tuent cruellement, ou ils adoptent leurs prisonniers. —— Meurtre du* Sachem Savanés *par les Sauvages blancs. —— Histoire de* Logan. *—— Comparaison entre les Indiens & les blancs. —— Les blancs deviendroient meilleurs par la fréquentation des Indiens.*

Lorsque le tonnerre formé de la main des hommes (c'étoit le nom que les Aborigenes donnerent au bruit des armes à feu) vint gronder sur les côtes de l'Amérique, les Aborigenes, qui ne connoissoient rien à opposer à ce phénomene, y répondirent par la suite.

Cependant, quoique le droit que s'étoient arrogé certaines puiſſances de l'Europe, d'envoyer leurs ſujets ſur cette nouvelle terre, ne fût pas plus écrit dans le livre des nations que l'injuſtice qu'une autre puiſſance Européenne exerçoit dans l'Amérique méridionale, il faut convenir que toutes n'avoient pas les mêmes principes : de ſorte que, depuis le commencement même de la deſcente des Anglais ſur le continent ſeptentrional, toutes les colonies qui s'y ſont établies n'ont fait connoître aux Aborigenes que le bruit de leur tonnerre, & elles n'ont commencé à le leur faire ſentir que lorſqu'elles ont été obligées d'entrer dans l'état de guerre. Quoique dans le fond elles aient, ainſi que les Eſpagnols, dépouillé les propriétaires, elles ont toujours employé des formes, & des formes très-ſpécieuſes, puiſqu'elles ont preſque toujours acheté les terres de leurs anciens poſſeſſeurs ; mais les femmes Aborigenes, dont la mémoire eſt le regiſtre de leurs nations, ſauroient nous dire quand & comment le prix des terres a été payé.

On prétend que, peu de temps avant l'arrivée des Européens ſur ce continent, les diverſes nations qui l'habitoient, étoient très-

nombreuſes & très-peuplées. Aujourd'hui un grand nombre de ces nations ou tribus n'eſt plus connu que de nom : celles qui reſtent, quoique diminuées ſous tous les rapports, ſont preſque toutes amies des Etats-Unis ; elles forment leurs limites du côté de l'oueſt, depuis la *Georgie* juſqu'au *Newhampshire* incluſivement : quelques-unes de ces nations ſont dans les Etats-Unis mêmes, & pluſieurs font le commerce de peaux avec les Américains & avec les Anglais.

Le nom de toutes les tribus que l'on trouva ſur les côtes, s'eſt perdu, à meſure qu'elles ſe replioient ſur celles qui habitoient l'intérieur des terres. Il en eſt cependant dont les noms ſont devenus familiers : en voici une liſte à laquelle il feroit bien difficile de donner, ni un ordre coſmographique, ni un ordre chronological ; cependant, autant que l'on pourra, la nomenclature remontera du ſud au nord.

Les *Creeks*, de trois eſpeces ; les *Chataws*, les *Cherochees*, les *Chicaſaws*, les *Catawba*, les *Tuſcaroras*, les *Corees*, les *Pawhatans*, les *Mannahaws*, les *Monucans*, les *Nothoways*, les *Tutaloes*, les *Chowanoes*, les *Seminolas*, les *Wyandots*, les *Cayhnuaga*, les *Killiſtinoe*, les

Chipways, les *Ottoways*, les *Mongos*, les *Chavanee*, les *Octavas*, les *Javas*, les *Illinois*, les *Natchez*, les *Delawares*, les *Susquehannah*, les *Mohicons*, les *Matowaes*, la confédération des *Mohawks*, sous les noms de *Oneidas*, *Tuscarotas*, *Onondagas*, *Mansey*, *Seneka* & *Cayugas*; les *Pequods*, les *Miamis*, les *Naragansetts*, les *Churchers*, les *Mohegans*, les *Connecticutts*, les *Aberginos*, les *Wippanaps*, les *Tarentini*, les *Mehicandres*, les *Mohigins*, les *Nianticks*, les *Massachusetts*, les *Nipnets*, &c.

On ne peut pas assigner la cause de la disparition de la plupart de ces tribus; cependant, par la quantité d'ossemens qui furent trouvés sans être ensevelis, lorsqu'on avança dans le pays pour la premiere fois, on a pu présumer qu'elles avoient été atteintes de quelque maladie, telle que la peste. Il y a des historiens qui, après des recherches très-attentives, nous disent, que les seuls *Massachusetts* furent diminués, à cette époque, des neuf dixiemes. La petite vérole a fait dans la suite beaucoup de ravages parmi eux, & l'on peut dire, à la louange des usurpateurs de l'Amérique du nord, que si jamais les Aborigenes sont oubliés sur le continent qui leur appartenoit, c'est aux

décrets de la Providence qu'il faut attribuer cette disparition, & non point aux armes des colons.

Il y a cinq Etats où les Aborigenes se sont incorporés, mais en très petit nombre, excepté en *Georgie*, où on en compte environ 18000, dont 6000 portent les armes. Le nom général de leurs tribus est *Creeks*; les noms particuliers sont *Seminolas*, *Chaetaws* ou *têtes plates*, & *Chicasaws*.

On compte 450 Aborigenes dans la Caroline du sud, un assez grand nombre dans l'Etat de *Newyork*, 550 dans le *Rhodeisland*, 1200 dans le *Connecticutt*, & quelques-uns dans la *Pensylvanie*.

Les tribus les plus célèbres avec qui les Français, les Anglais & les Américains eux-mêmes se sont trouvés en guerre, sont celles que l'on comprend sous le nom collectif de *Mohowks*, à cause que les sages & les guerriers qui ont conduit la confédération, ont le plus souvent appartenu à cette tribu : elles sont établies sur ces terres fertiles & immenses qui séparent la *Nouvelle-Angleterre* du *Canada*.

Ces six nations ont presque toujours été alliées des Anglais, & fait le commerce avec eux : elles n'ont pas toujours été sur ce pied

avec les Français. En 1644, la tribu de *Seneca* s'opposa à leur commerce, avec les tribus appellées les nations éloignées ; parce que ce commerce fournissoit la tribu des *Miamis*, avec qui elle étoit en guerre, de tout ce dont elle avoit besoin en munitions & en armes. Les Français tenterent de réduire ces nations, mais en vain : ils eurent souvent du désavantage, & notamment en 1688. Cette année, les Aborigenes s'emparerent de Montréal ; ils mirent le feu à la ville, & passerent les habitans au fil de l'épée.

L'année d'après, les Français mirent les *Caynhuaga* dans leurs intérêts : avec leur renfort, ils vinrent attaquer *Skeneċtudy*, qu'ils prirent à la faveur d'une nuit obscure : on dit qu'ils tuerent soixante personnes, qu'ils firent plusieurs prisonniers ; qu'ils pillerent toutes les maisons, & qu'ils égorgerent tous les bestiaux qu'ils ne purent pas emmener avec eux.

Depuis cette époque jusqu'en 1729, on n'a pas connoissance que ces nations aient traité amicalement avec les Français ; mais cette année, elles porterent leur commerce de peaux vers *Niagara*, où les Français

avoient fait un établissement en 1720, & même ils leur permirent de bâtir un fort sur le lac *Champlain.*

Dans la guerre de 1755, entre la France & l'Angleterre, l'alliance des six nations fut recherchée par les deux puissances : elles furent pendant quelque temps pour les Français ; mais leur inclination pour la gloire acquise dans les combats, les porta vers les vainqueurs, uniquement parce que le succès leur paroissoit une preuve de bravoure.

Lorsque la rupture commença entre les colonies & leur métropole, les Aborigenes furent regardés, à la fois par les Américains & par le gouvernement Anglais, comme importans pour exécuter leurs projets. L'Angleterre avoit tous les avantages. Toutes les fois que l'on avoit traité avec eux, c'étoit par les agens de la puissance royale, & ils ne connoissoient que ces agens en matiere politique. Il ne fut par conséquent pas difficile de leur persuader, que le roi seul étoit leur protecteur, & que lui seul pourroit les défendre de l'invasion de leur territoire, qui seroit une suite de l'insurrection des colonies.

D'ailleurs les Anglais eux seuls pouvoient les pourvoir des objets dont ils avoient be-

ſoin : ils avoient deux portes pour les ſatisfaire, la *Floride* & le *Canada* ; tandis que les inſurgens, par l'interruption de leur commerce, quoiqu'ils fuſſent les maîtres de toutes les communications intérieures, avoient perdu toute faculté de ſe procurer ce qui auroit pu leur attirer l'amitié de ces voiſins.

Cependant les Américains ne négligerent rien pour mettre les ſix nations dans leur parti ; ils nommerent des commiſſaires pour négocier des traités, & pour les éclairer ſur le fond de leur querelle avec la métropole ; mais rien ne put empêcher que, dans toute la longueur de la guerre, leur grande majorité ne ſecondât les vues des Anglais, depuis la *Georgie* juſqu'au *Newhampshire.*

Sans doute les excurſions de ces guerriers furent fatigantes pour les Américains ; mais auſſi ils payerent bien cher leur alliance avec l'Angleterre : preſque tous leurs établiſſemens furent brûlés, & toutes leurs familles furent diſperſées : ce ne fut cependant qu'à l'époque de 1782, qu'ils ceſſerent totalement de harceler les habitans des frontieres des Etats-Unis. Depuis lors, preſque toutes les nations ont fait des traités de paix, d'alliance & de commerce avec le congrès ; & s'il y en a

quelques-unes avec qui la guerre ſe ſoit renouvellée, probablement les Américains en extirperont la cauſe, (1) par toute autre voie que par les armes, avant la fin de l'année 1795.

Les nations qui ont fait des traités dans les années 1784, 1785 & 1786, ſont les *Wyandats*, les *Delawares*, les *Ottawas*, les *Chipewa*, les *Pattawatima*, les *Sac*, les *Creeks*, les *Caretahs*, les *petits Taliſee*, les *gros Taliſee*, les *Tuckabachy*, les *Natchez*, les *Cowetas*, la *Fleche caſſée*, les *Alabama*, les *Oakways*, les *Shavanae*, les *Wonacoba*, les *Kushooqua*, les *Congetoo*, les *Senayazo*, les *Choctaws* & tous les *Cherochees*.

Quant aux mœurs, aux coutumes & aux uſages religieux, civils, politiques & militaires, je penſe qu'un des meilleurs moyens d'en donner une idée juſte, c'eſt de mettre ſous les yeux du lecteur ce qu'en a dit un citoyen illuſtre des Etats-Unis.

---

(1) Voyez le traité ſigné à Londres par Mr. *Jay*. Les Anglois s'y engagent à rendre inceſſamment tous les forts qui ſont ſur les frontieres des Etats-Unis.

Observations du docteur Franklin sur les Aborigenes du nord de l'Amérique.

Ces peuples sont appellés Sauvages, parce que leurs mœurs different des nôtres, que nous croyons la perfection de la politesse: ils ont la même opinion des leurs.

Peut-être que, si l'on examinoit avec impartialité les mœurs de toutes les nations de la terre, on trouveroit qu'il n'y a point de peuple si grossier, qu'il n'ait quelque principe de civilisation; & point de peuple si poli, qu'il n'ait quelque reste de barbarie.

Chez les Sauvages, la chasse & la guerre sont l'occupation des jeunes gens; les vieillards font l'office de conseillers; car tout est réglé par le conseil & l'avis des sages: c'est là tout le gouvernement; point de force coactive, point de prisons, point d'hommes chargés de contraindre les autres à obéir, ou d'infliger des châtimens. De là vient qu'ils s'appliquent généralement à l'éloquence (1)

(1) Fragment d'un discours de *Shegenaba*, chef des *Octawas*: il parloit aux Américains, dont on l'avoit toujours éloigné, en les lui peignant comme des hommes méchans. Il eut occasion de reconnoître qu'on

qui leur eſt propre; celui qui parle le mieux ayant le plus d'influence.

Les femmes cultivent la terre, préparent les alimens, nourriſſent & élèvent leurs enfans, conſervent & font paſſer à la poſtérité la mémoire des événemens publics. Ces différens emplois des deux ſexes ſont regardés comme naturels & honorables. Ayant peu de beſoins factices, ils ont tout le tems de s'inſtruire & de profiter en converſant. Notre vie active (1), comparée à la leur,

---

l'avoit trompé : il contracta une alliance avec eux, & voici comme finit ſa harangue. « Ce qui ſe paſſe aujourd'hui eſt trop profondément gravé dans mon cœur, pour que le tems lui-même puiſſe l'en arracher : je prédis que les rayons du ſoleil de ces jours de paix échaufferont les enfans de nos enfans, & les protégeront contre les tempêtes du malheur. Pour garant, je vous préſente ma main droite, cette main qui n'a jamais été donnée que le cœur n'y ait conſenti, qui jamais n'a verſé ſang humain en paix, ni épargné un ennemi en guerre ; & je vous aſſure de mon amitié avec une langue qui ne s'eſt jamais jouée de la vérité, depuis que je ſuis en âge de ſavoir que le menſonge eſt un crime.

(1) Converſation entre *Azema*, Aborigene, & un colon ; extraite du *Cultivateur Américain*. *Azema* dit au colon : « Mon frere, tu me ſembles bien fatigué ? Eſt-

eſt à leurs yeux baſſe & ſervile ; & les connoiſſances, dont nous ſommes ſi fiers, ne

---

ce toi qui renverſes tous ces arbres ? Je te plains ! --- Et pourquoi ? --- C'eſt que tu te tues à force de travail : à quoi cela aboutira-t-il ? --- A établir mes enfans. --- Tes enfans ? Il leur faut donc bien des choſes pour vivre ? --- Pas plus qu'à d'autres ; mais encore leur faut-il une maiſon, des champs & des prairies. --- Et pourquoi toutes ces choſes ? Moi qui te parle, j'en ai cinq au village d'*Onondaga* ; mais je ne me tue pas pour eux, quoique je les aime bien : quand je leur aurai appris à pêcher & à chaſſer, ils ſeront auſſi riches que moi ; pourquoi n'en fais-tu pas autant ? --- Parce que la moitié des blancs mourroient de faim, s'ils ne vivoient que de chaſſe & de pêche ; pourquoi me blâmerois-tu de ce que je fais ? Tu chaſſes toi-même pour les nourrir, & moi je travaille pour les établir : vivons en paix, *Azéma*, & fumes dans ma pipe. --- Fumes, toi, dans la mienne ; tu n'as rien à craindre des *shawanés* : cette terre a été vendue aux tiens, il y a bien des lunes..... Que les blancs ſont fous & eſclaves ! Il n'y a que nous, gens de bois, qui ſoyons libres & ſages. --- Hé bien ! Azéma, avec toute ta liberté & ta ſageſſe, les tiens diminuent cependant tous les jours, & nous augmentons. --- Oui, je le ſais ; c'eſt qu'il faut qu'il y ait toujours plus de mal que de bien ſur la terre. Puiſſe *Manitou* (*) deſſécher tes ſueurs, mon frere ! --- Puiſſe *Manitou* te procurer du gibier en abondance *Azéma*.

(*) *Manitou* eſt leur Dieu du bien.

leur paroiſſent qu'inutiles & frivoles. On en vit une preuve lors du traité de *Lancaſtér*, en *Penſylvanie*, conclu l'an 1744 entre le gouvernement de *Virginie* & les ſix nations. Quand on fut convenu des principaux articles, les commiſſaires Virginiens informerent les ſauvages qu'il y avoit au collège de *Williambourg* un fonds pour l'éducation des jeunes Indiens; & que ſi les chefs des ſix nations vouloient y envoyer une demi douzaine de leurs enfans, le gouvernement pourvoiroit à ce qu'ils fuſſent bien ſoignés & inſtruits dans toutes les ſciences des blancs. C'eſt une des regles de la politeſſe & de la politique ſauvage, dans toutes les affaires publiques, de ne jamais répondre à une propoſition le même jour qu'elle a été faite. “ Ce ſeroit, diſent-ils, „ traiter légérement & manquer d'égards; „ au lieu qu'en prenant du tems pour exa- „ miner ce qu'on propoſe, nous prouvons „ par là l'importance que nous voulons y „ mettre. „ Ils remirent donc leur réponſe au lendemain. Alors l'orateur commença par exprimer toute la reconnoiſſance qu'ils avoient de l'offre généreuſe des Virginiens: “ Car „ nous ſavons que vous faites grand cas de

„ tout ce qu'on enſeigne dans vos collèges,
„ & que d'ailleurs l'entretien de ces jeunes
„ gens ſeroit pour vous un objet de dépenſe:
„ nous ſommes donc convaincus que, dans
„ la propoſition que vous nous faites, vous
„ n'avez d'autre intention que de nous faire
„ du bien, & nous vous en remercions de
„ tout notre cœur; mais vous qui êtes ſages,
„ vous devez ſavoir que toutes les nations
„ n'ont pas les mêmes idées ſur les mêmes
„ choſes, & vous ne devez pas trouver
„ mauvais que notre maniere de penſer ſur
„ cette eſpèce d'éducation, ne s'accorde pas
„ avec la vôtre: nous avons, à cet égard,
„ quelque expérience; pluſieurs de nos jeunes
„ gens ont été élevés autrefois dans les
„ collèges des colonies ſeptentrionales, & y
„ ont appris toutes vos ſciences; mais lorſ-
„ qu'ils ſont revenus parmi nous, ils étoient
„ mauvais coureurs; ils ignoroient la ma-
„ niere de vivre dans les bois; ils étoient
„ incapables de ſupporter le froid & la faim;
„ ils ne ſavoient ni bâtir une cabane, ni
„ prendre un daim, ni tuer un ennemi; ils
„ parloient fort mal notre langue; enſorte
„ que ne pouvant nous ſervir, ni comme

„ guerriers, ni comme chaſſeurs, ni comme
„ conſeillers; ils n'étoient abſolument bons
„ à rien. Nous n'en ſommes pas moins ſen-
„ ſibles à votre offre gracieuſe, quoique
„ nous ne l'acceptions pas; & pour vous
„ prouver combien nous en ſommes recon-
„ noiſſans, ſi des gentilshommes de la *Vir-*
„ *ginie* veulent nous envoyer une douzaine
„ de leurs enfans, nous ne négligerons rien
„ pour les bien élever, pour leur apprendre
„ tout ce que nous ſavons, & pour en faire
„ des hommes „.

Comme ils ont des fréquentes occaſions de tenir des conſeils publics, ils ſe ſont accoutumés à y obſerver beaucoup d'ordre & de décence. Les vieillards ſont aſſis au premier rang, enſuite les guerriers, puis les femmes & les enfans. L'office des femmes eſt de tenir compte de tout ce qui ſe paſſe, & de le bien graver dans leur mémoire, parce qu'ils n'ont point l'uſage de l'écriture: elles doivent auſſi le communiquer à leurs enfans. Les femmes ſont les regiſtres vivans de leurs conſeils: elles gardent un ſouvenir exact des articles des traités conclus cent ans auparavant; & lorſque nous conſultons nos papiers,

papiers, leur mémoire se trouve toujours d'accord avec nos écrits (1).

Celui qui veut parler se lève : tous les autres gardent un profond silence : lorsqu'il a fini & qu'il se rassied, ils le laissent encore se recueillir pendant cinq ou six minutes, afin que, dans le cas où il auroit omis quelque chose de ce qu'il avoit intention de dire, ou voudroit ajouter à ce qu'il a dit, il puisse se lever & reprendre la parole. Interrompre quelqu'un, même dans la conversation ordinaire, est le comble de l'indécence. Comparez à cette politesse des Sauvages, celle de la chambre des communes d'Angleterre, où il se passe à peine un jour sans quelque tumulte, qui oblige l'orateur à s'enrouer à force de crier *order*, *order* : comparez-leur encore, vos sociétés d'Europe les plus polies, dans lesquelles si vous n'énoncez pas votre pensée avec la plus grande rapidité, l'impatient babil des personnes avec qui vous

(1) Les femmes ont voix dans le conseil, lorsqu'il s'agit de quelque objet qui les intéresse, comme, par exemple, l'aliénation du territoire ; dans tout autre cas, elles ont recours aux moyens que la nature leur a donné pour vaincre la force des passions des hommes.

converſez, vous coupe votre phrase, ſans que vous puiſſiez jamais eſpérer de la finir.

Il eſt vrai que cette retenue des Sauvages dans la converſation, eſt portée juſqu'à l'excès, puiſqu'elle ne leur permet pas de contredire ce qu'on avance devant eux. C'eſt un moyen d'éviter les querelles; mais il rend auſſi très-difficile de connoître ce qu'ils penſent, & de ſavoir quelle impreſſion vous faites ſur eux. Les miſſionnaires qui ont eſſayé de les convertir au chriſtianiſme, ſe plaignent tous de cette déférence extrême des Sauvages, comme de l'un des plus grands obſtacles à leur converſion : ils écoutent la prédication le plus patiemment du monde, & donnent même des ſignes d'approbation en uſage chez eux; vous croyez qu'ils ſont convaincus, point du tout : c'eſt pure civilité.

Un miſſionnaire Suédois ayant aſſemblé les chefs de la tribu de *Suſquehannah*, leur fit un ſermon où il détailloit les principaux faits hiſtoriques ſur leſquels notre religion eſt fondée; tels que la chûte de nos premiers parens quand ils mangerent la pomme, la venue du Chriſt pour réparer le mal, ſes miracles, la paſſion, &c. Quand il eut fini,

un orateur Sauvage se leva pour le remercier. « Tout ce que vous venez de dire est fort » bon, lui dit-il ; c'est mal en effet de man- » ger des pommes : il vaut mieux en faire » du cidre. Nous vous avons bien des obli- » gations de venir de si loin pour nous ap- » prendre ce que vos meres vous ont appris : » en revanche, je vais vous dire ce que les » nôtres nous ont enseigné. Autrefois nos » peres ne vivoient que de la chair des » animaux ; & quand leur chasse n'étoit pas » bonne, ils mouroient de faim. Deux de » nos jeunes chasseurs ayant tué un daim, » allumerent du feu dans ces bois pour faire » griller leur part. Comme ils étoient prêts » à commencer leur repas, ils voyent une » jeune & belle femme descendre des nues, » & s'asseoir sur cette hauteur que vous » voyez là-bas, au milieu de ces montagnes » bleues : ils se dirent l'un à l'autre : c'est » un esprit qui, peut-être, a senti l'odeur » du gibier grillé, & qui desire d'en manger : » il faut lui en offrir : ils lui présenterent la » langue de l'animal : elle trouva ce mets » fort de son goût, & leur dit : *Votre hon-* » *nêteté ne restera pas sans récompense. Venez* » *en ce même lieu après treize lunes ; & vous*

„ *trouverez de quoi vous nourrir, vous & vos* „ *enfans, jusqu'à la derniere génération.* Ils n'y „ manquerent pas, & furent bien surpris de „ trouver des plantes qu'ils n'avoient jamais „ vues auparavant, mais dont la culture, „ constamment entretenue parmi nous de- „ puis ce tems, nous a été du plus grand „ profit. Là où avoit touché la main droite „ de cette femme céleste, ils trouverent le „ *maïs*; à l'endroit où elle avoit touché avec „ la main gauche, des *haricots*, & à celui „ où elle s'étoit assise, le *tabac* „.

Le bon missionnaire trouva ce conte très-absurde. " Je vous ai annoncé, leur dit-il, „ des vérités sacrées, & tout ce que vous „ venez de me conter n'est que fable & „ mensonge „. Le Sauvage offensé, lui répondit : " Frere, il paroît que vos parens „ ont négligé votre éducation : ils ne vous „ ont pas bien instruit des régles de la po- „ litesse : vous avez vu que fidelles à ces „ régles, que nous connoissons, nous avons „ cru toutes vos histoires : pourquoi refusez- „ vous de croire les nôtres „ ?

Lorsque quelqu'un d'entre eux vient dans une de nos villes, le peuple est sujet à se presser autour de lui, à le regarder fixe-

ment, à l'incommoder dans les momens où il voudroit être tranquille; ils regardent cela comme une grande incivilité, & comme une preuve du peu de connoiſſance que nous avons de la vraie politeſſe & des bonnes manieres. " Nous ne ſommes pas, diſent-„ ils, moins curieux que vous; & quand „ vous venez dans nos habitations, nous „ deſirons de trouver le moment de vous „ regarder; mais nous avons ſoin de nous „ cacher derriere les buiſſons, par-devant „ leſquels vous devez paſſer, & nous n'al-„ lons pas vous importuner indiſcrétement „ de notre préſence „.

Leur maniere d'entrer dans un village étranger eſt ſoumiſe auſſi à des uſages du même genre. Ils regardent comme une impoliteſſe, dans un étranger qui voyage, d'entrer bruſquement dans une habitation, ſans donner avis de ſon arrivée. Auſſi, dès que l'un d'eux approche d'un village, il s'arrête, il crie, & il attend qu'on vienne l'introduire. Ordinairement deux anciens ſortent au-devant de lui, & lui ſervent de conducteurs. Il y a dans chaque village une cabane vuide, qu'on appelle la maiſon des étrangers. C'eſt là qu'on le loge, pendant

que les deux vieillards vont de halte en halte annoncer qu'il eſt arrivé un étranger, qui probablement eſt fatigué & a faim. Chacun lui envoye ce qu'il peut ſur ſes épargnes, des alimens & des peaux de bêtes pour ſe coucher; quand il eſt bien remis, on lui approche des pipes & du tabac, & alors ſeulement la converſation commence, jamais auparavant. On lui demande : « Qui êtes „ vous ? où allez vous ? quelles nouvelles „ y a-t-il „ ? & l'entretien finit par lui offrir tout ce dont il peut avoir beſoin pour continuer ſon voyage, comme des guides, des vivres ; & jamais on ne lui demande rien pour la réception qu'on lui a faite. Chacun d'eux, en particulier, pratique cette même hoſpitalité, regardée chez eux comme une principale vertu. Notre interprête, *Conrad Weiſer*, m'a raconté, à ce propos, un trait remarquable. Il étoit comme naturaliſé parmi les ſix nations, & parloit très bien la langue *mohawsk*. Un jour qu'il voyageoit chez les Sauvages, chargé d'un meſſage de notre gouverneur pour l'aſſemblée d'*Onondaga*, il paſſa devant l'habitation du Sauvage *Cananetego*, l'un de ſes anciens amis, & l'appella ; celui-ci l'embraſſa, étendit des fourrures pour le faire

aſſeoir, mit devant lui des fêves bouillies, du gibier, mêla enſemble de l'eau & du rhum pour le déſaltérer. Après que Conrad eut été bien régalé, & qu'il eut allumé ſa pipe, le Sauvage commença à cauſer avec lui : il lui demanda comment il s'étoit porté depuis pluſieurs années qu'ils ne s'étoient vus, d'où il venoit, quel étoit l'objet de ſon voyage? Conrad répondit à toutes ces queſtions; & comme la converſation commençoit à languir, le Sauvage la reprit ainſi: « Conrad, vous avez vécu longtems chez les blancs, & vous avez quelque connoiſſance de leurs mœurs. J'ai été quelquefois à *Albany*, & j'ai obſervé, qu'une fois la ſemaine, ils ferment leurs boutiques, & s'aſſemblent tous dans une grande maiſon; dites-moi pourquoi? que font-ils là „? *Ils s'aſſemblent*, dit Conrad, *pour entendre & apprendre les bonnes choſes.* « Je ne doute pas, reprit le Sauvage, „ qu'ils ne vous l'ayent dit : ils me l'ont dit „ auſſi à moi; mais je doute que cela ſoit „ vrai, & voici mes raiſons. J'allai derniérement à *Albany* pour vendre mes fourrures & acheter des couvertures, des couteaux, de la poudre, du rhum, &c. Vous „ ſavez que je trafiquois ordinairement avec

» *Hans Hanson ;* mais pourtant j'avois quel-
» que envie de trafiquer avec d'autres.
Quoiqu'il en soit, j'appellai d'abord *Hans*,
& lui demandai combien il vouloit me donner
» pour mes peaux de *castors. Je ne puis pas*
» *les payer*, me dit-il, *plus de quatre shellings la*
» *livre. Mais pour le présent*, ajouta-t-il, *je*
» *ne puis vous parler d'affaires. C'est aujourd'hui*
» *que nous nous assemblons pour apprendre les*
» *bonnes choses, & je vais à l'assemblée.* Je pen-
» sois alors que, ne pouvant rien conclure
» pour le moment, je ferois aussi bien d'aller
» avec lui, & je le suivis à l'assemblée. Un
» homme vêtu de noir se leva, & commença
» à parler au peuple avec beaucoup d'hu-
» meur. Je ne compris pas ce qu'il disoit ;
» mais m'appercevant qu'il nous regardoit
» beaucoup *Hans* & moi, je crus qu'il étoit
» fâché de me voir là ; je sortis, j'allai m'as-
» seoir près de la maison, j'allumai ma pipe,
» & je fumai en attendant que l'assemblée
» fût finie. Il me vint aussi dans l'esprit que
» l'homme noir avoit dit quelque chose au
» sujet de la *peau de castor*, & je soupçonnai
» que ce pouvoit bien être le sujet de leur
» assemblée ; en conséquence, dès qu'ils sor-
» tirent, j'abordai mon marchand : *J'espere*,

„ lui dis-je, *que vous êtes convenus de me donner*
„ *plus de quatre schellings pour ma peau de castor?*
„ *Non, non*, me dit-il, *je ne puis même en*
„ *donner tant; vous n'en aurez que trois shellings*
„ *& six sols.* Je m'adressai à quelques autres
„ marchands; tous n'eurent qu'un même
„ refrein: *trois schellings & six sols.* Cela me
„ confirma dans mes soupçons; je vis bien
„ que ces assemblées, où ils prétendoient
„ apprendre les *bonnes choses*, n'avoient, en
„ effet, pour but, que d'apprendre à frauder
„ les Indiens sur le prix des peaux. Réflé-
„ chissez un peu avec moi, Conrad, & vous
„ serez de mon avis: ils s'assemblent si sou-
„ vent pour apprendre les *bonnes choses!* Ils
„ doivent en avoir acquis jusqu'aujourd'hui
„ quelques connoissances; mais ils en sont
„ tout aussi ignorans qu'ils étoient. Rappellez-
„ vous quelle est notre coutume; quand un
„ blanc voyage dans nos contrées, & qu'il
„ entre dans une de nos cabanes, nous le
„ traitons toujours comme je vous traite ici:
„ nous le séchons, s'il est mouillé; nous le
„ réchauffons, s'il a froid; nous lui donnons
„ de quoi soulager sa faim & sa soif; nous
„ le faisons coucher & dormir sur nos four-
„ rures les plus douces; & pour tout cela,

» jamais nous ne demandons rien; mais si
» j'entre chez un blanc d'*Albany*, & que je
» demande à manger & à boire: *où est votre*
» *argent?* me dit-on; & si je n'en ai pas,
» *hors d'ici*, *chien d'Indien*. Voilà comme on
» nous traite. Vous voyez bien qu'ils n'ont
» encore rien appris *de ces bonnes choses* que
» nous savons nous, sans avoir besoin d'as-
» semblées pour les apprendre, parce que
» nos meres nous les enseignent dès notre
» enfance. Il est donc impossible que l'objet
» de leurs assemblées soit tel qu'ils le disent;
» & la vérité est, qu'ils n'y apprennent rien,
» si ce n'est à frauder les Indiens sur le prix
» des castors ».

Les principes religieux éprouverent un terrible échec chez les *Aborigenes*, à l'époque où ils virent qu'il y avoit sur la terre trois especes d'hommes. Depuis lors le catalogue de leurs dieux n'en a plus contenu que trois; l'un pour eux, l'autre pour les blancs, & le troisieme pour les noirs. Dans ce nouveau systême, ils se regardent comme la perfection de la nature; ils n'ont été créés, disent-ils,

que fur l'expérience que les blancs & les noirs étoient des ouvrages inférieurs.

Ils ont le dogme de la vie future ; ils croient que l'ombre, c'eft-à-dire l'ame qui furvit au corps, s'en va vers le midi, dans un lieu qu'ils ne connoiffent pas, mais qu'ils fuppofent très-curieux; que là elle jouit du bonheur de manger, de chanter & de danfer, fans être jamais fatiguée ni ennuyée.

Ils penfent que, dans l'autre vie, la plupart des hommes font heureux, & que ceux qui ne le feront pas, n'auront d'autre peine que l'exclufion de ce monde, où réfident les efprits heureux.

L'application des récompenfes & des peines, ne roule, felon eux, que fur la conduite envers le genre humain, & n'eft nullement relative au culte de l'Etre-Suprême.

Il y a des Tribus qui admettent un être tout-puiffant, qu'on appelle *Kichtan*. Ce Dieu créa l'homme & la femme d'une pierre, mais il les détruifit enfuite, n'ayant pas été fatisfait de fon ouvrage; il fit après fortir d'un arbre un autre couple, qui a peuplé la terre : ils adreffent leurs prieres à ce Dieu dans l'abondance, à l'occafion des victoires, & dans l'état de profpérité : ils reconnoiffent

un autre Dieu qui punit ; celui-là ils ne l'adorent que par crainte.

Ils croient tous à l'immortalité de l'ame : le juste, en mourant, va à *Kichtan* rejoindre ses amis, & jouir de tous les plaisirs ; le méchant va au même lieu ; mais il est condamné à errer tout autour dans un mécontentement sans fin, & dans les ténebres éternelles.

Ce seroit sans doute ici la place de toutes les objections, que l'on prétend que les Indiens ont faites contre la religion chrétienne. Il y en a qui tombent sur les contradictions apparentes qui se trouvent dans les livres de l'Ecriture, lorsqu'on isole les textes. D'autres sont relatives au péché de Judas, qui n'eût pas dû déplaire à Dieu puisque Dieu l'avoit prévu. Il y a des auteurs qui disent qu'ils ont discuté à fond la chûte des anges, la création, le péché d'Adam, la damnation éternelle, l'incarnation, la résurrection des corps, & la plupart des dogmes de la religion de Jésus-Christ. Il est aisé de voir, par les réponses qu'on leur fait faire, que l'on s'est plu à mettre dans leur bouche tout ce que l'esprit d'innovation a enseigné dans les différens siecles de l'Eglise.

Je n'ai trouvé aucun ſigne d'autenticité dans tous les rapports qui ſont faits à ce ſujet par plus d'un auteur; de ſorte que je m'éloignerois du motif de mon ouvrage, ſi je m'appeſantiſſois ſur un article qui, après un mûr examen, ne m'a pas paru préſenter une vérité de fait.

Il y a pluſieurs tribus où les miſſionnaires ont fait des proſélytes; mais celles qui ont le plus généralement reçu le baptême, ſont les tribus des *Oneidas* & des *Delawares*.

On n'a aucune connoiſſance qu'il exiſte parmi les Indiens des codes civils & criminels; les crimes ſont ſi rares parmi eux, qu'il n'y a aucune peine de prononcée contre les coupables : ils ſont livrés au mépris: on les fuit, & d'eux-mêmes ils ſe proſcrivent. La vengeance dans la perſonne offenſée, ou dans les parens de l'offenſé, eſt la ſuprême loi criminelle. Si les crimes avoient été communs, il eût fallu autant les réprimer, qu'arrêter cette maniere de punir.

Les cérémonies du mariage ſont en général très-ſimples dans chaque tribu. Il eſt d'uſage chez les tribus qui habitent l'Etat de *Newyork*, que le futur paye préliminaire-

ment une certaine ſomme (1). Les femmes n'habitent point avec leurs maris lorſqu'elles ſont enceintes ou qu'elles nourriſſent. Le divorce eſt permis aux deux ſexes. L'infidélité n'eſt point un crime ; mais une femme qui a le projet de ſatisfaire un goût, doit en avertir ſon mari, ou ſes plus proches parens ; ſi elle oublie cette formalité, elle eſt expoſée à la vengeance de l'offenſé, qui peut la punir de mort.

Les *Aborigenes* ont une monnoie qu'ils appellent *wampons*, qui leur ſert dans leurs échanges, & qui entre dans leur parure. Il y a des *wampons* bleus & des *wampons* blancs. Ce ſont des fragmens d'une coquille bivalve, appellée porcelaine, taillés en petits cilindres longs de cinq lignes : ils font grand cas du poiſſon qui loge dans cette coquille. Les Européens en ont fait la pêche pendant long-tems, & c'étoit un bon commerce pour eux que d'aller les leur vendre à *Albany*.

---

(1) Il y a des tribus où l'uſage autoriſe un préliminaire très-eſſentiel, c'eſt l'eſſai du mariage. Une jeune fille peut paſſer quelques jours avec un jeune homme, le quitter & en prendre un autre, & ne ſe marier que lorſqu'elle trouve ce qui lui convient.

Ils ſont très-doux ou très-cruels envers leurs priſonniers ; car chez eux il n'y a pas de milieu, ou l'adoption, ou la mort (1), par des voies toujours cruelles. C'eſt encore un problême de ſavoir s'ils ſont antropophages. On a eu ſouvent occaſion de converſer avec eux ſur cet article ; ils l'ignorent autant que nous. Il eſt peut-être moins permis de l'aſſurer, que de dire que les premiers uſurpateurs ont eu recours à cette calomnie, pour ſe juſtifier des crimes qu'ils ont quelquelquefois commis ſur eux. Car, quoique la barbarie, dans l'Amérique Septentrionale, n'ait jamais été, de la part des blancs, que le crime des particuliers, il ne feroit pas impoſſible d'attribuer la cruauté des Indiens envers leurs priſonniers, à la cruauté des blancs envers les Indiens.

---

(1) Voici un fait qui le prouve : *Samuel Butterfield* avoit tué un de leurs chefs ; devenu enſuite leur priſonnier, ils délibérerent ſur le genre de ſupplice ; les uns propoſerent de le brûler vif ; d'autres vouloient le fouetter juſqu'à la mort. La déciſion entre les deux avis fut laiſſée à la veuve, qui adopta *Butterfield*, en diſant, que puiſque ſa mort ne devoit pas lui rendre ſon mari, elle deſiroit qu'il ne périſſe pas.

On a inféré dans beaucoup d'ouvrages, écrits fur l'Amérique, une lettre du docteur *Rhush* à un de fes amis, dans laquelle il dépeint le genre de vie que menent les différens cultivateurs des terres d'Amérique. Ceux qu'il place dans la premiere claffe, font des hommes qui vivent dans les parties des Etats-Unis les plus éloignées des habitations réunies : ils donnent quelques momens à la culture des grains les plus néceffaires, & tout le refte de leur vie eft employé à la chaffe & à la boiffon : leurs mœurs font entiérement fauvages, & font un contrafte frappant avec celles des Aborigenes, qui, ainfi rapprochées dans un même tableau, reffortent plus avantageufement que ne pourroient le faire les mœurs d'un peuple appellé civilifé. Ces Sauvages blancs infultent les Aborigenes : ils les trompent dans les contrats : ils empietent fur leur territoire; ils volent leurs canots, & ils ne leur font aucun quartier, lorfqu'ils font les plus nombreux. Si donc, pour juger de la barbarie que l'on reproche aux Aborigenes, l'on remontoit à fa fource, on ne trouveroit, peut-être dans leur conduite, qu'une vengeance jufte, & qui ne differe nullement de celle des peuples qui, dans leur civilifation, ont

ont fait de la vengeance, en dépit de toutes les vertus, un article du droit des nations.

Parmi mille exemples que je pourrois donner pour justifier mon opinion, je n'en citerai que deux; mais ils sont frappans l'un & l'autre.

Les Indiens *Shavanés* étant restés alliés des colons Anglois pendant la guerre de l'indépendance, leur chef, ou *Sachem*, avoit souvent donné aux blancs, des preuves de son amitié; un jour, comme il étoit à jouer aux échecs avec un officier qui commandoit un poste avancé, on entendit tout-à-coup du bruit autour de la maison, & en même tems on vit entrer une bande de vagabonds, espèce de Sauvages blancs, qui venoient, dirent-ils, venger sur le *Sachem* la mort d'un blanc qui avoit été assassiné dans les bois par un *Shavanés*; le *Sachem* répondit, qu'il étoit ami des Blancs & de la justice; que le coupable seroit puni sur le champ, si on pouvoit le découvrir, & que même il le livreroit à leur juste ressentiment. L'officier Anglois appuya le discours du *Sachem*; mais rien ne put empêcher ces barbares de le faire périr. Le *Sachem* voyant alors que leur résolution étoit inébranlable, leur dit, avec

une fermeté héroïque : *J'ai toujours méprisé la vie & je la méprise encore; mais je vous avertis que mon peuple vengera ma mort sur vous.* En disant ces mots, il leur présenta sa poitrine découverte; ils le percerent de vingt coups, & il expira sur la place. Est-il étonnant qu'un délit de cette importance ait imprimé dans le cœur des *Shavanés* une haine implacable & qu'ils ayent exercé indistinctement leur vengeance jusqu'au tems où ils ont signé un traité de paix avec les députés du Congrès, en 1786?

Le second exemple est l'anecdote très-connue de *Logan* : elle donne en outre, elle seule, une idée exacte du caractère des Aborigenes.

Logan, chef des *Mingos*, étoit très-ami des Blancs; mais ayant perdu toute sa famille par la barbarie d'un homme appellé *Cresap*, qui, placé en embuscade avec quelques bandits, avoit fait feu sur un canot où elle se trouvoit toute entiere, fut obligé de leur déclarer la guerre pour se venger. Le succès des armes ne répondit pas à la justice de son ressentiment, & sa nation fut obligée de demander la paix. Trop fier pour la traiter en personne; mais aussi ne voulant

pas que le traité pût être infirmé par son absence absolue, il écrivit au lord *Dunmore* la lettre suivante :

« J'interpelle tous les Blancs, afin qu'ils » déclarent si jamais l'un d'eux est entré » dans la cabane de *Logan*, poussé par la » faim, & *Logan* ne lui a pas donné à man- » ger ; si quelqu'un d'entre eux est arrivé » nud & saisi par le froid, & *Logan* ne l'a » pas couvert. Pendant la durée de la der- » niere guerre, cette guerre longue & san- » guinaire, *Logan* resta oisif dans sa cabane, » & il plaidoit pour la paix. Tel étoit mon » amour pour les Blancs, que mes compa- » triotes me montroient au doigt, & disoient : » *Logan* est l'ami des Blancs. J'eus même » pensé à vivre parmi vous, sans les injures » d'un seul homme. Le colonel *Cresap*, au » printems dernier, de sang froid & sans » être provoqué, assassina toute la famille de » *Logan*, n'épargnant ni mes femmes, ni » mes enfans. Il n'y a plus une seule goute » de mon sang qui coule dans les veines » d'une créature vivante. Ce crime appella » ma vengeance : je l'ai cherchée : j'ai tué » plusieurs Blancs : je l'ai pleinement assou- » vie. Je me réjouis aux rayons de la paix

„ qui luifent fur ma patrie ; mais n'allez pas
„ nourrir la penfée que ma joie foit la joie
„ de la lâcheté. *Logan* ne fut jamais lâche,
„ & jamais il ne tournera fur fes pieds pour
„ fauver fa vie. Qui eft-ce maintenant qui
„ s'attriftera fur la mort de *Logan* ? ....
„ Perfonne „.

Que l'on reproche, après ces deux exemples, la barbarie des fupplices aux Indiens. Hélas ! s'ils connoiffoient notre hiftoire, ils nous répondroient : les Blancs ne tenaillent-ils pas, & n'écartélent-ils pas pour punir les attentats commis fur la perfonne de leurs chefs ? Qui donc fut l'auteur de la queftion extraordinaire, avant la preuve du crime ?

Que l'on mette dans la balance le caractère d'un Aborigene de l'Amérique feptentrionale, & le caractère d'un homme civilifé : celui-ci aura de plus que celui-là, les vices qu'il a reçus de ce qu'on appelle civilifation ; laquelle, telle qu'elle eft connue, ne donne, pour dédommagement aux nations dites civilifées, que quelques connoiffances de plus, qui ne font le partage que du petit nombre.

Un petit établiffement parmi les Aborigenes, feroit, à mon avis, une conquête fur nos mauvaifes mœurs. L'homme qui, par

philoſophie, iroit paſſer chaque année un certain tems avec eux, ne pourroit manquer d'en retourner meilleur. La philoſophie n'eſt plus qu'un mot : on en a la théorie chez les nations civiliſées ; les Indiens en ont la vraie pratique ; & malheur à eux, (ſi la nature les a deſtinés à toujours occuper une place parmi les peuples de la terre,) lorſque le mot de philoſophie ſe fera entendre dans leurs aſſemblées ; il n'y aura plus alors parmi eux, ni philoſophe, ni vraie vertu. La philoſophie eſt un art, dit-on dans l'école, c'eſt l'art d'édifier avec des penſées & des mots ; mais, ainſi que dans l'architecture matérielle, il y a peu de bons architectes, preſqu'aucun d'eux ne bâtit pour lui ; & le meilleur d'entre eux, qui fait le plus beau palais, le voit preſque toujours habité par des hommes qui ne ſentent ni les beautés de l'art, ni le mérite de l'ouvrage.

CHAPITRE XX.

De l'esclavage.

SOMMAIRE.

La question sur la liberté des Nègres n'est pas la même dans les Etats-Unis qu'en Europe. — Tous les écrivains Américains avouent le principe. — Les Américains ont proposé plusieurs moyens d'émancipation. — Il n'y a que des voies lentes. — Les deux Carolines *&* *la* Georgie *méritent d'être blâmées. — Les douze autres Etats employent les moyens possibles. — Loi du* Newhampshire. *— Du* Massachusett. *— Du* Connecticutt. *— De* Rhodeisland. *— De l'Etat de* Newyork. *— Du* Jersey. *— De la* Pensylvanie. *— Société des Nègres de* Philadelphie. *— Péroraison d'une adresse de cette société aux députés de la convention à* Philadelphie. *— Loi de la* Virginie. *— Du* Delaware. *— Nombre des esclaves dans les Etats-Unis. — Conduite des* Quakers. *— Causes d'extirpation de l'esclavage. — Le bon esprit des Américains tranchera la question.*

La queſtion ſur la liberté des Nègres, ne peut pas être, dans les Etats-Unis, une ſimple queſtion de droit. L'humanité a pu ne la traiter, en Europe, que dans les cabinets des philoſophes, en attendant que la philoſophie ait ſuggéré aux gouvernemens le moyen de ſacrifier ſans danger, pour l'eſclave comme pour l'homme libre, l'eſclavage à la liberté; mais dans les Etats-Unis, la queſtion regarde le gouvernement lui-même; & s'il y a des Etats où les moyens d'extirpation (quels qu'ils ſoient, s'il en exiſte) ne ſont pas employés, on peut leur dire, qu'une des baſes de leur conſtitution, la liberté, gémit ſous le poids de leur injuſtice & de leur inconſéquence.

Tous les Américains qui ont écrit ſur la liberté des Nègres, ont confeſſé le principe: ils ont gémi ſur l'incohérence que l'eſclavage introduit dans le tableau de leur gouvernement, & ils ont cherché à éclairer leurs concitoyens; mais les mêmes raiſons qui gênent en Europe, exiſtent en Amérique; & quoique parmi eux, il y en ait pluſieurs qui ont ſuggéré des moyens qui ſont honneur à leurs principes, cependant ils n'ont pas pu

prouver qu'il y eût d'autre voie pour guérir le mal, qu'un remède lent.

On a proposé d'établir des écoles publiques, où l'on instruiroit les enfans nègres de chaque sexe, & de fixer une époque où ils seroient déclarés libres.

On a proposé de déclarer libres tous ceux qui naîtront après qu'on aura promulgué la loi de cessation d'esclavage.

On a proposé de les vendre en totalité aux planteurs des isles.

Le docteur *Thorton* a proposé de les transporter tout simplement en Afrique.

Mr. *Jeffersson*, dans ses *notes sur la Virginie*, que l'on peut appeller *lumineuses*, puisque c'est le titre modeste qu'il a voulu donner à des recherches philosophiques, a proposé d'envoyer successivement les garçons de 21 ans & les filles de 18, après les avoir éduqués aux dépens du public, & les avoir pourvus de tout ce qui peut leur être nécessaire, sur une terre qu'on leur donneroit en propriété; de protéger la Colonie pendant son enfance, & d'en faire une alliée des Etats-Unis, lorsqu'elle auroit acquis assez de consistance pour avoir une place dans les corps politiques.

En même tems que ce plan a tous les caracteres de l'humanité; il professe aussi tous les principes de la constitution des Etats-Unis; mais Mr. *Jefferson*, sans doute, ne se le déguise pas; il ne détruit pas les grandes raisons qui jusqu'ici ont empêché cette loi, qui auroit pour but, de rendre libre tout ce qui, sur la terre, porte la figure humaine. Je sortirois de mon sujet, si j'entreprenois de détailler les argumens pour & contre qui ont été faits sur cette question. Je dois donc renvoyer le lecteur à tous les mémoires qui ont été écrits sur cette matiere, pour me renfermer dans les limites que je me suis prescrites.

Tous ces ouvrages prouvent, en dernière analyse, qu'il y a des remèdes lents qui offrent une voie praticable pour arriver à la destruction de la servitude: or si, parmi les Etats-Unis, il en est quelques-uns qui se refusent à l'emploi de ces moyens, ils sont à la fois coupables & contre l'humanité, & contre les principes du gouvernement qu'ils ont créé. La *Georgie* & les deux *Carolines* sont dans le cas d'être blâmées hautement; car non-seulement l'esclavage est conservé dans ces trois Etats, mais même l'introduction de

nouveaux esclaves y est permise. C'est passer de la prudence à la barbarie, que d'augmenter le nombre d'une classe infortunée, parce que malheureusement il y a des bonnes raisons pour différer de rendre heureux ceux qui la composent déja.

Les douze autres Etats marchent plus ou moins vîte vers le principe.

L'introduction des esclaves n'est permise dans aucun. Dans plusieurs il y a déja des loix positives sur leur liberté, & dans tous ils sont traités avec douceur.

Il est à remarquer, qu'il n'y a jamais eu positivement d'esclavage dans le *Massachusett*: dans cet Etat, sous le gouvernement britannique, comme depuis l'indépendance, toutes les fois qu'un esclave a invoqué la liberté au pied de la loi, il est devenu libre. Par une loi positive de 1788, le commerce des Nègres y est entiérement prohibé.

Dans le *Newhampshire*, où les esclaves n'étoient pas nombreux, le premier article de la reconnoissance des droits, les déclara libres en 1780.

Dans le *Connecticutt* & dans le *Rhodeisland*, on a déja fait des loix qui méneront bientôt au même but. Une loi expresse de la lé-

gislature de *Rhodeisland*, défend la traite des Nègres, même pour les transporter aux isles; & le serment d'un seul matelot appartenant au navire sur lequel des Nègres auroient été embarqués, suffit pour prouver la contravention à la loi.

Dans l'Etat de *Newyork*, les efforts que l'on fait pour l'entiere émancipation, font décroître tous les jours le nombre des esclaves.

La *Pensylvanie* a déclaré libres tous ceux qui naîtront après la promulgation de sa loi.

La société des Nègres de *Philadelphie*, qui doit être considérée comme la mere de toutes les sociétés de ce genre qui sont établies dans le monde, est aussi la plus active & la plus vigilante de toutes: elle s'est divisée en quatre Comités, pour mieux distribuer ses soins, & pour mieux ménager les revenus que la bienfaisance a mis à sa disposition.

1°. Comité *d'inspection*, qui doit veiller sur les mœurs des Nègres. 2°. Comité *d'emploi*, pour procurer une occupation constante aux Nègres. --- 3°. Comité de *tuteurs*, pour placer les jeunes Nègres, & leur faire apprendre un métier. — 4°. Comité *d'éducation*, pour veiller à l'éducation des Nègres esclaves, & des Nègres libres.

Cette société avoit envoyé à la convention, lorsqu'on y traita la question de la liberté des nègres, une adresse remplie de tous les principes naturels, charitables & politiques en faveur de cette classe, dont la péroraison remarquable mérite une place dans tous les ouvrages sur les Etats-Unis.

» Nous vous conjurons par tous les attri-
» buts de la Divinité, qui est outragée par
» ce trafic inhumain; par l'union de toute
» l'espece humaine dans notre pere com-
» mun, & par toutes les obligations qui
» en résultent; par la crainte de la juste
» vengeance de Dieu lors du jugement des
» nations; par la certitude du grand & ter-
» rible jour de la distribution des récom-
» penses et des peines; par l'efficacité des
» prieres des gens de bien, qui insulteroient
» à la majesté du ciel, s'ils les offroient en
» faveur de notre patrie, tandis que l'ini-
» quité que nous déployons continue ses
» ravages parmi nous; par la sainteté du
» nom Chrétien; par les plaisirs des liaisons
» domestiques, & par les angoisses qui sui-
» vent leur brisement; par la captivité & les
» souffrances de nos freres Américains gé-

» missant dans Alger, & que la Providence » semble avoir ordonné pour réveiller dans » nous, le sentiment de l'injustice & de la » cruauté dont nous sommes coupables en- » vers les Africains; par le respect dû à la » consistance dans les principes, & à la » conduite qui doit caractériser des vrais » républicains; par la grandeur & l'intensité » du desir que nous avons d'étendre le » bonheur sur les millions d'êtres intelligens » qui couvriront sans doute un jour cet im- » mense continent; enfin, par toutes les » autres considérations que peuvent suggérer » la religion, la raison, la politique & l'hu- » manité ».

Dans le *Newjersey*, il n'y a qu'un esclave sur soixante-&-dix personnes libres, & le gouvernement est dans tous les principes d'émancipation.

En *Virginie*, on a fait tout récemment une loi qui prohibe l'importation, sous peine d'une amende de 1000 liv. du pays (1); & l'esclave se trouve libre par la seule introduction.

---

(1) La livre de *Virginie* vaut environ 16 liv. tournois.

Dans le *Delaware*, il n'y a plus d'esclaves : la loi y est précise.

On estime que le nombre collectif des nègres dans les Etats du Midi, compris la *Virginie* & le *Maryland*, se monte à 645023, & peut augmenter. Dans les Etats du Nord, au contraire, il ne se monte qu'à 50000 au plus, & il diminue perceptiblement tous les jours.

Les *Quakers* ont donné la liberté à leurs esclaves, dans quel endroit des Etats-Unis qu'ils se soient trouvés.

Les émigrations des habitans des Etats du Nord vers les Etats du Midi, & la multiplication subite & merveilleuse de ces nouveaux colons, qui, avec leur activité & leur force, portent aussi la haine pour l'esclavage, voilà le poison mortel de la servitude dans les Etats-Unis. Quoique l'humanité elle-même prescrive des délais, l'arrêt de liberté n'est pas moins prononcé par la nature dans les Etats-Unis ; car, dans quinze ans, le Congrès sera obligé de s'expliquer sur la liberté des nègres ; & que pourra-t-il leur répondre, lorsque tenant tous dans leurs mains un rameau d'érable à sucre, ils viendront lui dire : vois, & lis sur cette feuille le décret

de la nature ; nous fumes faits esclaves pour cultiver la canne à sucre ! Que pourra-t-il répondre, dis-je, sinon : *vous êtes libres.*

La maniere dont le papier continental a expiré sans convulsion & sans qu'on ait réclamé ; la disparition de la médaille de Cincinnatus dans toute l'étendue du territoire fédéral, sans qu'il ait existé une loi qui la condamnât, sont, parmi bien d'autres exemples, des preuves frappantes du bon esprit qui anime les habitans des Etats-Unis. Un jour peut-être viendra où tous les maîtres diront à leurs esclaves ce que déjà on a entendu plus d'une fois : *Si un autre peut vous rendre plus heureux, allez le trouver ; je n'ai aucun droit de vous retenir.*

CHAPITRE XXI.

De la société des Cincinnatus.

SOMMAIRE.

Idée qui fait naître l'établissement de la société des Cincinnatus. —— *Personne n'a pu être accusé de mauvaise intention.* --- *Motif de sa création.* —— *Les clauses du premier statut.* —— *La médaille.* —— *Elle étoit héréditaire.* —— *Membres honoraires.* —— *Mr.* Burke *dénonce la société à l'opinion publique.* —— *Le comte de* Mirabeau *fait un livre contre cette société.* —— *La médaille a disparu.* —— *Le général* Washington *est soupçonné d'avoir eu des intentions personnelles.* —— *Sa conduite justifie ses compagnons d'armes.* —— *Il propose de détruire les sociétés.* —— *Le statut est réformé.* --- *On n'a conservé que ce qui tenoit à la charité.* --- *Les membres de la société doivent renoncer entièrement à la médaille.*

On a beaucoup parlé, sur-tout en Europe, de la société des *Cincinnatus*, que l'on appelloit improprement l'ordre de *Cincinnatus*. Tous ceux qui, plus ou moins, connoissoient la révolution

révolution des colonies Anglaises, furent frappés de la contradiction qu'un tel institut introduisoit dans un Etat naissant à l'égalité, sur-tout portant la clause de la transmission aux descendans.

Il est possible que, parmi les premiers moteurs de la société, quelques-uns aient eu des idées d'orgueil & de distinction; mais leurs sentimens se sont si bien enveloppés de la partie morale de l'institution, que personne n'a pu en être soupçonné, même lorsqu'il fut question de faire un changement, pour appaiser les craintes que des citoyens éclairés firent naître dans l'esprit du peuple.

L'idée de cette société nâquit du chagrin que l'approche d'une séparation versa dans le cœur des officiers de l'armée: ils vivoient depuis sept ans dans la plus grande intimité, & ils imaginerent qu'un lien qui les obligeroit à se rapprocher quelquefois, adouciroit la rigueur à laquelle ils alloient être condamnés. Pour donner plus de force à ce lien, on posa les fondemens de la société sur la double base de la politique & de la charité.

L'acte de fondation portoit en substance, que son but étoit de perpétuer le souvenir

de la révolution, l'amitié entre les officiers, & l'union des Etats; de former un capital dont l'intérêt seroit employé au soulagement des veuves qui avoient perdu leurs maris, & des orphelins qui avoient été privés de leurs peres par les désastres de la guerre, & après eux à leur postérité.

La société générale devoit se diviser en sociétés particulieres de chaque Etat, pour s'assembler tous les ans le 4 du mois de Juillet, à l'effet de traiter leurs affaires locales, & pour députer à l'assemblée générale, qui devoit avoir lieu une fois chaque année. Il étoit permis à chaque membre de porter une médaille emblêmatique, ayant la forme d'un aigle, dont la figure principale étoit le dictateur *Cincinnatus*, à qui trois sénateurs présentent une épée avec un trophée militaire : dans le second plan, il y a la femme du dictateur debout sur la porte d'une chaumiere : tout près, on voit une charrue & tous les instrumens du labourage, & pour exergue : *omnia reliquit servare rempublicam.* Sur le revers est le soleil levant, une ville dont les portes sont ouvertes, des vaisseaux entrant dans un port, la renommée plaçant sur la tête de *Cincinnatus* une couronne por-

tant ces mots, *virtutis præmium* : plus bas sont deux mains croisées supportant un cœur, avec cette devise, *esto perpetua*; & autour est écrit, *Societas Cincinnatorum instituta an. dom.* 1783.

L'honneur de porter cette médaille étoit transmissible aux aînés mâles en ligne directe, & devoit même passer à la ligne collatérale, en cas de non issue masculine. On se réservoit la faculté d'admettre des membres honoraires, mais qui ne pouvoient pas transmettre leur qualité, & le nombre de ces membres ne devoit jamais excéder le quart des officiers ou de leurs descendans.

Un comité nommé *ad hoc* pour créer *l'aristocratie* dans les Etats-Unis, ou pour mieux s'exprimer, pour engendrer une noblesse, n'auroit rien inventé de mieux : cependant ce statut fut fait innocemment, au moins dans l'erreur sur ses conséquences. On pourroit trouver la preuve de cette assertion dans la tranquillité avec laquelle le peuple le vit dans son origine, & sur-tout dans la docilité avec laquelle tout ce qui pouvoit causer des inquiétudes fut réformé, dès que Mr. Burke, du fond de la Caroline méridionale, jugea à propos de faire sonner le tocsin d'un

bout des Etats-Unis à l'autre, à l'apparition de cette premiere bluette ariſtocratique.

Peu de temps après, le comte de *Mirabeau* attaqua cette inſtitution; mais en criant à l'incendie, parce qu'il croyoit que la réforme que l'on avoit faite au ſtatut, avoit tout au plus enſeveli le feu ſous la cendre. Il fit un livre plein d'éloquence, qui étoit la paraphraſe de celui de Mr. *Burke*, qu'il intitula, *Conſidérations ſur la ſociété des Cincinnatus.*

Quelque fondées qu'aient été les craintes du comte de *Mirabeau*, & quel que puiſſe être le ſort de ſes conjectures, le fait eſt, que la ſociété des *Cincinnatus* n'a plus de ſigne qui diſtingue ſes membres. Les médailles ont depuis long-temps diſparu de partout dans les Etats-Unis, quoique le ſtatut de réforme ne les ſupprimât pas, & qu'il n'ait été défendu de les porter, ni par le gouvernement général, ni par les gouvernemens particuliers: car s'il y a quelque légiſlature qui ſe ſoit occupée de cet objet, c'eſt ſeulement pour témoigner ſa déſapprobation.

On fut étonné de ce que le général *Waſhington* conſentit à être préſident-général de la ſociété, & de ce que ſa ſagacité ceſſa

dans ce moment de lire dans l'avenir. On lui prêta des vues personnelles, qui eussent fait de lui un homme bien ordinaire, lors même que son patriotisme auroit été calculé, dès le commencement de sa carriere, pour son unique gloire.

Je trouve au contraire dans sa conduite, car il étoit certainement au-dessus des idées aristocratiques, une excuse pour tous ses compagnons d'armes.

Que l'on se rappelle que cette société fut proposée à l'époque du licenciement de l'armée, c'est-à-dire, une année après que les hostilités eurent cessé. Dans cet intervalle, le général *Washington* avoit vécu paisiblement, entouré d'une nombreuse famille, dont il étoit adoré: or est-il étonnant que, né bon & sensible, fatigué alors de cette tention d'esprit & de corps à laquelle il avoit été si long-temps assujetti, il se soit livré aux douceurs de l'amitié, & il ait consenti à une institution qui fut présentée comme un moyen de les propager? Cet abandon, le délice d'une ame vertueuse, lui eût-il été défendu, parce qu'il avoit si bien servi sa patrie? D'ailleurs, quoiqu'il n'eût pas encore rempli la forme d'une démission, il étoit

dans ſon cœur déjà rentré dans la claſſe des particuliers : il n'étoit plus au fond de ſon ame que le modeſte cultivateur du *Mont-vernon.*

Cependant, les bruits de déſapprobation ne lui furent pas plutôt parvenus, qu'il fit tous ſes efforts pour que cette inſtitution fût abolie : il ſe rendit en 1784 à l'aſſemblée générale, avec l'intention de ne rien négliger à cet effet. Tous les députés furent de ſon avis : &, en conſéquence, on n'eût plus en aucune maniere entendu parler de cette ſociété, ſans le reſpect que l'on crut devoir à l'approbation que Louis XVI y avoit donnée. De ſorte que l'on réforma tout ce qui pouvoit contrarier l'eſprit national. Il ne fut plus queſtion d'hérédité, & on ne conſerva, & il ne reſte aujourd'hui, que ce qu'il y avoit de plus louable, le but de charité ; ainſi que le lecteur pourra s'en convaincre par la lecture du ſtatut.

Il ſeroit digne du patriotiſme de tous les membres de cette ſociété, de ne plus ſe décorer de la médaille dans leurs aſſemblées du 4 juillet. Ce ſeroit un acte digne de leur amour pour les veuves & pour les orphelins de leurs freres d'armes qu'ils ont vu périr à leurs

côtés, d'augmenter le fond de charité qui leur eſt deſtiné, en portant toutes les médailles à la monnoie. Et pour empêcher qu'aucun reſte de diſtinction puiſſe couver ſous la cendre, ils doivent éterniſer leurs principes d'égalité, en imprimant une tache de déshonneur ſur le membre de la ſociété, chez qui ce ſigne ſera trouvé avant ou après ſa mort.

Statut de la ſociété des Cincinnatus, arrêté à la premiere ſéance générale, à Philadelphie, *en Mai* 1784.

AYANT plu au ſuprême Souverain de l'univers d'accorder le ſuccès aux armes de notre pays, & d'établir les Etats-Unis libres & indépendans : à l'effet de célébrer cet événement par la reconnoiſſance. --- D'inculquer juſqu'à la poſtérité la plus reculée le devoir de laiſſer dormir en paix les armes qui furent priſes pour la défenſe publique, par une inſtitution qui préconiſe ce principe important. --- De propager cette amitié qui commença ſous le poids du danger commun, & d'effectuer les actes de bienfaiſance, dictés

par l'esprit d'une affection fraternelle à l'égard de ces officiers & de leurs familles, qui peuvent être malheureusement dans la nécessité de les recevoir ; les officiers de l'armée Américaine se constituent, par les présentes, en société d'amis ; & pénétrés de la plus haute vénération pour le caractere de cet illustre romain, *Lucius Quintus Cincinnatus*, ils s'intitulent la sociéte des *Cincinnatus.*

Sect. I. Les personnes qui constituent cette société, sont tous les officiers commissionnés & brévetés des armées de terre & de mer des Etats-Unis, qui ont servi trois ans, & quitté le service avec honneur ; tous les officiers qui étoient au service à la fin de la guerre ; tous les principaux officiers des vivres de l'armée continentale ; & les officiers qui se sont trouvés sans emplois, en vertu des diverses résolutions du Congrès sur les différentes réformes de l'armée.

Sect. II. Sont aussi admis dans cette société, le présent ministre de sa majesté très-chrétienne auprès des Etats-Unis, ainsi que son prédécesseur ; tous les généraux & les colonels des régimens & des légions des forces de terre ; tous les amiraux & capitaines de vaisseaux, ayant rang de colonels, qui ont coo-

péré avec l'armée des Etats-Unis dans ses efforts pour acquérir la liberté ; & telles autres personnes qui ont été admises par les assemblées des Etats respectifs.

Sect. III. La société aura un président, un vice-président, un secrétaire, & un sous-secrétaire.

Sect. IV. Il y aura une assemblée de la société au moins une fois tous les trois ans, le premier du mois de Mai, à telle place qui sera désignée par le président.

La dite assemblée, dont les dépenses seront supportées avec égalité par les fonds de la société de chaque Etat, sera composée d'une représentation desdits officiers de chaque Etat.

Les affaires de cette assemblée générale seront, de régler l'emploi des fonds de surplus, de nommer les officiers pour le terme suivant, & de conformer les statuts des assemblées des Etats, aux objets généraux de l'institution.

Sect. V. La société sera divisée en assemblées des différens Etats : chaque assemblée aura un président, un vice-président, un secrétaire & un trésorier, qui seront choisis chaque année à la majorité des voix.

Sect. VI. Les assemblées d'Etat auront lieu le jour de l'anniversaire de l'indépendance :

elles concerteront les mesures qui pourront conduire aux desseins bienfaisans de la société, & les diverses assemblées d'Etats feront, au moment convenable, la demande à leurs législatures respectives, pour obtenir des chartes.

Sect. VII. Tout membre passant d'un Etat à un autre, sera considéré, sous tous les rapports, comme appartenant à l'assemblée de l'Etat dans lequel il fera sa résidence.

Sect. VIII. L'assemblée d'Etat prononcera sur les qualités de ses membres, fera des monitions ; & s'il est nécessaire, exclura ceux qui se conduiront mal.

Sect. IX. Le secrétaire de chaque assemblée d'Etat fera la liste des noms des membres qui résident dans l'Etat, & en enverra une copie au secrétaire-général de la société.

Sect. X. A l'effet de faire des fonds pour le soulagement des membres infortunés, des veuves & des orphelins, chaque officier versera chaque mois une somme dans les mains du trésorier de l'assemblée d'Etat.

Sect. XI. Il ne sera reçu aucune donation qui ne proviendroit pas d'un citoyen des Etats-Unis.

Sect. XII. Les fonds de chaque assemblée

d'Etat seront prêtés à l'Etat, avec la permission de la législature, & l'intérêt annuel seulement sera appliqué selon les vues de la société; & si, dans la suite des temps, il s'élevoit des difficultés sur l'exécution des intentions de cette société, la législature respective des divers Etats sera en droit de faire telles dispositions équitables qu'elle jugera le mieux correspondre au but primitif de la constitution.

Sect. XIII. La société aura un ordre, qui sera un aigle chauve d'or, portant des emblêmes sur sa poitrine, suspendu à un ruban d'un bleu foncé, liseré de blanc, signifiant l'union de l'Amérique avec la France.

On lira peut-être avec plaisir, à la suite de ces treize articles, le détail des motifs qui induisirent originairement les officiers de l'armée Américaine à se former en société d'amis. On les trouve dans une lettre circulaire qui fut écrite à cette occasion.

„ Ayant vécu dans les habitudes de la plus étroite amitié dans les diverses périodes d'une guerre, dont plusieurs circonstances sont sans exemples; ayant atteint les objets pour lesquels nous avons combattu; dans le moment du triomphe & de la séparation, lorsque

nous étions sur le point de jouer la derniere scene, à la fois triste & agréable, de notre drame militaire; agréable, en ce que nous laissons notre pays en possession de l'indépendance & de la paix; triste, parce que nous allions nous séparer, peut-être pour ne jamais nous rencontrer; tandis que tous les cœurs étoient pénétrés d'un sentiment qui peut bien mieux être conçu que décrit; tandis que les plus petites marques de tendresse étoient encore fraîches dans notre mémoire: il étoit impossible de ne pas desirer que notre amitié ne fût continuée: il étoit extrêmement naturel de desirer qu'elle fût perpétuée par notre postérité jusqu'aux générations les plus reculées. C'est avec ces sentimens, profondément imprimés dans nos cœurs, que nous certifions avec candeur, que nous avons signé cette institution, fondée sur la charité & l'amitié. Notre intention est de consoler & soulager nos compagnons malheureux, qui virent des jours meilleurs, & méritoient un sort plus doux; d'essuyer les larmes de la veuve, qui seroit vouée avec ses enfans sans secours, à l'indigence & au malheur, sans cette institution: de secourir les orphelins: de sauver les filles de la cor-

ruption, & de mettre les garçons en état d'imiter les vertus de leurs peres. Puissions-nous poursuivre avec ardeur ce que nous avons institué avec sincérité ! Puisse le Ciel, comme notre propre conscience, approuver notre conduite ! Puissent nos actions être le meilleur commentaire de nos paroles ! Et puissions-nous laisser pour leçon à la postérité, que la gloire du soldat ne peut être complette, s'il ne remplit pas les devoirs du citoyen ! »

CHAPITRE XXII.

Des banques.

SOMMAIRE.

Tems de la fondation de la banque nationale. —— Analyse de l'arrêté du Congrès qui l'érige en corporation. —— Banques particulieres. —— Leurs différences avec la banque générale. —— Les actions des banques sont des effets négociables. —— Cours du change avec Londres. —— Avec Amsterdam. —— Tableau de comparaison entre les monnoies des Etats-Unis & celles de l'Europe. —— Regle de réduction des monnoies des Etats-Unis à celles de l'Europe. —— La piastre sert de base à tous les comptes. —— Tableau de rapport entre la piastre & la monnoie de France.

LES banques dans les Etats-Unis ont le même but que les banques d'Europe; elles sont établies pour servir de ressource aux gouvernemens dans les cas urgens, & pour faciliter le commerce.

La banque des Etats-Unis, autrement dite la banque nationale, a été établie en

1790, par un acte du Congrès, qui en prescrit la formation, regle la forme de son administration, & prononce les peines dues aux délits contre sa constitution. Une analyse un peu étendue de cet acte, mettra le lecteur en état de juger de la bonté de cet établissement.

Arrêté du Congrès, qui érige en corporation les souscripteurs pour la banque des Etats-Unis.

Attendu qu'il est bien convenu que l'établissement d'une banque des Etats-Unis, sur des bases suffisamment étendues, pour répondre au but que l'on se propose, & en même temps sur des principes qui assurent convenablement une juste & prudente administration, sera avantageuse aux finances nationales, donnera de la facilité pour faire des emprunts pour l'usage du gouvernement dans les conjonctures critiques, & produira des grands avantages pour le commerce & l'industrie en général.

Sect. I. Il a été arrêté par le sénat & par la chambre des représentans des Etats-Unis de l'Amérique, assemblés en Congrès, qu'il sera établi une banque des Etats-Unis, dont

les fonds ne pourront pas excéder dix millions de piaſtres, diviſés en 25,000 actions, chaque action étant de 400 piaſtres; & que les ſouſcriptions pour faire ces fonds, ſeront ouvertes le premier lundi du mois d'avril prochain, dans la ville de *Philadelphie*, ſous la ſurintendance au moins de trois perſonnes, qui ſeront nommées à cet effet par le préſident des Etats-Unis (qui eſt revêtu du pouvoir, par les préſentes, de nommer leſdites perſonnes); leſquelles ſouſcriptions continueront d'être ouvertes, juſqu'a-ce que la totalité deſdits fonds ait été ſouſcrite.

Sect. II. Qu'il ſera permis à toute perſonne, toute ſociété ou corps politique, de ſouſcrire pour telle quantité d'actions qu'ils jugeront à propos, n'excédant pas cependant le nombre de mille, excepté quant à ce qui ſera ci-après ordonné, relativement aux Etats-Unis; & que les ſommes ſouſcrites reſpectivement, excepté celles au nom des Etats-Unis, ſeront payables un quart en or & argent, & trois quarts avec les effets de la dette publique, leſquels, conformément aux emprunts propoſés dans la quatrieme & quinzieme ſection de l'acte intitulé, *Un acte faiſant des proviſions pour la dette des Etats-Unis*,

Unis, porteront un intérêt, au temps du payement, de ſix pour cent, & ſeront auſſi payables en quatre parties égales, à ſix mois de diſtance d'un payement à l'autre, le premier payement ayant lieu le jour de la ſouſcription.

Sect. III. Que tous ceux qui auront ſouſcrit à ladite banque, ou leurs ſucceſſeurs & ayant cauſes, ſeront & ſont, par les préſentes, érigés en corporation & corps politique, ſous le nom de préſident, de directeurs, & de compagnie de la banque des Etats-Unis, & continueront de même juſqu'au quatrieme jour de mars 1811; & ſous ce nom, ils ſeront capables, ſelon la loi, de prendre, d'acheter, de recevoir, de poſſéder & de jouir, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, des terres, des rentes, des maiſons, des héritages, des marchandiſes, des biens des particuliers, & des effets de toute eſpece, nature & qualité que ce puiſſe être, juſqu'à la concurrence du capital ci-deſſus énoncé; de faire pour ſoi & pour les autres, devant les tribunaux, tout ce qui eſt permis & commandé par la loi pour la défenſe des propriétés; d'avoir un ſceau particulier, & de le changer à volonté; tout comme de faire

tous les réglemens qui feront jugés néceffaires pour l'intérêt de la corporation, & les faire exécuter, pourvu qu'ils ne foient contraires ni à fes loix, ni à fa conftitution fondamentale; & généralement de faire & exécuter tous les actes qu'il appartient à une telle fociété de faire & d'exécuter; fujets néanmoins aux regles, réglemens, reftrictions, limitations, & provifions ci-après prefcrites & détaillées.

Sect. IV. Il y aura vingt directeurs pour conduire & traiter les affaires, lefquels feront nommés chaque année, le premier lundi de janvier, dans une affemblée des actionnaires, & à la pluralité des voix; & ceux qui feront élus, rempliront l'office de directeurs, jufqu'à l'expiration du premier lundi du mois de janvier de l'année fuivante, & pas plus long-temps: & ces directeurs choifiront un préfident parmi eux, à leur premiere affemblée.

Sect. V. Pourvu néanmoins qu'auffitôt que la recette montera à quatre cent mille dollars, en or ou argent, par les foufcriptions, il en foit donné avis au public par les perfonnes fous la furintendance defquelles cette fomme aura été foufcrite, au moins dans

deux gazettes imprimées à *Philadelphie* ; & ces mêmes personnes indiqueront de la même maniere, le lieu & l'heure, dans ladite ville, où les porteurs d'actions devront s'assembler pour l'élection des directeurs, à 90 jours de date de ladite notification : & les directeurs élus commenceront aussi-tôt les opérations de ladite banque dans la ville de *Philadelphie* ; & s'il arrivoit dans la suite que l'élection des directeurs n'eût pas lieu le jour indiqué ci-dessus, les anciens directeurs géreront jusqu'à-ce que leurs successeurs soient nommés ; & en cas d'absence, de démission ou de mort d'un directeur, dans le courant de l'année, les actionnaires seront assemblés pour en élire un autre pour le restant de cette année.

Sect. VI. Les directeurs auront droit de nommer tous officiers sous eux, commis & domestiques, qu'ils jugeront nécessaires pour l'exécution des affaires de ladite banque ; de fixer leurs salaires selon l'importance de leurs services, & d'exercer toute l'autorité qui est nécessaire pour une bonne administration, selon les réglemens, les loix & les ordonnances faites ci-après, qui doivent être re-

gardées comme la constitution de ladite banque.

1°. Le nombre de voix que chaque actionnaire aura droit de donner, sera proportionné à la quantité d'actions dont il sera porteur, dans la proportion suivante : Pour une action & deux actions, une voix. Pour chaque deux actions au-dessus de deux, jusqu'à dix inclusivement, une voix. Pour chaque quatre actions au-dessus de dix, jusqu'à trente inclusivement, une voix. Pour chaque six actions au-dessus de trente, jusqu'à soixante inclusivement, une voix. Pour chaque huit actions au-dessus de soixante, jusqu'à cent inclusivement, une voix. Mais aucun particulier, aucune compagnie ou corps politique, ne pourra avoir droit à plus de trente voix. Après la premiere élection, ni une action, ni plusieurs actions, ne donneront droit de voter, si elles ne sont possédées par le porteur trois mois avant le jour de l'élection. Les porteurs d'actions qui résident *actu* dans les Etats-Unis, pourront voter par procureur. Il ne sera jamais permis, dans les nouvelles élections, de réélire plus des trois quarts des directeurs qui ont été en charge l'année précédente, le président

excepté, lequel pourra toujours être réélu. Pour pouvoir être nommé directeur, il faudra être citoyen des Etats-Unis. Les directeurs n'auront pas d'appointemens, à moins que les actionnaires ne leur en accordent dans une assemblée générale. Les actionnaires fixeront les honoraires du président pour sa présence à la banque, ainsi qu'ils le jugeront convenable. Pour que l'assemblée des directeurs puisse délibérer, il faudra qu'elle soit composée au moins de sept membres, dans lesquels le président doit toujours être compris, excepté dans le cas de maladie ou d'absence, dans lequel cas il sera suppléé par un directeur, qu'il nommera par un billet signé de sa main. Tout nombre d'actionnaires qui ne sera pas au-dessous de soixante, lequel sera collectivement propriétaire de 200 actions ou plus, aura en tout temps le pouvoir de convoquer une assemblée générale des actionnaires, pour des objets relatifs à l'institution, en le notifiant au moins dix semaines d'avance, dans deux gazettes, de la place où la banque sera tenue, & spécifiant dans cette notification l'objet ou les objets de cette convocation. Chaque caissier ou trésorier, avant d'entrer en exer-

cice de ſon emploi, ſera tenu de donner une obligation, avec deux cautions ou plus, à la ſatisfaction des directeurs, pour une ſomme qui ne pourra être au-deſſous de 50,000 dollars; & faire preuve de bonne conduite. Les terres, les maiſons & attenances qu'il ſera permis à cette corporation de tenir, feront ſeulement telles qu'il pourra être requis, pour ſa commodité immédiate, relativement aux affaires, & telles qu'elles lui auront été engagées de bonne foi, ou qui lui auront été paſſées pour ſatisfaire des dettes préalablement contractées dans le cours de ſes opérations, ou achetées à des ventes ſur des jugemens qui auront été obtenus pour des telles dettes. Le montant des dettes que ladite corporation pourra contracter en tout temps, ſoit par bons, lettres, notes, ou autres contrats, ne pourra pas excéder la ſomme de dix millions de dollars *actu* dépoſés dans la banque pour caution; à moins qu'une dette plus conſidérable eût été préalablement autoriſée par une loi des Etats-Unis. Dans le cas où la dette excéderoit les dix millions de dollars, les directeurs ſous l'adminiſtration deſquels cela arriveroit, feront reſponſables, pour cet excédent de

dettes, fur leur propre fortune ; & dans un tel cas, ils pourront être pourfuivis comme débiteurs, eux ou leurs héritiers, exécuteurs ou adminiftrateurs, par-devant le tribunal des Etats-Unis, ou par-devant les tribunaux des différens Etats, par un ou plufieurs créanciers de ladite corporation, nonobftant toute convention, contrat ou accord contraires; bien entendu que, par cette loi, la corporation, les terres, les maifons, les marchandifes & les propriétés, ne font pas exemptes de refponfabilité pour ledit excédent, ou tel des directeurs qui auroit été abfent. La corporation ne peut emprunter, ni pour le gouvernement général, ni pour les Etats en particulier, ni pour un prince étranger, fans un arrêté du Congrès. Toutes les actions font transférables. Tous les fix mois il doit y avoir un dividende.

Telles font les bafes fur lefquelles eft fondée la banque nationale des Etats-Unis : elle offre, par la hauteur du dividende, qui a lieu tous les fix mois, un des meilleurs placemens qui foient connus. Celui du premier femeftre de 1794 a été de 3 & $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$. Quant à fa folidité, fi elle eft jugée fur les moyens de furveillance qui font établis

par son institution, elle est indisputable.

Boston, *Newyork*, *Philadelphie*, *Baltimore*, *Alexandrie* & *Charlestown*, ont aussi des banques particulieres, sous la protection de leur législature respective, fondées sur les mêmes principes, ayant à-peu-près les mêmes regles d'administration, soumises à une semblable surveillance de la part des législatures particulieres, ayant la même solidité, présentant des grands avantages pour les placemens, leurs dividendes annuels étant très-hauts : ils sont annuellement de 7 à 8 p. $\frac{0}{0}$. Elles ne different, pour ainsi dire, de la banque générale, que par le prix des actions, qui est, dans toutes ces banques particulieres, d'une somme inférieure à 400 dollars.

Les actions étant transférables dans chacune de ces banques, elles sont objets de place, & elles montent ou descendent selon la hauteur des dividendes, & le besoin d'argent des vendeurs, comme tout autre effet.

Les actions de la banque nationale ont été vendues dans le courant de mai de cette année 1795, à 126 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$.

TABLEAU DE COMPARAISON

Entre les monnoies des Etats-Unis & les monnoies d'Europe (1).

MONNOIE D'EUROPE.	Massachusett, Newampshire, Rhodeisland, Connecticutt, & Virginie.			Caroline du Sud, Georgie.			Newyork, Caroline du Nord.			Pensylvanie, Maryland, Newjersey, Delaware.		
	liv.	sch.	d.	liv.	sch.	d.	liv.	sch.	d.	liv.	sch.	d.
uinée.	1	8		1	1	9	1	17	4	1	15	
ouveau louis d'or.	1	7		1	1	4	1	16		1	14	
cu de France,		6	8		5	5		8	9		8	4
ouronne Angloise.		6	8		5	5		8	9		8	4
iastre d'Espagne.		6			4	8		8			7	6
ohannes.	4	16		4			6	8		6		
Doublon.	4	8		3	10		5	16		5	12	6
Moidore.	1	16		1	8		2	8		2	5	
10 fl. 13 f. d'Holl.				1								
12 Mk.bco.d'Hamb.				1								
Ducat bco. de Venise					4	5½						
Dollar de Livourne.					4	4						
Le schelling vaut	Environ 165 de France.			Environ 225 de France.			Environ 135 de France.			Environ 145 de France.		
100 liv. de la Caroline du Sud ou de la Georgie valent	128	11	5				171	8	6¾	160	14	3¼

Regle de réduction des monnoies des Etats-Unis, en monnoies d'Europe, prenant la monnoie sterling pour base.

La monnoie du Massachusett, du Newhampshire, du Rhodeisland, du Connecticutt & de la Virginie, est réduite en mon-

(1) La livre se divise dans tous les Etats en 20 schell. & le schell. en 12 den.

noie ſterling, en multipliant par trois, & diviſant par quat

Celle de la Caroline du Sud & de la Georgie en déduiſ un 27me.

Celle de Newyork & de la Caroline du Nord, en mul pliant par neuf & diviſant par ſeize.

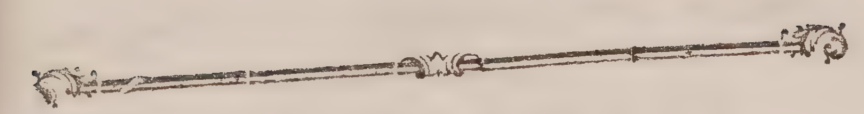
Celle de la Penſylvanie, du Newjerſey, du Maryland du Delaware, en multipliant par trois & diviſant par cin

---

Tous les comptes, ſoit au Congrès, ſoit dans les banque ſoit chez les banquiers, ſoit chez les négocians, ſont tenu en dollars ou piaſtres, & en cents.

TABLEAU de rapport entre la piaſtre & la monnoie de France.

Piaſtres.	Livres.	Sols.	D.	Piaſtres.	Livres.	Sols.	D.
1	5	8		400	2160		
2	10	16		500	2700		
3	16	4		600	3240		
4	21	12		700	3780		
5	27			800	4320		
6	32	8		900	4860		
7	37	16		1000	5400		
8	43	4		2000	10800		
9	48	12		3000	16200		
10	54			4000	21600		
20	108			5000	27000		
40	216			10000	54000		
50	270			20000	108000		
100	540			50000	135000		
200	1080			100000	270000		
300	1620						



CHAPITRE XXIII.

Du commerce.

SOMMAIRE.

Sur le mot balance du commerce. —— On ne peut pas juger le commerce des Etats-*Unis par le commerce des autres Empires. —— Base du commerce des Etats-Unis. —— Rapprochement des périodes de population entre l'Europe & les* Etats-*Unis. ---* *Rapport sous lequel le commerce des* Etats-*Unis est considéré. ——* E*xportations détaillées. —— Pays où les* Etats-*Unis exportent. —— Les exportations varient dans les quinze* Etats. *---- Ces variations se réduisent à trois classes. ——* Etats *du Nord. ——* *Etats du centre. ——* Etats *du Midi. —— Importations, en quoi elles consistent. —— Commerce intérieur. —— Nulle comparaison entre le commerce réciproque des empires de l'Europe & le commerce intérieur des* Etats-*Unis. —— Il n'y a pas en Europe de véritable communication par les rivieres, entre les différens* Empires. *—— Leur latitude. ---* *Position des* Etats-*Unis sous la latitude privilégiée. —— Leurs communications par les rivieres. ——* *Leurs routes. ——* Echanges *entre les divers* Etats. *---* Etats *privilégiés, quels sont ces* Etats *? --- Com-*

paraison entre les exportations de la Penfylvanie *& celles de* Newyork. — *Commerce des terres.* — *Ses inconvéniens.* --- *Sur la loi qui fut faite à l'égard de la vente des terres.* — *Abu. qui a fuivi la loi.* — *Introducteurs de l'abus.* — *Le Congrès s'eft méfié de fa force.* — *Il a pu être timide.* — *Grandeur à laquelle doit afpirer le gouvernement des* Etats - *Unis.* — *Combien le commerce des* Etats-*Unis eft brillant.* — *Ce qui en eft la caufe.* — *Le commerce des Indes orientales.* --- *L'Océan pacifique peut communiquer avec l'Océan atlantique.* --- *Tableau général des exportations.* --- *Divifion des exportations chez les différens peuples du monde.* — *Tableau d'exportation & d'importation de l'année* 1790. — *Poids & mefures.* --- *Tableau des mefures de longueur.* --- *Tableau des mefures de fuperficie.* ---- *Tableau des mefures des liquides.* --- *Tableau des mefures pour les grains.* --- *Tarif de la pofte aux lettres.* --- *Cours du change entre les* Etats-*Unis &* Londres. --- Et *Amfterdam.* --- *Valeur des effets des* Etats-*Unis à la bourfe de* Londres *, en Mai* 1794.

MON intention n'étant pas de prouver la profpérité des Etats-Unis, en traitant la queftion du commerce, fous le rapport qu'il en feroit la bafe principale, je prie le lecteur de fe fouvenir, que tout ce que je pourrai dire, qui pourroit fe rapprocher de cette quef-

tion, tant agitée en Europe, (*la balance du commerce*,) ne lui appartient que très-indirectement, parce que le commerce d'un Etat naiſſant, ſes exportations & ſes importations, ont d'autres baſes que celles d'où eſt ſorti ce mot emphatique, *balance du commerce.*

Un Empire nouveau, dans tous ſes élémens, ne peut pas être jugé d'après les données fournies par des anciens Etats, où tout eſt dans la décrépitude & dans la corruption; pour qui le commerce, qui ne fut autrefois qu'incidentel à leur proſpérité, en eſt regardé aujourd'hui comme la baſe, quoique ce ſoit quelquefois une règle fautive.

Le commerce des Etats-Unis & le commerce des anciens Etats de l'Europe, ne peuvent pas être comparés enſemble; parce qu'ils ont des ſources différentes, & que cette balance du commerce, qui eſt, dit-on, le thermomètre de la proſpérité relative des anciens Etats, ne peut être employée, à l'égard des Etats-Unis, que pour les juger d'après eux-mêmes.

Quelle eſt la premiere cauſe de proſpérité des Etats-Unis? c'eſt l'accroiſſement de la population, à la faveur de laquelle les produits de ſon agriculture augmentent, & ſes

manufactures se multiplient & s'avancent. Or, pour savoir si la balance du commerce d'un Etat, tel que les Etats-Unis, est en sa faveur ou non, ce n'est point la somme des objets importés, ni la somme des objets exportés qu'il faut examiner; il faut voir si, lorsque sa population s'est doublée dans environ vingt-cinq ans, les importations ont aussi doublé, & si ce doublement de population a détruit l'aisance dans les anciens individus. Telle est la regle sûre pour juger la prospérité d'un Etat naissant. Non seulement les importations n'ont pas doublé dans le tems que la population a mis pour se doubler, mais même elles ont diminué, & les habitans des Etats-Unis jouissent de plus d'aisance, & ils éprouvent des douceurs qu'ils n'avoient pas. La balance du commerce est donc en faveur des Etats-Unis; donc ses manufactures de premiere nécessité se sont multipliées, & elles ont fait des progrès vers la perfection.

Au reste, en répétant ici ce que nous avons déja noté, que l'étendue des Etats-Unis répond à l'étendue de tous les Etats de l'Europe, si on en soustrait ce qui appartient à la Russie & à la Porte, nous y ajouterons

qu'il eſt reconnu, qu'il a fallu environ cinq cents ans pour que la population en maſſe ſe ſoit doublée en Europe; & à partir de l'époque où nous ſommes, il en faudra peut-être mille; ſi toutefois cette augmentation eſt dans les poſſibles: que l'on juge, (d'après ce rapprochement, des empires de l'Europe, pris en maſſe, avec les Etats-Unis, quant à ce qui appartient aux périodes de leur population; mille ans pour les premiers, vingt-cinq ans pour les ſeconds), s'il peut jamais être permis de raiſonner des uns par les autres, & s'il ne feroit pas vrai de dire que, dans ce pays nouveau, tout, ſans rien excepter, eſt, & doit être nouveau.

Je parlerai donc du commerce des Etats-Unis tel qu'il eſt en lui-même; je dirai d'abord en quoi il conſiſte pour l'exportation dans l'étranger, en quoi il conſiſte pour les importations, & je ferai connoître enſuite ce que c'eſt que ſon commerce intérieur.

Exportations.

L'exportation générale des Etats-Unis conſiſte en fourrures, pelleteries, peaux de caſtors, de loutres, d'ours & d'autres animaux.

En froment, orge, riz, maïs, lentilles, pois, haricots & autres feves, pommes de terre, oignons, turneps, betteraves, pommes fraiches & feches, noix, graines de lin, de trefle, de moutarde & autres, farines, bifcuits, fon & empois, poudre à poudrer.

En bœuf & porc falés, jambons, lards, morue, & autres poiffons fecs & falés, beurre & fromages.

En favon, fuif, chandelles, cire ordinaire, cire de l'arbre cirier, miel, huile de lin, huile de baleine, huile de veau marin, fpermacetti, cuirs verts & cuirs tannés.

En navires, bois de conftruction, mâts, cerceaux, douves, bardeaux & autres bois fciés, thérébentine, goudron, poix, chanvre, lin, & toute efpèce de fournitures pour l'équipement des navires.

En chevaux, gros beftiaux, moutons, cochons, volailles en vie & fourrages.

En biere, cidre & rhum, eaux-de-vie de fruit & de grains, houblon & effence de fpouce.

En tabac, indigo, cotton, potaffe, perlache, chaux, glue & briques.

En fer en barre & préparé, acier, plomb, cuivre, étain, chaudieres de toute efpèce, inftrumens

inſtrumens de labourage & de jardinage, cloux.

En gros meubles, voitures de toute eſpèce, roues de tout diamètre, charriots, charrettes, charrues, brouettes, traînaux, harnois.

En pompes, moulins à grain, moulins à ſcier, rouets à filer, cribles, papier, carton, parchemin, vernis.

En jeunes arbres & plantes, ſaſſafras, &c.

A quoi il faut ajouter les objets manufacturés dans les Etats-Unis, dont les matieres premieres ſont exportées en moindre quantité, ou ne le ſont plus du tout, depuis l'établiſſement des manufactures, & dont on trouvera le détail dans le chapitre vingt-quatre; de même qu'une partie des objets importés des différentes contrées du monde, qui n'entre dans les Etats-Unis que comme dans un entrepôt. On a déja vu le détail de ces articles dans le chapitre des impoſitions.

Les contrées du monde qui reçoivent les productions & les marchandiſes que l'on exporte des Etats-Unis, ſont, tous les Etats commerçans de l'Europe, l'Afrique, les Indes, les iſles de l'Amérique, & les Côtes du nord de l'Amérique.

Les exportations des quinze Etats ne sont pas en tout les mêmes : on peut cependant, en ne s'arrêtant pas à des nuances peu importantes, ne diviser les quinze Etats qu'en trois sections, appellées du Nord, du Centre & du Midi.

Les Etats du Nord, c'est-à-dire, le *New-hampshire*, le *Massachusett*, *Rhodeisland*, le *Connecticutt* & *Vermont*, exportent des navires de toute espèce, beaucoup de bois de construction, quelque peu de pain, & de la potasse pour l'Europe; des chevaux, des bestiaux, de la volaille, du poisson sec, du fromage, des légumes frais & secs, du foin, &c., pour les isles de l'Amérique & pour les côtes du Nord de l'Amérique : en outre, Boston & quelques autres villes de ces Etats exportent les imporntatios des autres parties du monde.

Les Etats du centre, c'est-à-dire, *Newyork*, le *Newjersey*, la *Pensylvanie*, le *Delaware*, le *Maryland*, la *Virginie* & le *Kentucki*, exportent, pour l'Europe, une grande quantité de grains de toute espèce, du tabac, & quelque peu de bois de construction : pour les isles de l'Amérique, des viandes salées, des poissons secs & salés, des légumes, &c. De plus,

Newyork, *Philadelphie* & *Baltimore*, étant des grands entrepôts d'importations, exportent les objets introduits comme leurs propres productions.

Les Etats du Midi, c'est-à-dire, les deux *Carolines* & la *Georgie*, exportent du riz, du coton, du tabac, de l'indigo, & quelque peu de grain pour l'Europe : ils portent des légumes de toute espèce, des viandes salées & des bestiaux, aux isles de l'Amérique.

Charlestown, quant aux exportations des marchandises introduites, a le même avantage, que les grandes villes des autres Etats, que nous avons cités.

Enfin, tous les Etats envoient aux Indes orientales, à Surate, à Batavia, à l'isle de France & à Canton, du bœuf, des jambons, du cochon salé, du beurre, du fromage, du bois de construction, du gin, des eaux-de-vies de grain & de fruit, du goudron; & leurs navigateurs, comme ceux de l'Europe, exportent de l'argent. Les exportations sont les mêmes pour l'Afrique.

Importations.

Pour ne pas fatiguer le lecteur par des

répétitions, nous le renverrons au chapitre des impoſitions, où il trouvera le tableau de tous les objets importés. Nous dirons ſeulement, en général, que les importations venant d'Europe, conſiſtent en objets manufacturés, huile d'olives, ſel, vins de Portugal, d'Eſpagne & de France, eaux-de-vies & fruits ſecs. — Celles des Indes Orientales, en thé, épiceries & toiles. — Celles des iſles de l'Amérique, en ſucre, café, indigo, mellaſſe, rhum, taffia, &c. — Celles d'Afrique ſont preſque nulles, depuis que la traîte des Negres eſt défendue aux habitans de tous les Etats.

Une grande partie des différens objets importés, ſe retrouve parmi les objets exportés, ce qui rendra toujours difficile l'établiſſement de la balance entre les exportations & les importations, pour ceux qui croient que cette maniere de juger de la proſpérité d'un pays, puiſſe être appliqué aux Etats-Unis; mais, ainſi que j'en ai prévenu, mon objet eſt ſeulement de faire connoître ce qui eſt importé & ce qui eſt exporté; mon intention n'étant nullement d'entrer dans les queſtions de commerce qui appartiennent à un traité, qui ſeroit hors-

d'œuvre dans cet ouvrage. Le but du peintre eſt de repréſenter ce qu'il voit, en donnant à ſes figures une telle phyſionomie, que ce qu'il ne peut pas exprimer par le pinceau, ſoit deviné : le mien ſera rempli, ſi dans le plan que j'ai adopté, je réuſſis dans chaque ſujet que je traite, à inſpirer quelque penſée ſur l'avenir à mon lecteur.

Commerce intérieur.

On pourroit juger du commerce intérieur des Etats-Unis par le commerce réciproque des Empires de l'Europe, ſi tous les moyens de comparaiſon entre cet Etat naiſſant & ces colloſſes chancelans de vétuſté, n'étoient pas épuiſés, lorſqu'on a parlé de leur rapport, quant à l'étendue de leur territoire. Il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur une carte géographique, pour être convaincu qu'ils ne peuvent pas être comparés d'une autre maniere.

Les empires de l'Europe, dans la place qu'ils occupent ſur le globe, ne jouiſſent que de neuf degrés de cette latitude, que l'on peut appeller vraiement privilégiée : depuis le 25me juſqu'au 45me degré de latitude

nord. Leur extrêmité méridionale est sous le 36me degré ; de là ils s'étendent jusqu'au 65me : c'est-à-dire, que leur cabotage réciproque a 600 lieues de longueur : il est intercepté, pendant six mois d'hiver, par les glaces du Nord & de la mer Baltique : on le fait sur des côtes, gouvernées par des loix différentes, & qui sont habitées par des nations souvent ennemies & en guerre, ce qui expose les navigateurs à tous les dangers des tempêtes, en supposant même que la cupidité & l'avarice ne les y exposassent pas, pour les dispenser de payer les droits de mouillage ou d'entrée. De plus, la navigation des Etats-Unis n'offre nulle part les difficultés que les sujets d'un même empire éprouvent en faisant le commerce intérieur. Il est plus facile d'aller de *Porthmouth* à *Savanah*, qui sont les deux extrêmités les plus éloignées des Etats-Unis, que de *Marseille* à *Bayonne*, que de *Douvres* à *Bristol*, que du golphe de *Lubeck* à l'embouchure de l'*Elbe*, & de la *Biscaye* à la *Catalogne*.

Il n'existe point, entre ces empires, de véritable communication par les rivieres ; quelques-uns d'entr'eux sont mieux arrosés que les autres ; mais pas assez pour que leurs

propres denrées ou marchandifes n'augmentent confidérablement de prix, par les frais du roulage. Non-feulement les gouvernemens ne s'entendent pas entr'eux, pour faire des routes fur un plan refpectif, & économique de tems & d'argent; mais même plufieurs d'entr'eux, malgré leur antiquité, n'ont que des déteftables routes intérieures.

Les Etats-Unis, au contraire, font placés en entier fous la latitude que j'ai appellée privilégiée : leur extrêmité méridionale eft fous le 31me degré de latitude nord, & de là ils s'étendent jufqu'au 45me. Douze de ces Etats ont la mer pour une de leurs barrieres, avec des ports fûrs & commodes: les trois autres Etats, qui font la *Penfylvanie*, *Vermont* & le *Kentucky*, font traverfés ou cotoyés par trois grandes rivieres, qui portent toutes leurs denrées dans l'Océan; la *Penfylvanie* a la *Delaware*; *Vermont* a la riviere de *Connecticutt*, & le *Kentucky* a l'*Ohio*. Le cabotage d'Etat à Etat n'a pas 300 lieues de longueur; & lorfqu'un mauvais temps force les navigateurs à quitter les mers, ils entrent toujours chez eux; ils ne font jamais victimes des ouragans & des tempêtes, pour

avoir voulu éviter de payer les droits qu'un abri leur coûteroit.

Leur communication intérieure par les rivieres, eſt un cri formel de la nature en faveur de la fédération des Etats; depuis la *Georgie* juſqu'au *Newhampshire*, les rivieres y ſont placées par une main ſi habile, ſi bienfaiſante & ſi généreuſe, que dès ce moment preſque tous les Etats peuvent communiquer enſemble par eau. Il n'y aura point de petite partie des Etats-Unis qui ne puiſſe avoir commerce avec toute autre, ſans craindre les incertitudes & les dangers de la mer, lorſque cinq ou ſix canaux de réunion, d'une riviere à l'autre, auront uni ſans intermiſſion, les eaux de la riviere de *Savanah*, en *Georgie*, aux eaux de la *Piſcataqua*, dans le *Newhampshire*. Quelques-uns de ces canaux ſont déja commencés, & prêts à être achevés; les autres ſont en projet d'exécution, & tous enſemble, eſtimation faite, ils ne coûteront pas plus de 250,000 livres ſterlings. (1)

Les routes, autant pour les voyageurs que pour les rouliers, n'offriront jamais ces

---

(1) C'eſt à-dire, environ ſix millions 250 milles livres tournois.

intervalles qui ſe trouvent toujours entre les différens empires, & qui rendent le commerce ſi coûteux, & les voyages ſi pénibles : elles ſont commencées, & elles ſeront toutes achevées ſur un plan uniforme, qui eſt arrêté, & ſur des terreins réſervés par le Congrès, à cet effet. Il eſt de plus très-aiſé de conclure, en rappellant ce qui vient d'être dit ſur les canaux & ſur les rivieres, que le roulage devant, en très-grande partie, ſe faire par eau, on ſera rarement expoſé à avoir des routes en ſi mauvais état que celles que nous voyons en Europe.

Avec des tels avantages reçus de la nature, une nation doit avoir un commerce auſſi brillant que facile & économique; il conſiſte entre les Etats Unis, ainſi qu'il conſiſtera toujours, dans l'échange réciproque des denrées particulieres à chaque Etat, & dans la circulation des objets manufacturés dans quelques Etats, des marchandiſes & des denrées importées.

Le tranſport pour l'échange des denrées ſe faiſant ordinairement par la mer & par les rivieres, chaque Etat a ſur cet article un égal avantage. Les Etats du midi reçoivent des grains & des légumes des Etats du centre

& du nord; ceux-ci prennent en échange de l'indigo, du riz, du coton & du tabac.

Il y a des Etats qui, comme on le verra dans le chapitre des manufactures, exportent plus chez les autres qu'on n'importe chez eux, à cause de leurs objets manufacturés; mais ce n'eſt pas là une preuve d'une plus grande proſpérité dans un Etat que dans un autre; car pour être en état de prononcer lequel eſt celui qui a l'avantage, il faudroit être ſûr qu'une quantité donnée d'ouvriers employés à l'agriculture dans un Etat, lorſque dans l'autre elle eſt employée aux manufactures, ne rend pas au cultivateur ce qu'elle produit au manufacturier, & qu'il ne reſte pas plus de profit à celui-là, après avoir acheté les objets manufacturés, que celui-ci n'en a, après les avoir vendus. On pourroit aſſurer, comme choſe inconteſtable, que l'avantage eſt en faveur de l'agriculture, au moins pourroit-on dire, que l'un doit autant gagner que l'autre.

Il y a cependant des moyens de proſpérité pour certains Etats dont les autres ſont privés. Soit haſard, ſoit avantage de poſition, il y a quelques Etats que le commerce extérieur favoriſe davantage; dès lors, ils

doivent s'élever au-dessus des autres, parce que les entrepôts faits dans leurs grandes villes, attirent plus de monde, font arriver avec plus d'abondance les denrées des autres Etats, pour les échanger avec des marchandises importées; & par la raison que les importations sont grandes chez eux, leurs exportations pour l'étranger s'élevent plus haut.

Les Etats privilégiés sont, la *Pensylvanie*, qui a *Philadelphie*; le *Maryland*, qui a *Baltimore*; le *Massachusett*, qui a *Boston*; la *Caroline du Sud*, qui a *Charlestown*; & l'Etat de *Newyork*, qui a *Newyork*.

Cet avantage est si prononcé, que ces cinq Etats eux seuls exportent annuellement environ les quatre cinquiemes des exportations générales des Etats-Unis. La *Pensylvanie*, quoique n'ayant point de port sur la mer, est la premiere en rang; elle exporte elle seule presque le tiers de ce qui est exporté par les cinq Etats réunis; les quatre autres se divisant un peu plus des deux tiers. *Newyork*, qui, par sa position centrale & par son port, semble être destiné à devenir le boulevard général du commerce des Etats-Unis, est cependant celui, entre les

cinq Etats, dont l'exportation a été la moins importante dans l'année 1793. La différence entre cet Etat & la *Penſylvanie*, qui eſt ſa voiſine, eſt ſi frappante, qu'elle exige qu'on en faſſe mention.

La *Penſylvanie* a exporté. .	6,958,736
L'Etat de *Newyork* a exporté .	2,934,317
Différence	4,024,419

Sans doute, *Philadelphie* doit cette énorme ſupériorité à ſa poſition centrale dans la longueur comme dans la largeur des Etats-Unis, ce qui fait aboutir à ſon marché par des voies plus courtes : tandis que *Newyork*, quoique regardé auſſi comme dans le centre, ne l'eſt véritablement que ſur la ligne du nord au midi, au centre de la frontiere des Etats, dans leur longueur : cependant tous les Etats ont les mêmes droits à toutes les branches de commerce.

Le Congrès, en revendant les terres de la propriété féodale, a introduit dans les Etats-Unis un commerce nouveau & inconnu juſqu'à nos jours : c'eſt le commerce des terres, leſquelles étant achetées dans une intention étrangère à l'agriculture, ſont négociées à la bourſe comme des effets publics; avec cette différence, que ceux-ci ſont ſujets

à la hauſſe & la baiſſe, & celles-là ne ſont qu'augmenter de prix.

Le commerce des terres eſt déſaſtreux ſous deux grands rapports nationaux. 1°. Les terres ont été vendues par les Etats à très-bon marché, avec des facilités pour le payement, de ſorte qu'une même perſonne a pu faire des acquiſitions immenses. La revente qui en ſera faite ne ſera jamais ſi complette, que ces acquéreurs ne reſtent encore propriétaires d'une étendue de terrein qui dépaſſe les idées de propriétés connues juſqu'aujourd'hui, d'où il naîtra cet excès de richeſſes qui fait craindre que les Etats-Unis, par la précipitation avec laquelle ils ont vendu les terres, n'aient introduit dans leur ſein la plus grande ſource des malheurs des empires, l'inégalité des fortunes, lorſqu'ils étoient en plein pouvoir de les borner à jamais pour le ſalut public. Un tems viendra ou *l'inutile platane remplacera l'arbre à ſucre.* (1) Et l'on se souviendra alors de ce qu'Horace disoit au peuple Romain : *lorſque le revenu des particuliers étoit*

(1) Horace a dit, ... Platanus que celebs
Evincet ulmos.

borné, celui de la république étoit immenſe; mais alors il n'y aura plus de remède.

2°. L'usage d'agioter les terres ſur la place, a accoutumé l'acheteur à ne plus vérifier avec précaution le titre de propriété, parce qu'il a l'intention de céder comme on lui a vendu. De là il arrive, qu'en dernière analyſe, celui qui achete pour cultiver, et qui veut se porter sur les terres n'a rien acheté, parce que le premier vendeur a trompé le ſecond, et ainsi de suite, vendeurs et acheteurs tous ont été trompés, et ont trompé jusqu'à lui. Ce n'eſt, à la vérité, le crime que d'une partie, mais ce crime ternit le tout. J'écris dans un moment, où tous les papiers publics de l'Europe publient par-tout la mauvaiſe foi des Américains ſur cet article. C'eſt ſans doute une injuſtice qui eſt faite à la maſſe; mais lorſqu'on ſait à quel abus les Américains doivent ce reproche, peut-on facilement excuſer les commerçans peu soigneux de vérifier les titres des propriétés qu'ils achetent pour revendre, lorſque, par leur négligence, ils expoſent l'homme qui n'a que des débris de fortune, ou des facultés médiocres, à les dépenſer dans un procès long, péaible & déſagréable.

Lorſqu'on jette ſur les Etats-Unis un coup-d'œil philoſophique, & que l'on calcule tous les moyens que le gouvernement réunit pour faire germer les vertus, on eſt obligé de gémir ſur les ſuites abuſives de cette vente. Le génie qui protége les Etats-Unis, n'avoit cependant pas abandonné ſes légiſlateurs: car lorſqu'ils décréterent la vente des terres, il leur inſpira la loi la plus ſage. Par cette loi, les Etats ne peuvent pas vendre plus de quatre cents acres au même particulier: on obſerve religieuſement cette clauſe, & le Congrès n'a vendu que pàr lots de quatre cents acres; mais telle eſt la ſubtilité de l'abus, qu'il a rendu auſſitôt la loi entiérement nulle, & que ceux-là même à qui l'eſprit public avoit dicté une ſi bonne loi, ſont ceux-là même qui ont introduit l'abus, & qui en ont profité. Il ne ſeroit pas difficile de prouver, que les principaux acquéreurs des terres revendues par le Congrès, ſont les légiſlateurs eux-mêmes, qui firent la loi qui reſtreignoit la vente à quatre cents acres pour le même particulier.

Le lendemain de la publication de la loi, les légiſlateurs eux-mêmes ont acheté des quantités immenſes de terres, avec des *prête-*

noms, & ils se sont prêtés eux-mêmes leurs noms les uns aux autres; de sorte que la meilleure loi qu'il étoit possible de concevoir, pour le bonheur d'un peuple naissant, a été paralysée par ceux mêmes qui l'avoient faite. Le Congrès a vu l'abus; mais il ne l'a vu que par les yeux de ses membres; ses membres étoient les coupables, & l'abus n'a pas été réprimé.

Le Congrès a fait la revente des terres, dans les mêmes craintes qu'il a fait la consolidation de la dette de l'Etat : il n'avoit pas la conscience de sa propre force : il crut que pour affermir l'indépendance, il falloit que les créanciers fissent des sacrifices; il a cru aussi, qu'il falloit éteindre la dette dès le moment même (1). Un jour viendra où il sentira peut-être, que les gouvernemens peuvent tirer leur plus grande force de ce que les gouvernés sont créan-

(1) Le lecteur se souvient sans doute, que le produit de la vente des terres est consacré à la liquidation de la dette; en vertu de l'acte du Congrès, qui fait des fonds pour y satisfaire. Voyez la page 152, vol. 1er.

ciers

ciers de l'Etat, & il ne se croira plus en danger, parce qu'il aura des dettes qui ne sont rien en comparaison de ses ressources.

Cependant, on ne peut pas lui reprocher sa timidité. Il est permis de ne pas marcher d'un pas assuré sur une route que l'on parcourt pour la premiere fois; mais je crains que la faute de n'avoir pas reprimé l'abus qui a renversé sa loi, ne soit irréparable, & je ne puis m'en consoler que par l'espérance de me tromper dans mes craintes.

C'est une leçon pour le gouvernement des Etats-Unis, qui doit lui rappeller sans cesse que, dans la confection des loix, son devoir est de chercher le bonheur du peuple, en attaquant tous les vices connus de l'humanité. L'Américain a, comme tous les autres hommes, le germe de tous les vices; mais chez lui ce germe peut être étouffé, en cultivant dans son ame le bon esprit public dont elle est pénétrée, par des loix qui empêcheront son intérêt particulier & ses passions, d'avoir des combats avec l'amour de la patrie, & avec la vertu en général.

On est si familiarisé avec les idées de vice; on s'est si souvent dit, que l'homme ne peut pas n'être pas vicieux, qu'on ne s'occupe

plus de le rendre meilleur. Le gouvernement des Etats-Unis a peut-être trop pour principe, de parvenir à la grandeur par la voie qu'ont tenu les empires célèbres pour y arriver, & peut-être aussi se trompe-t-il sur le genre de grandeur auquel il doit aspirer. Sans doute que la destinée des empires qui ont paru & disparu, fut d'être grands par les richesses & par les conquêtes. La destinée des Etats-Unis est d'être grands par les vertus. La nature leur indique cette intention de la Providence dans toutes les pages de son livre : elle est écrite en caractères toujours nouveaux, dans les trois regnes de la nature, dans leur position sur le globe, & dans leur climat. Le commerce, qui fut la route que suivirent les autres empires, ne peut donc pas être la voie que les Etats-Unis doivent suivre. Tant que la fécondité de la terre dédommagera des frais à payer au commerce indirect, les habitans des Etats-Unis feroient très-sagement de s'abandonner exclusivement à l'agriculture & aux manufactures de premiere nécessité. Les bonnes mœurs souffriront bien davantage par le voyage des Américains en Europe, lorsqu'ils font le commerce direct & indirect, que par l'arrivée

des navigateurs Européens dans les ports des Etats-Unis ; ceux-ci s'arrêtent ordinairement ſur les côtes, & d'ailleurs, ils n'ont rien dans leurs habitudes, qui inſpire le luxe & la dépravation.

Mais quels que puiſſent être mes vœux ſur la proſpérité & ſur le bonheur des Etats-Unis, quel que puiſſe être mon déſir de les voir ſur telle voie plutôt que ſur telle autre, je n'en ſuis pas moins frappé d'admiration, lorſque je conſidere avec quelle rapidité leur commerce s'élève, & avec quel diſcernement ce peuple nouveau profite de tous les avantages que la nature lui a donné.

Les Américains font le commerce direct avec toutes les nations du monde : ils peuvent donner leurs denrées à bas prix ; parce que leur ſol eſt fertile, parce que les différens climats des Etats-Unis ſont tous favorables à la végétation ; parce que les rivieres & les canaux rendent les tranſports faciles & peu couteux ; parce que, dans quel Etat qu'ils ſoient, les navires de commerce viennent à leur porte : ils peuvent donner à bas prix les objets de leurs manufactures, parce qu'ils ont les matieres premieres des objets manufacturés qu'ils exportent ; parce que la main

d'œuvre qui eſt employée dans les manufactures, n'y travaille que lorſque l'agriculture lui laiſſe du relâche; parce que les objets exportés ne ſont ſujets à aucune entrave de douane ou de viſite, excepté que, dans pluſieurs Etats, on examine les marchandiſes pour ſavoir ſi elles ſont bonnes, & ſi elles ne doivent pas attirer le diſcrédit, par leurs mauvaiſes qualités.

Le ſeul commerce des Indes, que les Américains ont entrepris depuis peu d'années, a ôté à l'Angleterre, ſur le ſeul article du thé, qu'elle fourniſſoit, plus de 200,000 liv. ſterlings par an, outre ce qu'ils gagnent ſur les autres marchandiſes, dont ils fourniſſent les Etats-Unis, l'Europe & les iſles occidentales. Placés ſur le globe pour être les dépoſitaires & les colporteurs de toutes les productions de tous les pays, aucun empire connu ne pourra leur diſputer ce cabotage univerſel, parce qu'ils le font à meilleur marché qu'aucun autre peuple, autant à cauſe que leurs navires leur coûtent moins, qu'à cauſe que les Etats-Unis fourniſſent abondamment dequoi faire des échanges avec tous les peuples du monde, ſans porter preſque de l'argent. Si tels ſont les avantages dont ils jouiſ-

ſent déjà, quelle ſera donc l'étendue de leur commerce, lorſque, par les découvertes dans les parties de l'oueſt de l'Amérique, on aura trouvé le moyen d'établir une communication entre l'Océan Atlantique & l'Océan Pacifique !

Le Miſſiſſippi n'a encore été remonté que juſqu'à la riviere St. François ; mais Mr. *Carver* ſe trouvant ſur ce point, a pris les informations les plus exactes : les Indiens l'ont aſſuré que les grands fleuves de l'Amérique ſeptentrionale, le *Miſſiſſipi*, le St. *Laurent*, la riviere de *Bourbon* & celle d'*Oregon*, avoient leurs ſources preſque ſur le même point, n'étant pas éloignées de plus de trente milles les unes des autres. Il ne ſera donc pas impoſſible qu'un jour on parvienne à faire communiquer une de ces trois grandes rivieres, qui ont leur embouchure dans la mer, du côté de l'eſt, ou dans le golfe du Mexique, avec la riviere *Oregon*, qui doit avoir ſon embouchure du côté de l'oueſt.

On calcule que la navigation actuelle des Etats-Unis eſt de 650,000 tonneaux, dont $\frac{3}{6}$mes. par des vaiſſeaux Américains, $\frac{2}{6}$mes. par des vaiſſeaux Anglais, & $\frac{1}{6}$me. par d'autres vaiſſeaux étrangers.

Tableau des exportations des Etats-Unis, estimation faite en piastres, pour l'année 1793.

Le Newhampshire.	198,197
Le Massachusett, y compris Vermont.	3,676,412
Rhodeisland.	616,416
Connecticutt.	770,239
Newyork.	2,934,369
Newjersey.	54,176
La Pensylvanie.	6,958,736
Le Delaware.	71,242
Le Maryland.	3,687,119
La Virginie, y compris le Kentucki.	2,984,317
La Caroline du nord.	363,307
La Caroline du sud.	3,195,874
La Georgie.	501,383
Total.	26,011,787

Les marchandiſes qui ſont l'objet de l'eſtimation contenue dans le tableau précédent, ont été portées dans les pays ci-après nommés, dans la proportion qui va être indiquée.

En Ruſſie.	5,769
En Suede.	310,427
En Danemark.	870,508
Aux villes anſéatiques.	792,537
Aux ports impériaux.	1,013,347
En Hollande.	3,169,536
En Angleterre.	8,431,239
En France.	7,050,498
En Eſpagne.	2,237,950
En Portugal.	997,590
En Italie.	220,688
En Afrique.	253,437
Aux Indes orientales.	253,131
Aux Indes occidentales.	399,559
Aux côtes du nord de l'Amérique.	1,586
Indéterminé.	3,986
Total.	26,011,788

Voici le tableau le plus exact des importations & des exportations d'une même an-

née, que j'ai pu me procurer. Il eſt ſuffiſant pour montrer la proportion entre les unes & les autres.

Année 1790.	Piaſtres.
Importations d'Europe dans les Etats-Unis.	13,506,666
Importations des îles occidentales dans les Etats-Unis.	4,121,946
Total.	17,628,612

Même année.	
Exportations des Etats-Unis en Europe.	14,233,101
Exportations des Etats-Unis dans les îles occidentales.	4,184,675
Total.	18,417,776

Balance en faveur des Etats-Unis. 789,164 piaſtres.

Il y a dans tous les Etats-Unis les mêmes poids & les mêmes meſures : ce ſont les poids & les meſures de l'Angleterre.

Le poids d'Amérique eſt moins fort que le poids de France.

100 livres, poids de commerce d'Amérique, répondent à 91 livres, moins quelques fractions, poids de commerce de France.

pieds quarrés.

L'acre de terre d'Amérique eſt de	38,284
L'arpent de France eſt de	32,400
Différence.	5,884

Onze acres d'Amérique donnent treize arpens de France.

Le pied de roi de France a 144 lignes.

Le pied d'Amérique n'a que 135 lignes de France.

Le mille d'Amérique a 5000 pieds d'Amérique.

Il faut trois milles pour une lieue.

Le boiſſeau d'Amérique peſe environ 60 livres : il faut quatre boiſſeaux & quatre cinquiemes d'Amérique pour faire le ſetier de Paris.

Meſures de longueur.

inch.							pouce anglois.
12	foot.						pied.
36	3	gard.					verge.
72	6	2	fathom.				braſſe.
198	$16\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	$2\frac{3}{4}$	pole.			perche.
7920	660	220	110	40	farlong.		ſtade.
63360	5280	1760	880	320	8	mile.	mille.

Meſure de ſuperficie.

inch.						pce. quar. angl.
144	foot.					pied quarré.
1296	9	gard.				verge quarrée.
39204	$272\frac{1}{4}$	$30\frac{1}{4}$	pole.			perche quarrée.
1568160	10890	1212	40	road.		
6272640	43550	4840	166	4	acre.	acre.

Mesures des liquides.

inch.								pouce cube angl.
28	pint.							pinte d'Angleterre.
56	2	quart.						pinte de Paris.
224	8	4	gallon.					4 pintes de Paris.
7056	252	126	31½	barell.				baril.
14112	504	252	63	2	hogshead.			muid.
28224	1008	504	126	4	2	pipe		pipe.
56448	2016	1008	252	8	4	2	tun.	tonneau.

Mesures pour les grains.

inch.						pouce solide angl.
34½	pint.					pinte.
272⅔	8	gallon.				
544⅓	16	2	peck.			picotin.
2177⅓	64	8	4	barrell.		boisseau.
17418⅔	512	64	32	8	scam.	

Il n'y a aucun point des Etats-Unis, où il y ait des habitations réunies, que la poste aux lettres ne visite au moins une fois par semaine. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le tarif des ports, tel qu'il existe aujourd'hui. La taxe est par *cents*, d'après la division de la piastre en 100 parties.

	cents.
Pour le port d'une simple lettre, à la distance de trente milles. . . .	6
Au-dessus de 30 milles jusqu'à 60.	8
Au-dessus de 60 milles jusqu'à 100.	10
Au-dessus de 100 milles jusqu'à 150.	12 ½
Au-dessus de 150 milles jusqu'à 200.	15
Au-dessus de 200 milles jusqu'à 250.	17
Au-dessus de 250 milles jusqu'à 350.	20
Au-dessus de 350 milles jusqu'à 450.	22
A toute distance au-dessus de 450 milles.	25

Cours du change ordinaire entre les Etats-Unis & Londres.

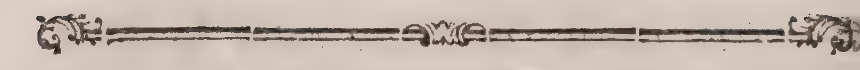
	piastres.	cents.
A 30 jours pour L. 100 sterl. .	466	33
A 60 jours pour L. 100 sterl. .	463	33
A 90 jours pour L. 100 sterl. .	461	33

Cours du change ordinaire entre les Etats-Unis & Amſterdam.

A 60 jours par guilder.	42
A 90 jours par guilder.	40

Valeur des effets des Etats-Unis à la bourſe de Londres, en mai 1795.

Les certificats rapportant 6 pour 100.	95 pour 100
Les certificats de la dette différés.	70 pour 100
Les certificats rapportant 3 pour 100.	56 pour 100



CHAPITRE XXIV.

Des manufactures.

SOMMAIRE.

Causes majeures qui doivent empêcher l'établissement des manufactures dans les Etats-Unis, *pour le moment présent. --- Les Etats du Nord avoient déja des manufactures avant l'indépendance. ---* Etat *général des objets manufacturés dans les* Etats-Unis. *--- Les moyens physiques & moraux, nécessaires pour les établissemens manufacturaux, se trouvent dans chacun des* Etats-Unis. *--- Manufactures du* Newhampshire. *--- Du* Massachusett. *--- Du* Connecticutt. *--- De l'Etat de* Newyork. *--- Du* Newjersey. *--- De la* Pensylvanie. *--- Il n'y a pas encore des manufactures dans les* Etats *du Midi. L'*Etat *de* Vermont *ne peut pas encore avoir des manufactures. --- Celui de* Rhodeisland *doit être invité à en établir. --- Les* Etats *du Nord sont les fondateurs des* Etats-Unis. *--- Leurs habitans qui émigrent, portent dans les autres* Etats *toutes leurs bonnes qualités. --- Il n'y a que certaines manufactures qui devroient être encouragées par les* Etats-Unis. *--- Telles sont les manufactures domestiques. --- Les manufactures ne doivent jamais être*

dans les villes, ni dans leur voisinage. --- On ne doit jamais permettre de bâtir aux environs des manufactures. --- Différence qui doit exister entre les loix des Etats-Unis *& celles des anciens* Empires. *--- Il est plus avantageux pour les* Etats-Unis *de s'occuper des élémens des manufactures, que des manufactures elles-mêmes. --- Conclusion.*

TANT qu'une terre peut être acquise à bon marché dans un lieu commode & agréable, & tant que la terre continue d'être d'une grande fécondité, il ne peut venir en idée à personne, de sacrifier les avantages certains & les douceurs de l'agriculture, aux risques des spéculations manufacturales. Toutes les colonies angloises furent dans ce cas; mais les premiers endroits qui avoient été habités, s'étant peuplés avec précipitation, les terres y augmenterent de prix, & déja, avant la déclaration de l'indépendance, il y avoit des manufactures dans les colonies que l'on appelloit la *Nouvelle Angleterre.* Cette cause, prise de la population, s'est multipliée visiblement dans ces colonies devenues Etats, plus que dans les autres; aussi c'est dans ces Etats que les manufactures sont en

plus grand nombre : & même, eſt-il vrai de dire, qu'ils jouiſſent preſque ſeuls des avantages qui en réſultent ; car ils n'ont été imités juſqu'ici que par la *Penſylvanie*, l'Etat de *Newyork* & le *Newjerſey.*

Nous donnerons ici, avant de parler en particulier des manufactures qui ſont établies dans les différens Etats, la liſte la plus exacte poſſible, de tous les objets manufacturés dans les Etats-Unis. Par ce moyen, les manufacturiers d'Europe pourront voir d'un ſeul coup-d'œil, ce qui manque aux Etats-Unis dans cette branche, & juger quel établiſſement nouveau ils peuvent y aller former, avec des probabilités de ſuccès.

Des farines de toute eſpèce, de la dreche, de la biere, des liqueurs diſtillées, de la potaſſe, de la perlaſſe, des vaiſſeaux de guerre, des navires, des bateaux ;

Tous les articles imaginables qui appartiennent aux fournitures de terre & de mer ;

Du ſucre en pain, toute ſorte de cordes, du tabac en poudre, du tabac à fumer, de l'amidon, de la poudre à poudrer, du carton, des cartes, du papier de toute eſpèce, des caractères d'imprimerie, des livres dans différentes langues :

Des

Des cloux, des chaudieres, des marmites, tous les instrumens de labourage & de jardinage, & plusieurs autres articles en fer:

Des effets d'or, d'argent, d'étain fin & grossier, du plomb, du laiton, du cuivre, des cloches, des horloges, des montres, des cardes pour la laine & pour le coton:

Des briques, des tuiles, de la poterie, des meules de moulin, & autres ouvrages de pierre; tous les ouvrages de marqueterie, de menuiserie & de charpenterie, des voitures & des harnois de toute espèce:

Des peaux tannées & préparées de toutes les manieres, des selles, des fouets, des bottes; tout ce qui a trait à la bonneterie:

Des chapeaux, des gans, des évantails, des hardes de toute espèce, du linge grossier, des étoffes grossieres en laine, quelques objets de coton;

De l'huile de graine de lin, de l'huile de poisson, des chandelles, des bougies, du savon; toute sorte de verreries, &c. &c.

Tous ces divers articles sont manufacturés dans les Etats du Nord; mais il n'est aucun Etat du Midi où il ne soit facile de se donner des manufactures de toute espèce, parce que par-tout, dans les Etats-Unis, la terre en

renferme ou en produit les élémens. La nature y a diftribué par-tout avec profufion, le bois, l'eau & le charbon, qui en font les premiers artifans : elle a donné par-tout à l'habitant des Etats-Unis, un génie méchanicien & inventeur. De plus les Européens en portant en Amérique le défir de gagner, y porteront avec eux ces inventions qui ont coûté tant de fiecles ; & il eft probable que les Etats-Unis feront depuis longtems arrivés au faîte de leur grandeur, lorfqu'ils fentiront encore toute l'influence d'une nature généreufe, dont un gouvernement éclairé, qui doit toujours avoir cette époque en vue, aura fu conferver les bons effets.

Depuis longtems le *Newhampshire* eft renommé pour fes bois de conftruction : on a conftruit autrefois des vaiffeaux de guerre à *Portsmouth* ; & depuis la paix, cet Etat a fait des grands profits par la conftruction des navires de toute efpèce.

Dans l'Etat du *Maffachufett* il y a des manufactures de potaffe, des fonderies de fer en barre, de fer jetté, de canons, de fufils, de cloches; des couteleries, des manufactures de marqueterie, d'huile de lin & de poiffon, de bougie de cire ordinaire, de

l'arbre cirier & de spermacetti; de toiles, d'étoffes de laine & de coton, de bas, de chapeaux, de souliers, de cardes, de tabac, de tous les instrumens de labourage & de jardinage, de toute sorte d'outils, d'épingles & d'aiguilles, &c... La ville de *Lynn* est sur-tout fameuse par ses manufactures de souliers de femme, en soie & en autres étoffes. On calcule qu'on y en fait annuellement 170,000 paires.

On a établi des salines à *Yarmouth*, mais l'établissement ne peut pas combattre avec le bon marché du sel apporté d'Europe, pour lest.

Il y a une manufacture de coton à *Beverley*, & une verrerie à *Boston*.

Le *Connecticutt* est le premier en rang parmi les Etats qui se sont occupés de manufactures. Il y a une manufacture de laine à *Hartfort*, qui a été encouragée par la législature; une manufacture de toile à *Newhaven*, des forges à *Salisbury*, à *Norwich* & dans d'autres parties de l'Etat : il y a à *Staford* une mine de fer exploitée, qui, elle seule, fournit à tout l'Etat, les articles de ce métal dont il peut avoir besoin : il y a des papeteries à *Norwich*, à *Hartford*, à *Newhaven* &

dans le comté de *Lichfield* ; on fait des cloux dans presque toutes les villes & tous les villages de l'Etat ; on y fabrique d'excellens chapeaux : il y a plusieurs tanneries : *Suffield* est renommé par ses ouvrages en bois, pour les articles de cuisine, & autres ustenciles.

Dans l'Etat de *Newyork*, & dans la ville de ce nom, on fait des roues de voitures de toute espèce : il y a des raffineries de sucre, une grande quantité de boulangeries & des brasseries ; on y manufacture des souliers, des bottes, des selles, tous les objets de coutelerie, des chapeaux, des horloges, des montres, des parasols, des instrumens de mathématique & de musique : on y construit des navires, & on y prépare tout ce qui est nécessaire pour leur équipement : il y a aussi des moulins à papier dans différens endroits de l'Etat.

Dans les *Newjerseys*, il y a des fabriques de cloux, des tanneries, des papeteries & une verrerie dans le comté de *Glocester* : il y a dans le comté de *Morris* sept mines de fer, d'une telle abondance, qu'elles suffiroient pour fournir tous les Etats-Unis ; leur exploitation occupe deux fournaises, &

plus de trente forges : *Morristown* a une fabrique de poudre à canon, qui fut établie avant la guerre, & qui a grandement pourvû les armées Américaines, tant que la guerre a duré.

Dans ces derniers tems, tout ce qui a trait à la bonneterie en laine, coton & fil, a été porté par les *Penſilvaniens* à un degré de perfection très-remarquable. D'après un examen très-exact des bas manufacturés à *Philadelphie*, à *Germantown*, dans le comté de *Lancaſter*, à *Bethléem* & à *Reading*, on a trouvé que ceux qui étoient vendus à un dollar par paire, étoient auſſi fins que ceux apportés de l'étranger, que l'on vend preſque le double : on leur donne auſſi une qualité ſupérieure, pour la durée, à ceux que l'on tire de l'Angleterre. On calcule qu'il y a trois cents métiers de bas dans la *Penſilvanie* ; que chaque métier, l'un dans l'autre, fait une paire de bas par jour ; ce qui doit donner, à la fin de l'année, environ 80 ou 90 mille paires ; faiſant, à un dollar la paire, 80 ou 90 mille dollars ; c'eſt-à-dire, plus de vingt mille livres ſterling diminuées, par ce ſeul article, ſur les importations de l'Angleterre.

Il y a en outre à *Philadelphie*, & dans d'autres villes de la *Penſylvanie*, des manufactures de différent genre, à-peu-près dans la même quantité qu'en *Maſſachuſett*.

On compte que, dans la *Penſylvanie* ſeule, parmi la grande quantité de mines de toute eſpèce qu'elle renferme, il y en a en état d'exploitation ſept de fer, une de plomb, & quatre de charbon.

Nous avons fait l'appel des Etats où les manufactures ſont nombreuſes, ſelon l'ordre de leur poſition du Nord au Midi : & lorſque nous nous arrêtons à la *Penſylvanie*, c'eſt aſſez dire que tous les autres Etats, juſqu'en *Georgie*, ne ſe ſont pas encore beaucoup occupés de cette branche de proſpérité, du moins ne l'ont-ils pas fait avec ſuccès : car en *Virginie* on a voulu établir des manufactures de draps groſſiers, & elles n'ont pas pu ſe ſoutenir ; il y a cependant ſur le *Potomak* une verrerie où trois cents ouvriers travaillent conſtamment.

L'Etat de *Vermont* eſt trop nouveau dans la fédération pour mériter des reproches de lenteur ; mais *Rhodeisland* doit être invité & engagé à imiter les Etats du Nord, parmi leſquels il eſt interpoſé.

Ainsi les Etats du Nord peuvent être regardés comme les fondateurs des Etats-Unis ; parce que la *Nouvelle Angleterre* a été la premiere partie de l'Amérique Septentrionale dont la population a pris un caractère national. C'est à l'activité de ces Etats, comme on vient de le voir, que les Etats-Unis doivent leurs manufactures ; & comme nous l'avons dit ailleurs, c'est aussi à ces Etats que sont dûs les progrès de l'agriculture dans les Etats plus au Midi. En émigrant de leur patrie, ils font aux autres Etats le présent inestimable d'hommes robustes & actifs : non-seulement ils remplaceront ces hommes paresseux & oisifs qui peuplent les parties du Sud, mais même ils feront disparoître la servitude de la surface des Etats-Unis, parce qu'ils portent avec eux ce respect & ce goût exquis pour la véritable liberté, qui les empêchent de confondre la liberté avec la licence & la désorganisation, & qui, au mépris de leurs intérêts, leur ont fait détruire jusqu'au nom de l'esclavage, par une loi qui interdit, sous des peines très-sévères, même la traite des Negres à leurs navigateurs. Jusqu'alors, ce tableau de l'égalité & de la liberté qu'offrent les Etats-Unis, quoique

le moins imparfait qui soit encore sorti de la main des hommes, présentera une monstruosité aux yeux de l'observateur, qui, en isolant les Etats-Unis de tous les autres empires connus, saura aussi s'isoler lui-même pour les juger.

L'imagination peut bien rêver à des moyens plus prompts d'extirper l'esclavage dans les Etats du Sud des Etats-Unis; mais l'intérêt personnel la déjouera toujours. Parmi les faveurs que la nature a promis aux Etats-Unis, il ne faut pas espérer de voir que la pureté des théories, ne fléchira pas devant les imperfections humaines.

J'ajouterai, en finissant ce chapitre, qu'il est à souhaiter, pour la prospérité des Etats-Unis, qu'il n'y ait jamais dans leur sein d'autres manufactures que celles de premiere nécessité; celles qui, par leur nature, se marient avec les travaux de la terre, & sont répandues dans les campagnes : telles sont les verreries, les fonderies & les forges, qui toutes nécessitent des défrichemens salutaires; enfin, celles à qui il ne faut que la main-d'œuvre, à qui l'agriculture donne du relâche pendant certains tems de l'année.

Les manufactures de cette derniere espèce

ne renferment aucun danger pour les mœurs, ni pour la tranquillité publique : elles n'exigent de grands établiſſemens, ni dans les villes ni dans leurs environs : elles ne peuvent pas occaſionner le raſſemblement d'un grand nombre d'ouvriers, leſquels n'ayant que des moyens d'exiſtence très-précaires, ne ſe marient qu'en petit nombre, & la majorité n'eſt, par conſéquent, pas portée à s'éloigner des tumultes & des ſéditions, par la crainte impérieuſe d'expoſer, dans la perſonne d'un pere, une femme & des enfans. Elles ſont, au contraire, diſtribuées dans les campagnes ; chaque fermier eſt fabricant du drap qui doit vêtir toute ſa famille & de tout le linge qui doit être employé dans ſa maiſon. Il peut, ſans inconvénient, être interrompu quand il carde, quand il file & quand il blanchit ; à la fin de l'année, il n'en a pas moins tout ce qu'il lui en faut, ſans que l'agriculture en ait ſouffert. Chaque village a ſon tiſſerand, qui travaille pour les fermiers qui ne peuvent pas s'occuper de cette partie.

Il y a une infinité d'avantages à déduire en faveur de la proſpérité des Etats-Unis, & du bonheur des peuples qui les habiteront, découlant d'une loi qui protégera toutes

les manufactures domeſtiques, qui rendra commode & facile tout ce qui peut aider le payſan à ce travail, & qui empêchera que jamais les objets de luxe ne ſoient fabriqués dans leur territoire.

Le Congrès devroit auſſi, par une loi très-préciſe, défendre l'établiſſement des manufactures dans les villes & dans leur voiſinage, autant pour éviter les inconvéniens, attachés aux mœurs & au raſſemblement des ouvriers, que pour diminuer la doſe de méphitiſme dont elles ſont ordinairement remplies: il eſt hors de doute, que renfermées dans l'enceinte des villes, elles ſont plus dangereuſes que les priſons mêmes; parce que ceux qui les habitent, peuvent ſe reproduire, & que les enfans qui y naiſſent y ſont enfermés dès leur plus tendre jeuneſſe.

Cette loi devroit porter auſſi défenſe expreſſe de bâtir aux environs des manufactures, à une lieue à la ronde. C'eſt un devoir pour le gouvernement des Etats-Unis, de faire des loix pour réprimer le mal, & pour diminuer la doſe des malheurs qui affligent les peuples: voilà en quoi ils reſſemblent aux anciens empires; mais ils doivent auſſi, & c'eſt en quoi ils en different grandement, prévenir tous les maux; parce que tel eſt

l'heureuse situation d'un empire naissant, qu'il peut jetter les fondemens de ses loix sur une base entiérement affranchie des sources qui ont produit les erreurs & les fautes des anciens gouvernemens : il faut que chaque loi, qui, dans les anciens codes, réprime le mal, & tempere les miseres humaines, contraste dans le code des Etats-Unis, avec une loi qui prévienne le mal, & qui purifie tellement la source qui produiroit des malheurs, qu'il n'en puisse jamais découler que des moyens de félicité.

Il doit y avoir incomparablement plus de profit à employer à l'éducation des troupeaux sur les terres successivement défrichées, un nombre donné d'hommes, & porter ensuite les laines en Europe pour les faire manufacturer, que d'appliquer dans les Etats-Unis ce même nombre d'hommes aux spéculations douteuses & dangereuses pour les mœurs, des manufactures d'agrément.

Toutes ces réflexions, qui naissent naturellement du sujet, prouvent combien il est vrai que les Etats-Unis ne doivent & ne peuvent pas être comparés aux anciens empires, dans lesquels tout bon citoyen doit conseiller l'établissement des manufactures.

CHAPITRE XXI.

Des climats.

SOMMAIRE.

Ce que seront dans la suite les climats des Etats-Unis. — Grande division des climats en général. — Qualité des climats sur le bord de la mer. — Qualité des climats au-delà des montagnes. — Hauteur des montagnes. — Climat du Newhampshire. — *Du* Massachusett *& du* Connecticutt. — *De* Vermont. — *De* Rhodeisland. ---- *De* Newyork. ---- *Des* Jerseys. ---- *De la* Pensylvanie. — *Du* Delaware. ---- *De la* Virginie. --- *Du* Maryland. --- *Du* Kentucky. ---- *De la* Caroline du Nord. --- *De la* Caroline du Sud. --- *De la* Georgie. --- *Du* territoire de l'Ouest. --- *Observations générales des médecins sur les maladies des Etats-Unis.* ---- *Causes morales & physiques de* longévité.

Si j'avois à répondre à cette question : Quels seront les climats des Etats-Unis, lorsque

les défrichemens auront été portés à un tel degré, que chaque ſaiſon aura le caractère qui lui convient ? Je répondrois en deux mots, qu'ils feront comme les climats connus des provinces méridionales de France, de l'Italie, de l'Eſpagne & du Portugal : mais il s'agit ici des climats des Etats-Unis, tels qu'ils ſont pour la génération préſente, & tels qu'ils ſeront probablement encore pour la génération prochaine.

Une obſervation générale ſe préſente d'abord à l'eſprit de l'homme qui a voyagé dans les Etats-Unis ; c'eſt que preſque tous les Etats ont deux climats, l'un meilleur que l'autre, ſous tous les rapports. Cette reſſemblance commune, quoiqu'elle ne faſſe pas que tous les climats ſoient les mêmes, ils la reçoivent d'une chaîne de montagnes, appellées les *Alleganys*, qui commence en *Georgie*, & qui les traverſe preſque tous, juſqu'à la partie occidentale de l'Etat de *Newyork*, où une nouvelle chaîne de montagnes continue de traverſer tous les Etats, appellés autrefois la *Nouvelle Angleterre.*

Ces chaînes de montagnes, en laiſſant à chaque Etat ſon climat particulier, bon ou mauvais, rendent la partie qu'elles garantiſ-

ſent des vents de la mer, non-ſeulement beaucoup plus ſaine, mais même plus propre à la végétation. Au-delà des montagnes, quoiqu'on ne ſente pas encore la diviſion de l'année en quatre ſaiſons, on y a cependant l'avantage précieux de n'avoir jamais chaud dans le tems du froid, & de ne pas éprouver, dans le tems de la chaleur, ces intempéries, auſſi fatales à la ſanté des habitans, qu'à tout le regne végétal.

C'eſt d'une expérience bien reconnue, que la neige eſt, de ſa nature, un engrais : elle conſerve & corrobore les plantes qu'elle recouvre, pourvu qu'elle ne ſoit pas expoſée à des dégels ſuivis de froids rigoureux, qui, en gelant la neige fondue ſur la plante, gêlent la plante elle-même. Les contrées au-delà des montagnes dont nous parlons, jouiſſent de tous les bienfaits de la chûte des neiges. Elles n'y fondent jamais qu'à la fin de l'hyver, & le cultivateur a toujours le plaiſir, à cette époque, de voir que la nature ne s'occupoit pas moins de lui, quoiqu'elle eût eu la rigueur de s'envelopper d'un voile qui la déroboit entiérement à ſa vue ; car le ſpectacle d'une végétation com-

mencée s'offre à ſes yeux dès l'inſtant que le voile eſt déchiré.

Quant à l'influence directe que ces différentes chaînes de montagnes peuvent avoir ſur la température, par leur hauteur, elle n'eſt pas conſidérable; le ſommet le plus élevé des *montagnes bleues*, que l'on croit être les plus hautes, n'eſt que de quatre mille pieds en ligne perpendiculaire, au-deſſus de ſa baſe; c'eſt-à-dire, qu'il eſt à peine un tiers de la hauteur requiſe pour que la neige ne fonde jamais.

Du côté de la mer, au contraire, les vents d'Eſt rendent, pendant toute l'année, la température très-incertaine; l'air y eſt quelquefois moins ſain, le ſol y eſt plus humide, la végétation y eſt ſouvent arrêtée; il n'eſt pas rare que le froid brûle les jeunes pouſſes; & ſi la terre, là comme par-tout ailleurs, n'avoit pas encore toute ſa premiere force, on s'appercevroit à la récolte de la différence qu'il y a entre la premiere & la ſeconde pouſſe.

Telle eſt la variation introduite dans les climats de tous les Etats par la même cauſe; nous allons actuellement faire connoître quel

eſt le climat de chaque Etat, en les parcourant du Nord au Midi.

Le *Newhampshire*, le *Maſſachuſett* & le *Connecticutt*, jouiſſent d'un air très-ſalubre; tous les trois ſont très-chauds en été, & très-froids en hyver.

Les bords de la mer ſont ſujets à des variations, mais qui ne nuiſent pas à la ſalubrité : le ciel y eſt preſque toujours ſerein et pur. On regarde comme une regle aſſez invariable, que, ſur huit perſonnes, il y en a une qui vit juſqu'à ſoixante & dix ans; ſur quinze, une qui vit juſqu'à quatre-vingt; ſur trente, une qui vit juſqu'à quatre-vingt-dix. Les jours les plus courts y ſont de huit heures cinquante-huit minutes; les jours les plus longs n'excedent pas quinze heures.

L'Etat de *Vermont* ſe trouve en totalité loin de la mer; & en raiſon de ſa poſition, il jouit d'un climat beaucoup moins ſujet aux variations occaſionnées par les vents d'Eſt: en hyver, il eſt plus froid que les Etats dont nous avons parlé d'abord, parce que la neige, qui commence à tomber en novembre, ne fond gueres qu'en avril : il a, ainſi que les autres Etats, un ciel pur & ſerein,

ſous

ſous lequel on coule de très-longues années.

L'Etat de *Rhodeisland* a un climat auſſi ſain que celui de *Vermont*, cependant beaucoup plus tempéré, ſoit en été, ſoit en hyver. Les vapeurs de la mer, qui rafraîchiſſent l'air dans une ſaiſon, & le dilatent un peu dans l'autre, n'ont pas le dangereux effet que l'on pourroit craindre. Il y a cependant deux maladies conſtantes dans cet Etat, la conſomption & la diſſenterie; mais qui n'atteignent communément que les perſonnes imprudentes & intempérées.

Les Etats de *Newyork* & des *Newjerſeys* ont un climat très-chaud en été, & froid en hyver: il eſt ſujet à des variations dans les parties qui ſont ſur les côtes; mais il eſt très-conſtant au-delà des montagnes: il y a ordinairement en hyver cinq ou ſix jours d'un froid très-rigoureux; il diminue enſuite, & il reſte environ trois mois au degré de glace: ces deux Etats & la *Penſylvanie* ſont regardés comme favoriſés du climat le plus agréable, & avec d'autant plus d'avantage, que ce n'eſt point aux dépens de la ſalubrité.

La *Penſylvanie*, qui ſe trouve à plus de cent milles de la mer, éprouve encore, dans ſon climat, les intempéries occaſionnées par

les vents d'Eſt: le froid n'y eſt pas plus fort que dans l'Etat de *Newyork* & dans les *Jerſeys*; on y fait cependant plus d'attention, à cauſe que la riviere de la *Delaware* une fois glacée, le commerce eſt intercepté pour deux ou trois mois, ce qui n'arrive pas aux deux autres Etats, auxquels, à cela près, elle reſſemble parfaitement.

La partie de la *Penſylvanie* qui eſt au-delà des montagnes, participe plus qu'aucun autre Etat au bénéfice d'une plus grande régularité dans la température; parce qu'elle contient une immenſité de terres de la premiere qualité: auſſi eſt-il de tous les Etats celui qui eſt le plus habité au-delà des *Alleganys*.

On a remarqué qu'il y avoit plus de fievres intermittentes dans la *Penſylvanie* que dans d'autres Etats; on en a longtems cherché la cauſe; enfin, après beaucoup d'obſervations, on ne doute plus qu'elles ne ſoient dues à la quantité des défrichemens que l'on commence de tous côtés: car on a l'expérience répétée, que les fievres diſparoiſſent auſſi-tôt que les défrichemens ſont portés à un degré qui permet la circulation du vent, & que le colon ne reſpire plus cet air des

bois, qui n'avoit pas été renouvellé depuis le commencement du monde.

L'Etat du *Delaware* étant un pays plat, est soumis aux inconvéniens attachés aux eaux croupissantes : les habitans y sont sujets aux fievres intermittentes : il éprouve de plus dans ce climat, les variations communes à tous les Etats qui sont sur les côtes; mais n'en a aucun dédommagement, en ce que toute son étendue est en deçà des montagnes.

Avant que le *Kentucky* eût obtenu une place dans la fédération générale, on auroit pu dire que la *Virginie* avoit trois climats différens. Aujourd'hui on ne peut plus parler que de deux; l'un vers le Nord, depuis les bords du *Potomak*, & l'autre sur les bords de la mer : le premier est un climat assez tempéré pendant toute l'année; le second n'est pas très-froid en hyver, mais d'une chaleur excessive en été.

Le *Maryland*, dans presque toute son étendue, a le même climat que la *Virginie*, dans sa partie du côté de la mer.

Le *Kentucky*, autrefois partie de la *Virginie*, est, selon le rapport des voyageurs, plus chaud, quoiqu'au-delà des *Alleganys*, que les pays sous la même latitude qui sont en

deçà : ce qui eſt confirmé par des obſervations ſur les végétaux. Le *catalpa* croît ſpontanément ſur les bords du *Miſſiſſipy*, juſqu'à la hauteur du 37me degré. Dans l'été de 1779, lorſque le thermomètre étoit à 96 à *Williamsbury*, il étoit à 110 à *Kaskaskia*. L'hyver eſt aſſez tempéré dans le *Kentucky* : il dure tout au plus trois mois : il y tombe très-peu de neige, & elle fond preſque en tombant ; l'air y eſt ſain & agréable, excepté dans le voiſinage de quelques marais.

La *Caroline du Nord* a un climat mal ſain ſur les côtes : les habitans y ſont ſujets à des fievres intermittentes, qui cependant ne ſont dangereuſes que pour les perſonnes qui vivent ſans précaution. La régularité de vie eſt d'autant plus néceſſaire dans cette partie de l'Etat, que les pleuréſies étant très-communes en hyver, elles ſont preſque toujours mortelles, pour ceux qui ont eu la fievre en été, & ne ſe ſont pas beaucoup ménagés dans leur maniere de ſe nourrir. Les parties montagneuſes ſont très-ſalubres & très-tempérées dans toutes les ſaiſons.

La *Caroline du Sud* a deux climats bien prononcés, l'un ſalubre & l'autre mal ſain : ce

dernier eſt celui des bords de la mer : il reçoit ſon inſalubrité des marais que l'on étend pour cultiver le riz : de là vient ce fléau de la fievre bilieuſe qui afflige les habitans, & qui eſt mortel, ſur-tout depuis la fin de juin jusqu'à la fin du mois d'octobre. La vie inactive, & l'imprudence de s'expoſer à la fraîcheur des roſées, ne contribuent pas peu à rendre les habitans beaucoup plus acceſſibles aux mauvaiſes impreſſions de l'air. Les parties hautes & éloignées de la mer ont un climat auſſi ſain que les Etats du Nord, & jouiſſent d'une température modérée dans toutes les ſaiſons.

En *Georgie*, le climat a les mêmes cauſes d'inſalubrité que la *Caroline du Sud*; & de plus, les habitans y ſont condamnés à ne boire que d'une eau ſaumâtre, les ſources d'eau pure étant infiniment rares. La fievre bilieuſe y eſt ſur-tout dangereuſe dans les mois de juillet, août & ſeptembre. Pendant cette ſaiſon, les perſonnes à qui la fortune permet le déplacement, ſe portent dans les iſles voiſines, ou ſur des parties élevées, où l'on reſpire un meilleur air, & où il y a des eaux plus ſaines. En hyver, il y a des maladies inflammatoires, qui ſont quelque fois

mortelles. Cependant, aux intempéries près qui causent ces maladies, & qui sont passageres, cette saison y est douce & agréable: il n'y tombe presque pas de neige; les bestiaux n'y cessent pas de paître dans les bois & dans les *savanes*, qui sont des prés naturels où il n'y a pas un seul arbre.

Le territoire de l'Ouest est regardé par tous les voyageurs, comme jouissant du meilleur climat de toute l'Amérique Septentrionale; mais comme il n'a pas encore été éprouvé dans toutes ses parties, on en juge par approximation, par comparaison avec le *Kentucky* & le *Scioto*, & par la certitude que l'on a eu, par les géographes & les arpenteurs, que l'intérieur des terres ne renferme pas des marais, qui seuls sont la cause de l'insalubrité des Etats du Sud.

On peut ajouter, comme une observation générale, fondée sur l'avis des médecins les plus distingués des Etats-Unis, que la maladie de consomption est une maladie de presque tous les Etats, ainsi que les fievres intermittentes, qui doivent presque partout leur origine à l'humidité des bois, & au défaut de circulation de l'air dans l'intérieur des forêts, mais qui diminuent à me-

ſure que, dans chaque Etat, on avance dans les défrichemens, & ſur-tout dans la culture.

Du reſte, les Etats-Unis réuniſſent toutes les cauſes de *longévité* (1). Les habitans y ſont preſque tous cultivateurs, par conſéquent actifs & menant une vie réguliere. Ils ſont tous bien ſoignés quand ils ſont malades, parce qu'il n'y a preſque pas de célibataires. L'air y eſt généralement ſalubre, & les endroits mal ſains ſont ſuſceptibles d'être purifiés. Les alimens y ſont bons & en abondance. Voilà pour les cauſes phyſiques. — Les habitans y ſont heureux, parce qu'ils ſont tous propriétaires, & que le ſouci des beſoins futurs ne peut pas les tourmenter. Ils ne ſont point ſujets à ces troubles de conſcience, qui minent l'homme placé entre la fortune & la répugnance à renoncer à ſes principes religieux ou à la religion de ſes peres; car la tolérance eſt parfaite, & chaque ſecte a droit aux emplois & aux honneurs. — L'homme, dans la médiocrité, n'y eſt

(1) Ce mot n'eſt peut-être pas français : il ſignifie en Amérique comme en Angleterre, *longue vie.*

point accablé, par la peine d'être écrasé par le crédit ou par la richesse ; car il existe une égalité parfaite, & les loix n'y font encore acception de personne. — Le riche n'y est point dévoré par l'ambition & ses excès ; car les emplois ne sont pas lucratifs, quoiqu'honorables. Telles sont les principales causes physiques & morales de *longévité.* Nul empire dans l'univers n'en a jamais tant réuni.



CHAPITRE XXVI.

De l'agriculture.

SOMMAIRE.

Notes préliminaires. — Prix des denrées, des bestiaux, & des objets de premiere nécessité, dans l'intérieur des terres. — L'agriculture vue dans l'avenir. — Ce qu'elle est aujourd'hui. — Les motifs qui font préférer la culture des grains à celles des denrées délicates. — Les Etats méridionaux eux-mêmes ne cultivent pas les fruits délicats, par les mêmes motifs. — Le gouvernement ne doit pas encourager la culture des vins. — Liste de tout ce qui est cultivé dans les Etats-Unis en général. — Culture propre aux divers Etats. — Sur le jardinage. — Sur les pâturages. --- Ce qu'on appelle clear the woods. *— Les pâturages naturels n'existeront pas toujours avec la même abondance. — Sur l'éducation des bestiauux. — Sur les chevaux de* Virginie. *— Deux sortes de défrichemens. — Le ravage des racines n'est à craindre dans aucun.*

— Il faut enclorre toutes les terres cultivées. — Il y a quatre sortes de barrieres. — Une note sur la profondeur des racines. — Un mot sur l'usage des haies. — Mesure à prendre pour remplacer le bois pourri des barrieres. — Le produit des deux sortes de défrichemens est à-peu-près le même. — Une note sur l'extrêmité la plus septentrionale des Etats-Unis. — Le degré de production dans les divers Etats. — Note sur la maniere de dépouiller le grain. — L'auteur n'entre dans aucun des détails d'agriculture qui sont communs à tous les pays. — Il distingue trois sortes de cultivateurs. — Le cultivateur de la premiere classe. — Le cultivateur de la seconde classe. — Le cultivateur de la troisieme classe. — Note sur le moyen de se procurer des ouvriers. — Note sur le produit des acres. — Note sur la potasse.--- Culture du tabac. --- Note sur le tabac relative à la Virginie.*---Culture du riz. -- Culture de l'indigo. --- Note sur le riz indigene à l'Amérique septentrionale. — Culture de la patate douce. — Prix des terres. — Différentes sortes d'acquéreurs. — Est-il mieux de faire son acquisition de terres lorsqu'on est encore en Europe? — Des abeilles. — Des salaisons. — Des fromages. — Des différentes manieres de se loger dans les forêts des Etats-Unis. — Etendue du territoire des*

Etats-Unis. — Calcul des acres en eau. — Rapport actuel entre la population & le territoire des Etats-Unis. — Rapport futur entr'eux. — Nombre d'individus employés à l'agriculture. — Différence entre l'agriculture en Europe & l'agriculture dans les Etats-Unis.

NOTES PRÉLIMINAIRES.

Le paſſage d'Europe en Amérique, pris à Hambourg ou à Amſterdam, coûte, à la table du capitaine, de 400 à 600 L.; à la table de l'entrepont, de 100 à 200 L.

Les enfans au-deſſous de dix ans ne payent que la moitié du prix ci-deſſus, à quelle table qu'ils ſoient.

Le paſſage pris en Angleterre, à la table du capitaine, coûte de 700 à 900 L.; à la table de l'entrepont, de 200 à 300 L.

Cette différence de prix a ſa ſource dans les dépenſes que les capitaines font, pour l'agrément des paſſagers. Comme l'Angleterre en fournit un grand nombre, tous les navires qui ſont en uſage de venir dans ſes ports, ſont diſpoſés à cet effet : au contraire, les capitaines qui fréquentent *Hambourg* & *Amſterdam* n'ayant rien fait pour les paſſagers, ils exigent d'eux un prix moins haut.

Le fret du bagage au-delà du volume convenu, est de 48 L. par tonneau pesant deux milliers, ou pour 40 pieds d'encombrement.

Les personnes qui vont dans les Etats-Unis, & qui peuvent disposer de quelque argent, feront bien, si elles prévoient leurs occupations futures, d'acheter en Europe tous les outils & tous les instrumens qui pourroient leur être utiles, ainsi que tous les meubles & effets qui exigent une main-d'œuvre délicate, sur-tout en articles qui ne demandent pas à occuper une grande place dans les navires. Ces personnes gagneront de deux manieres; la premiere, parce que ces objets sont très-chers dans les Etats-Unis; la seconde, parce que tout ce qu'un transmigrant y porte pour son propre usage, ne paye aucun droit d'entrée. Une bonne provision de toutes les graines qui appartiennent au jardinage, sera trouvée une chose très-précieuse dans les Etats-Unis.

Le port des bagages depuis les ports de mer jusqu'aux établissemens intérieurs, en allant de l'est à l'ouest, coûte environ 5 L. 10 s. par cent pesant.

Le prix des ouvriers cultivateurs, en les nourrissant, est de 32 à 40 L. par mois;

en ne les nourriſſant pas, de 50 à 60 L. Les ouvriers de différens métiers, lorſqu'ils ne peuvent être occupés qu'à des ouvrages communs, coûtent à-peu-près le même prix.

Un ouvrier cultivateur défriche ordinairement douze acres par an.

Un acre qui vient de recevoir la ſemence, coûte, pour défrichement, culture, ſemence & cloture, environ 72 L.

La culture d'un acre défriché coûte environ 24 L.

Les fraix de récolte ſur un acre, ſont de 12 L.

Toute quantité d'acres, pourvu qu'elle ne ſoit pas au-deſſous de 25 acres, ne coûte que onze livres par acre, pour déblayer & enclore.

Lorſque les terres ſont en état de culture, on trouve des fermiers qui s'en chargent, & qui ne donnent jamais moins que la moitié des produits aux propriétaires.

Un ouvrier que l'on tranſporte d'Europe doit coûter, calcul fait de ſon déplacement en Europe, de ſon paſſage & de ſon voyage ſur les terres, environ 500 L.; mais dans le traité que l'on fait avec lui, on ſe rembourſe de cette ſomme, en lui donnant des gages

moins considérables qu'à un ouvrier pris sur les lieux.

Les charpentiers & les maçons de campagne, les ouvriers qui travaillent aux brasseries, aux tanneries, aux briqueries, aux moulins, aux scies d'eau, gagnent à-peu-près comme les ouvriers cultivateurs.

Un domestique ne s'engage ordinairement que pour sept ans.

Un ouvrier qui emmeneroit sa femme & deux enfans, coûteroit 1200 L. lorsqu'il seroit rendu sur les terres : on a envers lui le même moyen de remboursement qu'avec un ouvrier isolé ; & lorsque son engagement est fini, on lui donne 25 acres en propriété.

Il faut à un ouvrier, pour sa nourriture de chaque jour, une livre de farine, une livre de viande, un huitieme de bouteille de liqueur, ou deux pintes de biere, & la valeur en argent d'une livre de farine, pour des végétaux, du sel, du savon & de la chandelle.

Lorsqu'un maître ne nourrit pas ses domestiques ou ses ouvriers, il tient un magazin, où ils sont obligés de venir acheter journellement : ils dépensent ordinairement environ 24 L. par mois, & le maître gagne,

ſelon ce qui eſt généralement reconnu, de 30 à 40 pour cent ſur tout ce qu'il leur fournit.

Un acre n'exige jamais plus d'un boiſſeau de ſemence.

Un acre ſemé de froment produit depuis douze juſqu'à quarante boiſſeaux.

Un acre planté en bled de Turquie, produit depuis 20 juſqu'à 90 boiſſeaux.

Un acre ſemé d'avoine ou d'orge, donne depuis 15 juſqu'à 45 boiſſeaux.

Le ſarrazin ſe recueille en deuzieme récolte, & un acre donne de 15 à 45 boiſſeaux.

Les pommes de terre & les navets donnent de 50 à 150 boiſſeaux par acre.

Prix des denrées, des beſtiaux & des objets de premiere néceſſité, dans l'intérieur des terres.

Le boiſſeau de froment eſt vendu de 3 L. 10 ſ. à 4 L.

Le cent peſant de farine de froment eſt vendu environ 14 L.

Le boiſſeau de maïs eſt vendu de 2 L. à 2 L. 10 ſ.

Le cent peſant de farine de maïs eſt vendu de 8 à 10 L.

Le boiſſeau de ſarrazin eſt vendu de 1 L. 15 ſ. à 2 L. 5 ſ.

Le cent peſant de farine de ſarrazin eſt vendu de 7 L. à 9 L.

Le boiſſeau de ſeigle eſt vendu de 2 L. à 2 L. 10 ſ.

Le cent peſant de farine de ſeigle eſt vendu de 8 L. à 10 L.

Le boiſſeau d'avoine eſt vendu de 2 L. à 2 L. 10 ſ.

Le boiſſeau de haricots eſt vendu de 4 L. à 5 L.

Le boiſſeau de pois eſt vendu de 4 L. à 5 L.

Le boiſſeau de ſon eſt vendu de 15 ſ. à 1 L.

Le boiſſeau de ſel eſt vendu de 5 L. à 5 L. 8 ſ.

Le cent peſant de porc ſalé eſt vendu environ 26 L.

Le cent peſant de porc non ſalé eſt vendu environ 21 L.

Le cent peſant de bœuf ſalé eſt vendu environ 26 L.

Le cent peſant de bœuf non ſalé eſt vendu environ 21 L.

La

La tonne de foin, pesant deux mille, est vendue de 24 L. à 28 L.

Le vin de Madere, par pipe contenant 504 bouteilles, est vendu de 1200 L. à 1250 L.

Le vin de Port, par pipe, est vendu de 600 L. à 625 L.

Le vin de Lisbonne, par pipe, est vendu de 650 L. à 700 L.

Le vin de Ténérif est vendu, par bouteille, de 18 s. à 1 L.

Le vin de Sherés est vendu, par bouteille, de 1 L. 10 s. à 1 L. 16 s.

Le vin de Bordeaux est vendu, par douzaine de bouteilles, de 30 L. à 32 L.

Le rhum est vendu, par gallon, faisant quatre bouteilles de pinte, de 8 L. 8 s. à 10 L. 10 s.

Le gin ou genievre est vendu, par gallon, de 6 L. à 8 L.

Le wiskey, ou eau-de-vie de seigle, est vendu, par gallon, de 4 L. 16 s. à 5 L. 10 s.

Les briques sont vendues, par mille, de 15 L. à 21 L.

Les planches sont vendues, par millier de pieds, de 30 L. à 36 L.

Les bardeaux pour la couverture des

maisons, sont vendus, par mille, de 10 L. à 12 L.

Les cloux de différente grosseur sont vendus, par livre, de 14 s. à 1 L. 1 s.

Les chevaux & les jumens pour le labour, coûtent de 270 L. à 400 L.

Un jeune poulain coûte de 110 L. à 280 L.

Une paire de bœufs dressés pour la charrue, coûte de 245 L. à 270 L.

Une vache de trois à cinq ans, coûte de 64 L. à 90 L.

Une genisse coûte de 45 L. à 65 L.

Un mouton coûte de 10 L. à 15 L.

Un cochon coûte de 18 L. à 25 L.

Une paire de canards coûte environ 4 L.

Une paire d'oies coûte environ 4 L. 10 s.

Une douzaine de poules coûte environ 5 L. 8 s.

Le sucre d'érable, avant d'être rafiné, coûte de 7 s. à 8 s.

La culture de 500 acres de terre, dont une partie en grains, une partie en prés, & une autre partie en herbe, exige dix paires de bœufs, & douze travailleurs.

Dans un pays à érable, on trouve depuis quatre jusqu'à trente & quarante érables sur chaque acre.

Il y a des érables en abondance depuis la *Virginie* jufqu'au *Newhampshire*; mais les Etats les plus favorifés de cette production fpontanée de la nature, font les Etats du centre.

Le féjour dans les villes des Etats-Unis, comme *Philadelphie* & les autres capitales, coûte dans les penfions, depuis 10 L. 16 f. jufqu'à 43 L. 4 f. par femaine.

Le féjour dans les villes de l'intérieur coûte depuis 5 L. 8 f. jufqu'à 21 L. 12 f. par femaine.

On portera dans tous les calculs le prix de l'acre de terre à 15 L., parce que c'eft le prix courant. S'il y a des acquéreurs qui les payent à meilleur marché, ce changement ne portera que fur la mife des fonds. Il y a en effet en Europe des ventes de terres des Etats Unis très-bien fituées, livrées avec des encouragemens, & qui ne coûtent que 12 L., parce que c'eft une entreprife confidérable.

La potaffe faite avec les cendres des arbres brûlés fur l'acre où on les a coupés, couvre toujours au moins le tiers de la dépenfe faite fur cet acre, pour le mettre en état de production : on la vend à *Newyork*

& à *Philadelphie* de 660 à 700 L. par tonne pesant 2000.

Lorsqu'au lieu de faire un défrichement complet, on ne fait que cerner les arbres, l'acre qui vient de recevoir la semence, a été mis en cet état de production pour 27 L. 10 s., y compris barrieres & culture.

Il n'y a que les personnes riches qui puissent acheter des terres pour les revendre, & s'occuper d'idées de colonies, ou d'établissemens en grand : celles-là doivent aller sur les lieux, pour marchander leur achat.

Les personnes qui ne vont dans les Etats-Unis que pour agriculturer, & n'y portent que des facultés médiocres, ou à peine suffisantes pour remplir leur objet, doivent acheter des terres en Europe, lorsqu'elles ont occasion de le faire prudemment, pour ne pas diminuer leurs moyens, par des longs séjours dans les villes, pendant les traités d'achats, & en voyages d'un endroit à l'autre : car si ces personnes arrivent sans avoir traité en Europe, elles se presseront d'acheter, pour cesser bien vîte de dépenser leur argent dans les villes ; & alors elles acheteront à un haut prix ; & si elles ne se pressent pas, elles man-

geront en préliminaires ce qui leur étoit absolument nécessaire pour remplir leur principal but. Au reste, il faut, sur cet article, que chacun sache se diriger; je ne fais ici qu'une note; si, lorsque j'écris pour l'impression, je ne parlois qu'à mes amis intimes, je craindrois encore de les influencer, lors même qu'ils m'auroient mis au fait de leurs affaires; je dois, à plus forte raison, avoir cette délicatesse envers les personnes que je ne connois pas, quoique je mette tout mon plaisir dans la satisfaction de mes lecteurs.

Chaque fermier, ou ouvrier cultivateur, est tonnelier pour faire les barrils pour le transport des farines. Il y a dans tous les Etats-Unis un arbre de bois blanc très-commun, dont les filamens sont invariablement en droite ligne: on fait, avec le bois de cet arbre, des sommiers de la largeur de la douve, on les équarrit avec la scie, & il ne faut après qu'un coup de hache pour faire les sections, auxquelles il ne manque plus, pour être propres à la construction du tonneau, que deux coups d'outil pour les polir. On est étonné de la vîtesse du procédé, lorsque deux hommes s'en occupent; celui qui polit

va auſſi vîte que celui qui détache la douve: le bois ne coûte rien ; une ſcie d'eau l'équarrit à peu de frais, & le payſan s'occupe de cet ouvrage, pendant l'hyver, au lieu d'être oiſif.

Tout ce que le goût & la vue peuvent rencontrer d'exquis & de délicat, dans les pays où la nature a fait tous ſes efforts, le ſol des Etats-Unis le ſent déjà en fermentation dans ſon ſein. S'il m'étoit donc permis de prolonger un peu la perſpective, lorſque je fais le tableau de l'état préſent de cette contrée, je pourrois faire voir, d'un ſeul coup-d'œil, à mon lecteur, dans ce ſeul pays, comme production libre de la terre, toutes les fleurs que la nature ſeule, ou la nature aidée de l'art, fait naître, depuis Mahon juſqu'à Harlem; tous les fruits, depuis le coin juſqu'à l'anana ; je lui montrerois la place du vignoble du *Tokey* ; un autre Rhône, un nouveau Rhin ; le côteau d'Auvillé, & le clos Rougeau ; les côteaux cendrés de la riviere de Gênes, & ceux d'Aix en Provence ; les champs d'orangers d'Hieres, de Nice & de Lisbonne; les haies de mir-

thes & de grenadiers de l'Italie ; la Calabre elle-même, mais sans tremblemens ; enfin, les plaines dorées de la Beauce & de la Pologne ; mais ce dernier article me ramene au tems présent ; il est déjà la riche propriété des Etats-Unis ; ce sont les grains qui doivent fournir à tous leurs habitans les moyens de cultiver toutes les autres denrées ; car outre qu'en les cultivant, on acquerra les fonds nécessaires pour la culture des autres productions, plus on le cultive, plus la température se perfectionne, & plus elle se rapproche de celle qui convient aux fruits délicats.

En attendant cette époque, l'agriculture continuera d'être un art bien simple dans les Etats-Unis. Tant que l'ombre de ces arbres, aussi anciens que le monde, couvrira une terre vierge, la fécondité paralysera la science de l'agriculture, qui ne fut inventée que pour les sols épuisés. Tant que la terre rendra du grain au laboureur avec l'abondance actuelle, on ne sacrifiera la charrue à aucune culture ; on n'abandonnera celle du grain, que lorsque la terre sera réduite à ce point de production, qui fera calculer que les profits seront plus grands en cultivant la vi-

gne, l'olivier, &c. malgré les avances de fonds que cette culture exige.

C'eſt ſi bien à la fécondité de la terre que doit être attribué ce délai pour la culture des fruits délicats, que dans les Etats méridionaux, où certainement on les cultiveroit avec ſuccès, on ne s'en occupe pas davantage que dans les Etats du Nord; parce que la vigne ne portant que tard, & le vin des jeunes ceps n'étant jamais auſſi bon que le vin d'une vigne plantée depuis pluſieurs années, d'une part, le cultivateur feroit obligé d'attendre long-tems la rentrée des fonds qu'il auroit avancé; & de l'autre, il ne pourroit obtenir la préférence ſur les vins importés, qu'en les vendant à beaucoup meilleur marché. Les habitans des Etats-Unis doivent donc cultiver excluſivement les grains, tant que la vente de cette denrée, ſouſtraction faite de ce qu'ils ſont obligés d'échanger avec le vin néceſſaire pour leur conſommation, leur laiſſera plus de profit net, que la vente ſuppoſée de leurs vins propres. Ils ne pourroient que perdre en renonçant à vendre beaucoup de grains aux étrangers, lorſqu'ils n'achetent d'eux que des objets de ſeconde néceſſité.

D'ailleurs, un bon gouvernement n'encouragera jamais la culture du vin : cette liqueur si salutaire, sous tant de rapports, est trop dangereuse pour le peuple, lorsqu'elle est commune ; outre que l'on a l'expérience qu'un pays de vignoble n'est jamais riche. Il seroit possible de ne pas se tromper, en prédisant que les Etats-Unis, n'ayant pas de terres qui ne soient propres, ou qui ne doivent devenir propres à la culture des grains, laisseront toujours à l'Europe le soin de les fournir de vins. Pour arriver à ce but, il suffira que le Congrès combine si bien les droits d'entrée, que d'un côté l'habitant ne puisse pas trouver du profit à cultiver la vigne, & que de l'autre, il ne soit pas obligé de payer le vin à un prix trop haut.

Ainsi, la fécondité de la terre a, jusqu'à présent, réduit de beaucoup l'échelle de l'agriculture dans les Etats-Unis; car les grains sont la production de presque tous les Etats. Le tabac, le riz, le coton & l'indigo, ne sont pas cultivés dans tous; l'arbre à sucre a si peu besoin d'agriculture, & il sort sitôt par son fruit des données de cette science, qu'à peine pouvons-nous le nommer ici : il sera le sujet d'un chapitre particulier. On n'éleve

le vers à soie qu'en *Georgie* & dans la *Caroline du Sud*; & les abeilles, quoiqu'une partie très-intéressante de l'économie rurale, n'appartiennent pas précisément à l'agriculture.

Le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les haricots, les pois, les pommes de terre, les *turneps* (1), ainsi que toutes les herbes & racines potageres, sont des productions de tous les Etats.

Le froment & le maïs sont cultivés en plus grande quantité dans les Etats de *Newyork*, du *Newjersey* & de la *Pensylvanie*.

L'aspect de ces trois Etats est à-peu-près le même; il présente au voyageur & au peintre les vues les plus pittoresques; & au cultivateur, des plaines, des vallons, des collines cultivables, & quelques hautes montagnes.

On cultive le tabac dans le *Maryland*, en *Virginie*, dans le *Kentucky*, aux deux *Carolines* & en *Georgie*: & parmi ces six Etats, il n'y a que le *Maryland* & la *Virginie*, où l'on ne cultive pas le coton.

La *Caroline du Nord* a une production par-

---

(1) Sorte de navets de 3 & 4 pouces de diamêtre, dont on nourrit les bestiaux avec un grand succès.

ticuliere, c'eſt le pin réſineux, qui croît preſque ſur la totalité de ſon territoire : on extrait de cet arbre de la poix, du goudron, de la térébentine, & ſon bois eſt préféré à tout autre pour les gros meubles ; ces quatre objets forment la moitié des exportations de cet Etat.

Le riz & l'indigo ne ſont encore cultivés que dans la *Caroline du Sud* & en *Georgie.*

Le jardinage eſt très-peu avancé dans les Etats Unis, ſur-tout relativement aux fruits. Un jardinier d'Europe, qui paſſe dans les Etats-Unis, eſt un vrai préſent fait à cette partie de l'agriculture. On s'en eſt un peu plus occupé dans les Etats du Nord que dans les Etats du Midi ; c'eſt dans la *Nouvelle Angleterre* que l'on mange les meilleurs fruits. Il n'y a aucun doute que le *Maryland*, la *Virginie*, les *Carolines* & la *Georgie*, peuvent donner tous les fruits les plus délicats, puiſqu'on y cultive le figuier en plein champ ; cependant, les fruits n'y ſont encore que ce que la nature les a faits.

Les pâturages abondent dans tous les Etats-Unis ; dans tous les Etats ils ſont excellens pour l'éducation des chevaux ; mais ils ont une meilleure qualité dans le *Newhamsphire*,

dans le *Maſſachuſett*, dans le *Connecticutt*, & ſurtout dans le *Rhodeisland* du côté de la mer.

L'humidité des bois procure, dans tous les Etats, des pâturages naturels, dont les beſtiaux ſe trouvent à merveille. On obtient ces pâturages par un demi défrichement, que l'on appelle en langue angloiſe, *clear the woods*, *éclaircir les bois*. Ce demi défrichement conſiſte à couper les petits arbres & les brouſſailles : il procure non-ſeulement, ſous les gros arbres qui reſtent, une herbe ſucculente pour les beſtiaux ; mais lorſqu'on a ſoin de le faire aux environs d'une habitation, il contribue à bonifier l'atmoſphere, en donnant à l'air un champ plus vaſte pour la circulation : de plus, il ajoute aux agrémens de la promenade.

Ces ſortes de pâturages (1), ainſi que beaucoup de prés naturels que l'on trouve ſur les bords des rivieres, feront beaucoup moins abondans, lorſque les défrichemens

(1) Dans pluſieurs des Etats-Unis, ces pâturages abondent en ail, de ſorte que le lait des vaches qui s'en nourriſſent eſt ſouvent empreint du goût & de l'odeur de ce végétal.

permettront au ſoleil de pomper cette humidité, qui produit une quantité prodigieuſe de ruiſſeaux, qu'on appelle *crique.* L'expérience vérifie ce fait tous les jours. On trouve déja des mazures dans preſque toutes les parties habitées des Etats-Unis : ce ſont toujours les ruines de quelque moulin, qui a perdu l'eau qui le faiſoit tourner, parce qu'on a avancé les défrichemens dans ſes environs.

Une ſi grande facilité de ſe procurer des pâturages naturels, met néceſſairement dans l'idée cette partie intéreſſante de l'économie rurale, l'éducation des chevaux : on peut s'en occuper avec ſuccès dans tous les Etats-Unis ; & cet avantage, attaché à un pays nouveau, durera tant que les forêts n'auront pas été renouvellées, & que l'herbe qui croît au pied des arbres ſortira nourrie d'un ſuc pur & vigoureux ; outre que les prés artificiels réuſſiſſent en pluſieurs endroits.

C'eſt ſans doute à cette vertu, que donne à l'herbe une terre vierge, que les beſtiaux des Etats-Unis doivent leur force & leur vigueur ; ils ſont incomparablement plus forts que ceux d'Europe, ſur-tout ceux que l'on élève dans les Etats du Nord ; & quant à

l'agrément, il y a peu de chevaux qui puiſſent être comparés au cheval de *Virginie.*

Les chevaux de *Virginie* ſont d'origine angloiſe, & de deux eſpèces; l'une appellée de *ſang pur*, lorſque l'étalon & la jument ſont anglois; l'autre, appellée de *ſang mêlé*, lorſque l'un ou l'autre eſt né en Amérique: la ſeconde eſpèce eſt auſſi bonne que la premiere; mais celle-ci obtient la préférence. Le cheval de *Virginie* eſt d'une grandeur médiocre; il eſt bien fait, & très-vite; mais moins fort, & plus petit que les chevaux des Etats du Nord, ce qui le rend plus propre à la ſelle & à la courſe. On en dreſſe beaucoup pour des courſes ſemblables aux courſes qu'on fait en Angleterre.

L'homme qui a conſacré ſon tems à cette partie de l'économie rurale, trouvera dans les Etats-Unis des jouiſſances qui ne peuvent être rencontrées que ſur une terre neuve; ſans compter qu'il doit y faire des plus grands profits que par-tout ailleurs; car dans les Etats-Unis, les beſtiaux ſeront très-chers pendant encore long-tems, parce que la ſpéculation des harras n'eſt pas à la portée de tout le monde.

La culture des terres, qui eſt connue en

Europe, eſt toujours précédée de deux préparations, l'une éloignée & l'autre prochaine; la premiere conſiſte à laiſſer repoſer la terre, la ſeconde à la fumer. Sans doute, dans la ſuite des tems, toutes les terres des Etats-Unis ſeront ſujettes à ces deux précautions préliminaires; mais juſqu'à préſent on ne les emploie que ſur celles à qui le voiſinage des grandes villes a donné une valeur relative. Car par-tout ailleurs, lorſqu'une terre eſt fatiguée, on a meilleur marché, & plus de profit à la mettre en herbe, & à faire des nouveaux défrichemens, qu'à la fumer.

Il y a, dans les Etats-Unis, deux manieres de mettre un acre de terre en état de produire. Nous appellerons l'une, le défrichement complet; & l'autre, le défrichement partiel: dans la premiere, on dépouille l'acre de tous les arbres, généralement quelconque, ainſi que de toutes les brouſſailles; on met de côté les petits arbres, leſquels doivent ſervir à faire les barrieres; & l'on brûle les troncs, les branches & les brouſſailles, ſur les racines des gros arbres: dans la ſeconde maniere, au lieu de couper les gros arbres, on les cerne, en leur faiſant, à la hauteur d'un pied & demi de terre, une

entaille circulaire, de la profondeur d'un pouce ; par ce moyen, la féve eft interceptée, & l'arbre périt infailliblement : on fépare, comme dans le défrichement complet, les petits arbres, pour être employés aux barrieres, & on brûle les brouffailles au milieu de l'acre même.

On n'a point à craindre le ravage des racines des gros arbres dans le défrichement complet, foit parce que le feu, que l'on entretient, pendant quelque tems, fur la playe de l'arbre, calcine tous fes principes vitaux, foit parce que les arbres qui fe reproduifent d'eux-mêmes, n'ont pas des racines affez profondes (1) pour extraire de la terre cette quantité de baume, qui empêcheroit leur bleffure d'être mortelle. Telle eft l'expérience, qui n'a plus befoin de confirmation, dans toutes les parties exploitées des Etats-Unis. Quant aux racines des arbres qui

(1) Il faut cependant excepter ceux qui, par leur nature pénetrent tellement la terre, qu'ils ont pour ainfi dire, un tronc au-deffus, & un tronc au-deffous de fa furface. " J'ai obfervé, dit *Kalm*, dans plufieurs endroits, que les racines ne s'enfoncent pas à plus d'un pied. "

font

font fimplement cernés, elles n'offrent pas plus d'inconvéniens. Dans l'un & l'autre défrichement, on paffe la charrue & la herfe, & la terre fe trouve prête à recevoir le grain.

Il eft abfolument néceffaire d'enclorre les terres cultivées, pour les garantir des incurfions des beftiaux & des animaux des forêts. Les barrieres que l'on conftruit à cet effet, & qu'on appelle *fences*, font de quatre fortes. 1°. On plante des piquets deux à deux, vis-à-vis l'un de l'autre, à une diftance de cinq pouces, où viennent fe réunir, de droite & de gauche, des petits arbres, ou des bois refendus, que l'on fait chevaucher par les extrêmités. 2°. On entaffe des fections de petits arbres refendus; mais comme ils ne pourroient pas fe conferver dans la ligne verticale, fans être chevillés, on ne les fait communiquer que par les extrêmités, & on leur fait décrire un zigzague autour du terrein que l'on veut enclorre. 3°. On emboite des bois préparés, dans une mortaife faite à des piquets, placés à la diftance relative à la longueur du bois, qui eft ordinairement douze pieds. 4°. On fait des murs fecs (1).

(1) Pour être intelligible dans la defcription de

Les trois premieres méthodes sont en usage, plus ou moins, dans tous les Etats; la quatrieme n'est pratiquée que dans les cinq Etats du Nord.

Je suis bien loin de prétendre, qu'il faut renoncer en Amérique, à l'usage des hayes; car un jour viendra, où l'on pourra, dans les Etats-Unis, enclorre son champ, comme en Italie & en Provence (1), avec le mirthe & le grenadier; mais elles seroient dangereuses aujourd'hui. Le pays est neuf; il doit naturellement abonder en reptiles & en insectes: les hayes ne pourroient que leur servir de nid & de repaires, & c'est ce qu'il est essentiel d'éloigner.

Pour obvier à l'inconvénient des barrieres, toujours sujettes aux réparations, occasionné par la disette du bois dans le voisinage

---

ces barrieres, il faudroit en donner le dessein sur une planche. Je n'ai pas jugé l'objet digne de cette dépense; d'ailleurs, il y a des ouvrages sur les Etats-Unis, où on les trouve gravées avec assez de précision.

(1) L'extrêmité la plus septentrionale des Etats-Unis est dans la même latitude que Rome & Constantinople.

où par les frais de transport, ce seroit une bonne spéculation, que de planter de distance en distance dans les terres cultivées, des petits bois de châtaigniers : on sait que cet arbre pousse vîte & avec vigueur, & qu'il est très-propre pour remplacer les bois pourris des *fences*.

On n'a pas remarqué que la différence du produit, entre l'acre défriché complettement, & celui qui n'est défriché que partiellement, fût considérable; aussi les deux manieres sont-elles employées par tous les genres de cultivateurs. Il n'est pas rare de voir les deux procédés réunis dans la même propriété.

On estime que chaque acre de terre cultivé, l'un dans l'autre, rapporte vingt fois la semence (1) dans les Etats où la culture des grains trouve une terre favorable, tels que *Vermont*, *Newyork*, la *Pensylvanie*, le *Kentucky* & une partie de la *Virginie*. Dans les autres Etats, tels que les *Jerseys*, *Rhodeisland* & les Etats du Midi, on ne croit pas que la ba-

(1) Un acre de terre demande en général un boisseau de grain en semence. Le boisseau des Etats-Unis pèse environ 60 livres, poids de commerce de France.

lance de production y porte le produit des acres cultivés au-delà de quinze fois la semence. J'ai employé le mot de balance, pour signifier que je ne parle d'aucune période de culture en particulier, car, dans tous les Etats-Unis, on peut s'attendre, que dans les premieres années après les défrichemens, un acre rend toujours de vingt à quarante fois la semence.

Je n'entrerai pas dans les détails de culture & de récolte (1), parce qu'ils sont les mêmes que par-tout ailleurs, qu'ils varient selon la qualité de la terre, & selon les idées

(1) On met le grain en grange, & on le bat avec le fléau, selon le besoin. Il me semble que, dans plusieurs parties des Etats-Unis, on pourroit adopter la méthode des pays méridionaux de France, qui est de fouler le bled aux pieds des chevaux d'abord après la récolte. Dans les Etats-Unis comme en Provence, le soleil a vitrifié le grain dans l'épi, de maniere qu'il n'est aucun risque qu'il soit écrasé par les pieds du cheval. Il est essentiel de labourer les terres avant que la neige tombe, parce qu'il n'est pas douteux, que la terre ouverte & soulevée, reçoit bien mieux le nitre dont elle doit s'engraisser pendant le tems qu'elle est couverte. La moisson a lieu depuis la fin d'Août jusqu'à la fin de Septembre.

du cultivateur; enfin, parce que mon intention & ma tâche ne ſont pas de donner un traité d'agriculture, mais ſeulement de faire connoître ce que l'agriculture offre de particulier, lorſqu'elle eſt appliquée aux terres neuves des Etats-Unis. J'abrégerai même ce chapitre de tout ce que j'ai cru devoir mieux être claſſé, en le mettant dans le chapitre *colonie*. Au reſte, les trois chapitres qui ſuivent celui de l'agriculture, quoiqu'ayant des titres différens, appartiennent entierement à l'objet de celui-ci. Le lecteur ne ſera donc pas étonné, de trouver les notes & les réflexions qui lui appartiennent, reparties dans les quatre chapitres, comme s'ils n'en faiſoient qu'un.

Je diviſe en trois claſſes les différens cultivateurs des Etats-Unis. Je mets dans la premiere, l'homme qui fait tout par lui-même ſur ſa propriété, ſans aucun ſecours étranger quelconque : je place dans la ſeconde, le cultivateur qui ſait s'occuper, mais qui partage ſes peines & ſes ſoins avec des ouvriers & des domeſtiques : enfin, le cultivateur riche, qui ne fait que préſider à ſes exploitations, aura ſa place dans la troiſieme.

Le cultivateur de la premiere claſſe, muni d'une hache, d'une pioche, d'autant de boiſſeaux de grain qu'il veut enſemencer d'acres, & riche de la force de ſes bras & de ſon courage, ſuit en tout le procédé du défrichement partiel; mais comme il n'a ni charrue, ni herſe, il pioche la terre avant de jetter le grain. La ſeule précaution qu'il doit prendre, eſt de faire les entailles aux arbres avant que la chaleur du printems ait mis la ſéve en effervеſcence, ou ce qui ſeroit mieux, l'intercepter en automne, avant qu'elle deſcende des branches dans les racines.

Quatre ou cinq boiſſeaux de grain le rembourſeront du prix de l'acre & de la ſemence: le reſte ſera entiérement du profit; mais ce profit, quelque grand qu'il puiſſe être, car ſon acre lui produira peut-être quarante boiſſeaux, ne lui eſt-il pas dû au double titre, de n'avoir attaqué une terre généreuſe qu'avec ſes propres mains, & d'être le véritable cultivateur de la nature?

Le cultivateur de la ſeconde claſſe laiſſe faire à des ouvriers ce qu'il y a de plus difficile, & il s'occupe, par maniere d'amuſement, à tout ce qui n'eſt pas pénible, mais qui, néanmoins, prend beaucoup de tems;

comme entasser les arbres & les brouffailles, les brûler ensuite, construire les barrieres, & même cerner quelques arbres : il défriche, par ce moyen, une grande quantité d'acres, & l'abondance de la récolte l'empêche de s'appercevoir de la cherté des gages de ses ouvriers ; parce que sa dépense, répartie sur la totalité des acres mis en valeur, devient très-peu de chose, à cause de leur énorme produit.

Le cultivateur de la troisieme classe se conduit exactement comme un propriétaire d'Europe, qui fait exploiter lui-même sa terre : il a des ouvriers ou des domestiques (1) ; mais qu'il fasse son défrichement par les uns ou par les autres, un acre de terre lui coûte toujours le même prix, au moment où il vient d'être ensemencé. — S'il emploie un domestique à préparer des acres, depuis le commencement de l'année jusqu'à

(1) Les cultivateurs de la seconde & de la troisieme classe ont deux moyens sûrs de se procurer des ouvriers & des domestiques; le premier est de les louer ou les faire louer dans les Etats du Nord. Le second est de les faire venir d'Europe.

la fin, ce domeſtique en défrichera de dix à douze, ſur leſquels il faut diminuer ſes gages & ſa nourriture, qui devant être eſtimés à environ cent-trente piaſtres, porteront le prix de l'acre défriché à dix ou douze piaſtres; & s'il fait marché avec des ouvriers défricheurs, il payera cette même ſomme pour chaque acre. Son état d'aiſance le réduit donc à n'attendre, la premiere année de ſon défrichement, que la rentrée de tous les fonds qu'il a mis dehors, pour achetér l'acre & pour le mettre en valeur; à moins qu'on ne voulût calculer le produit de l'acre ſur le *maximum* de la production (1). Il eſt vrai que ce que l'aiſance lui ôte d'une main, elle le lui rend de l'autre: il pourra, ainſi que le cultivateur de la ſeconde claſſe, avoir dans ſa propriété une manufacture de potaſſe (2),

(1) Je n'ai jamais eſtimé le produit des acres, en quelque grain que ce ſoit, qu'à 15 piaſtres en argent: c'eſt ce que j'appelle le *minimum*. Je l'eûs ſouvent porté à 30 & à 40, ſi j'avois pris pour baſe les premieres années de défrichement. C'eſt ce que j'appelle le *maximum*.

(2) J'ai porté ailleurs le produit de la potaſſe, ſur chaque acre défriché complettement, au tiers de la

& tirer parti des cendres. S'il eſt dans un pays à érable, il diſtillera la liqueur de cet arbre; & ſans peine, le produit de ces deux objets le rembourſera d'une grande partie de ſes dépenſes. — C'eſt là un double profit, auquel ne peut pas prétendre le cultivateur de la premiere claſſe, à moins qu'il n'eût choiſi ſes acres à portée de la propriété d'un homme riche, à qui il vendroit ſes cendres & la liqueur de ſes érables.

Tout ce que nous venons de dire, doit s'entendre de tous les grains que nous avons annoncés, comme production de tous les Etats-Unis: il eſt vrai que quelques-uns multiplient plus que les autres le boiſſeau de ſemence; mais, comme en derniere analyſe, on finit par compter les produits de la terre avec l'argent, & qu'une plus grande quantité de tel grain, vendue à meilleur marché, n'en rend pas plus qu'une moindre quantité de tel autre, vendue plus cher, il réſulte

---

dépenſe réunie de l'achat, du défrichement, de la culture & de la ſemence. Je me diſpenſe de donner les détails ſur la maniere de la faire. On fait de la potaſſe par tout.

que, pour inſtruire le lecteur, je puis m'en rapporter aux notes préliminaires, & à tout ce que j'ajouterai dans le chapitre *colonie.*

Quant à la culture du tabac, du riz & de l'indigo, nous allons en donner un léger apperçu, ſuffiſant néanmoins, pour qu'on puiſſe s'en former une idée.

Toutes les terres que l'on deſtine à la culture de ces trois denrées, doivent être défrichées complettement.

La culture du tabac (1) exige des grands ſoins, & une main-d'œuvre très-multipliée : on doit faire choix d'un terrein gras & humide, y brûler deſſus du bois & des brouſſailles, ce qui produit le double effet de détruire les mauvaiſes herbes & d'engraiſſer. Telle eſt la préparation éloignée que la terre demande pour porter du tabac : elle a beſoin

---

(1) On ſent les inconvéniens de la culture du tabac, depuis ſur-tout que l'émancipation des eſclaves eſt une doctrine adoptée par preſque tous les Etats. En *Virginie* & en *Maryland*, où l'on en cultivoit plus que par-tout ailleurs, on y préfere actuellement la culture des grains; la *Virginie* ſeule exportoit autrefois 80000 boucauts; aujourd'hui elle en exporte à peine 50000.

d'être piochée légérement avant de recevoir la femence, & c'eft en quoi confifte la préparation prochaine.

Lorfque la plante eft parvenue à la hauteur de trois pouces, on la tranfplante dans un terrein préparé de la même maniere que nous venons d'indiquer, mais dont la terre eft divifée en petits tas, fur chacun defquels on place une plante. Dès que la plante a repris fa croiffance, on dépouille la tige des feuilles qui, fe trouvant trop près de terre, feroient expofées à l'humidité; & lorfque la tige eft à la hauteur d'environ un pied, on a foin d'arracher les folioles qui naiffent à côté des feuilles, & de déchirer avec l'ongle le fommet de la plante, pour l'empêcher de croître en hauteur. On ne laiffe ordinairement que huit ou dix feuilles à chaque plante, le nombre devant être relatif à la vigueur & à la qualité du terrein qui la porte. C'eft à la fcience du cultivateur à prononcer fur cet article.

La plante a befoin d'être farclée de tems en tems, & on ne doit pas négliger de dépouiller la tige des feuilles flétries. La plante eft jugée en maturité, lorfque la feuille commence à brunir & à être tachée : à cette

époque, on la coupe presque à rez de terre, & on la fait sécher à l'ombre, suspendue à un cordeau, dans des magasins. La recolte traîne quinze jours ou trois semaines, parce que les plantes ne mûrissent pas toutes en même tems. La plante n'est parfaitement séche qu'environ un mois & demi après la récolte : alors on détache les feuilles de la tige, en faisant choix, pour cette opération, d'un jour humide & pluvieux. On réunit les feuilles en petits faisceaux, liés par le pétiole, avec une mauvaise feuille, & on presse ensuite ces faisceaux dans des barils. — Le tabac de *Virginie* est le plus estimé de tous les tabacs des Etats-Unis.

On seme le riz dans le milieu du mois d'avril, sur une terre préparée & divisée en quarrés : lorsque la tige a environ un pied de haut, on inonde le terrein, & on continue l'inondation pendant trois jours, après quoi on retire l'eau. On répete cette opération selon le besoin. Lorsque les épis commencent à paroître, on laisse la plante continuellement dans l'eau, jusqu'à ce que le riz soit mûr & en état d'être coupé : on est souvent obligé d'extirper les plantes hétérogenes : c'est le travail des Nègres.

Lorſque le riz eſt coupé, on le met en tas, ayant ſoin de réunir les épis dans le milieu du cercle qu'on leur fait décrire. On le laiſſe dans cet état pendant toute l'automne, & même juſqu'en février ou en mars. A cette époque, on le bat avec le fléau, comme le froment : lorſqu'il eſt ſéparé de la groſſe paille, on le porte dans une aire couverte, dont le toit eſt ſoutenu par quatre pieux : il y a dans cette aire un plancher, à la hauteur de dix-huit pieds, où l'on a pratiqué une ouverture, qui eſt fermée avec une grille, au travers de laquelle on fait paſſer le grain; la petite paille reſte ſur le plancher, & le riz, en tombant de la hautaur de dix-huit pieds, ſe ſépare de la pouſſiere, que le vent peut emporter, de quel point qu'il vienne : ainſi ſéparé de la paille & autres corps étrangers, il reſte à le dépouiller de ſon enveloppe, ce que l'on fait par le moyen de deux cylindres, dont les baſes dentelées ſe rencontrent en tournant, & détachent la pellicule; le riz, ainſi entiérement deshabillé, vient tomber, par un trou pratiqué au milieu de l'inſtrument; de là, on le paſſe encore à travers la grille; enſuite il eſt criblé par des Nègres, mis dans

des barils, & porté au marché. — Chaque acre produit ordinairement trente boiſſeaux, & chaque boiſſeau eſt vendu dix ſchellings de *Caroline*, ce qui équivaut à environ dix livres ſeize ſols de France (1).

On cultivoit depuis long-temps l'indigo dans les Antilles, lorſqu'en 1745 il fut découvert dans la *Caroline du Sud*, où l'on a adopté une culture & un procédé d'extraction dont voici les détails :

L'indigo demande une terre aqueuſe, & qui puiſſe être inondée à volonté. Environ

---

(1) Outre ce riz, il y a dans les parties intérieures des Etats-Unis & de l'Amérique ſeptentrionale, une ſorte de riz ſauvage, qui eſt une production très-précieuſe. Il croit dans des terreins très-gras & couverts de deux pieds d'eau. Voici comment les indiens en font la récolte. Lorſque le riz commence à mûrir, ils viennent dans leurs canots réunir les plantes en gerbes, en les liant au-deſſous de l'épi : ils les laiſſent dans cet état juſqu'à parfaite maturité, c'eſt-à-dire, environ trois ſemaines, qui finiſſent avec le mois de Septembre. Alors, ils rapprochent leur canots de l'eſpece de gerbes qu'ils avoient faites : ils les inclinent dans le canot, & avec un inſtrument fait pour cela, ils font tomber le grain, ils le font ſécher, ils le foulent aux pieds, le frottent ſous leurs mains, & ils s'en nourriſſent comme de tout autre grain.

vers le mois d'avril, on met le grain dans des trous de deux pouces de profondeur, faits à la diſtance d'un pied & demi l'un de l'autre : on recouvre enſuite le grain avec de la terre. Lorſque la ſaiſon eſt chaude, la plante paroît ſur terre environ douze jours après : lorſqu'elle eſt entierement ſortie, on pioche tout au tour, & on arrache les mauvaiſes herbes. Lorſque les fleurs commencent à ſe flétrir & à tomber, on coupe la plante à un pied de terre, on la met dans un reſervoir de bois rempli d'eau : on la laiſſe dans cet état pendant quatorze ou quinze heures, juſqu'à-ce que la ſuperficie de l'eau ſoit teinte de vert, & que la plante ſoit devenue molle & preſque en décompoſition : alors on la retire, & on fait paſſer l'eau teinte de vert dans un autre réſervoir de bois, placé au-deſſous : on agite enſuite cette eau, dans laquelle on verſe de temps en temps de l'eau de chaux, juſqu'à-ce que la ſubſtance de l'indigo ſoit granulée : cette opération finie, on ajoute encore une quantité donnée d'eau de chaux, & on laiſſe repoſer le tout, juſqu'à-ce que le dépôt étant parfait, l'eau devient claire & tranſparente.

Le ſecond reſervoir ayant trois robinets à

différentes hauteurs, on les ouvre successivement; l'eau s'échappe, & il ne reste plus que la matiere colorante dans le fond du reservoir : on ramasse cette matiere sur des pieces de drap, que l'on place dans des moules quarrés sans fond, appuyés sur du sable; là on la presse; l'eau qu'elle peut encore contenir filtre à travers le sable, & l'indigo passe à un état de consistance qui permet de le retirer du moule, & de le couper en petits morceaux quarrés, que l'on fait sécher au soleil. On met ces petits morceaux dans des barrils, qui sont transportés en Europe : le mouvement les brise, & leur donne la forme irréguliere connue dans l'indigo du commerce.

Les différentes qualités de l'indigo dépendent autant des doses de chaux que de la manipulation : le plus estimé est celui qui est luisant au-dehors, & d'une couleur pourpre parfaite au-dedans : lorsqu'il a ces qualités, on le vend une piastre, ou 5 L. 8 f. tournois la livre pesant de Caroline, ou quatorze onces de France, poids de commerce.

Il faut un boisseau de semence pour quatre acres de terre : on s'en pourvoit, en

laissant

laiſſant quelques plantes atteindre l'état de parfaite maturité. Outre l'emploi pour les teintures, les *Caroliniens* tirent de l'indigo, mêlé avec du lait, un remede pour les chevaux tourmentés par les vers, maladie très-commune lorſqu'ils ſont nourris avec du maïs.

Il y a dans la *Caroline du Sud* une patate douce, native de cette partie de l'Amérique ſeptentrionale. Sa culture ne differe pas beaucoup de celle de la patate commune : elle demande un terrein élevé & ſabloneux : on le pioche en avril, & on enferme cinq ou ſix patates dans des petits tas faits à deſſein : elles n'exigent pas d'autres ſoins juſqu'à la récolte, ſi non qu'il faut les délivrer des herbes étrangeres : elles peuvent être conſervées pluſieurs mois : elles ſont d'une forme oblongue, rougeâtres en-dehors, verdâtres en dedans ; elles ſervent de nourriture ordinaire aux Negres, & elles ſe prêtent à tous les eſſais de cuiſine.

Quoique la valeur de la terre n'appartienne pas au titre de ce chapitre, nous en parlerons cependant, parce que le bas prix auquel on l'achete ne laiſſe pas que de contri-

buer aux avantages de l'agriculture dans les Etats-Unis.

L'homme qui achete une partie de terre au-dessous de 400 acres, ne pourra pas faire son acquisition à un prix beaucoup au-dessous de 15 L. de France par acre. Dans les pays déjà habités & dans le voisinage des villes, on paye progressivement jusqu'à 150 L. par acre.

Celui qui achete une assez grande quantité de terre, pour en revendre une partie, après en avoir augmenté la valeur par une exploitation, paye l'acre à un prix plus modéré : il pourra acheter à dix livres l'acre.

Celui enfin qui achete, par pure spéculation, deux ou trois cents mille acres, paye encore moins.

Chacun de ces trois acheteurs obtient des conditions plus douces, selon la somme qu'il paye comptant.

Je crois que l'on peut conseiller aux personnes qui veulent se transporter en Amérique, de faire leur achat en Europe, lorsqu'ils ont occasion de le faire sagement & prudemment, c'est-à-dire, lorsque des bonnes maisons d'Europe, bien connues & bien solides, répondent sur leur fortune de la

validité des titres; qu'en outre, la propriété eſt conſtatée au vendeur par-devant des officiers publics des Etats-Unis, & que le vendeur a prouvé évidemment, qu'il n'a pas déjà aliéné les terres.

Lorſqu'un propriétaire des Etats-Unis fait vendre des terres en Europe, c'eſt parce qu'il a beſoin d'argent; c'eſt parce qu'en Amérique, il ne vend que par petites quantités & à la longue; c'eſt parce que, ſur les lieux, il n'oſeroit pas expoſer ſon crédit, en vendant à meilleur marché que ſes voiſins. En Europe, au contraire, la vente eſt toujours enveloppée d'un certain nuage; & lorſqu'il eſt obligé de vendre à meilleur marché, pour avoir de l'argent comptant, ce qui eſt ſon principal but, il peut le faire ſans ſe compromettre.

Les abeilles, les ſalaiſons & les fromages, quoique ne tenant à l'agriculture que parce qu'elles ſont partie de l'économie rurale, ſont devenues d'une ſi grande importance pour les Etats-Unis, qu'il ſeroit difficile de ſe diſpenſer d'en faire mention quelque part; & comme il n'eſt pas néceſſaire de leur conſacrer un chapitre, ce que nous pouvons en dire, a ici ſa place naturelle.

Les abeilles, qui, dit-on, furent apportées d'Europe en Amérique, s'y sont multipliées avec une prodigieuse rapidité : il n'y a aucune partie des Etats-Unis où l'on ne puisse se livrer aux spéculations qu'elles offrent. Par-tout les bois sont abondans, & par-tout elles trouvent une grande quantité de fleurs. Lorsqu'un cultivateur n'a pas des ruches dans sa propriété, c'est de sa part un oubli fâcheux, parce qu'en quel endroit qu'il se trouve, sa négligence laisse impunément dévorer par l'air une substance précieuse, dont la nature n'a pas voulu l'entourer en vain. Le *Cultivateur Américain*, page 59, tom. 1er. a donné quelques détails relatifs à la maniere de faire multiplier cette tribu bienfaisante.

Les salaisons des Etats-Unis sont actuellement connues dans toutes les parties du monde, & déjà elles occupent une place importante parmi ses exportations. Les cochons se multiplient, dans toutes les parties des Etats-Unis, avec une grande facilité; la terre donne spontanément tout ce qu'ils demandent pour leur nourriture. Le sel, quoique importé, n'est point cher. C'est un grand avantage pour chaque fermier, de saler toute

la viande que ſon ménage ne peut pas conſommer, avant qu'elle arrive à l'état de putréfaction. Il n'eſt aucun cultivateur, quelque éloigné qu'il ſe trouve du marché, qui ne puiſſe y apporter auſſi bien ſes ſalaiſons que ſes farines, & l'un a un débit auſſi facile que l'autre. Il ſeroit difficile de réunir plus de motifs pour ne pas négliger les ſalaiſons, ſur-tout depuis qu'on a l'expérience que l'on peut les tranſporter par-tout ſans riſques, & que quelquefois on ne les diſtingue pas des ſalaiſons les plus eſtimées. L'agriculture & le commerce des Etats-Unis ont donc encore dans les ſalaiſons un moyen d'entrer avantageuſement en concurrence avec des pays anciennement cultivés.

On n'a pas encore perfectionné dans les Etats-Unis, du moins en général, la façon de faire le fromage; cependant on a l'expérience qu'une main-d'œuvre inſtruite en Angleterre, y fait des fromages auſſi bons que ceux de l'Angleterre, & qu'une main inſtruite en Suiſſe, y fait des fromages qui valent ceux de Suiſſe. Il ne s'agit donc que d'avoir des bons procédés, & des ouvriers habiles: ces deux articles ſe trouveront infailliblement parmi les médiocres avantages

qu'à peine les Etats-Unis peuvent retirer des nombreuses émigrations d'Europe, qui ont lieu depuis deux ans.

Sans doute, il faut se loger par-tout, & il ne me feroit pas venu en idée de répondre à une question sur cet article, si la maniere de construire des maisons dans les forêts des Etats-Unis, n'avoit pas une nuance qui lui appartient en propre.

La différence de genre, dans la construction des maisons, répond à la distinction que nous avons appliquée aux cultivateurs : leur description en indiquera l'application.

La construction la plus simple est appellée *log house* : ce mot explique lui-même quels en sont les élémens ; en langue angloise, *log* signifie *tronc d'arbre*, *house* signifie *maison.*

Le paysan qui arrive dans les forêts, pour se mettre en commerce avec la terre, & qui ne peut rien obtenir d'elle que par ses bras, est logé dans vingt-quatre heures : il invite les voisins du local qu'il a choisi, qui, en plus ou moins grand nombre, viennent l'aider à abattre la quantité d'arbres nécessaires pour construire une maison de vingt-cinq pieds de longueur, sur quatorze pieds de largeur, & vingt pieds de hauteur. Les arbres

ſe trouvent toujours ſur la place qui doit recevoir l'édifice, & dans le même jour ils ſont coupés de longueur ; on leur fait, à chaque bout, une entaille qui ſert à les enchaſſer par les angles ; on les ajuſte, on couvre la maiſon avec des écorces d'arbres, on remplit les intervalles qui ſe trouvent entre un *log* & un autre, avec de la terre glaiſe, ou avec de la terre ordinaire ; & le tout ne coûte au nouveau colon, qu'un demi gallon de *wiskey*, quelques pots de biere ou de cidre, dont il boit ſa portion. — Les *logs* ſont placés les uns ſur les autres, ſans égard à la place de la porte & de la fenêtre ; ce n'eſt que lorſqu'ils ſont bien fixés aux quatre coins de la maiſon, que l'on en fait les ouvertures à coups de hache.

Telle eſt la maiſon la plus ruſtique connue dans les Etats-Unis. Quand on y ajoute une cheminée, on emploie la pierre ou la brique : on la conſtruit entiérement ſaillante hors du quarré des *logs*, & par conſéquent, ne dérangeant en rien la régularité intérieure, & n'expoſant pas l'édifice au danger du feu.

Ce genre d'architecture ſylveſtre reçoit un degré de perfection, lorſqu'il eſt employé

par le cultivateur de la feconde claffe : celui-ci fait équarrir les poutres fur deux côtés : il remplit, comme le premier, les intervalles avec de la terre ; mais les furfaces font unies ; & s'il fait des petites entailles aux *logs* ; fes murs, moitié bois, moitié terre, peuvent être recrépis en dehors & en dedans. Une maifon ainfi conftruite, en avançant vers la perfection, eft fufceptible de toutes les difpofitions utiles & agréables ; celle dont il eft parlé dans une note de l'introduction, eft de ce genre : elle n'eft point couverte, comme la premiere, avec des écorces d'arbres, mais avec des bardeaux (1); & dans l'une, comme

(1) J'ai vu à Halifax, dans la nouvelle Ecoffe, une méthode de couvrir les maifons entiérement neuve : elle donne à cette petite ville un afpect parfaitement original, en ce que les maifons, au lieu d'offrir à la vue des toits de toute forme, & des pignons défagréables, fe trouvent, par l'emploi de cette méthode, furmontés d'une terraffe. Voici en quoi elle confifte. Les élémens n'en font ni chers, ni rares : c'eft du papier gris, du fable bien lavé & du goudron, étendus par couches alternatives au-deffus du plus haut plancher. On multiplie les couches jufqu'à-ce qu'elles donnent une épaiffeur de 4 pouces, ce qui eft plus que fuffifant pour réfifter à l'humidité & à la chaleur; fi ce procédé ne combattoit pas victorieufement ces

dans l'autre, les portes & les croisées ne sont ouvertes que lorsque les quatre murs sont entiérement achevés. Toutes les deux ont l'avantage d'être fraîches en été, & chaudes en hyver.

---

deux ennemis, toutes les maisons d'Halifax seroient sans couvert, car l'hyver y est aussi humide & aussi nébuleux qu'à Londres, & on y éprouve en été une chaleur excessive. Ma premiere question fut relative au feu, on me répondit que les deux corps combustibles qui entroient dans le procédé, perdoient leur qualité par l'amalgame avec le sable. J'ai vérifié le fait par moi-même, le feu prit dans une grande maison qui étoit couverte de cette maniere; la flamme sortoit par le milieu du toit; je croyois qu'il seroit entiérement consumé, mais à mon grand étonnement, il n'y eut de brûlé, que la partie par où sortoit la flamme, & de plus j'observai que la présence du sable interceptoit d'une maniere séche l'action du feu; si bien que quand il est éteint, on bouche le trou sans avoir besoin de reformer les parties qui l'environnent, encore moins de renouveller le toit. La hauteur de la maison est terminée par une corniche; un simple talus de trois pouces fait couler l'eau de pluie dans une goûtiere qui regne tout autour de la maison, en dedans de la corniche, & qu'une gargouille placée le long de l'angle le moins apparent, conduit à l'égoût. Il seroit à désirer qu'on donna à toutes les villes de l'Amérique, par ce procédé simple & économique, cette sorte d'aspect nouveau qui les caractériseroit dans la comparaison avec les villes de l'Europe.

On ajouteroit encore un degré de perfection au genre, en faisant équarrir les poutres sur les quatre côtés : cette façon ajoutée n'empêcheroit pas de les emboîter dans les coins de la maison; mais elle donneroit le moyen d'unir les *logs* les uns aux autres, avec des chevilles d'un pouce de diamêtre, ce qui feroit de ces maisons la construction la plus solide imaginable.

On calculera facilement le tems, & ce que peuvent coûter les murs principaux d'une pareille maison, par la donnée suivante :

Un ouvrier, à qui on donne quarante sols par jour, équarrit, dans sa journée, par les quatre côtés, deux poutres de vingt-cinq pieds de long. Dix ouvriers pourront donc équarrir vingt poutres; c'est-à-dire, qu'ils éleveront chaque jour, de dix pieds, un mur de cinquante pieds de longueur, si on leur fournit des *logs* d'un pied de diamêtre.

Le calcul seroit bien différent, si on faisoit équarrir les *logs* par une scie d'eau : leur préparation coûteroit la moitié moins.

Une scie d'eau donneroit la faculté de bâtir, en peu de tems, une *log house*, qui rivaliseroit avec les plus belles productions

des architectes. Voici comme je conçois ce bâtiment.

Je donne à la maison cent pieds de longueur, cinquante pieds de profondeur, & soixante pieds de hauteur, non compris la charpente : au *logs*, vingt-cinq pieds de longueur, & un pied de diamêtre : donc, avec sept cents vingt *log*, les quatre façades seront complettes. — La scie d'eau équarrira les poutres pour les planchers, si toutefois il ne devoit pas être mieux de n'en point employer, & de les remplacer par des solives, d'un demi-pied d'épaisseur sur un pied de largeur, sans intervalles de l'une à l'autre. La scie d'eau préparera aussi les planches pour les cloisons ; ces planches doivent de même avoir un demi-pied d'épaisseur, & être parfaitement jointes les unes aux autres par tenons & mortaises. Je crois qu'il seroit difficile de construire une maison plus solide. Quant à la charpente, & aux bardeaux pour la couverture, c'est encore l'ouvrage de la scie d'eau. Toutes les cheminées doivent être faites en briques.

Une construction pareille, outre qu'elle seroit agréable, commode & peu coûteuse, a l'avantage immense d'obliger à une grande

coupe de bois dans ses environs, en fournissant un emploi qui peut être estimé considérablement. De là un atmosphere plus pur, & une grande quantité de terres prêtes à être cultivées.

Toutes les autres manieres de construire des maisons sont connues par-tout, mais ne sont employées que par les cultivateurs de la troisieme classe. — Les uns se logent dans des maisons de bois, faites selon les regles de la charpenterie ordinaire. Les autres préferent les maisons de briques. On a donné le prix du millier de briques, le prix des maçons, & le prix des cloux. Le bois est sur les lieux. On peut, d'après ces bases, faire tous les calculs de dépense pour bâtir telle ou telle maison. Il y a cent pour cent à gagner en faisant la brique chez soi.

Enfin, il y en a qui bâtissent en pierre; mais c'est rare. Il faut, pour cela, que l'on ait une grande facilité pour extraire & transporter les matériaux.

Les écuries, les granges, les hangars, les vacheries & tous les bâtimens qui appartiennent à l'économie rurale, peuvent être construits selon le premier procédé; ils n'exposent jamais à des grandes dépenses, lors même

qu'on les couvre avec un peu plus de ſoin que le colon dont nous avons parlé; & ce ſeroit une mauvaiſe ſpéculation, que de préférer à ce procédé tout autre genre de conſtruction; parce que rien ne peut dédommager de la pureté d'air qu'il procure, & des avantages du défrichement qu'il néceſſite.

D'après les calculs de Mr. *Hutchins*, cet empire naiſſant a un million de milles quarrés, formant le territoire actuel des quinze Etats, & 411000 milles quarrés, qui ſont la propriété de la fédération; c'eſt le territoire de l'Oueſt, dont le produit de vente eſt affecté au rembourſement de la dette publique; c'eſt-à-dire, que les Etats-Unis, eux ſeuls, ſont auſſi vaſtes que la Suede, le Dannemarck, la Pologne, l'Allemagne, la Suiſſe, la France, l'Italie, le Portugal & l'Eſpagne réunis enſemble.

Un million quatre cents onze milles quarrés équivalent à 903,040,000 acres quarrés, dont 640,000,000 ſont contenus dans le territoire des quinze Etats, & 260,040,000 compoſent la propriété fédérale, ſur quoi il faut déduire, dans les quinze Etats, 51,000,000 d'acres en eau, & dans le territoire de l'Oueſt, 43,000,000. — Totalité d'eau,

94,000,000 acres. ---- Totalité de terres, 809,040,000 acres.

La population actuelle des Etats-Unis eft d'environ 4,000,000 d'individus ; mais comme ils ne font pas réguliérement difperfés fur toutes les parties du territoire, il eft impoffible de calculer, combien il y en a fur chaque mille quarré ; encore moins peut-on déterminer la quantité d'acres relative à chaque individu. Au refte, fi l'on vouloit faire la diftribution du territoire aux individus actuels, chacun d'eux auroit 213 acres. --- Et fi, par une fuppofition fur l'avenir, en faifant abftraction des avantages que les Etats-Unis ont fur les Empires auxquels ont vient de les comparer pour l'étendue, on prenoit la population moyenne entre ces différentes contrées, laquelle eft eftimée à 125 ames par mille quarré, alors chaque individu aura cinq acres de terre, & les Etats-Unis contiendront 180,000,000 d'habitans ; c'eft-à-dire, 36,000,000 de plus que l'Europe n'en contient actuellement, d'après le relevé de population de *Zimmerman*, y compris ce qui appartient à la Ruffie & à la Turquie.

On calcule que, fur le nombre des habitans difperfés fur le territoire des Etats-Unis, au moins neuf dixiemes font occupés à l'agri-

culture, & le refte eft appliqué au commerce, aux manufactures, à la domefticité & à l'oifiveté.

Je viens de commettre la faute de comparer, fous un certain rapport, les Etats-Unis avec l'Europe; une chûte entraîne une autre chûte. Je ne puis m'empêcher, en finiffant ce chapitre, de faire un rapprochement qui montre la différence frappante qu'il y a entre l'agriculture dans les Etats-Unis, & l'agriculture en Europe.

En Europe la terre eft chere :

Dans les Etats Unis, elle ne coute en capital que l'intérêt de ce qu'elle coûte en Europe.

En Europe, la terre produit, en général, de fix à douze fois la femence :

Dans les Etats-Unis, elle produira encore long-temps, en général, de douze à vingt fois la femence.

En Europe, le cultivateur ne fait fouvent pas comment porter fes denrées à un marché voifin, encore moins à un marché placé à cinquante lieues de lui :

Dans les Etats-Unis, tout cultivateur eft à portée de la mer, ou de quelque riviere, qui y a directement ou indirectement fon embouchure; & les Antilles, Lisbonne,

Bordeaux, Londres, Amſterdam, &c. ſont pour lui des marchés auſſi commodes que *Charles-town*, *Baltimore*, *Philadelphie*, *Newyork*, *Boſton*, &c.

En Europe, la terre qu'on ne cultive pas ne rend rien, & ce n'eſt pas la mode qu'on émigre d'un côté pour aller à l'autre, quelques encouragemens que les Souverains puiſſent accorder; d'ailleurs, la population y eſt par-tout à-peu-près au *maximum*.

Dans les Etats-Unis, la terre non cultivée double, triple & quadruple de valeur en peu d'années; parce que leur population s'accroît chaque jour, & que dans les pays à érable, le ſucre qu'on y recueille, paye chaque année le prix qu'elle a couté. Dans les pays à arbre réſineux, la poix, le goudron & la térébentine donnent le même avantage.

En Europe, on dit dans tous les livres, que l'agriculture eſt le plus beau de tous les états; cependant, le ſimple agriculteur n'y a aucune place diſtinguée.

Dans les Etats-Unis, l'agriculteur occupe toutes les places, tous les offices, toutes les dignités; il eſt ſecrétaire d'Etat, ambaſſadeur, magiſtrat, général d'armée.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVII.

Colonie.

SOMMAIRE.

Différence entre un agriculteur né en Amérique & celui qui est né en Europe. —— Spéculation d'agriculture. —— Effet de l'agriculture sur l'ambition des richesses. —— Motif de ce chapitre. — Conduite des vendeurs de terre. —— Raisons qui dispensent d'acheter des terres éloignées. —— Le local des Etats-Unis qui convient aux Européens. —— Société qui veut fonder une colonie. —— Achat des terres à cet effet. —— Quantité d'acres prélevée pour les sociétaires. —— Conditions entre les sociétaires. —— Dix pour cent prélevés pour les associés sur la mise des fonds. —— Maniere de distribution des terres prélevées pour les associés. —— Moyens d'attirer la population. —— Fondation d'une ville. — Encouragemens accordés à des personnes utiles & nécessaires. —— Qualités de ces encouragemens. —— Un moulin à farine. — Une scie d'eau. — Une manufacture de potasse. — Une distillerie

de ſucre d'érable. — Avantages faits aux perſonnes qui acheteront dès la premiere année. — Maniere de vente des terres. — Colons attirés par des avantages faits par la ſociété. — Ces avantages. — Conditions auxquelles ces avantages ſont attachés. — Magazin de fournitures. — Braſſerie. — Plan d'exploitation pour la ſociété. — Exploitation diviſée entre dix maîtres agriculteurs. — Eſtimation en argent de tout ce qui appartient à l'agriculture. --- Ce que les maîtres agriculteurs feront la premiere année. --- Dépenſe de la premiere année. — Etat des acres dont l'emploi eſt fixé. --- Etat de la population ſur la Colonie. --- Moyen de ſe procurer des ouvriers. --- Premiere recette. --- Objets de recette paſſés ſous-ſilence. --- Deuxieme recette. --- Etat de la population. --- Troiſieme recette. --- Quatrieme recette. --- Cinquieme recette. --- Réſultat. --- On ne doit pas négliger l'érable à ſucre. --- Etat de la ſociété après cinq ans. --- Etat des terres vendues ou employées par la ſociété. --- Conduite de la ſociété dans les cinq années ſuivantes. --- Partage du profit entre les aſſociés. --- Maniere de partage. --- Droit de préférence pour les aſſociés ſur les objets à vendre. --- Sous quelle condition. --- Etat de dépenſe pour un homme qui a ſoixante mille livres, & qui veut aider cinq

individus qui n'ont rien. —— Notes préliminaires. — Mise de fonds. —— Détails relatifs à la mise de fonds. —— Conditions entre le faiseur de fonds & les cinq individus. —— Qualité du contrat entr'eux. —— Premiere recette du principal acquéreur. —— Seconde recette. —— Troisieme recette. —— Quatrieme recette. —— Cinquieme recette. —— Sixieme recette. —— Résultat. —— Profit du principal acquéreur, qui ne sont pas estimés. —— Premiere récolte des cinq individus. —— Seconde reécolte. —— Troisieme récolte. —— Quatrieme récolte. —— Cinquieme récolte. —— Sixieme récolte, & l'emploi de tous les produits. —— Division des profits entre les cinq individus. --- Ils sont tous dans leur maison particuliere. --- Etat de dépense & de recette pour une famille qui a 18000 livres. --- Distribution de la mise de fonds. --- Premiere récolte & son emploi. --- Seconde récolte & son emploi. ---- Troisieme récolte & son emploi. --- Quatrieme récolte idem. --- Cinquieme récolte idem. --- Résultat. -- Dépense & recette pour cinq personnes qui complettent ensemble la somme de 10000 livres. --- Distribution de cette somme. --- Le genre d'exploitation qu'ils doivent adopter. --- Emploi de leurs profits annuels. --- Conclusion.

N 2

RIEN de ſi inutile que ce chapitre, ſi je parlois à des hommes nés dans les Etats-Unis ; ils conſervent à l'agriculture ſa phiſionomie de douceur & de ſimplicité : bien peu parmi eux la déſigurent, en y ajoutant les traits ſoucieux de la ſpéculation ; mais je parle à des hommes qui furent bercés dans des idées de fortunes, & chez qui l'ambition des richeſſes, pour les tranſmettre à leurs deſcendans, a pris la place du deſir ſimple & facile à ſatisfaire, qui remplit l'ame de l'agriculteur : celui-ci ne veut laiſſer à ſes enfans que cette aiſance qui n'a pour voiſins, ni la cupidité, ni les ſoucis de la miſere.

Les préjugés d'éducation, & les habitudes ont placé le bonheur dans les richeſſes pour la plupart des hommes. Il ſeroit inutile de vouloir combattre un mal auſſi enraciné ; je ne l'entreprens pas. C'eſt en careſſant leurs foibleſſes, qu'il faut les amener au véritable bonheur. Il faut donc qu'en dépit de la contradiction dans les termes, je leur parle de l'agriculture comme d'une ſpéculation : qui dit agriculture, dit paix & félicité : qui dit ſpéculation, dit trouble & danger : ſi un ſeul individu ſe laiſſe ramener, ce ſera l'effet du

don que l'Amérique a reçu de la nature, d'arracher les hommes, par la fécondité de sa terre, à la cohorte des vices, pour ne les entourer que des vertus dont l'agriculture est la source.

J'ose prédire à tous ceux qui pourront se laisser séduire par mes récits, ou par les récits que d'autres leur feront, que lorsqu'ils seront entourés de cette grande douceur de la vie champêtre, qui exclut pour soi & pour sa postérité toute crainte de manquer du nécessaire, ils se sépareront bientôt de l'idée de faire une spéculation de l'agriculture : peu-à-peu ils perdront de vue ce faux thermometre du bonheur, qui, dans leurs pensées, doit remonter, quant à la richesse, au même point où il étoit jadis; & ils s'expliqueront eux-mêmes, comment le père du *cultivateur américain* n'a laissé à son fils, après de longues années, qu'une propriété que le fils évalue à 37500 liv. tournois, pag. 49 du 1er. volume de son ouvrage. Et ce ne sera pas sans une émotion douce qu'ils sentiront, qu'ils peuvent imiter ce père du cultivateur, & comme lui, être heureux de la paix des champs, sans se jetter dans ces occupations

forcées, que j'appelle la ſpéculation d'agriculture.

Ainſi que je l'ai dit dans l'introduction, j'avois recueilli, pendant mon ſéjour dans les Etats-Unis, une immenſité de notes, relatives aux établiſſemens & aux colonies que l'on peut fonder : ces notes m'ont ſervi de baſe en Europe, pour dreſſer des plans dans leſquels j'avois pour but une claſſe, dont, je crois, tout homme ſenſible doit s'occuper : j'avois calculé mon travail d'après mes ſentimens ; mais le ſuccès tenoit à des reſſorts qu'il m'a été impoſſible de diriger à mon gré. J'ai fait tout ce que j'ai dû faire, & j'oſe dire tout ce qui étoit en mon pouvoir : & il ne me reſte plus à offrir aux perſonnes qui ont encore quelques débris de fortune, & ſur-tout des enfans, que mes réponſes à toutes les queſtions qu'elles peuvent faire. J'eſpere que, ſi elles les liſent avec attention, elles y trouveront une bonne indication des moyens de faire un emploi utile & ſalutaire des petites ſommes qu'il leur reſte.

Ce tems n'eſt plus, où l'on pouvoit avec peu d'argent, acheter dans les Etats-Unis une grande quantité d'acres dans le voiſinage des villes. Aujourd'hui les propriétés ſont

tellement divisées, que les propriétaires n'étant plus surchargés par des gros intérêts pour les sommes mises déhors par leur acquisition, soigneroient mal leurs affaires, s'ils vendoient chaque année beaucoup plus que ce qui est nécessaire pour les couvrir de l'intérêt annuel qu'ils sont encore obligés de payer. Dans un pays tel que les Etats-Unis, où les célibataires sont rares, & où tout homme spécule pour sa postérité, un père ne doit pas faire perdre à ses enfans, la chance certaine de vendre peut-être vingt fois plus cher, qu'il ne vendroit aujourd'hui, quoique le prix des terres soit augmenté depuis trois ans, dans une progression étonnante.

Mon but est d'être utile, par cet ouvrage, aux personnes qui ont besoin d'augmenter leurs facultés pour eux-mêmes. Je ne puis donc pas leur conseiller de s'enfoncer dans l'intérieur des terres, & de se jetter sur les frontieres des Etats-Unis, où ils acheteroient des terres à bon marché, avec l'assurance, il est vrai, de faire des gains immenses, mais qui seroient différés jusqu'à la troisieme génération.

Aujourd'hui les terres sont cheres, parce qu'il y a beaucoup d'acheteurs, & que plus

on achète, plus elles augmentent de prix: celui donc qui a une ſomme ſuffiſante pour acheter, eſt ſûr de ſes gains; & plus il peut différer de vendre, plus il les multipliera.

Quelle que ſoit la ſomme que l'on met déhors en achat de terres, au-delà de ce qui eſt néceſſaire pour ſa propre exploitation, on peut, vu l'état préſent des affaires, être convaincu qu'après ſix ou ſept ans, la ſpéculation que l'on aura faite aura achevé ſes périodes, & à cette époque on ſera en jouiſſance non-ſeulement de ſes réſultats, mais encore des fruits d'une grande exploitation, qui ne peut pas être ſéparée d'un plan de colonie bien conçu.

La partie des Etats-Unis qui convient le mieux aux Européens, quel que ſoit le point de leur départ, eſt cet eſpace qui ſe trouve entre le *Potomack* & les limites de l'Etat de *Newyork*: c'eſt le centre des Etats-Unis: là ſe trouvent une partie de la *Virginie*, le *Maryland*, le *Delaware*, la *Penſylvanie*, les *Jerſeys*, & l'Etat de *Newyork*. Certainement les Etats plus au Nord, & plus au Midi offrent des avantages; mais alors, il faut que ceux-ci ſoient choiſis par des habitans du Midi,

& ceux-là par des habitans du Nord de l'Europe.

Je ſuppoſerai que pluſieurs particuliers puiſſent, en réuniſſant leurs fortunes, faire un fond d'un million de livres tournois, avec l'intention de fonder une colonie dans la partie des Etats-Unis de l'Amérique qui vient d'être indiquée [1]: ils ſe conſtitueront en ſociété pour dix ans, & ils s'engageront à ne faire de répartition de profit qu'à la fin de ces dix années [2].

La ſociété fera une acquiſition de 40000 acres de terre, qui coûteront environ 12 liv. 10 ſ. par acre. Total de la ſomme d'achat, 500000 livres.

---

(1) Parmi tous ces Etats, la *Penſylvanie* offre aux étrangers un avantage qu'ils ne trouvent dans aucun autre. C'eſt la faculté d'être propriétaires dans l'Etat, ſans être obligés à réſidence, ſoit avant, ſoit après l'acquiſition.

(2) Pour éviter les difficultés de répartition, à l'époque de la diſſolution de la ſociété, aucun aſſocié ne pourra apporter moins de 50000 l., ni des ſommes au-deſſus dans leſquelles le nombre de 50000 ne ſe trouveroit pas complet. Sauf à eux à avoir des conventions particulieres avec les perſonnes qui leur fourniront de quoi arrondir leur miſe, ſans que ces perſonnes ayent jamais de droit actif dans la ſociété.

La ſociété pourroit acheter avec des délais de payemens; mais cette faveur coûte toujours 25 pour cent; & elle eſt trop riche, ſi elle fait un million de fonds, pour qu'on lui propoſe cet expédient. Si néanmoins elle prenoit ce parti, la ſomme de faveur ſeroit à défalquer ſur la miſe de fonds, & elle ſeroit payée, ſelon la convention, avec les profits annuels.

Sur les 40000 acres, il en ſera prélevé 5000, qui ſeront diſtribués aux aſſociés, quel qu'en puiſſe être le nombre, en adjugeant à chacun d'eux 50 acres par dix mille livres de ſa miſe de fonds. Les aſſociés feront de cette propriété ce que bon leur ſemblera; ils ne ſeront jamais obligés d'en rendre compte; ils ſeront même libres d'exploiter, ou de ne pas exploiter.

Pour la dépenſe des aſſociés pendant les dix-huit mois qui précedent la premiere récolte, pour leur déplacement d'Europe, & pour leur tranſport en Amérique, il ſera prélevé une ſomme de 10 pour cent ſur le million de liv. tournois, laquelle ſomme ſera rendue aux actionnaires, dans la proportion de 10 pour cent de leur miſe de fonds. La ſomme totale prélevée ſera de 100000 liv.

Il fera choiſi ſur le plan des terres dix différens locaux, plus ou moins, ſi la ſociété eſt plus ou moins nombreuſe, à des diſtances calculées pour la proſpérité de la Colonie. On donnera un numéro à chacun des point qui auront été déſignés, on les tirera au ſort, & chaque aſſocié prendra ſur le point que le ſort lui aura donné, la quantité d'acres relative à ſa miſe de fonds, dans la proportion indiquée ci-deſſus.

Une ſeule choſe augmente la valeur des terres, c'eſt la population: on peut l'attirer par des moyens lents; alors un père travaille pour ſa poſtérité; mais la ſociété en queſtion veut jouir; elle a un million de liv. tournois; elle peut faire des ſacrifices dès le moment même; elle en recueillira auſſitôt les fruits.

1°. Elle doit faire choix d'un terrein ſur lequel elle fera tracer une ville. Son étendue doit être d'un mille quarré. On diviſera les 640 acres qui compoſent le mille, en 2560 lots d'un quart d'acre, que l'on appellera lots de ville.

2°. Pour donner le plutôt poſſible une conſiſtance à cette ville, la ſociété doit y attirer par des encouragemens, une chirurgien,

une ſage-femme, un maître & une maîtreſſe d'école, un boulanger, un boucher, un aubergiſte, un cordier, un maçon, un charpentier, un menuiſier, un charron, un maréchal & un cordonnier. Il ſera néceſſaire de donner une eſpece de pharmacie au chirurgien; mais la ſociété doit être ſoigneuſe de renouveller les drogues toutes les années, & de retirer du dépôt où on les mettra, celles dont l'uſage ſeroit dangereux.

3°. Ces encouragemens doivent être accordés en terre, dont 10 toiſes dans la ville, avec une maiſon en *log-houſe*, relative à la profeſſion, ou vocation & 10 acres déhors. Ces maiſons ne coûteront pas à la ſociété plus de 5000 livres.

4°. Il ſera fait choix d'un local pour un moulin à farine : ce moulin coûtera environ 15000 liv.

5°. Il ſera fait choix d'un local pour une ſcie d'eau : une ſcie d'eau coûtera 2800 liv.

6°. On ſe pourvoira des uſtenciles néceſſaires pour faire la potaſſe : ces uſtenciles coûteront 1000 liv.

7°. On établira une diſtillerie pour le ſucre d'érable : cette diſtillerie coûtera 1000 liv.

“ L'avantage que la ſociété pourra retirer,

» en vendant des terres à des payſans, eſt » très-conſidérable; mais il faut les attirer » avec diſcernement, & ſur-tout les attacher à la terre. Ainſi

8°. Dès que les agens de la ſociété feront arrivés ſur les terres, ils feront publier que les payemens, de la part de ceux qui acheteront dans les premiers douze mois, ſe feront par tiers de la ſomme convenue, le premier payement devant avoir lieu après la ſeconde récolte, le ſecond payement après la troiſieme récolte, & le troiſieme payement après la quatrieme; mais que ceux qui acheteront après les douze premiers mois, payeront moitié comptant de la ſomme convenue, & l'autre moitié, diviſée en trois parties, ſera payée un tiers après la premiere récolte, un tiers après la ſeconde, & un tiers après la troiſieme.

9°. La ſociété ne doit vendre en premier lieu que de très-petites quantités de terres, afin que les acquéreurs ſoient obligés de faire un nouvel achat: c'eſt ſur ce ſecond achat que la ſociété doit faire ſes grands gains.

“ Il ne ſuffit pas, pour une ſociété qui » veut jouir, d'attirer des colons par le

„ moyen indiqué dans les articles précédens.
„ Il faut qu'elle force la population & l'agri-
„ culture, & que, pour ainsi dire, elle cal-
„ cule ses gains dès la premiere année, par
„ la forme de ses baux „.

10°. Parmi les paysans que la société doit attirer, il faut qu'elle donne à vingt-cinq d'entr'eux de tels encouragemens, qu'ils soient obligés de venir, & par la suite, dans la nécessité de s'aggrandir. En vertu de ces encouragemens, la société aura le droit de fixer la quotité d'acres qui sera achetée par eux, chaque année, & le prix des acres qui devra être payé, selon la progression de la valeur de la terre.

11°. Les agens de la société feront publier que les vingt-cinq premieres familles (chaque famille étant composée d'un nombre de personnes suffisant pour exploiter toutes les années 25 acres) qui viendront construire sur les terres une maison appellée *log-houze*, recevront un arrondissement de 200 acres de terre, 25 boisseaux de semence, une quantité de graines suffisante pour un jardin proportionné à la famille, deux vaches, une paire de bœufs, & deux truies, aux conditions suivantes :

1°. Que chaque famille défrichera & ensemencera vingt-cinq acres chaque année, pendant cinq ans. — 2°. Qu'après la deuxieme récolte, il payera 50 acres, au prix de six piastres, ou 32 L. 8 s. par acre. 3°. Qu'après la troisieme récolte, il payera 50 autres acres, à 7 piastres l'acre, c'est-à-dire, à 37 L. 16 s. — 4°. Qu'après la quatrieme récolte, il payera 50 autres acres, à 8 piastres, ou à 43 L. 4 s. par acre. — 5°. Enfin, qu'après la cinquieme récolte, il payera encore 50 acres, à 9 piastres, ou 48 L. 12 s. par acre.

“ Il est à remarquer, que ces avances ne „ peuvent pas être perdus, si les acqué- „ reurs manquoient à leurs engagemens; & „ si la société y substituoit un autre moyen „ d'attirer la population, elle doit toujours „ se ménager l'assurance d'être remboursée. „ La totalité de ces avances (1) se montera „ à 16500 L. „

12°. La colonie établira un magazin général de tous les objets absolument nécessaires aux colons. Ce magazin demandera une avance de fonds d'environ 50000 L.

---

(1) Le lecteur peut en faire le calcul d'après les notes qui précédent le chapitre agriculture.

13°. Pour empêcher que l'eau-de-vie soit jamais une boisson nécessaire aux colons, la société devra établir une brasserie, assez importante pour qu'elle puisse fournir de la biere, quelque précipitamment que la population de la colonie puisse arriver. Une telle brasserie coûtera 4000 L.

" Tel est le moyen le plus efficace pour „ fonder une colonie en peu de temps, „ sans inconvénient quelconque pour la so„ciété ; parce que les objets avancés ne „ peuvent pas être emportés sans être vus, „ & la terre cultivée seroit un bon rem„boursement, pour peu que la famille eût „ travaillé.

„ La ville sera bientôt peuplée, parce „ qu'elle sera le point de réunion de toutes „ les personnes & de tous les ouvriers dont „ on peut avoir un besoin indispensable „.

14°. L'agent général de la société, ou l'agence qui sera sur les lieux, fera choix de dix maîtres cultivateurs, à qui il sera donné pendant dix ans un sixieme du produit net de toutes les récoltes qu'ils feront ; après les dix années, 200 acres de terre; & jusqu'à la premiere récolte, un traitement de 1500 L.

La

La totalité de ces traitemens, pour dix, fait la ſomme de 15000 L.

15°. Chacun de ces maîtres cultivateurs préſidera à une exploitation, dont la période doit être achevée en cinq ans; & dans ces cinq années, il devra mettre en valeur 500 acres de terre.

„ Je ne parlerai ni des bras néceſſaires à „ l'agriculture, ni des beſtiaux, ni des bâti„ mens : il me paroît plus ſimple d'eſtimer „ le tout en argent. Ceux qui voudroient „ mettre ce plan à exécution, n'auront qu'à „ rapprocher les ſommes d'eſtimation du „ prix des différens objets néceſſaires dans „ l'économie rurale, & des prix que j'ai „ donné dans les notes qui ſont en tête „ du chapitre de l'agriculture, ils trouve„ ront de l'exactitude. Néanmoins les bâti„ mens d'habitation pour les dix maîtres „ agriculteurs, doivent être comptés à part. „ La totalité coûtera 5000 L.

Premiere Année.

Chacun des maîtres agriculteurs fera nétoyer 100 acres de bois. J'entens par nétoyer, couper les petits arbres & les brouſſailles. On prendra, ſur ces cent acres, le

terrein néceſſaire pour un jardin : ce travail, y compris les barrieres, coûtera 1100 L.

Chacun des maîtres agriculteurs fera défricher 50 acres en plein défrichement. Chaque acre, au moment où il aura reçu la ſemence, aura coûté trois louis : la dépenſe pour les 50 acres, y compris la clôture, ſera de 3600 L.

Chacun des maîtres agriculteurs fera défricher 50 acres en demi défrichement, c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'abattre les gros arbres, il les fera ſeulement cerner. Chaque acre ainſi défriché & ſemé, coûtera 27 L. 10 ſ., y compris la clôture : la dépenſe totale pour ces 50 acres ſera de 1375 L.

Ces 50 acres, ainſi que les précédens, ne doivent faire qu'un même morceau de terre, & n'avoir qu'une même clôture. Cette obſervation eſt une fois faite pour tous les défrichemens qui ſeront indiqués ci-après, dans la même proportion. Il ſera expreſſément défendu d'abattre les érables à ſucre. Cet enclos de 100 acres ſera ſemé en maïs.

L'uſage eſt, dans tous les défrichemens, de planter du maïs la premiere année, des pois la ſeconde, & de ſemer du froment la troiſieme : le genre de ſemence de la qua-

trieme & de la cinquieme année, dépend du syſtême d'agriculture du cultivateur, ainſi que la révolution de la période des cinq années ſuivantes.

Il y aura donc, cette premiere année, mille acres nétoyés, qui auront coûté 11000 L. — 500 acres en plein défrichement, qui auront coûté 36000 L. — 500 acres en demi défrichement, qui auront coûté 13750 L. La récolte du maïs ſur les mille acres, coûtera en outre 12000 L.

Récapitulation de la dépenſe de la premiere année.

	Liv.
Achat des terres.	600,000
Dix pour cent adjugés aux ſociétaires.	100,000
Maiſons d'encouragement pour les vingt-cinq premiers colons.	5,000
Moulin à farine.	15,000
Scie d'eau.	2,800
Manufacture de potaſſe.	1,000
Diſtillerie pour le ſucre d'érable.	1,000
Prix des beſtiaux & des ſemences, donnés comme encouragement aux 25 premiers colons.	16,500

Magazin général des fournitures.	50,000
Brafferie.	4,000
Honoraires des maîtres agriculteurs pour la premiere année.	15,000
Maifons des dix maîtres agriculteurs.	5,000
1000 acres nétoyés.	11,000
500 acres entierement défrichés.	36,000
500 acres en demi défrichement.	13,750
Frais de récolte du maïs fur les 1000 acres.	12,000
Somme placée dans les fonds Américains pour les dépenfes imprévues.	111,950
Total.	1,000,000

Etat des acres dont l'emploi eft fixé.

	acres.
Acres diftribués entre les fociétaires.	5000
Acres vendus aux 25 premieres familles qui viendront s'établir fur les terres.	5000
Acres confacrés à la ville.	640
Acres diftribués aux perfonnes que l'on attire dans la ville.	140

Acres abandonnés au meunier aux environs du moulin.	10
Acres engagés pour les maîtres agriculteurs.	2000
Acres aux environs de la ſcie d'eau.	10
Acres aux environs de la braſſerie.	10
Acres nétoyés.	1000
Acres aux environs de la manufacture de potaſſe.	10
Acres aux environs de la diſtillerie de ſucre d'érable.	10
Total.	13830
A prélever ſur	40000
Reſte	26170

Les ſociétaires ne peuvent pas, pendant les premiers dix-huit mois, demander l'intérêt de leur argent, puiſque les dix pour cent qui leur ont été rendus, répondent à plus de ſix pour cent par an. Ils ne pourront pas non plus demander l'intérêt de leur argent, dans la durée de l'aſſociation, parce que le dix pour cent & les terres qu'on leur a adjugées, doivent leur ſervir à faire une exploitation ſuffiſante pour n'avoir jamais beſoin de recourir à la maſſe pendant ce temps-là.

Pour établir la quotité des profits ſur une baſe certaine, il faut préalablement conſtater l'état de la population pendant les premiers dix-huit mois.

Nous ſuppoſerons qu'il n'y aura que cinq ſociétaires ſur les lieux : chaque maiſon doit être compoſée de quatre maîtres & de quatre domeſtiques ; ainſi cinq fois huit donnent 40

Chaque maiſon des dix maîtres agriculteurs ſera compoſée de quatre individus ; 10 fois 4 40

La famille du meunier ſera au moins de quatre perſonnes. 4

Il faudra quatre perſonnes pour faire le ſervice de la ſcie d'eau. 4

Il y aura au moins ſix perſonnes employées à la manufacture de potaſſe. 6

La diſtillerie du ſucre d'érable demande au moins ſix perſonnes. 6

Le teneur de magazin aura ſans doute une famille de 4 perſonnes. 4

Il faut ſix hommes à la braſſerie. 6

Les 1000 acres nétoyés auront néceſſité la préſence de 20 hommes. 20

Les 500 acres en défrichement complet auront occupé 50 hommes. 50

Les 500 acres en demi défrichement auront exigé 10 hommes.	10
La culture & la récolte sur les 1000 acres, demandent 24 hommes.	24
Le chirurgien & toutes les autres personnes qui auront reçu des encouragemens pour s'établir dans la ville, auront chacune une maison composée de quatre individus. Leur nombre supposé est quatorze. 4 fois 14	56
Total.	270

Il n'y a aucune difficulté à se procurer la quantité de travailleurs qui est nécessaire. Il suffira qu'à cet effet, un des agens de la société fasse un voyage dans les Etats du Nord, appellés autrefois la *Nouvelle Angleterre* : on croit communément qu'il y a chaque année, dans les Etats-Unis, quarante ou cinquante mille personnes qui quittent leur demeure, pour aller agriculturer ailleurs. --- La société pourra avoir un préposé dans les villes de débarquement, pour louer les Européens qui arrivent, outre qu'elle peut en transporter directement d'Europe, lorsque ce sont des hommes de confiance. Alors

ou fait avec eux un marché, dans lequel les frais de paſſage ſont défalqués ſur les gages.

Premiere recette.

C'eſt un fait reconnu, que chaque acre de terre, défriché complettement, donne une quantité de potaſſe, qui répond à la moitié de la dépenſe qui a été faite pour le mettre en valeur: cependant nous ne partirons pas de cette baſe. J'ai pour principe de diminuer les recettes, & d'augmenter les dépenſes. Je ne ſuppoſerai donc qu'un produit qui réponde au tiers de la ſomme dépenſée: ainſi ſur cinq cents acres, il y aura en potaſſe 12000 livres.

Les profits ſur l'arbre à ſucre ſont incalculables, car, ſi ſur les 40000 acres il y avoit ſeulement dix érables par acre, il y auroit 400000 arbres à exploiter; & ſi chaque arbre donnoit ſeulement trois livres de ſucre, on en auroit 1,200,000 livres peſant, qui, vendues à huit ſols de France par livre, donneroient 480000 livres, ſur quoi prélevant un quart pour les frais, il reſteroit un profit net de 360000 livres.

J'ai fait ce calcul uniquement pour montrer combien le ſucre pourra être vendu à

bon marché, lorſque l'on aura planté les érables en bois, & que l'on pourra recueillir commodément leur précieuſe liqueur; car, pour le préſent, quelle que puiſſe être la quantité d'érables ſur les 40000 acres, comme ils ſont épars & éloignés les uns des autres, ce n'eſt que ſur ce qu'il eſt très-facile de faire qu'il faut calculer. Nous ſuppoſerons donc, qu'il ſera diſtillé au moins, le ſucre qui doit être conſommé dans la colonie. Deux cents ſoixante & dix perſonnes doivent conſommer environ 8000 livres peſant de ſucre : il eſt vendu, dans les villes, à douze ſols de France; mais on ne le vendra dans la colonie qu'à huit ſols, ce qui donnera 3200 liv., ſur quoi prélevant un quart pour les frais, il reſte un profit net de 2400 livres.

Ce n'eſt pas trop de ſuppoſer que deux cents ſoixante & dix perſonnes boiront deux pintes de biere par jour, à un ſol de France la pinte, ce qui donnera une recette annuelle de 9782 livres, dont un tiers en profit: ci 3260 liv. 13 ſ.

C'eſt l'expérience journaliere, que les perſonnes qui ont des magazins garnis de toute ſorte d'objets, vendent pour 20 livres par mois de marchandiſes ou de comeſtibles, à

chaque individu, & gagnent réguliérement de 30 à 40 pour cent. --- En partant de cette base, deux cents soixante & dix personnes achèteront, dans le magazin, pour 64800 livres, sur quoi la société ne gagna-t-elle que 20 pour cent, aura un profit d'environ 13000 livres.

Chaque acre, planté en maïs, produira de 80 à 90 boisseaux, mais on n'en portera le produit qu'à 45, & le prix du boisseau à 1 liv. 16 s., ce qui donne 81 liv. par acre, sur quoi il faut prélever, pour les frais de culture & de récolte de l'année d'après 37 liv. 16 s.; il reste alors 43 liv. 4 s. : déduction faite sur cette somme du sixieme pour le maître agriculteur, le profit net est de 36 liv. qui multiplié par mille, donne une somme totale de 36000 livres.

L'intérêt de la somme placée dans les fonds, à six pour cent, est de 6774 livres (1).

---

(1) Il seroit peut-être plus avantageux d'acheter des effets de la dette différée, ou des effets de banque; c'est aux agens à faire le meilleur choix au moment du placement.

Récapitulation de la recette de la premiere année.

Produit net de la potaſſe	12000
Profit ſur le ſucre d'érable	2400
Profit ſur la biere	3264
Profit ſur les marchandiſes du magazin	13000
Profit ſur les 1000 acres plantés en maïs	36000
Intérêt de la ſomme placée dans les fonds	6774
Total.	73438
De cette ſomme il faut déduire	49750
pour défricher 500 acres en défrichement complet, & 500 en demi défrichement; c'eſt-à-dire, 100 acres ſur chaque métairie, il reſte alors à placer dans les fonds publics	23688
Quotité des fonds placés l'année précédente	111950
Total des fonds placés	135638

On n'a point porté en ligne de compte les profits ſur le moulin à farine, & ſur la ſcie d'eau; on n'a pas parlé de la rentrée de

fonds qui peut avoir lieu par la vente des terres, parçe qu'il eſt impoſſible d'avoir des baſes certaines ſur cet article. --- De même que dans l'état de la population, on n'y a pas compris les femmes & les enfans que les travailleurs amenent avec eux. Néanmoins, en négligeant de mentionner des objets d'une importance auſſi majeure, & en diminuant les recettes, nous avons encore eu un réſultat, qui a donné plus de ſix pour cent d'intérêt de la miſe de fonds, après avoir prélevé les frais de culture & de recette, pour l'année ſuivante, ſur 1000 acres déja en pleine production.

Seconde recette.

La culture & la récolte de 1000 acres de plus, exigeront vingt-quatre hommes de plus	24
Les vingt-cinq familles qui auront profité des encouragemens, ſeront établies; chaque famille ſera compoſée de ſix perſonnes, 25 fois 6	150
Ce n'eſt pas trop de ſuppoſer qu'il ſera arrivé en outre quatre-vingt-ſeize perſonnes	96
Total d'accroiſſement de population	270

Ancienne population	270
Total de la population . . .	540

Toutes les branches de profit de la société auront doublé avec la population; c'eſt-à-dire qu'en ſucre la recette aura été de 4800

La recette, ſur la biere, aura été de 6528

La vente, dans le magazin, aura rapporté de profit net 26000

Le produit ſeul de la potaſſe n'aura pas augmenté; il ſera, ainſi que l'année précédente de 12000

Quant aux acres cultivés, les déductions de récoltes & de culture étant toujours les mêmes, on portera chaque année 36000 liv. d'augmentation dans la recette, parce que quand même les acres défrichés ne produiroient pas des grains, comme il y a un harras & des beſtiaux, dont nous ne parlons pas, l'acre eſt ſenſé avoir le même produit par la vente des animaux: ainſi 2000 acres 72000

L'intérêt de l'argent, placé dans les fonds, eſt de 8137

Le premier paiement, fait par les vingt-cinq familles, 1250 acres à 32 liv. 8 ſ. par acre	40500
Total de la recette	169965
De cette ſomme il faut déduire	49750
pour défricher 1000 acres comme les deux années précédentes, il reſte alors à placer dans les fonds	120215
Quotité des fonds placés l'année précédente	135638
Total des fonds placés	255853

Si on exigeoit la préciſion mathématique, il feroit impoſſible de continuer ce tableau, car nous ſommes obligés de négliger une infinité d'objets très-lucratifs; parce que quoique les profits ſoient ſûrs, on ne peut pas avoir des données parfaitement juſtes.

Troiſieme recette.

On ſuppoſera que dans l'année qui vient de s'écouler, la population a augmenté d'un quart, ſoit par l'arrivée de nouveaux colons, ſoit par les ouvriers, ſoit enfin par ſa propre force. Nous augmenterons, en conſéquence, les recettes qui y ſont relatives,

dans cette proportion.

La population eſt donc de 675 individus.

Trois mille acres cultivés donnent	108000
La potaſſe	12000
Le ſucre	6000
Le magazin	32500
La biere	8160
Le ſecond paiement des vingt-cinq colons, pour 1250 acres, à 37 liv. 16 ſ. par acre	47250
Intérêt de l'argent placé	15351
Total	229261
Déduction faite de	49750
Pour les 1000 acres de défrichement de l'année ſuivante : reſte à placer dans les fonds	179511
Quotité des fonds déjà placés	255853
Total des fonds placés	435364

Quatrieme recette.

Nous n'avons pas encore parlé des ventes de terres ; nous en ſuppoſerons une de 300 acres, à 45 livres par acre 13500

C'eſt certainement reſter au-deſſous de la proportion, que de n'eſtimer l'accroiſſement de population qu'à un quart. Elle eſt donc, cette année, de 843 individus.

4000 acres de terres, déduction faite de la ſomme eſtimée néceſſaire pour 1000 acres à défricher, donnent	94250
La potaſſe	12000
Le ſucre	7500
Le magazin	40625
La biere	10200
Le troiſieme paiement des vingt-cinq colons, 1250 acres, à 43 l. 4 ſ. par acre	54000
Intérêt de l'argent placé dans les fonds	26122
Total de la recette à placer dans les fonds	258197
Quotité des fonds déja placés	435364
Total des fonds placés	693561

Le lecteur, même peu verſé dans l'agriculture, & peu familiariſé avec ſes périodes ſur une terre auſſi féconde, que celle des Etats-Unis, ſuppléera par la penſée, tous les profits dont nous ne faiſons pas mention.

Cinquieme

Cinquieme recette.

La population sera augmentée d'un quart, & sera, par conséquent, de 1051 individus.

300 acres vendus à 50 l. par acre	L. 15,000
5000 acres cultivés, sur lesquels il n'y a rien à déduire pour des nouveaux défrichemens, parce que les dix métairies de 500 acres se trouvent en entiere production	180,000
Potasse	12,000
Sucre	9,400
Magazin	50,000
Biere	12,000
Dernier paiement des vingt-cinq colons : 1250 acres, à 48 liv. 12 s. par acre	60,750
Intérêt des fonds placés.	41,613
Total à placer	365,763
Quotité des fonds déjà placés	693,561
Total des fonds placés	1,059,324

Donc, à la fin des cinq premieres années, la société se trouve remboursée de ses fonds, quoique l'on ait augmenté toutes les dépenses au moins d'un tiers, diminué les recettes dans la même proportion, & négligé de

compter les produits du moulin à farine & du moulin à ſcie ; quoiqu'on n'ait preſque pas revendu de terres ; quoiqu'on n'ait compté pour rien l'avantage que la ſociété retirera, en faiſant l'acquiſition d'un navire qui portera, pour ſon propre compte, ſes farines, & les farines qu'elle achetera des colons, aux marchés des iſles & de l'Europe ; quoiqu'on n'ait pas parlé de la propriété que chaque ſociétaire s'eſt donné dans les cinq ans, avec les dix pour cent de ſon argent, les terres qu'on lui a adjugés, & l'uſage de tous les établiſſemens de la colonie.

Je ne balance pas d'avancer que, ſi tous les moyens de profit, dans un pareil ſyſtême de coloniſation, pouvoient préſenter des données juſtes, le réſultat n'eût été du double en tout.

J'ai préféré de ne parler que de ce qui eſt indubitable. C'eſt en ſuivant ce principe que j'ai adopté le moyen de placement dans les fonds comme le plus ſûr ; quoiqu'il ſoit évident que la ſociété pourra faire de ſes revenus un emploi plus lucratif, en achetant toutes les denrées de ſes ſous-acquéreurs ; ce qui eſt un moyen de gain incalculable.

Je n'ai porté nulle part, des honoraires

pour l'agent général de la société, ou pour l'agence, parce que j'ai supposé que les sociétaires qui seront sur les lieux, seront trop heureux d'avoir une besogne aussi intéressante à se diviser, pour la confier à un étranger : au reste, si un agent général étoit nécessaire, il faudroit retrancher chaque année 15000 livres des fonds destinés aux placemens.

Parmi les grands avantages que les sociétaires peuvent donner à chacune de leurs métairies, ils ne faut pas négliger celui d'un bois d'arbres à sucre, d'environ cent acres. On peut planter cent arbres sur chaque acre. Ce sera un revenu annuel au moins de 15000 liv., qu'ils auront ajouté au produit de chaque métairie.

Etat de la société après cinq ans.

1°. Chaque sociétaire a une propriété indépendante, qui le dispense, en tout tems, de recourir à la masse.

2°. La société est remboursée de tous ces fonds mis déhors, la premiere année.

3°. Il y a dix métairies de 500 acres, on doit dire 700, en y comprenant les 100 acres

nétoyés, & les 100 acres plantés en érables.

4°. Il y a dans ces métairies un capital énorme, en bestiaux, & en objets appartenants à l'agriculture.

5°. Il y a un moulin à farine, en pleine valeur.

6°. Il y a une scie d'eau.

7°. Il y a une brasserie.

8°. Il y a un magazin bien fourni.

9°. Il y a une manufacture de potasse.

10°. Il y a une distillerie de sucre d'érable.

Les dix métairies ayant fini leur révolution de défrichement, & par conséquent n'ayant plus à parcourir que les périodes successives de l'agriculture, que nous avons supposé devoir être de cinq ans; la société donnera les métairies en ferme aux maîtres agriculteurs, qui lui rendront les deux tiers des profits nets (1).

---

(1) Ces profits nets seront dorénavant moins considérable, car il seroit difficile de supposer, qu'après cinq ans, la terre ne perdra pas de sa premiere fécondité; mais comme il est difficile d'apprécier au juste cette diminution, nous acheverons le tableau sans varier dans les bases.

Les revenus de la société consisteront donc, à cette époque, ainsi qu'il suit :

Les dix métairies, en y comprenant les bestiaux & les harras, que je ne sépare jamais du produit des terres cultivées, rendront	120000
L'emplacement de la ville a été divisé en lots de vente. --- Lots vendus. --- Non estimé.	
Produit du moulin, non estimé.	
Produit de la scie d'eau, non estimé.	
Produit de la manufacture de potasse, non estimé.	
Produit de la distillerie de sucre d'érable	9400
Produit de brasserie	12,000
Produit du magazin	50000
Intérêts des fonds placés	63559
Total des revenus	254959

Etat des terres vendues ou employées par la société.

	acres.
Nous avons déjà donné un état qui s'est monté à	13830

A quoi il faut ajouter la quantité qui a été cultivée dans chaque métai-

rie, faifant en tout	7000
Deux ventes de 300 acres	600
Total	21430

A déduire fur 40000, refte 18570.

Il eft de l'intérêt de la fociété de créer encore dix métairies, par la même voie qui a été employée dans les cinq premieres années ; mais elle n'aura plus d'encouragement à donner ; elle difpofera, par ce moyen, encore de 7000 acres pour fon propre compte, & il lui reftera 11570 acres, qui ne doivent pas être vendus moins de fix louis l'acre, l'un dans l'autre, dans le courant de cinq années.

Avec des moyens auffi puiffants, la fociété multipliera les moulins à farine, les brafferies, les fcies d'eau, les diftilleries de fucre d'érable ; elle établira des briqueries, des tanneries & des raffineries ; s'il y a des mines dans fa propriété, elle les exploitera ; enfin elle s'occupera des falaifons.

On trouve les moyens de calculer tous les profits qui feront faits dans ces cinq dernieres années, dans les détails fur les cinq premieres. Il feroit faftidieux de les répéter. Il fuffira que le lecteur veuille bien réfléchir

une minute ſur ce qui a été dit ci-devant, & ſe familiariſer avec les notes qui ſont au commencement du chapitre *agriculture*.

Les dix ans que doit durer la ſociété étant écoulés, on procédera à la diviſion des propriétés & des fonds placés. Il y aura alors vingt métairies, chacune ayant 700 acres de terre; à quoi on ajoutera un vingtieme des acres qui n'auront pas été vendus. Chaque métairie aura alors 700 acres, plus un vingtieme des acres non vendus.

La miſe de fonds ayant été d'un million, chaque 50000 liv. aura droit à une métairie, chaque métairie ſera numerotée & déſignée, & on les tirera au ſort; chaque ſociétaire aura droit à autant de billets qu'il aura mis de fois 50000 livres dans la premiere maſſe. --- Les fonds placés ſeront diviſés au marc la livre, ſelon la miſe de fonds. --- Les navires, les harras & tous les établiſſemens qui ne feront pas partie des métairies, ſeront eſtimés & vendus; les ſociétaires ayant le droit de prendre ſur l'eſtimation ce qui leur plaira, avant que les objets ſoient mis en vente; & le produit de la vente ſera diviſé au marc la livre.

Pour éviter les inconvéniens de la con-

currence, dans le droit de prendre des objets eſtimés, avant qu'on les mette en vente, il ſera convenu, dans l'acte d'aſſociation, que la priorité, pour uſer de ce droit, appartiendra à celui dont la miſe de fonds aura été la plus forte; après lui aux autres, ſelon la même règle, avec cette reſtriction, cependant, que quelque grande qu'ait été la miſe de fonds de celui qui uſera de ce droit le premier, il ne pourra l'exercer que pour un objet, & le droit de choiſir un ſecond objet ne lui reviendra que lorſque tous les aſſociés, ſelon leur rang, auront refuſé ou choiſi un objet, dans lequel cas le premier en rang choiſira une ſeconde fois, & le droit de choiſir encore ne lui reviendra qu'après que les autres auront choiſi ou refuſé une ſeconde fois, & ainſi juſqu'à-ce que tous aient choiſi ou refuſé, & que tous les objets ſoient choiſis ou refuſés; ce qui reſtera alors ſera mis en vente.

Je ne doute point qu'on ne puiſſe faire d'autres plans de colonies, en conſidérant l'agriculture ſous d'autres rapports; mais mon but ſera également rempli ſi ce que je viens de dire peut, dans ce cas, ſervir de note.

Etat de dépenſe & de receite, pour une perſonne, qui pouvant diſpoſer de la ſomme de 60000 livres, achèteroit 2000 acres de terre dans les Etats-Unis, ſe porteroit ſur les lieux pour les exploiter, & emmeneroit avec elle cinq particuliers, à qui elle feroit les avances néceſſaires pour ſubſiſter pendant une année, défricher une aſſez grande quantité de terre pour ſe ſuffire l'année ſuivante, acheter en commun deux cents acres de terre après la deuxieme recolte, & ainſi progreſſivement pendant cinq années, juſqu'à la quantité de 1000 acres, & les payer au prix convenu, pour chaque époque.

NOTES PRÉLIMINAIRES.

On ſuppoſe que les cinq individus en queſtion, n'ont point été élevés au travail journalier du laboureur; mais que le changement de fortune & d'exiſtence les oblige à travailler pour vivre.

Le travail que ces cinq individus feront obligés de faire, n'excédera pas leur force,

à moins qu'ils ſoient ſans courage, alors ce n'eſt pas d'eux dont on s'occupe.

Ces cinq individus doivent avoir la confiance de la perſonne qui fait les avances dont ils ont beſoin.

Ceux qui, parmi eux, auroient quelques fonds, doivent ſe faire un devoir de les remettre à la perſonne qui fait les avances, en déduction du rembourſement dont il ſera parlé dans l'état ci-après, & pour qu'aucun d'eux ne ſoit tenté de manquer à ce procédé, il ſera ſtipulé, qu'au rembourſement des avances, il y ſera joint l'intérêt annuel de 6 p. cent; alors celui qui donnera un à compte économiſera les 6 p. cent, relatif à cet acompte.

Ces cinq individus doivent ſe connoître & être unis entre eux, parce qu'ils ſeront obligés de vivre ſix ans en ménage commun.

Miſe de fonds & dépenſe totale de l'acquéreur qui fait des avances aux cinq individus.

Cet acquéreur aura une famille plus ou moins nombreuſe; je la ſuppoſerai de quatre maîtres, & de quatre domeſtiques.

Son paſſage en Amérique lui coûtera 3600

L'achat de 2000 acres de terre, au prix de 15 livres l'acre (1), ſera de 30000 livres ; mais il ne payera comptant que deux tiers, on lui accordera des délais pour le troiſieme tiers, ci 20000

Pour la dépenſe dans la ville de débarquement, en ſuppoſant un ſéjour d'un mois 600

Pour le tranſport de la famille, & de ſes effets, ſur l'endroit le plus près habité des terres achetées. 300

Pour la maiſon d'attente bâtie ſur les terres. 2000

Pour la dépenſe de la famille pendant 18 mois, ſoit dans l'endroit habité le plus près des terres achetées, ſoit ſur les terres elles-mêmes, lorſque les défrichemens ſeront portés au point qui permet d'habiter. 3000

---

(1) L'achat en Europe, ſi on peut le faire prudemment, économiſera la dépenſe des ſéjours dans la ville de débarquement, & le tems que l'on perd pour faire une acquiſition. Cet objet n'eſt pas d'une petite conſidération pour un homme, qui emmeneroit avec lui autant de perſonnes qu'on le ſuppoſe.

Pour nettoyer & enclorre cent acres de terre fur lefquels on prendra le terrein néceffaire pour le jardin. 600

Pour 50 acres défrichés complètement & femés en maïs. 3600

Pour 50 acres défrichés en demi défrichement. 1375

Pour un four à potaffe, & pour les uftenfiles de diftillation de la liqueur de l'érable. 1000

Pour le paffage des cinq individus qui iront agriculturer fur les terres acquifes. 1100

Pour le féjour des cinq individus dans la ville de débarquement pour fe repofer, en le fuppofant de 15 jours. 200

Pour le tranfport des cinq individus, & de leurs effets, fur les terres qui leur feront deftinées. 125

Pour leur bâtir une *log-houfe.* 170

Pour uftenfiles de cuifine. 110

Pour inftrumens d'agriculture. 165

Pour bois de lits de fangles, pour eux, deux hommes de travail & une fervante [1]. 120

---

(1) On ne porte aucune fomme pour matelas &

Pour ſemences de jardin & volailles.	45	
Pour 75 boiſſeaux de maïs pour enſemencer 75 acres.	200	
Pour deux vaches.	165	
Pour une paire de bœufs, joug & chaînes.	330	
Pour deux truies.	55	
Pour 2920 livres peſant de farine néceſſaires dans une année à cinq maîtres, deux valets & une ſervante, à une livre par tête chaque jour; mais qu'on ne leur donnera que par quartier.	408	16
Pour 2920 livres peſant de viande, à une livre par tête chaque jour, pour le même nombre de perſonnes, dont un quart en bœuf ſalé donné par quartier, à 26 livres le quintal.	189	16
Un autre quart en porc ſalé, donné auſſi par quartier.	189	16

Et les deux autres quarts pour bœuf & autres viandes non ſalées,

---

couvertures, parce qu'on ſuppoſe que les cinq individus auront conſervé leur lit du navire.

mais donnés en argent par quartier à 21 liv. par quintal.	306	12
Pour quatre-vingt-dix gallons d'eau-de-vie, dont 78 gallons en *wiskey* pour la boiſſon ordinaire des maîtres & de toute la maiſon, à 4 liv. 16 ſ. par gallon.	384	8
Pour 12 gallons en genievre pour les maîtres, à 6 liv. par gallon.	72	
Le tout donné par quartier.		
En ſel, ſavon, chandelles & légumes ſecs, également donné par quartier, la valeur de	408	16
Pour les gages de deux valets, à 388 liv. 16 ſ. par tête.	777	12
Pour les gages de la ſervante.	259	4
Le total des avances à faire à ces cinq individus eſt de 5782 liv.		
Somme en réſerve placée dans les fonds des Etats-Unis, pour des dépenſes extraordinaires & imprévues.	18143	
Total de la miſe des fonds.	60000	

Moyennant les ſommes ci-deſſus, avancées par le principal acquéreur : les cinq individus s'engageront par contrat, à défricher 75 acres dans le courant de la premiere année,

100 acres dans le courant de la feconde année, 100 acres dans le courant de la troifieme année, 100 acres dans le courant de la quatrieme année, & 125 acres dans le courant de la cinquieme année. Cette quantité à défricher dans la période de cinq années, eft néceffaire pour fatisfaire à leurs befoins, aux engagemens qu'ils prendront avec le principal acquéreur & à leur bonheur : ils n'auront rien à payer la premiere année, ce ne fera qu'après la feconde récolte qu'ils commenceront à payer les terres, fur lefquelles ils auront vêcu, à la fois des avances qui leur auront été faites, & du fruit de leur affiduité au travail, c'eft-à-dire, lorfqu'ils feront déja propriétaires de 150 acres défrichés.

Immédiatement après la feconde récolte, ils payeront deux cents acres au principal propriétaire, au prix de 20 liv. l'acre, ainfi après la feconde récolte, 200 acres à 20 livres par acre. 4000

Après la troifieme récolte, 200 acres, à 30 liv. par acre. 6000

Après la quatrieme récolte, 200 acres, à 35 liv. par acre. 7000

Après la cinquieme récolte, 200

acres, à 40 liv. par acre.	8000
Après la ſixieme récolte, 200 acres, à 45 liv. par acre.	9000
Total des payemens,	34000

Cette progreſſion dans le prix des acres eſt extrêmement modérée ; car la préſence des cinq individus aura donné une bien plus grande valeur aux terres, & le principal acquéreur auroit pu mettre à leur place des payſans, à qui il auroit fait des avances beaucoup moins fortes, & à qui il vendroit ſelon la progreſſion réelle, & non ſelon une progreſſion convenue.

Après la ſixieme récolte, les cinq individus, outre le dernier payement qu'ils auront fait, rembourſeront les ſommes qui leur auront été avancées la premiere année, en y ajoutant un ſix pour cent annuel d'intérêt, qui eſt l'intérêt légal dans les Etats-Unis de l'Amérique. Les intérêts de 5782 liv. à 6 pour cent, ſont la ſomme de 346 liv. 17 ſ., ſix fois cette ſomme donnent 2083 liv. 2 ſ., c'eſt-à-dire, que ces Meſſieurs auront 7865 liv. 2 ſ. à rembourſer.

L'engagement entre ces cinq individus, & le principal propriétaire, doit être conçu de telle

telle maniere qu'ils ſoient ſolidaires l'un pour les autres, & que les acres défrichés ſoient, à chaque époque de payement, hypotéqués pour la ſomme due.

Le contrat qui contiendra toutes ces clauſes & conditions, ſera ſans doute fondé ſur l'honneur; mais il n'en doit pas moins être ſoumis à toutes les formes légales: en conſéquence, il doit porter expreſſément, qu'il ſera renouvellé ſur le territoire des Etats-Unis, ſelon les loix qui y ſont établies, & à la premiere réquiſition du principal propriétaire.

Pour le calcul des recettes du principal acquéreur, nous partirons des baſes qui ont été poſées dans le plan de Colonie, à l'égard de chaque métairie. Nous lui ſuppoſerons auſſi un homme d'affaire, à qui il fera le même traitement qu'on a fait aux maitres agriculteurs. Ainſi, ſans répéter ce qui a été dit ſur les défrichemens complets, ſur les demi défrichemens, ſur la culture, ſur les récoltes, & ſur les déductions à faire pour l'homme d'affaire, chaque acre de terre ſera eſtimé pour 36 liv. de profit net.

Premiere récolte du principal acquéreur.

La potaſſe rembourſera du tiers de ce qu'il a dépenſé ſur les 50 acres complettement défrichés.	Livr. 1200

On ne parlera du ſucre d'érable que comme mémoire ; mais il en fera au moins pour la conſommation de ſa maiſon, & de la petite Colonie.

		Liv.
Les 100 acres défrichés, à 36 liv. par acre, donneront		3600
Intérêt des fonds placés.		1088
Total de la recette.		5888
De cette ſomme il faut déduire pour le défrichement parfait de 50 acres.	3600	4975
Pour le demi défrichement de 50 acres.	1375	
Il reſtera pour dépenſer dans le ménage.		913

Seconde recette. Seconde récolte.

En potaſſe.	1200
Produit net de 200 acres cultivés.	7200
Premier payement des cinq individus.	4000
Intérêt des fonds placés.	1088
Total de recette,	13488
Déduction faite, pour les défrichemens de l'année ſuivante, de la ſomme de	4975

	Liv.
Il reste à placer dans les fonds publics	8513
Fonds déja placés.	18143
Total des fonds placés.	26656

Troisieme recette. Troisieme récolte.

Potasse.	1200
Produit de 300 acres défrichés.	10800
Second payement des cinq individus.	6000
Intérêt des fonds placés.	1599
Total.	19599
Sur quoi il faut déduire pour les 100 acres à défricher l'année suivante.	4975
Il reste à placer dans les fonds publics.	14624
Fonds déja placés.	26656
Total des fonds placés	41280

Quatrieme recette. Quatrieme récolte.

Potasse.	1200
Produit de 400 acres défrichés, déduction faite de 4975 liv. pour les nouveaux défrichemens.	9425

	Livr.
Troisieme payement des cinq individus.	7000
Intérêt de l'argent placé.	2476
Total de recette à placer dans les fonds publics.	20101
Fonds déja placés.	41280
Total des fonds placés.	61381

Cinquieme recette. Cinquieme récolte.

Potasse.	1200
Produit de 500 acres cultivés.	18000
Quatrieme payement des cinq individus.	8000
Intérêt des fonds placés.	3682
Total à placer dans les fonds.	30882
Fonds déja placés.	61381
Total des fonds placés,	92263

Sixieme recette, Sixieme récolte.

Produit de 500 acres cultivés.	18000
Cinquieme payement des cinq individus.	9000
Rembourſement des avances faites	

aux cinq individus, avec l'intérêt à 6 pour cent.	Livr. 7865
Intérêt des fonds placés.	5535
Total de recette à placer dans les fonds.	40400
Fonds déja placés.	92263
Total des fonds placés.	132663

Donc, après six ans, en diminuant la somme des recettes, & forçant les dépenses, le propriétaire principal aura en fonds placés plus du double de son capital mis déhors : il aura une terre qui lui rendra 18000 liv. : de plus, il lui reste 400 acres, dont 100 doivent être mis en bois d'érables ; il aura pu faire cette opération dès la troisieme année ; & trois cents acres, qui doivent être gardés, jusqu'à-ce qu'ils puissent être vendus au moins 150 liv. par acre, ce qui ne peut pas être bien éloigné.

Le propriétaire principal aura pu, dans le cours des six années, construire un moulin à farine, une scie d'eau, faire une briquerie, une brasserie, une tannerie, & tirer un grand parti de sa distillerie de sucre d'érable, en prenant tous les fonds nécessaires pour ces objets, sur les sommes qu'il a placées annuel-

lement. On n'a cependant pas porté tous les produits de ces différens établissemens en ligne de compte; mais nous n'oublierons pas de compter pour le bonheur de ce propriétaire, l'existence aisée & agréable qu'il aura donnée aux cinq individus.

Les cinq individus en question, aidés des deux valets, qui feront les ouvrages les plus pénibles, défricheront 75 acres en demi défrichement; mais n'ayant ni frais de récolte, ni frais de culture à défalquer, ni un sixieme à donner à un homme d'affaire, chaque acre sera pour eux d'un profit net de 81 liv. au lieu de 36 liv. : ainsi 75 acres rendront 6075 liv. Avec cette somme, ils se donneront les domestiques & les bestiaux qu'ils jugeront nécessaires, autant pour n'être pas soumis au même travail dans la seconde année, que dans la premiere, que pour défricher 100 acres, dont une partie en défrichement complet. Je ne porterai rien cette année en économie, parce que tout ce qui ne sera pas exigé pour l'agriculture, doit être employé à se procurer des douceurs dans la maison.

La récolte de la seconde année sera

		Liv.
faite ſur 175 acres, qui rapportant 81 l. par acre, donneront à la ſociété des cinq		14175
Deſquels il faut déduire pour leur premier payement au principal propriétaire.	4000	
Pour les gages de cinq domeſtiques mâles, deux ſervantes, achat de beſtiaux & conſtruction de bâtimens.	6000	10000
Reſte à placer dans les fonds publics, pour la communauté, ſelon l'occurence		4175
La récolte de la troiſieme année ſera faite ſur 275 acres, & produira		22275
Sur quoi il faudra déduire le ſecond payement au principal propriétaire.	6000	
Pour achat des beſtiaux, conſtruction de bâtimens, gages de ſept domeſtiques mâles & deux ſervantes.	8000	14000
Il reſte à placer, ou à employer pour le mieux.		8275
Fonds déja placés.		4175
Total des fonds placés ou à diſpoſition.		12450

		Livr.
La récolte de la quatrieme année sera faite sur 375 acres, & produira		30375
L'intérêt des fonds placés.		747
Total de recette. . . .		31122
Sur quoi il faut déduire le troisieme payement au principal propriétaire.	7000	19000
Pour gage de dix domestiques mâles, de deux servantes, de construction de bâtimens & achat de bestiaux.	12000	
Il reste à placer dans les fonds.		12122
Fonds déja placés.		12450
Total des fonds placés.		24572

La récolte de la cinquieme année sera faite sur 500 acres, le défrichement ayant été de 125 acres. Elle produira		40500
Intérêt de l'argent placé.		1474
Total de la recette. . . .		41974
Déduction pour le quatrieme paiement à faire au principal propriétaire	8000	14000
Pour gages de douze domestiques mâles, trois servantes, & achat de bestiaux.	6000	

Il reſte à placer dans les fonds Liv.	27974
Fonds déjà placés.	24572
Total des fonds placés . . .	52546

La ſixieme récolte ſera faite ſur 500 acres ; elle produira	40500
Intérêt de l'argent placé.	3152
Total de la recette . . .	43652

Déduction pour le cinquieme paiement à faire au principal propriétaire.	9000	
Pour gages de douze domeſtiques, & trois ſervantes, réparations aux bâtimens &c.	6000	42865
Pour cinq maiſons, une pour chacun des individus.	20000	
Pour rembourſement des avances faites par le principal acquéreur.	7865	

Il reſte à placer dans les fonds	787
Fonds déjà placés	43652
Total des fonds à diſpoſer.	44439

Cette ſomme ſera à partager entre les cinq individus, & chaque individu aura droit à 8888 livres.

Ici finiſſent les grands profits pour la ſociété des cinq individus ; mais ils ſeront tous dans leur propre maiſon, poſſédant une terre de 100 acres cultivés, & de 100 acres non cultivés.

Le partage des beſtiaux & de tous les objets qui appartiennent à l'agriculture, ainſi que de tout ce qui ſera dans la maiſon commune, diſpenſera chacun de ces individus en particulier, de tout achat : ils n'auront à payer que les domeſtiques pour cultiver les 100 acres déjà défrichés ; & non-ſeulement ils continueront les défrichemens ſur les autres cent acres, mais même ils ſeront aſſez riches pour augmenter leur propriété.

Puiſſe un grand nombre d'individus, à qui ce plan peut convenir, & pour qui il eſt fait, relever, d'après l'expérience, des erreurs dans mes calculs ; elles ſeront, j'eſpère, toutes en leur faveur ; & ils ne ſeront pas plus heureux de jouir de leur nouvelle aiſance, que moi, ſi je puis jamais me dire, que je leur ai donné l'idée de la chercher de cette maniere. Je puis me tromper ſur la conduite, par laquelle on peut jouir en plein de la fécondité de la terre des Etats-

Unis, mais je crois être au-dessus de l'erreur, lorsque j'assure que c'est une terre de paix & de félicité.

J'ai toujours supposé la réunion de cinq individus mâles, quoiqu'il puisse arriver que, dans une société de ce nombre, il y ait des femmes & des enfans; les cas peuvent varier à l'infini, & je ne pourrois jamais les prévoir tous. Il suffit que, dans le cadre que j'ai adopté, je puisse être compris : ceux qui voudront s'en servir l'adapteront facilement à toutes les nuances.

Etat de dépense & de recette pour une famille de quatre ou cinq personnes, maîtres & domestiques, qui pourroit disposer de 18000 *livres, & qui acheteroit* 400 *acres de terre.*

Cette famille doit faire son achat en Europe, parce qu'avec une somme si médiocre, elle ne doit pas courir les risques de perdre du tems, & de dépenser ses fonds en séjours dans les villes. Mais comme il est possible qu'il n'y ait pas, au moment de son départ, des ventes de terres qui puissent lui con-

venir, nous ſuppoſerons qu'elle ſera ſon achat en Amérique.

	Livr.
Déplacement en Europe & frais de paſſage.	1800
Pour la dépenſe, pendant un mois de ſéjour, dans la ville où ſe fera le débarquement	300
Pour le prix de 400 acres, à 15 l. par acre, dont on payera deux tiers comptant.	4000
Pour la dépenſe, pendant dix-huit mois, ſur les terres, ou ſur l'endroit habité qui en ſera le plus près.	1500
Pour le tranſport de la famille & de ſes effets ſur l'endroit habité, le plus près des terres achetées.	150
Pour nétoyer & enclorre 50 acres de terre, ſur leſquels ſeront pris les acres que l'on conſacrera au jardin.	300
Pour 30 acres défrichés complettement & ſemés en maïs.	2160
Pour 30 acres défrichés, en demi défrichement, & ſemés en maïs	765
Pour la maiſon d'attente ſur les terres.	1000
Pour les uſtenſiles néceſſaires pour faire la potaſſe, & le ſucre d'érable.	800

	Livr.
Fonds en réserve, placés dans les fonds publics.	5225
Total des dépenfes	18000

Premiere récolte.

Le fucre d'érable fera employé à la confommation intérieure.

Quant aux autres produits, nous fuivrons toujours les mêmes bafes que nous avons adoptées pour les calculs précédens.

	L.	S.
La potaffe fur 30 acres.	720	
La récolte du maïs fur 60 acres.	2160	
Intérêt des fonds placés.	313	10
Total de recette. . . .	3193	10
Sur quoi il faut déduire, pour 60 acres de défrichement, felon la même méthode qui a été employée l'année précédente.	2925	
Refte à placer ou à difpofer.	267	10
Fonds déja placés.	5225	
Total des fonds placés ou difponibles.	5492	10

Seconde récolte.

Potaſſe.	720
Récolte ſur 120 acres.	4320
Intérêt de l'argent placé.	329
Total de recette.	5369
Déduction pour le défrichement de 60 acres, pour l'année ſuivante.	2925
Il reſte à placer où à diſpoſer	2444
Fonds déja placés.	5492
Total des fonds placés ou diſponibles.	7936

Troiſieme récolte.

Potaſſe.	720
Récolte ſur 180 acres.	6480
Intérêt des fonds placés.	476
Total de recette.	7676
Déduction pour 60 acres à défricher.	2925
Reſte à placer.	4751
Fonds déja placés.	7936
Total des fonds placés ou diſponibles.	12687

Quatrieme récolte.

Potaſſe.	720
Récolte ſur 240 acres.	8640
Intérêt des fonds placés.	761
Total de recette.	10121
Déduction pour 60 acres à défricher.	2925
Reſte à placer dans les fonds.	7196
Fonds déja placés.	12687
Total des fonds placés ou diſponibles.	19883

Cinquieme récolte.

Potaſſe.	720
Récolte ſur 300 acres.	10800
Intérêt des fonds placés.	1193
Total des recettes entiérement diſponibles.	12713
Fonds déja placés.	19883

Total des fonds qui ont été, dans les cinq années, à la diſpoſition de la famille, ou placés, & qui exiſtent en placement; ou objets qui

les repréſentent, ou enfin qui ont pu être dépenſés par les individus qui la compoſent. De tous les genres d'emploi, j'ai adopté celui du placement, comme devant jeter plus de clarté dans mes calculs, que les détails d'un ménage & d'une exploitation, auxquels les ſommes qui rentrent annuellement peuvent être employées.	Livr.
	32596

Donc, après cinq années de travail, la ſituation d'une famille de quatre ou cinq perſonnes, maîtres & domeſtiques, qui auroit employé 18000 L. en agriculture, eſt d'avoir eu dans cet intervalle 32596 L. à ſa diſpoſition, ſoit pour payer le dernier tiers du prix de ſa propriété, ſoit pour bâtir des maiſons, ſoit pour faire un bois d'érable, ſoit enfin pour faire tout ce qui rend la vie rurale douce : & ſa propriété conſiſte en 300 acres défrichés, d'un produit net de 10800 L., & en 100 acres, dont 50 ont été nétoyés, & 50 peuvent être mis en érable, s'ils ne le ſont déjà.

Les ſalaiſons, les beſtiaux, les abeilles, & tout ce qui eſt partie de l'économie rurale,

rale, ne seront nommés ici que comme mémoire.

A l'expiration de ces cinq années, la famille aura donc la faculté de spéculer sur une plus large échelle. Alors elle consultera son expérience, qui sera certainement au-dessus de tous mes conseils; mais si, en attendant, elle veut se donner des espérances, elle n'a qu'à vérifier les bases qui ont été posées dans les plans précédens.

Etat de dépense & de recette pour cinq personnes, qui, en réunissant leurs petits moyens, pourroient completter une somme de dix ou douze mille livres, à l'effet de les employer à l'agriculture dans les Etats-Unis de l'Amérique.

Si la somme est de 10,000, ils acheteront 200 acres de terre; si elle est de 12000 L., ils en acheteront 300.

Leur passage, leur séjour dans la ville de débarquement, leur transport & le transport de leurs effets sur les terres qu'ils auront achetées; la maison qu'ils doivent habiter, les ustensiles de cuisine, les instrumens d'agriculture, leurs meubles, les domestiques,

les ſemences, les beſtiaux, leur nourriture, coûteront la même ſomme qui eſt portée ci-deſſus dans l'état des dépenſes, pour celui qui feroit des avances à cinq individus réunis. Liv. 5782

Il n'y a aucune raiſon, vu leurs médiocres facultés, qui puiſſe les diſpenſer d'acheter leurs terres en Europe, s'ils en ont l'occaſion, pour n'être pas expoſés à perdre le temps, & à dépenſer leur argent dans les villes des Etats-Unis, après s'être repoſés des fatigues de la traverſée.

200 acres de terre, à 15 L. par acre, dont ils ne payeront que les deux tiers comptant. 2000

Somme en réſerve. 2218

Total de la miſe des fonds. 10000

S'ils peuvent completter une ſomme de douze mille livres, ils acheteront trois cents acres; & plus ils en acheteront, plus leur ſpéculation ſera bonne; parce que leur préſence & leur travail devant augmenter conſidérablement la valeur des terres qui les environneront, ils les payeront trois ou quatre fois plus cher, lorſqu'ils feront dans

le cas de faire leur nouvelle acquiſition, pour s'aggrandir, avec les profits qu'ils auront faits ſur les premieres terres achetées.

Leur maniere d'exploiter doit être en tout la même que celle des individus à qui un particulier riche fait des avances; mais au lieu de faire les payemens à ce principal propriétaire, après la ſeconde, troiſieme, quatrieme & cinquieme année, ils emploieront ces ſommes à l'acquiſition de terres à leur portée : ils les payeront probablement plus cher qu'il n'eſt porté dans la convention entre le principal propriétaire & les cinq individus; mais ils peuvent prendre des meſures pour faire leur achat plus tôt que plus tard, & alors ils économiſeront beaucoup : après cinq ans, ils auront tous, ainſi que les cinq individus en queſtion, une maiſon, des meubles, une terre avec les beſtiaux néceſſaires pour la cultiver, & une ſomme quelconque à partager entr'eux.

Il ſeroit inutile de faire des nouveaux calculs, ſoit pour des perſonnes plus riches que celles que nous avons ſuppoſées, ſoit pour un nombre de perſonnes, plus ou moins grand, dont nous avons ſuppoſé la réunion.

Une famille, quelque nombreuse qu'elle puisse être, quelque riche que soit un homme qui veut passer aux Etats-Unis pour agriculturer, quel que soit le nombre des personnes ayant des besoins pressans, à qui un homme d'une fortune aisée voudra être utile, quel que soit le nombre des personnes à qui il reste 2000 L. ou 2400 L., qui voudront se réunir, tous, toutes trouveront, ou dans les notes, ou dans l'article *agriculture*, ou dans le plan de colonie, ou dans les Etats qui le suivent, les bases des calculs qui conviendront à leur situation & à leurs facultés.

CHAPITRE XXVIII.

Du regne végétal.

SOMMAIRE.

Nom des auteurs qui ont écrit ſur les végétaux de l'Amérique ſeptentrionale. —— Motif de ce chapitre. —— L'andromede. —— L'apocin. —— L'aſclépiade. —— Le calicanthus. —— La caſſine. —— Le ceanothe. —— Le cornouiller. —— Le cyprès. —— La dionée. —— L'érable à ſucre. —— Le fil d'or. —— Le ginſeng. — La glicine. — Le gouet. —— La guilandine. —— Le laitier. —— Le laurier. — Le laurier ſaſſafras. —— Le liquidambar, 1 & 2. —— L'orontium. —— Le piment ou cirier. —— Le pin, 1 & 2. —— Le plaqueminier. —— Le mûrier. —— Le pêcher. —— Le podophile. —— Le poirier. — Le prunier. —— La ronce. —— Le ſaule. —— Le ſumach, 1 & 2. —— Le tulipier. —— La vigne. Plantes & racines potageres. —— Plantes aromatiques.

GRonovius, Catesby, Ray, Moriſſon, Pluknet, Linneus, Cornutus, Bertrand, Marshall, Kalm, Carver, Hernandez, Jefferſon & Caſtiglione, ſont les auteurs principaux qui ont écrit ſur les végétaux de l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt à eux que je m'en rapporte pour répondre à l'idée que le titre du chapitre fera naître dans l'eſprit du lecteur. Les bornes de mon ouvrage ne me permettent pas d'entrer dans les détails d'une matiere auſſi vaſte, & même un tel ſujet traité à fond ne lui appartient pas. Que ceux donc qui voudront connoître la végétation des Etats-Unis dans toutes ſes parties, compulſent les livres des auteurs que nous avons cités : ils y trouveront tout ce qui peut être relatif aux Etats-Unis. Je n'oublie pas que j'ai fait hommage de mon livre aux bonnes gens. Ce genre de lecteurs n'exige pas de moi tout ce qui tiendroit trop à la ſcience. Il faut que, quand je leur réponds, je ſatisfaſſe leur goût pour les occupations rurales, & un peu leur curioſité. Ainſi je crois que j'aurai rempli ma tâche, en laiſſant aux auteurs que j'ai nommés, le ſoin d'inſtruire mes lecteurs ſur les végétaux en général, & en ne mettant ici ſous leurs

yeux que ceux qui ſont non-ſeulement une production indigene à l'Amérique ſeptentrionale, mais qui, en outre, ont une vertu & des qualités particulieres.

Pour une plus grande clarté, & pour conduire mes lecteurs par une voie ſûre & connue, je donnerai le nom de la plante en français, autant qu'il me ſera connu, le nom anglais à la ſuite, & le nom latin, avec la définition de Linneus, lorſque ce grand maître en aura parlé.

ANDROMEDE.

Andromeda arborea *racemis ſecundis, nudis; corollis rotondo-ovatis.* LIN.

En anglais, *ſorrel tree*, ou *pepper bush.*

Cet arbre ne s'éleve pas à plus de quinze pieds : ſon bois eſt dur & flexible : ſa feuille en décoction tempere la chaleur de la fievre. Il croît dans les Etats-Unis, depuis la *Virginie* juſqu'au *Newhampshire.*

APOCIN.

Apocinum cannabinum *caule erectiuſculo herbaceo; foliis oblongis; paniculis terminalibus.* LIN.

En anglais, *indian-hemp.*

L'apocin forme un buiſſon très-haut. Les Indiens font des cordes avec ſon écorce. Les premiers Européens qui ont habité l'Amérique ſeptentrionale, l'ont employée au même uſage. Il habite tous les Etats-Unis, depuis la *Virginie* juſqu'au *Canada.*

ASCLÉPIADE.

Aſclepias ſyriaca *foliis ovalibus, ſubtus-tomentoſis; caule ſimpliciſſimo; umbellis nutantibus.* LIN.

En anglais, *ſilk graſs* ou *ſilk weed.*

En Europe, herbe de ſoie; en Canada, cotonier. On mange les jeunes pouſſes comme des aſperges. Lorſque la fleur eſt encore couverte de roſée, on en exprime une liqueur ſucrée. On remplit les oreillers avec la peau du fruit. On fait avec cette peau des meches de chandelle, qu'on eſt rarement obligé de moucher, & qui n'ont aucune odeur déſagréable lorſqu'elles ſont éteintes.

CALYCANTHUS.

Calycanthus floridus, *Petalis interioribus longioribus.* LIN.

En anglais, *ſweet ſcented shrub*, ou *Carolina all-ſpice.*

C'eſt un arbuſte qui s'éleve à environ douze pieds. Sa fleur répand l'odeur de l'ananas, qui devient plus forte à meſure qu'elle commence à ſe flétrir. Son bois eſt aromatique, ſon feuillage d'un verd très-agréable : on l'emploie pour les hayes de jardins.

CASSINE.

Caſſinus peragua, *foliis petiolatis ſerratis, ellipticis, acutiuſculis, ramulis ancipitibus.* LIN.

En anglais, *ever-green caſſine japan-tea*, ou *ſouth-ſea-tea.*

On s'eſt ſervi de la feuille de cet arbriſſeau en guiſe de thé pendant la guerre; depuis la paix, ce n'eſt plus qu'une plante médicinale, que l'on emploie contre la gravelle, la goutte & les coliques néfrétiques. L'eau imprégnée des émanations de la feuille, après l'avoir tenue une minute dans le creux de la main, excite un vomiſſement comme l'émétique : cet arbriſſeau ne croît qu'en *Georgie* & dans la *Caroline du Sud.*

CEANOTHE.

Ceanothus americanus, *foliis trinerviis.* LIN.

En anglais, *american tea*, ou *Newjerſey tea.*

C'eſt un petit arbriſſeau, de la hauteur de quatre ou cinq pieds : ſa racine ſert dans les teintures rouges : lorſqu'elle eſt miſe en décoction, elle donne une eau très-aſtringente : on prend ſa feuille en guiſe de thé : on le trouve dans les Etats-Unis ſeptentrionaux.

CORNOUILLER.

Cornus florida *arborea, involucro maximo, foliolis obcordatis.* LIN.

En anglais, *dog wood.*

C'eſt un arbriſſeau qui ne s'éleve pas à plus de huit pieds dans les Etats méridionaux, & tout au plus à cinq dans les pays froids : ſon écorce eſt très-amere : c'eſt un remede reconnu contre les fievres intermittentes.

CYPRÈS.

Cupreſſus diſticha *foliis diſtichis patentibus.* LIN.

En anglais, *white cypreſs.*

Ce cyprès s'élève pyramidalement comme les cyprès connus en Europe; mais il perd ſes feuilles pendant l'hyver. Il croît dans

tous les Etats-Unis ; son bois a une odeur agréable ; il résiste à l'humidité, ce qui le rend propre, & le fait employer à tous les usages du ménage.

DIONÉE.

Dionæa muscipula *miraculum naturæ.* LIN.

En anglais, *fly trapp.*

C'est une herbe dont la fleur donne un suc mielleux ; beaucoup d'insectes en sont friands : la pétale a des fibres extrêmement irritables, de sorte que la corolle se ferme au plus léger contact d'un insecte : l'animal se trouve pris, & il est retenu jusqu'à-ce qu'il ne fait plus de mouvement : alors la fleur se rouvre, & laisse échapper le prisonnier. Linneus a appellé cette fleur le miracle de la nature ; & les Anglais, le piege à mouche.

ERABLE A SUCRE.

Acer saccharinum *foliis quinque partito-palmatis, acuminato-dentatis, subtus pubescentibus.* LIN.

En anglais, *sugar maple*, ou *sugar tree.*

Il y a tant de choses à dire sur cet arbre merveilleux ; il se distingue tant sur tous les arbres du monde, que nous avons cru de-

voir l'analyſer dans un chapitre particulier. Voyez le chap. de l'érable à ſucre.

FIL D'OR.

C'eſt une eſpece de vigne, qui ſe plaît dans les endroits marécageux. Les racines reſſemblent à un écheveau de fil bien embrouillé, & ſont d'un jaune brillant. Ces fils ont un goût très-amer, & ſont un remede excellent pour les maux dans la bouche.

GINSENG.

C'eſt une racine que l'on croyoit autrefois exotique par-tout, excepté dans la Corée; mais aujourd'hui il eſt bien prouvé qu'elle eſt indigene à l'Amérique : elle reſſemble à la carote, quoiqu'un peu moins pointue : ſon goût eſt amer; ſon ſuc eſt ſtomachique.

GLICINE.

Glycinus apios *foliis impari-pinnatis ovato-lanceolatis; foliolis ſeptenis.* LIN.

En anglais, *Indian potatoes.*

C'eſt une légumineuſe, dont la fleur eſt belle & odorante, & dont la racine a toutes

les qualités de la pomme de terre. Les Indiens s'en nourriſſent : les premiers colons s'en ſont nourris auſſi.

GOUET.

Arum virginicum *acaule, foliis haſtato-cordatis, acutis, angulis obtuſis.* LIN.

En anglais, *wake robin.*

C'eſt une racine qui habite les marais : les cochons en ſont très-avides. Elle a des qualités très-dangereuſes pour l'eſtomac de l'homme ; mais le feu la purifie : les Indiens en mangent beaucoup, après les avoir faites cuire ſous la cendre.

GUILANDINE.

Guilandina dioica *inermis ; foliis bipinnatis, baſi apiceque ſimpliciter pinnatis.* LIN.

En anglais, *nikar* ou *coffee tree.*

C'eſt un arbre qui n'habite pas toutes les parties de l'Amérique ſeptentrionale : il n'eſt commun dans aucun des Etats-Unis, excepté dans le *Kentucki* : il s'éleve juſqu'à la hauteur de trente pieds : il donne une graine pulpeuſe, que les habitans du *Kentucki* font ſécher, & dont ils ſe ſervent en guiſe de café.

LAITIER.

Poligala ſenega *floribus imberbibus*, *ſpicatis*; *caule erecto herbaceo*, *ſimpliciſſimo*, *foliis lato-lanceolatis*. LIN.

En anglais, *rattle ſnake root*.

La racine du laitier eſt un remede ſouverain contre la morſure du ſerpent à ſonnette. Pendant long-temps les Indiens ont fait un ſecret de ſa vertu aux Européens. Enfin, un d'eux trahit le ſecret d'une nation en faveur de l'humanité. On attribue beaucoup d'autres qualités médicinales à cette racine: en conſéquence, on l'emploie contre l'hydropiſie, contre l'aſme, contre la goutte, & dans les maladies de conſomption.

LAURIER.

Laurus borbonia *foliis lanceolatis perennantibus*; *calicibus fructus baccatis*. LIN.

En anglais, *bay tree* ou *red bay*.

Ce laurier croît dans les lieux humides, en *Caroline* & en *Georgie*: il ne s'éleve pas à une grande hauteur: ſes feuilles ſont toujours vertes: ſon bois eſt rougeâtre & très-dur, par conſéquent propre pour les meu-

bles : il est susceptible du poli le plus parfait : on le préfere au mahogany, parce qu'il est plus léger : mis en décoction, il donne une belle teinture noire.

LAURIER SASSAFRAS.

Laurus sassafras *foliis integris, trilobisque.* LIN.

En anglais, *sassafras tree.*

Il croît dans tous les Etats-Unis ; mais il est moins haut en avançant vers le nord : en *Georgie* il s'éleve jusqu'à vingt-cinq pieds, & dans le *Massachusett* à peine atteint-il la hauteur de six : sa feuille est verte, & répand une odeur agréable ; lorsqu'on en exprime le jus dans la bouche, elle produit une saveur douce & aromatique : mise en décoction, elle est employée comme sudorifique, comme fortifiant & comme purifiant.

LIQUIDAMBAR. I.

Liquidambar styraciflua *foliis palmato-angulatis, lobis indivisis, acutis.* LIN.

En anglais, *sweet-gum-tree*, *white-gum-tree*, ou *gum-wood.*

Cet arbre s'éleve à environ quarante-cinq

pieds : ses feuilles ont une odeur agréable : son bois est aromatique ; il rend une résine qui est fébrifuge.

LIQUIDAMBAR. 2.

Liquidambar peregrinum *foliis oblongis, alternatim sinuatis.* LIN.

En anglais, *sweet-ferne.*

Ce liquidambar n'est qu'un arbrisseau d'environ trois ou quatre pieds de hauteur : la décoction de ses feuilles est astringente.

ORONTIUM.

Orontium aquaticum. LIN.

En anglais, comme en langue Indienne, *tawkee.*

C'est une plante qui habite les marais : ses feuilles sortent de la racine : elle produit un fruit que les Indiens mangent comme des pois, & dont les premiers colons des *Jerseys* ont fait du pain, qu'ils trouvoient très-bon.

PIMENT ou CIRIER.

Mirica cerifera *foliis lanceolatis subserratis, caule arborescente.* LIN.

En

En anglais, *candle-berry mirtle.*

C'eſt un arbriſſeau qui croît dans tous les Etats-Unis : on en tire une cire excellente, en faiſant bouillir ſes petites branches, juſqu'à-ce qu'il s'éleve ſur la ſuperficie de l'eau, une ſubſtance épaiſſe, qu'on retire avec une écumoire : on la rend plus pure & plus déliée, en la faiſant bouillir de nouveau : elle acquiert alors une couleur verdâtre. En mêlant cette ſubſtance avec du ſuif, on fait des chandelles qui ne ploient pas, qui ne fondent pas dans les pays chauds, & qui laiſſent une odeur aromatique lorſqu'elles ſont éteintes : quand on la mêle avec de la cire d'abeille, on fait les bougies les plus agréables : on en obtient auſſi un ſavon d'une odeur délicate, & qui aſſouplit parfaitement la barbe.

PIN. 1.

Pinus ſtrobus *foliis quinis, margine ſcabris; cortice levi.* LIN.

En anglais, *white pine.*

Il s'éleve juſqu'à ſoixante & dix pieds : c'eſt de tous les pins le meilleur pour les mâtures, à cauſe de ſa légéreté : il eſt d'une

qualité excellente pour toute ſorte de charpenterie : on l'appelle en Europe le pin du *lord Weymouth.*

PIN. 2.

Pinus canadenſis *foliis ſolitariis linearibus, obtuſiuſculis, ſubmembranaceis.* LIN.

En anglais, *white-ſpruce.*

C'eſt de cet arbre qu'eſt extrait le ſuc appellé eſſence de ſpruce, qu'on apporte en Europe, avec lequel on fait de la biere, dont la qualité principale eſt d'être l'antiſcorbutique le plus prononcé qui ſoit connu. Le capitaine *Cook* en avoit fait l'expérience dans ſes longs voyages; auſſi en recommande-t-il l'uſage journalier à tous les navigateurs. Quant au goût, c'eſt une eſpece de médecine à laquelle il faut s'accoutumer. Cette biere eſt la boiſſon ordinaire des Etats du Nord : on en fait une grande conſommation dans le *Canada*, dans la Nouvelle-Ecoſſe & en Angleterre.

On obtient le ſuc de ſpruce, en faiſant bouillir les feuilles dans l'eau, à quoi on ajoute de la melaſſe. La proportion du mêlange eſt de cinq pintes de melaſſe, ſur ſoi-

xante & dix pintes d'eau. La couleur de cette boiſſon eſt un brun très-foncé.

PLAQUEMINIER.

Dioſpgros virginiana *foliorum paginis concoloribus*. LIN.

En anglais, *perſimon-tree*.

Il eſt commun dans la *Penſylvanie* & dans la *Virginie* : il porte un fruit qui reſſemble à une prune jaune : ce fruit a un noyau qui renferme une chair d'une ſaveur âpre, quand elle eſt fraîche, mais qui devient plus douce lorſqu'elle eſt bien ſéchée, ou comprimée par la gelée. On extrait du fruit une biere très-agréable, par un procédé aſſez ſimple : on le fait bouillir ; quand il eſt retiré de l'eau, on le mêle avec du ſon, & on en fait des grands gâteaux : on conſerve ces gâteaux dans un lieu ſec pendant quelques mois, après quoi on les met en poudre ; on les fait infuſer pendant trois jours dans de l'eau ; on fait enſuite bouillir le mêlange, & lorſqu'il eſt tiede, on le paſſe au tamis : on le laiſſe dans un barril pendant trois ſemaines, en excitant la fermentation avec une certaine quantité de levain : alors la

liqueur eſt bonne à boire, & elle augmente de qualité lorſqu'on la garde pendant long-temps.

Ce fruit donne auſſi de l'eau-de-vie. Il faut deux boiſſeaux de fruit pour faire un gallon ou quatre bouteilles d'eau-de-vie.

Il ſort de cet arbre une eſpece de gomme dont les teinturiers font grand cas, & qu'on leur vend très-cher. Le fruit eſt de ſa nature aſtringent; les payſans en font ſécher, pour l'employer, en vertu de cette qualité, ſelon les circonſtances.

MURIER.

Il y en a de deux ſortes, celui à mûres blanches, & celui à mûres noires. L'un & l'autre ſont très-communs, & pourroient fournir de la feuille pour une grande quantité de vers à ſoie.

PECHER.

Il eſt le même qu'en Europe : on n'en fait mention ici que pour dire qu'il croît ſpontanément dans toutes les forêts des Etats-Unis.

PODOPHILE.

Podophilum peltatum *foliis peltatis, lobatis.* LIN.

En anglais, *may-apple.*

C'eſt une herbe ſinguliere qui donne un fruit qui reſſemble à la pomme, & d'une ſaveur douce : ſa racine a les qualités de l'émétique : elle eſt appellée *ipecacuanha* dans la *Caroline.*

POIRIER.

Pyrus coronaria *foliis ſerrato-angulatis, umbellis pedunculatis.* LIN.

En anglais, *crab-apple.*

C'eſt un petit arbre qui ne s'éleve pas à plus de quatorze ou quinze pieds : il habite les Etats-Unis méridionaux : en printemps, il ſe couvre de fleurs couleur de roſe, qui ont un parfum agréable ; & il porte une eſpece de poire, ſelon Linneus, quoique ſon nom anglais ſoit pomme : c'eſt un fruit trop acide pour être mangé, mais dont on extrait de l'eau-de-vie.

PRUNIER.

Prunus virginiana *floribus racemoſis ; foliis deciduis, baſi antice glandulоſis.* LIN.

En anglais, *wild-cherry* ou *black-cherry*.

Cet arbre, comme prunier, eſt remarquable par ſa hauteur, mais il l'eſt encore davantage par les qualités de ſon bois, qui eſt très-dur, & d'une couleur rouge plus agréable que celle du *mahogany* : comme ce dernier, il eſt ſuſceptible du poli le plus parfait : il eſt très-recherché pour les marqueteries & pour les meubles précieux.

RONCE.

Rumex brittannica *floribus hermaphroditis ; valvulis integerrimis omnibus graniferis ; foliis lanceolatis ; vaginis obſoletis*. LIN.

En anglais, *bramble*.

C'eſt une herbe qui croît dans les palus. Miſe en décoction, c'eſt un remede ſouverain contre les ulceres dans la bouche. Les Indiens ont, pendant long-temps, refuſé de nous enſeigner qu'elle avoit cette vertu, laquelle eſt invariable.

SAULE.

Salix babylonica *foliis ſerratis glabris, lineari-lanceolatis, ramis pendulis*. LIN.

En anglais, *wipping willow*.

C'eſt le ſaule pleureur, mais qui a une qualité que la nature lui a refuſée en Europe & dans l'Orient : ſon écorce eſt un fébrifuge auſſi prononcé que le quinquinna.

SUMACH. 1.

Rhus glabrum *foliis pinnatis, ſerratis, lanceolatis, utrinque nudis*. LIN.

En anglais, *ſumach*.

C'eſt une des plantes les plus communes dans l'Amérique ſeptentrionale : elle s'éleve juſqu'à quinze pieds : les Indiens ſe ſervent de ſa graine en guiſe de tabac : les Européens eux-mêmes l'ont trouvée très-agréable à fumer.

SUMACH. 2.

Rhus vernix *foliis pinnatis, integerrimis, annuis, opacis; petiolo integro, æquali*. LIN.

En anglais, *varnish-tree*.

Cet autre ſumach eſt une plante ſemblable à celle du Japon, d'où l'on tire ce célebre vernis appellé *laque*, par les Français *vieux-laque* : il eſt très-commun dans les Etats-Unis.

TULIPIER.

Liriodendron tulipifera *foliis lobatis.* LIN.

En anglais, *tulip-tree*, *poplar-tree*, *white-wood* ou *canoe-wood.*

C'eſt un arbre qui s'éleve jufqu'à la hauteur de quatre-vingt pieds : fon bois eſt aromatique ; il eſt propre aux ufages domeſtiques : les Indiens en creufent le tronc, & en font des canots d'une feule piece : fa fleur eſt exactement comme la tulipe connue en Europe : c'eſt de cette reſſemblance que lui eſt venu fon nom en français : la peau de fa racine donne au vin amer, autrement *wermouth wine*, ſimplement *wermouth* en français, un goût qui plaît fort aux Américains.

VIGNE.

La vigne eſt très-commune dans le territoire des Etats-Unis : on en diſtingue de trois fortes, toutes les trois production fpontanée de la nature : la premiere a un gros grain très-charnu & âpre, qui ne vient pas à maturité, dont les ours font très-friands : la feconde eſt pareille aux vignes d'Europe,

& la troisieme peut être comparée à celle qui porte le raisin de Corinthe.

Nous ajouterons à cet article une petite nomenclature des plantes & des racines potageres.

Les bettes-raves, les carotes, les panais, les turneps, les radix, les pois, les haricots, les choux, les choux-fleurs, les chicorées, le céleri, l'angelique, la laitue, les asperges, la poivrée, les porreaux, les oignons, les melons d'eau, les melons musqués, les *cantelopes*, (qui sont une espece particuliere de melons, plus agréables encore que le melon musqué;) les concombres, la mandragore, les citrouilles, &c. &c.

Enfin nous le terminerons par une liste des plantes aromatiques.

Si l'on en croit *Catesby*, les plantes aromatiques des Etats-Unis méridionaux, sont plus odorantes & plus volatiles que les mêmes plantes en Europe.

Les plus communes sont le baume, la sarriette, le thim, la sauge, la manthe, la marjolaine, l'hissope, le basilic, la plume royale, le fenouil, la mille-feuille, la sca-

bieuſe, le bouillon blanc, le pois ſauvage, l'oreille de ſouris, l'indigo ſauvage, la quinte-feuille, l'eufraiſe, la ſanicle, le plantain, le capillaire, la bardane, le glouteron, le lierre rampant, le creſſon, &c. &c. &c.



CHAPITRE XXIX.

De l'érable à sucre.

SOMMAIRE.

Considération sur l'arbre à sucre. — Ce qu'il est. --- Où on le trouve. — En quelle quantité. --- A quel âge son suc est-il saturé de sucre. — Combien de fois on peut le percer. — Quelle quantité de liqueur il donne par saison. — Quel effet la culture peut produire sur lui. — La liqueur découle des branches. — L'érable cerné meurt plus difficilement qu'aucun arbre de l'Amérique septentrionale. — Son ombre fait prospérer le gazon. — Il doit être saigné dans le printems. — La chaleur pendant le jour est favorable à l'écoulement. — Son écoulement indique le changement du tems comme un baromètre. — — De quelle maniere il faut le percer. — Y a-t-il une différence entre le côté du Midi & le côté du Nord. — La liqueur coule environ six semaines. — Précaution à prendre pour préserver la liqueur des corps hétérogenes. — La chaleur artificielle fait-elle quelque bon effet sur

lui. —— Lorſqu'il ne donne plus une liqueur ſaturée de ſucre, il donne une ſorte de melaſſe. — Enſuite une liqueur avec laquelle on fait du vinaigre. — Enfin une liqueur propre pour faire de la biere. —— Il y a trois ſortes de manieres de réduire la liqueur de l'érable à l'état de ſucre. —— La gelée. —— L'évaporation ſpontanée. —— Le feu. —— Combien de tems on peut garder la liqueur. — Forme des chaudieres. —— Matiere des chaudieres. — Procédé général. —— Ingrédiens pour purifier le ſucre. — Ce que peut faire de ſucre une famille qui n'eſt pas nombreuſe. — — Combien ce ſucre eſt facile à faire ſous tous les rapports. — Comparaiſon de ce ſucre avec celui de la canne cultivée aux îles. —— Pour la qualité. — Pour le prix. — Pour la quantité. --- Avantages qu'il y auroit à faire des vergers d'érable. --- L'érable à ſucre mérite d'être reſpecté. —— Inſtrumens néceſſaires pour la diſtillation du ſucre d'érable. — Leur deſcription & leur prix. — Ce qu'on peut eſpérer de cet arbre pour l'avenir. —— Rapport qu'il a avec la liberté des Negres. — Maniere dont le ſucre eſt cultivé dans les Indes orientales.

LORSQUE l'on confidere les qualités intrinfeques & bienfaifantes du fucre, la place qu'il tient dans la cathégorie de nos befoins, les facrifices qu'il coûte à la raifon & à l'humanité, & que d'un autre côté l'on voit un peuple naiffant, placé dans une contrée où la nature ouvre tous les ans fes réfervoirs, pour laiffer couler, pendant fix femaines, ce fuc falutaire par des millions de fources; on eft obligé de convenir que la Providence, qui l'approvifionne fi bien d'une matiere dont l'abfolu befoin le feroit participer aux immoralités, on peut dire aux crimes des anciens peuples, a des vues fur lui, qui exigent que rien ne fouille la pureté de fes principes & de fa morale. Mr. l'abbé de St. Pierre n'a pas connu les expériences faites fur l'érable, non plus que l'indépendance des Etats-Unis & la marche de leur gouvernement; car il n'eût pas manqué de faire partir de ce point fa paix univerfelle & perpétuelle.

Si jamais il fut permis à un peintre de fe livrer à l'enthoufiafme de fon imagination, c'eft certainement lorfqu'il exerce fon pinceau fur un fujet qui doit bientôt éviter à l'huma-

nité des ſouffrances, à la raiſon des combats, à l'eſprit des ſophiſmes, & arracher une arme à la cupidité. Mais le ſujet eſt éloquent de lui-même, & me commande de ſuivre la marche ſimple que j'ai adoptée pour l'exécution de mon plan.

Pour donner une connoiſſance exacte de cet arbre admirable, j'ai compulſé tout ce qui en a été dit juſqu'ici, & je croirois faire tort à mes lecteurs, ſi je les amenois à ce but, par toute autre voie que par la traduction de la lettre du docteur *Rush*, écrite à Mr. *Jefferſſon*, & qui a été inſérée dans le troiſieme volume des *Tranſactions de la ſociété philoſophique Américaine.* Voici comme ce médecin éclairé s'exprime : " L'arbre à ſucre de „ *Linnæus*, croît, en grande quantité, dans „ les parties occidentales de tous les Etats „ du milieu de l'union Américaine. Ceux „ qui croiſſent dans les Etats de *Newyork* & „ de la *Penſylvanie*, donnent le ſucre en „ plus grande quantité que ceux qui croiſ- „ ſent ſur les bords de l'*Ohio.* — On trouve „ généralement ces arbres, mêlés avec le „ *hêtre*, la *ciguë*, le *frêne*, le *tilleul*, le *tremble*, „ le *noyer* à noix de beurre, & le *ceriſier*; on „ les trouve quelquefois formant des boſ-

» quets de cinq ou six acres d'étendue ; mais
» ils sont plus communément séparés par
» les arbres qui viennent d'être nommés.
» On trouve généralement de trente à
» cinquante de ces arbres sur un acre ;
» ils ne croissent que dans la meilleure
» terre : les sources de l'eau la plus
» pure abondent dans leur voisinage ;
» lorsqu'ils sont parvenus à leur derniere
» période de croissance, ils sont aussi hauts
» que des chênes blancs ou noirs, & ont
» de deux à trois pieds de diamêtre. Ils dé-
» velopent au printems, avant de montrer
» une seule feuille, une superbe fleur blan-
» che ; la couleur de la fleur les distingue
» de l'érable rouge ou commun, qui porte
» une fleur rouge. Le bois de l'érable à sucre
» est extrêmement inflammable, & il est
» préféré, par cette raison, par les chasseurs
» & les arpenteurs, lorsqu'ils ont besoin de
» feu. Ses petites branches sont assez impré-
» gnées de sucre, pour servir de nourriture
» aux bêtes à cornes, aux chevaux & aux
» moutons des nouveaux colons, pendant
» l'hyver, avant qu'ils ayent pu faire des
» fourrages : ses cendres donnent une grande
» quantité de potasse : il est peu d'arbres

„ dans les Etats-Unis, & peut-être n'en est-
„ il aucun qui en donne autant.

„ L'arbre est supposé arrivé à son entiere
„ croissance, dans les bois, après vingt ans.

„ On ne lui fait aucun tort en le perçant;
„ & plus on le perce, plus il donne de
„ sirop. Sous ce rapport; il suit la loi des
„ sécrétions animales. Un même arbre a
„ non-seulement survécu, mais a encore
„ fleuri après avoir été percé pendant qua-
„ rante-deux ans, une fois chaque année.
„ La liqueur est meilleure, & coule en plus
„ grande abondance, à mesure que l'arbre
„ est percé chaque année: cela est prouvé
„ par l'excellence des arbres qui ont été
„ percés en cent places par les *piverts*, qui
„ se nourrissent de ce suc. Les arbres, ainsi
„ blessés, répandent leur liqueur sur la terre,
„ & ensuite prennent une couleur noire. Le
„ suc de ces arbres est plus doux au goût
„ que celui des arbres qui n'ont pas de
„ même été blessés, & donne plus de sucre.

„ *Arthur Noble* écuyer, de l'Etat de
„ *Newyork*, a obtenu quatre livres & treize
„ onces de bon sucre grainé, de vingt-trois
„ gallons & un quart, de suc recueilli en
vingt-

» vingt-quatre heures, seulement de deux
» de ces arbres de couleur noire.

» Un arbre, d'une grosseur ordinaire,
» donne, dans une bonne saison, de vingt
» à trente gallons de liqueur, avec lesquels
» on fait de cinq à six livres de sucre. A
» quoi il y a quelquefois des exceptions re-
» marquables. *Samuel Low* écuyer, juge de
» paix dans le comté de *Montgomery*, dans
» l'Etat de *Newyork*, informa *Arthur Noble*
» écuyer, qu'il avoit fait vingt livres & une
» once de sucre, entre le 14 & le 23 avril,
» en l'année 1789, avec la liqueur d'un
» seul arbre, qui avoit été percé plusieurs
» années successives.

» L'influence que la culture a sur tous
» les arbres a fait supposer, qu'en trans-
» plantant l'arbre à sucre dans un jardin,
» ou en coupant les autres arbres qui lui
» dérobent les rayons du soleil, la liqueur
» augmenteroit en quantité, & sa qualité
» se perfectionneroit. On m'a raconté un
» fait, à l'appui de cette opinion. Un fer-
» mier du comté de *Northampton*, dans
» l'Etat de *Pensylvanie*, planta, il y a plus
» de vingt ans, un nombre de ces arbres
» dans son pré, & il en obtient, chaque

» année une livre de ſucre, par trois gallons
» de liqueur. Il a été obſervé autrefois,
» qu'il falloit cinq ou ſix gallons de la li-
» queur des arbres qui étoient dans les
» bois, pour obtenir la même quantité de
» ſucre.

» La liqueur coule des branches de l'ar-
» bre. Les arbres qui ſont coupés dans l'hy-
» ver, pour nourrir les animaux domeſti-
» ques des nouveaux colons, rendent une
» quantité conſidérable de liqueur, auſſi-tôt
» que leurs troncs & leurs branches ſentent
» les rayons du ſoleil, dans le printems
» ſuivant.

C'eſt parce que la liqueur eſt également
» répandue dans toutes leurs parties, qu'ils
» vivent trois ans après avoir été *ceinturés*;
» c'eſt-à-dire, après qu'ils ont reçu une inci-
» ſion circulaire à travers l'écorce, juſqu'à
» la ſubſtance de l'arbre, pour le détruire.

» Il eſt remarquable, que le gazon vient
» mieux ſous cet arbre, dans un pré, que
» dans les ſituations conſtamment expoſées
» à l'action du ſoleil.

» La ſaiſon pour percer les arbres eſt en
» février, mars & avril, ſelon le tems qui
» regne dans ces mois.

» Les jours chauds & les nuits froides » ſont très-favorables à une plus abondante » éfuſion de liqueur (1). La quantité que » l'on obtient, chaque jour, d'un arbre, » varie de cinq gallons à une pinte, ſelon » la plus ou moins grande chaleur de l'air. » Mr. *Low* informa Mr. *Arthur Noble*, écuyer, » qu'il avoit obtenu près de vingt-trois » gallons dans un jour (le 14 avril 1789) » d'un même arbre, ainſi qu'il a déjà été rap- » porté. Cependant, des exemples d'une telle » profuſion de liqueur ne ſont pas com- » muns.

» Il y a toujours une ſuſpenſion de li- » queur dans la nuit, ſi à un jour chaud » ſuccede une nuit froide. On perce l'arbre

---

(1) Il y a long-tems que le docteur *Tonge* (dans les *tranſactions philoſophiques*, Nº. 68), ſuppoſa que tout changement quelconque dans l'atmoſphere pouvoit bien mieux être diſtingué par l'écoulement de la liqueur de l'érable, que par le baromêtre. J'ai vu un Journal des effets de la chaleur, du froid, de l'humidité, de la ſéchereſſe & du tonnerre, d'après l'écoulement de la liqueur de l'érable, qui m'induit à avoir quelque confiance à l'opinion du docteur *Tonge*.

„ avec une tariere, ou on y fait une entaille
„ avec une hache. Le premier moyen a
„ des avantages qui le font préférer. On en-
„ fonce la tariere environ trois quarts de
„ pouce dans la direction de bas en haut,
„ pour empêcher la liqueur d'être gelée le
„ matin ou le ſoir, ſi elle couloit douce-
„ ment, & on l'enfonce enſuite graduelle-
„ ment jusqu'à deux pouces. On introduit
„ un tuyau dans le trou, environ un demi
„ pouce, lequel projecte la liqueur loin de
„ l'arbre, depuis trois juſqu'à douze pouces.
„ Le tuyau eſt ordinairement fait avec du
„ *ſumach* ou du *ſureau*, qui, généralement,
„ croiſſent dans le voiſinage des érables à
„ ſucre. On perce l'arbre, d'abord du côté
„ du midi; & lorſque l'éfuſion de la liqueur
„ commence à diminuer, on l'ouvre du
„ côté du nord, d'où elle coule alors avec
„ plus d'abondance. La liqueur coule pen-
„ dant environ cinq ſemaines, ſelon le de-
„ gré de température. On place ſous le
„ tuyau une auge de *pin blanc*, ou de *frêne*,
„ ou de *tremble*, ou de *tilleul*, ou de *peu-*
„ *plier*, ou d'*érable* commun, pour recevoir
„ la liqueur, que l'on verſe tous les jours
„ dans un large reſervoir, fait avec quel-

» qu'un des bois mentionnés : de ce reser-
» voir, on la met sur le fourneau, après
» l'avoir passée.

» Pour préserver la liqueur des inconvé-
» niens de la pluie, ou de toute espèce de
» mal-propreté, c'est une bonne pratique de
» couvrir les auges avec un couvercle con-
» cave, ayant un trou au milieu.

» Il reste à déterminer si une chaleur ar-
» tificielle augmenteroit ou bonifieroit la
» liqueur. M. *Noble* m'a dit, qu'il avoit vu
» un arbre sous lequel un fermier avoit
» brûlé accidentellement des broussailles,
» qui rendoit un sirop épais, semblable à
» de la melasse. Ce fait pourra probable-
» ment conduire, dans la suite, à des dé-
» couvertes utiles.

» Dans la derniere partie du printems,
» comme dans l'été, & au commencement
» de l'automne, l'arbre à sucre donne une
» liqueur légere, mais qui n'est pas saturée
» de sucre : c'est une boisson agréable pen-
» dant la moisson, & elle a suppléé le rhum
» dans bien des occasions, chez les fermiers
» du *Connecticutt*, dont les peres avoient
» plantés çà & là, dans leurs champs, des
» arbres à sucre, sans doute pour mettre

„ leurs bêtes à cornes à l'ombre. Mr. *Bruce*
„ fait la deſcription d'une boiſſon de cette
„ eſpèce, que les habitans de l'Egipte pré-
„ paroient, par l'infuſion de la canne à ſu-
„ cre dans l'eau, & ajoute que c'étoit la
„ boiſſon la plus rafraîchiſſante du monde.

„ Il y a trois méthodes de réduire la li-
„ queur de l'érable à l'état de ſucre.

„ 1°. En la faiſant geler. Cette méthode
„ a été employée, avec grand ſuccès, pen-
„ dant pluſieurs années, par Mr. *Abediah*
„ *Sccott*, fermier dans le comté de *Luzerne*,
„ en *Penſylvanie* : il dit que la moitié d'une
„ quantité donnée de liqueur réduite par ce
„ procédé, eſt meilleure qu'un tiers de la
„ même quantité réduite par l'effervefcence
„ ſur le feu. Si le froid n'eſt pas aſſez fort
„ pour réduire la liqueur à l'état grenelé,
„ elle peut enſuite être expoſée à l'action
„ du feu pour obtenir cet effet.

„ 2°. Par l'évaporation ſpontanée. Le tronc
„ creux d'un érable à ſucre, qui avoit été
„ coupé dans le printems, & qui fut en-
„ ſuite trouvé rempli de ſucre, donna d'a-
„ bord l'idée à nos fermiers d'obtenir le ſucre
„ par cette voie. Tant de circonſtances
„ d'air froid, ou d'air ſec, de vaiſſeaux

» larges & plats ; & sur-tout, il faut tant de
» tems pour obtenir le sucre par les deux
» méthodes que nous venons d'indiquer,
» que le procédé le plus communément em-
» ployé par nos fermiers, est :

» 3°. L'action du feu. A cet effet, il faut
» prêter attention aux faits suivants, qui
» sont confirmés par plusieurs expériences.

» 1°. Le mieux est de se hâter pour faire
» bouillir la liqueur : il ne faut jamais la
» garder plus de vingt-quatre heures avant
» de la mettre sur le feu.

» 2°. Plus le vaisseau, dans lequel on fait
» bouillir la liqueur est large, plus on
» obtient de sucre.

» 3°. Un vaisseau de cuivre donne un sucre
» d'une plus belle couleur qu'un vaisseau
» de fer.

» La liqueur coule dans des auges de
» bois, d'où elle est versée dans des auges
» plus grandes, ou des grands cuviers, en
» forme de canots, ou de larges creches,
» faites avec du bois de *frêne*, de *tilleul* ou
» de *pin*, d'où elle est mise dans la chau-
» diere où elle doit bouillir. Ces cuviers,
» aussi bien que la chaudiere, sont couverts
» par un hangar, pour que l'eau de la pluie

„ ne ſe mêle pas avec la liqueur. Le ſucre „ eſt meilleur lorſqu'on paſſe la liqueur à „ travers un drap ou un linge, avant de „ la faire bouillir, ou après qu'elle a bouilli „ la moitié du tems néceſſaire.

„ On met dans la chaudiere, du beurre ou „ de la graiſſe de cochon ou du ſuif, pour „ empêcher la liqueur de ſortir en bouil- „ lant : pour la clarifier, on mêle des œufs „ ou de la chaux ou du petit lait, avec la „ liqueur. J'ai vu du ſucre bien tranſparent, „ ſans aucun de ces mélanges. Une cuillerée „ de chaux éteinte, le blanc d'un œuf, & „ une pinte de petit lait, ſont la proportion „ ordinaire de ces articles, que l'on mêle „ avec quinze gallons de liqueur. Parmi „ quelques échantillons de ſucre d'érable „ que j'ai vus dernierement, clarifié avec „ ces différents ingrédiens, celui dans lequel „ on n'avoit employé que le lait, avoit une „ ſupériorité évidente ſur les autres, quant „ à la couleur.

„ Le ſucre, après avoir ſuffiſamment „ bouilli, devient grené; on le fait ſécher, „ on le rafine, & on le convertit en pain. „ Les différens procédés que l'on emploie „ pour le faire paſſer par ces divers états,

„ étant les mêmes que ceux employés dans „ les manufactures du sucre des Indes occidentales, il est inutile de les décrire...... „ Depuis bien des années, des centaines „ de familles particulieres de l'Etat de *Newyork* „ & de la *Pensylvanie*, se préparent tout le „ sucre nécessaire pour leur consommation „ annuelle : on parle de plusieurs familles qui en font cent, & deux cents „ livres. On cite un homme qui en a vendu „ six cents livres, faites de ses propres mains, „ dans une saison.

„ Il ne faut pas plus de science pour faire „ ce sucre que pour faire du savon, du „ cidre, de la biere, de la choucroute, &c. „ Or, il n'y a pas de maison de fermier, „ dans les Etats-Unis, où l'on ne manufacture quelques-uns, ou tous ces objets. „ Les chaudieres & les autres ustensiles de „ la cuisine d'un fermier serviront, pour „ la plupart, à faire le sucre; & le tems requis pour ce travail, (si toutefois travail est le nom qui convient) est dans une „ saison, où il est impossible aux fermiers „ de s'occuper d'aucune partie de l'agriculture. Sa femme & tous les enfans au-dessus de dix ans, peuvent, en outre,

„ l'aider dans cette occupation ; car le plus „ foible d'entr'eux, peut donner autant de „ bénéfice qu'un homme loué à cet effet.

„ On a ſouvent comparé ce ſucre avec „ celui que l'on extrait de la canne à ſucre, „ relativement à ſa qualité, à ſon prix & à „ la quantité poſſible & probable qu'il en „ peut être fait dans les Etats-Unis, ce que „ je vais conſidérer par ordre.

„ La qualité. Ce ſucre eſt néceſſairement „ meilleur que celui qui eſt fabriqué dans „ les iſles : il eſt préparé dans une ſaiſon „ où il n'exiſte pas un inſecte qui puiſſe ſe „ nourrir avec la liqueur, ou mêler avec „ elle ſes excrétions, & avant qu'une ſeule „ particule de pouſſiere, ou du ſperme des „ plantes puiſſent flotter dans l'air. La même „ obſervation ne peut pas être appliquée au „ ſucre des Indes Occidentales. Les inſectes „ & les vers qui vivent de ce ſucre, & „ qui enſuite ſe mêlent avec lui, tiennent „ une grande place dans une nomenclature „ d'hiſtoire naturelle. Je ne dirai rien des „ mains qui ſont employées pour faire le „ ſucre dans les iſles ; ſi ce n'eſt que les „ hommes qui travaillent pour le profit ex- „ cluſif des autres, ne ſont pas dans la

„ même obligation de tenir leurs perſonnes „ propres, lorſqu'ils ſont employés à cet „ ouvrage, comme les hommes, les femmes „ & les enfans qui travaillent pour leur „ propre bénéfice, & qui ont été élevés dans „ l'habitude de la propreté.

„ Le ſucre d'érable, diſſout dans l'eau, „ laiſſant une moindre quantité de ſédiment, „ que le ſucre des iſles, dans le même état „ de diſſolution, prouve la ſupériorité de „ l'un ſur l'autre, pour la pureté.

„ On a ſuppoſé que le ſucre d'érable „ n'étoit pas ſi fort que celui des iſles; „ je ſoupçonne que les expériences ſur leſ- „ quelles on fonde cette opinion, n'ont pas „ été faites avec exactitude, ou bien ont „ été faites avec du ſucre d'érable, préparé „ d'une maniere ſale. J'ai examiné une égale „ quantité des deux en peſanteur, grené „ & en pain, dans le thé d'Hyſon & dans „ le café; ils produiſent en tout le même „ effet, dans les circonſtances les plus mi- „ nutieuſes, qui peuvent affecter le goût „ ou la qualité; & je ne pus pas apper- „ cevoir une infériorité de force dans le „ ſucre d'érable. Les liqueurs qui déciderent „ cette queſtion, furent examinées en même

» tems par Mr. *Alexandre Hamilton*, écuyer, » secrétaire de la trésorerie des Etats-Unis, » par Mr. *Henry Drinker* & plusieurs dames, » qui tous furent de cette opinion.

2°. Le prix. Quiconque considere que le » sucre d'érable est obtenu par un léger tra» vail de la famille d'un fermier, & voit » ensuite ce que coûte le sucre de la canne » aux isles, avant d'arriver à l'état d'être » porté au marché, ne peut pas balancer à » croire, que le sucre d'érable doit être ma» nufacturé à meilleur marché.

» 3°. La quantité. Il y a dans les seuls » Etats de *Newyork* & de la *Pensylvanie*, au » moins dix millions d'acres de terre, qui » produisent l'arbre à sucre, dans la propor» tion de trente arbres par acre: or, en » supposant qu'il n'y a dans chaque famille, » que trois personnes capables de travail, » que chaque personne pourra soigner » cent cinquante arbres, & que chaque ar» bre rendra cinq livres de sucre dans une » saison, le produit du travail de 6000 » familles, sera de 135,000,000 de livres de » sucre, & en accordant que les habitans » des Etats-Unis composent 600,000 fa» milles, chacune desquelles consume 200

» livres de ſucre dans l'année, la conſommation intérieure ſera de 120,000,000, ce qui laiſſeroit une balance de 15,000,000 de livres pour l'exportation. En évaluant le ſucre à $\frac{6}{90}$ (1) d'un dollar par livre, la ſomme économiſée pour les Etats-Unis, ſeroit de 8,000,000 de dollars, & la ſomme gagnée de 1,000,000.

» Mais le bénéfice de l'érable n'eſt pas reſtreint au ſucre : il donne la melaſſe la plus agréable, & un excellent vinaigre. La liqueur propre pour ces objets, coule après que celle qui donne le ſucre a achevé ſa période. Si bien que les travaux, par les différens procédés qu'elle exige, ſe ſuccédant, l'un ne nuit pas à l'autre. La melaſſe peut être la baſe d'une biere agréable pour l'été.

» Un verger, compoſé de deux cents érables, plantés aux environs d'une ferme, rendra plus qu'une même quantité d'arbres plantés à une grande diſtance du marché. Un arbre venu ſpontanément dans les bois, rend, chaque année, cinq livres de

---

(1) Six ſols de Penſylvanie.

„ ſucre. Si une plus grande expoſition aux
„ rayons du ſoleil, a le même effet ſur l'é-
„ rable que ſur les autres arbres, on doit
„ obtenir une plus grande quantité de ſucre
„ de ceux qui ſont plantés dans un verger:
„ en ſuppoſant que chaque arbre rendra
„ ſeulement ſept livres, alors deux cents
„ arbres donneront 1400 livres de ſucre;
„ & déduiſant 200 livres pour la conſom-
„ mation intérieure de la famille, il en reſ-
„ tera 1200 pour vendre, leſquelles étant
„ vendues à $\frac{6}{90}$ de dollars, donneront au
„ fermier un profit annuel de 80 dollars;
„ mais ſi l'on découvroit que l'ombre de
„ l'érable ne nuit pas plus au grain qu'au
„ gazon, alors on pourroit doubler & tri-
„ pler la quantité des érables, & le profit
„ augmenteroit en proportion.

„ Il eſt à deſirer que les colons, qui ſont
„ des défrichemens, épargnent l'érable à
„ ſucre. On dit que lorſqu'ils ſont iſolés,
„ ils ſont expoſés à être renverſés par le vent:
„ pour obvier à cet inconvénient, il ſera
„ ſeulement néceſſaire de couper quelques-
„ unes de leurs branches, pour changer
„ leur centre de gravité, & pour laiſſer aux
„ grands vents un paſſage libre à travers

„ l'arbre : les érables, plantés en verger, ne „ seront pas exposés aux mêmes risques. „

Il n'y a rien à ajouter à la simplicité & à la vérité de ce récit, sinon qu'après l'avoir lu, l'on doit non-seulement desirer qu'un tel arbre soit traité avec soin, mais qu'il soit respecté & vénéré. Le gouvernement des Etats-Unis s'honoreroit, si, en faveur de l'humanité, & en confirmation de ses principes contre l'esclavage, il faisoit une loi qui défendît d'abattre les érables à sucre, sous peine d'une amende sévère, dont le produit seroit mis à la disposition des directeurs des établissemens en faveur des Nègres déjà libres, ou que l'on prépare à le devenir.

Je crois cependant devoir donner ici le détail des instrumens qui sont nécessaires pour cet intéressant ouvrage, leurs descriptions & leur prix coûtant. On est déjà récompensé de la peine que l'on peut avoir à recueillir des renseignemens, qui doivent devenir si précieux, dès le moment qu'on les a trouvés.

Piast.

Des chaudieres de la capacité de 15 gallons, & des écumoires de trois pieds

de longueur. — Une chaudiere & son écumoire. Piast. 5

Des cuillieres de fer, avec un manche qui puisse à volonté être allongé avec un morceau de bois, & des bols pour transvaser le syrop d'une chaudiere à l'autre. — Une cuillere & un bol. 3

Des tarieres, du diamêtre d'un demi pouce, de trois quarts & d'un pouce, pour percer les arbres, ce qui est préférable à l'entaille faite avec la hache. $\frac{1}{2}$

Des sceaux pour recueillir la liqueur; un morceau de planche de forme ronde pour empêcher la liqueur de s'extravaser, & la balance pour en porter deux. — Deux sceaux & une balance. 2 $\frac{1}{4}$

Des cuves de la capacité d'environ 15 gallons, pour recevoir le syrop en l'ôtant de dessus le feu, lorsqu'il file entre le pouce & le doigt. — Une chaudiere servira à cet usage. 5

Des auges de bois, contenant trois gallons, pour recevoir la liqueur lorsqu'elle coule de l'arbre. Il faut faire ces auges avec du frêne, ou du tremble, ou du pin, ou du peuplier; mais jamais avec du chêne ou du noyer,

ces deux bois colorant désagréablement la liqueur, & donnant au sucre un goût déplaisant. Un seul homme qui en a l'habitude, peut dans un jour préparer vingt auges telles qu'il les faut, en coupant lui-même le bois. -- Cent auges. 5

Des grandes auges, là où on ne peut pas avoir de grands cuviers, ce qui est en général le cas dans un pays nouveau. On peut faire ces auges de pin blanc, creusé comme une crêche, ou comme un canot : ces auges doivent être placées à une distance convenable du fourneau, dans une place fraîche & couverte, pour garantir la liqueur de la pluie, de la neige, &c. On étendra sur ces auges des linges ou des draps fixés de telle maniere, que la liqueur apportée avec les sceaux puisse filtrer à travers. — Une telle auge. $3\ \frac{1}{2}$

Des murs & des hangars pour garantir tout le procédé, des injures de l'air, & sauver les cendres, &c. coûteront, pour six fournaux. 20

Des moules pour le sucre. Ils doivent être faits avec du bois sec, ou avec tel autre bois qui ne donne au-

cun mauvais goût au ſucre, pour ſuppléer les moules de terre, dont on ſe ſert dans les îles : on leur donne la forme d'une tremie de moulin, 27 pouces de longueur, 12 de largeur, avec un trou du diamêtre d'un pouce, dans la partie inférieure, que l'on placera ſur une planche percée, où ils pourront entrer à moitié. Six coûteront 3

Des tuyaux pour projecter la liqueur hors de l'arbre. Trois cents coûteront 4

Des gouttieres & des auges étroites, pour être fixées ſous les moules, en talu, leurs parties inférieures entrant dans des tonneaux couverts ou autres vaiſſeaux, afin que, quand le tampon du moule eſt ôté, ce qui doit être fait vingt-quatre heures après qu'il a été mis, la melaſſe qui ſort des moules puiſſe tomber dans ces gouttieres, & de là paſſer auſſi-tôt dans les vaiſſeaux couverts, qui ſeroient expoſés à la pouſſiere ou à la malpropreté, s'ils n'avoient pas de couvercle.

Les piqueurs. Ce ſont des bâtons de 12 pouces de longueur, d'un demi pouce de diamêtre à un bout, & tail-

lés en pointe de l'autre. Quand on ne peut pas les faire avec du fer, on les fait avec du bois dur. Quelques heures après que les moules ſont débouchés, on remue la melaſſe avec ces piqueurs, pour la faire paſſer.

Tels ſont les inſtrumens requis pour manufacturer le ſucre d'érable. On leur a donné un prix à tous, mais le fait eſt qu'il n'y a de ſoumis à l'achat que les chaudieres, & tout ce qui n'eſt pas de bois. La totalité de la dépenſe ne peut donc pas s'élever bien haut. 51 $\frac{1}{4}$

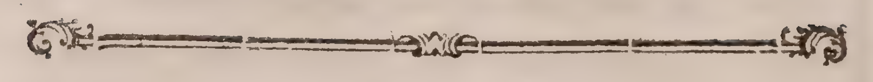
On n'a donné le prix que des unités dans chaque objet, ce qui ſuffit pour ſavoir ce qu'il en coûteroit ſi l'on vouloit faire une grande exploitation d'érable, & avoir une quantité de fourneaux proportionnée.

Il réſulte de l'expérience que l'on a déjà ſur la nature du ſucre d'érable, ſur la quantité que chaque arbre peut en rendre, ſur la maniere de porter la liqueur à l'état de criſtalliſation, & ſur la facilité avec laquelle on peut le multiplier, que les Etats-Unis fourniront tout l'univers de cette précieuſe denrée, à meilleur marché que les îles, parce

que 100,000 acres consacrés à cette production, fourniront suffisamment de quoi pourvoir à toutes les provisions de l'Europe & de l'Amérique; & si une quantité double de terrein étoit néceffaire pour la proportion des besoins & des demandes, ce ne seroit qu'une augmentation de bénéfices incalculables pour les Etats Unis.

Cet arbre est le meilleur argument qui ait été fait sur la liberté des Negres; il répond à tout, parce qu'en faisant baisser le prix du sucre, il pulvérisera les faux raisonnemens des planteurs des îles, & les fera renoncer à une culture, dont le résultat n'aura plus de proportion avec les avances qu'il faut faire, & avec les dangers auxquels elle expose ceux qui s'y livrent; ou bien on cultivera la canne à sucre aux îles occidentales, comme elle est cultivée dans les Indes orientales, d'où elle fut transportée à l'île de Madere, & de là transplantée dans les Antilles. Dans le Bengale, sur la côte de Malabar, aux environs de Batavia, le travail de la canne est entierement fait par des hommes libres; mais il est divisé en trois périodes, & chaque période a ses ouvriers particuliers; de sorte que, s'il pouvoit y

avoir du danger, il eſt partagé entre trois hommes différens, qui veulent bien le courir par entrepriſe, & qui n'ont point à ſe plaindre, dès lors qu'on les paye le prix convenu.



CHAPITRE XXX.

Du regne minéral.

SOMMAIRE.

Différence entre l'Etat du sol des Etats-Unis, *du côté de la mer, & le sol en-delà des* Alleganys, *du côté de l'ouest. —— Situation des métaux & des minéraux. —— Une grande commotion les a mis en désordre du côté de la mer. —— Ils sont restés dans l'état naturel du côté de l'ouest. —— Réflexion sur ce jeu de la nature, ou du hazard. —— Des mines & fossiles du* Massachusett. —— *Du* Connecticutt. —— *De* Newyork. —— *De* Jersey. —— *De la* Pensylvanie. —— *De* Virginie. —— *Du* Kentucki. —— *Du* Territoire de l'ouest. —— *Il n'y a point de volcan dans les* Etats-Unis, *pas même de volcan éteint. —— Récit des Indiens sur une espece de cratere dans l'île de* Marthas-vine-yard, *en note. —— Opinion de Mr.* Jefferson *sur une espece de pierre-ponce que l'on dit avoir été apperçue sur le* Mississippi. —— *Eau minérale de* Staford. —— *De* Guilford. —— *Marais de* Kagaradorossara, *qui exhale un air carbonique. —— Phénomene produit chaque année par une des sources du marais. —— Eaux minérales du* Newjersey. —— *Le crique huileux dans la* Pensylvanie. —— *La source chaude*

& la source brûlante en Virginie. —— *Trou curieux.* —— *Fontaines à Siphon.* —— *Sources salées du* Kentucki. —— *Du* Territoire de l'ouest. —— *Un arbre curieux en* Georgie.

Les grandes chaînes de montagnes, appellées communément les *Alleganys*, qui traversent presque tous les Etats-Unis du Sud au Nord, divisent leur sol en deux sections, qui ont des caracteres si différens, qu'il est impossible de ne pas en être frappé, & de les confondre ensemble.

La partie à l'ouest de ces montagnes, offre l'alun, le vitriol & tous les minéraux en abondance, dans une direction horisontale; mais les métaux de toute espece y sont si rares, que l'on pourroit dire qu'il n'y en a point. Du côté de l'est, au contraire, tous les métaux sont communs, & presque à découvert; mais dans une direction & des situations peu naturelles: on y trouve peu de minéraux.

Les naturalistes ont exercé leur imagination pour découvrir la cause de ces phénomenes; ils se sont confondus en conjectures: ce n'est point ici le lieu de les juger, ni de les

ſuivre dans cette carriere douteuſe : je dois me renfermer dans les faits.

L'image du déſordre, dans ce regne de la nature, qui ſe préſente par-tout entre la mer & les montagnes, ſemble indiquer que cette partie a ſubi une commotion qui a enſeveli dans une grande profondeur ce que la nature place généralement près de la ſurface de la terre, & a porté vers ſa ſurface, ce qui par ſa gravité, ne doit occuper que ſes entrailles. L'abſence preſque totale des minéraux explique ſuffiſamment le phénomene de la préſence des métaux dans l'irrégularité la plus marquée.

Le ſpectacle de la nature dans la partie de l'oueſt, qui préſente les corps les plus légers immédiatement au-deſſous de la ſurface de la terre, & dans des couches horiſontales, doit, par le contraſte avec ce qui eſt obſervé dans la partie de l'Eſt, faire ſoupçonner qu'il n'y a pas eu de commotion qui ait inverti l'ordre.

Il y a trop peu de pays découvert, dans l'une & dans l'autre partie, pour que l'on puiſſe connoître déja tous les effets de ces deux phénomenes : néanmoins la proportion de ce qui eſt connu, mène à croire que la

Providence a abondamment pourvu de tout les Etats-Unis : d'abord par sa main créatrice; ensuite par un second ouvrage de bienfaisance, en portant vers la surface de la terre, dans la moitié de leur territoire, ce qui coûte trop de peine, & souvent trop d'inhumanité pour aller chercher dans ses entrailles, & laissant l'autre moitié dans l'état naturel.

Nous diviserons en deux paragraphes l'apperçu que nous voulons donner sur cette partie intéressante du tableau des Etats-Unis. Dans le premier, nous classerons les mines & les fossiles; & dans le second, les eaux minérales.

Des mines & fossiles.

Depuis long-tems on connoît dans le *Massachusett* une mine de fer magnétique, mais elle n'est pas exploitée. Les mines de fer, de plomb, de cuivre, la terre calcaire & les terres colorantes y sont très-communes. On trouve aussi dans la province de *Main* une pierre qui donne la couperose & le soufre.

Il y a dans le *Connecticutt*, & sur-tout dans le voisinage de la riviere de ce nom, des mines de plomb & de fer en abondance, des mines de cuivre, d'acier, de cristaux de plu-

ſieurs couleurs, du zink & autres demi-métaux, du talk & autres foſſilles.

Dans l'Etat de *Newyork*, il y a une mine d'argent qui donne l'argent natif, des mines de fer en grande quantité, des mines de cuivre, de plomb, des criſtaux de différentes eſpeces & couleurs, de la terre calcaire, du plâtre, du talk, des osbeſtes & autres foſſiles, une ſorte de pierre noire qui ſe vitrifie à une chaleur modérée.

L'Etat de *Jerſey* a une quantité étonnante de mines de fer, qui ſe montrent d'elles-mêmes ſur les montagnes du comté de *Sommerſet*, & dont pluſieurs ſont en état d'exploitation.

Dans la *Penſylvanie*, il y a un grand nombre de mines de fer connues, dont huit ſont exploitées : il y a auſſi des mines de plomb & de charbon.

La *Virginie* poſſéde en mines de fer une richeſſe incalculable : celles qui ſont exploitées donnent un métal incomparablement plus dur que le fer des mines plus au Nord. Elle a auſſi des mines de plomb & de cuivre, des mines de charbon d'une qualité excellente : les améthiſtes n'y ſont pas rares ; les criſtaux y ſont communs.

Le *Kentucki* eſt reconnu pour contenir beaucoup de mines de fer, de cuivre, de plomb, de charbon, d'alun & de couperoſe.

Le territoire de l'Oueſt offre encore une plus grande quantité de mines de la même eſpece que le *Kentucki*. Mais il y a de plus une mine d'argent, beaucoup de terre calcaire, de la pierre de taille, de la terre glaiſe, bleue, jaune & blanche, dans la plus grande abondance.

Il n'eſt pas fait mention, dans les livres conſacrés à l'hiſtoire des Etats-Unis, qu'il y ait nulle part des volcans, ni que l'on ait trouvé des ſignes de volcans éteints, ſi ce n'eſt dans l'île de *Marthas-vine-yard* ; à l'extrêmité de l'île du côté de l'Eſt, il y a une montagne formée de terres de différentes couleurs ; il y a au ſommet une cavité qui a l'apparence du cratere d'un volcan ; mais on n'a aucune tradition relative à ſon exiſtence (1).

---

(1) Les Indiens ne ſavent à ce ſujet qu'une hiſtoire ridicule. Ils racontent qu'à l'arrivée des Européens, cette montagne étoit la demeure d'une déeſſe qui s'appelloit *Manshop*, laquelle avoit l'ha-

Mr. *Jefferson* rapporte qu'on a apperçu une ſubſtance ſemblable à la pierre-ponce, flottant ſur les eaux du *Miſſiſſippi*, ce qui avoit fait conjecturer qu'il y avoit quelque volcan éteint ſur les bords de ce fleuve, ou ſur les bords des rivieres qu'il reçoit dans ſon cours; mais il ajoute, qu'il eſt probable qu'il y a une erreur ſur le fait de la qualité de la ſubſtance; parce que, d'après ſes obſervations, ce volcan exiſtant, ou éteint, ne pourroit ſe trouver que dans les montagnes qui ſéparent le golfe du Mexique, de la mer du Sud, & il eſt parfaitement inconnu. D'ailleurs, exiſteroit-il que, dans cette ſuppoſition, il ne ſe trouveroit pas, à beaucoup près, dans le territoire des Etats-Unis.

---

bitude de ſe promener ſur les rochers, & de deſcendre juſqu'à la mer, où elle prenoit ordinairement, pour s'amuſer, une baleine qu'elle faiſoit rôtir ſur les charbons du volcan : elle invitoit quelquefois des Indiens à ſa table, & ceux-ci, par reconnoiſſance, étoient en uſage de lui offrir toute la récolte de tabac, ce qui ſuffiſoit à peine pour remplir ſa pipe. Lorſqu'elle avoit fini de fumer, elle ſécouoit les cendres du tabac dans la mer, avec leſquelles s'eſt formée l'île de *Nantuket*.

Eaux minérales.

Il y a dans le *Connecticutt*, à *Stafford*, une ſource d'eau-minérale anti-ſcorbutique, & très-bonne contre les maladies de la peau ; à *Guilford*, une ſource dont l'eau ſéparée de la fontaine s'évapore précipitamment, & même à travers le bouchon, lorſqu'elle eſt enfermée dans une bouteille.

Le crique de *Kagadoroſſora* forme un marais près de *Saratoga*, dans l'Etat de *Newyork*, où ſe trouvent neuf ſources d'eaux-minérales, qui toutes ont les mêmes qualités acides, & exhalent un air carbonique, qui peut les faire comparer, à juſte titre, à la fameuſe grotte du chien : cette opinion eſt confirmée par l'expérience répétée de l'action de cet air ſur les animaux.

Les neuf ſources ſont toujours dans un bouillonnement qui reſſemble à une ébulition cauſée par un grand feu ; cependant elles ſont toutes extrêmement froides. Une ſeule, c'eſt la plus conſidérable, offre tous les ans, au commencement de l'été, un phénomene particulier ; elle jaillit en forme de pyramide juſqu'à la hauteur de cinq ou ſix pieds. La chimie, en faiſant l'analyſe de cette

eau, aura auſſi à nous expliquer comment cette eau ſe criſtalliſe, à l'ouverture des ſources, d'une maniere ſi dure, qu'elle reſſemble à un rocher.

Cette eau produit dans l'eſtomac l'effet de l'émétique; elle n'eſt point déſagréable au goût; elle monte à la tête comme les liqueurs en fermentation, telles que la biere, le vin de Champagne, &c.

L'Etat de *Jerſey* a des eaux minérales en proportion avec ſes mines, c'eſt-à-dire, qu'il en a en grande quantité: celles des comtés de *Morris* & de *Hunterdon*, ſont très-fréquentées par les malades. Il y a dans le territoire d'*Hanovre* pluſieurs puits ſujets au flux & reflux, quoiqu'à cent milles de diſtance de la mer, en droite ligne.

Il n'y a point encore de ſource d'eau-minérale connue dans la *Penſylvanie.* Il y a près de *Reading* une ſource d'eau-vive qui forme un baſſin de cent pieds quarrés; on parle de la qualité excellente des poiſſons qu'elle nourrit, & point du tout de ſes qualités médicinales; mais il y a en *Penſylvanie* un crique qui a ſon embouchure dans la riviere des *Alleganys*, que l'on appelle le crique huileux:

en effet, on recueille à sa source une espece d'huile qui ressemble au goudron de Barbade. On a l'expérience que ce corps gras est un bon remede contre les douleurs rhumatismales, & l'eau du crique est une médecine douce.

Aux environs de la riviere *James* en *Virginie*, il y a deux sources d'eau-minérale, à peu de distance l'une de l'autre : elles sont très-fréquentées par les infirmes : l'une est appellée la source chaude, elle est sulphureuse, & noircit l'argent ; elle soulage les douleurs de rhumatisme : l'autre a le nom de source brûlante : on prétend qu'elle a été autrefois d'une chaleur à cuire un œuf. Il y a aussi dans cet Etat des sources médicinales au pied des *Alleganys*, sur le *Potomack*, & dans le comté de *Louise*.

Un phénomene très-curieux, est un trou qui est à très-peu de distance de la riviere *Elk*, lequel pourroit contenir cent-cinquante pintes d'eau : il en sort constamment une vapeur bitumineuse, par un courant si rapide, que le sable qui est à son orifice est toujours dans un mouvement qui ressemble à une ébulition. Lorsque l'on met une bougie allumée dans le courant de la vapeur, la flamme

s'enfle, & décrit une colonne de dix-huit pouces de diamêtre, fur environ fix pieds de hauteur : ce phénomene dure vingt minutes, plus ou moins. La combuftion produit une odeur qui frappe l'odorat comme l'acide carbonique.

Il y a en *Virginie* trois fontaines à fiphon, qui ont des intermittences journalieres.

Le *Kentucki* eft fameux par fes fources & fes puits d'eau-falée. Les falines qu'on a établi à leur portée fourniffent de fel une partie de la *Virginie*, & le pays des *Illinois*: l'eau en eft plus falée que celle de la mer.

Il y a des fources bitumineufes, dont l'eau brûle comme de l'huile près de la *riviere verte.*

En *Georgie*, la nature s'eft plue à faire fortir d'un arbre une fource médicinale d'une grande efficacité contre le fcorbut, les écrouelles, les maladies de confomption, la goute & toutes les maladies du fang. L'intérieur de l'arbre eft couvert d'une couche de fel de nître de l'épaiffeur d'un pouce, & les feuilles qui fe trouvent aux environs de la fource, font imprégnées d'une fubftance auffi blanche que la neige. Cet arbre curieux eft aux environs de *Washington.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXXI.

Du regne animal.

SOMMAIRE.

Explication du titre du chapitre. —— *Opinion de Mr. de* Buffon *& de l'abbé* Raynal *sur les animaux de l'Amérique.* --- *Réfutée par Mr.* Jefferſſon. --- *Les facultés morales des habitans des Etats-Unis sont loin d'être dans l'appauvriſſement.* —— *Leurs productions en sont la preuve.* --- *Cause de leur enthousiasme.* —— *Les habitans des Etats-Unis sont naturellement méchaniciens.* —— *Détail des inventions qui leur appartiennent.* —— *Hommes qui se sont distingués dans les différentes carrieres.* —— *Des quadrupedes.* —— L'alligateur. —— *Le* carcajou. —— *Le* carrabou. —— *La* fouine puante. —— *Le* mammouth. —— L'oppoſſum. —— *Le* racoon. —— *Le* rat musqué. —— *Le* tigre. —— *Une courte nomenclature de quadrupedes.* --- *Des oiseaux.* --- *Le* wilprowill. —— *L'*aigle pêcheur *& l'*aigle chauve. —— *Le* canard. —— *Le* plongeon. —— *L'*oiseau de l'esprit. —— *Les* oiseaux noirs. —— *Le* colibri. —— *L'*oiseau moqueur *ou* polyglate. —— *Les poissons* —— *De mer.* —— *D'eau douce.* —— *Les reptiles.* —— *Le* serpent à sonnette. —— *Il enchante les oi-*

ſeaux. ---- *Remede contre ſa morſure.* —— *Le* ſerpent noir. -- D'eau. --- Siffleur. —— Vert. —— A queue épineuſe. —— Tacheté. —— A deux têtes. —— *Tortues.* —— *Lézards.* —— *Crapauds.* --- *Grenouilles.* --- *Inſectes.* --- Vers à ſoie. —— Chenille du tabac. ---- Abeille. ---- *La* mouche de feu. ---- *Les ſauterelles.*

LE titre de l'ouvrage n'a pu donner à aucun de mes lecteurs, l'idée qu'il trouveroit, dans ſon développement, un traité complet ſur le regne animal : perſonne ne ſera donc étonné de trouver un titre auſſi pompeux que celui de ce chapitre, réduit dans des bornes très-étroites. C'eſt-à-dire, que m'en rapportant, pour les animaux qui ſont communs aux deux continens, à ce qu'en ont écrit tant d'auteurs célebres, je ne parlerai que de quelques-uns qui ſont particuliers aux Etats-Unis, encore ne le ferai-je que très-ſuccintement, & par maniere d'indication.

Mr. *de Buffon* avoit penſé que les animaux de l'Amérique étoient, ſous tous les rapports, inférieurs aux animaux de l'ancien continent : il prétendit que, dans le nouveau continent, la nature avoit une tendance à appauvrir ſes productions. Mr. l'abbé Raynal,

qui s'eſt retracté depuis, avoit appliqué cette théorie aux hommes tranſplantés d'Europe; mais Mr. *Jefferſſon* a répondu à l'un & à l'autre, en pulvériſant la théorie, non-ſeulement par la preuve négative, priſe de la courte exiſtence des Européens ſur ce continent, dans cet état de tranquillité qui favoriſe les ſciences, & fait éclorre les génies; mais encore par la preuve poſitive, en montrant au doigt les hommes célebres, dont la mémoire ne pourra jamais être perdue, *Washington* pour la guerre, *Franklin* pour la phyſique & la politique, *Kittenhouſe* pour l'aſtronomie. Mr. *Jefferſſon* met enſuite toutes les probabilités pour l'avenir en faveur des Etats-Unis, par le rapprochement ſimple des noms d'Homère, de Virgile, de Racine, de Shakeſpear, du nombre d'années que la Grece, Rome, la France & l'Angleterre ont employé pour produire ces grands hommes.

Quant à la maſſe du peuple, il feroit difficile de ſoutenir, & ſur tout, de le prouver, que le peuple des Etats-Unis a une tendance vers l'appauvriſſement dans ſes facultés morales, lorſque, preſque dans le même inſtant, il vient de faire preuve des deux qualités les plus énergiques que l'on puiſſe

desirer de trouver dans un peuple à qui on voudroit donner une épithete flatteuse. 1°. Il a, dans le cours d'une guerre longue, fatiguante & désastreuse, montré le courage le plus ferme, la patience la plus constante, & il ne s'est pas plaint du prix auquel il avoit acheté la paix : il est retourné à sa charrue & à ses outils, & il a réparé ses pertes. 2°. Il eût pu être mécontent & profiter de l'anarchie qui régna pendant quelques années : il a fait le contraire : il a eu le sentiment de son indépendance : il a attaqué l'anarchie par la raison : & sans trouble, sans dérangement & sans perte de tems, il l'a enchaînée aux pieds d'un gouvernement fédératif.

Nous ne parlerons pas des hommes qui se sont distingués dans la littérature, & qui ont fait des bons livres ; ils pourroient n'être que des exceptions ; mais qu'on lise les transactions des académies de *Boston* & de *Philadelphie*, on y trouvera des mémoires excellens & des pensées sublimes, qui sont des preuves journalieres de la non-dissolution ; & en cela il n'y a rien d'étonnant. La perspective de la prospérité des Etats-Unis, doit exciter un grand enthousiasme chez un

peuple qui ſe dit : c'eſt moi qui l'ai créée ; ou qui s'en croit le miniſtre né. Ce point fixe toutes les imaginations, & exalte toutes les ames, avec d'autant plus de facilité, que rien ne peut les diſtraire; car après les idées d'intérêt particulier, que les foibleſſes des hommes nourriſſent par-tout, & qui, néanmoins, ſont violemment combattues par cet eſprit public, il n'y a, dans un gouvernement tel que celui des Etats-Unis, que l'ambition de coopérer au bonheur de ſon pays, qui puiſſe occuper. Cette tendance vers l'enthouſiaſme, jette ſur tous les ouvrages qui ſortent du cerveau des habitans des Etats-Unis de l'Amérique, la couleur générale du génie qui plâne ſur cette contrée, & qui, aux yeux de la poſtérité, indépendamment des dates, fera dans le tableau de la littérature & de l'hiſtoire, l'effet de cette magie de peinture, qui fait reconnoître & claſſer tous les ouvrages d'une même école.

C'eſt une vérité de fait, que les habitans des Etats-Unis ont un talent décidé pour les arts mécaniques : ce talent ſe prononce tous les jours dans des inventions relatives aux ſciences, aux manufactures, à la naviga-

tion, aux métiers & à l'agriculture. C'eſt aux Etats-Unis de l'Amérique que l'on doit le planetaire, le fourneau & l'inſtrument pour prendre le niveau de *Rittenhouſe*: --- le conducteur électrique, la cheminée & la machine électrique négative & poſitive de *Franklin* : — le cadran de *Godfrey*, connu ſous le nom de cadran de *Hadley* : — le bateau qui, ſans rames ni voiles, fait 5, 6 & 7 milles par heure, contre le vent, le courant & la marée, dont *Ramſay* & *Ficht* ſe diſputent l'invention : — la baguette du pendule de *Leslie* : --- le bateau pour la pêche de la baleine, appellé le bateau de la *Nouvelle Angleterre* : --- la machine de *Salſom* pour couper les cloux : --- une nouvelle conſtruction de navire : --- des nouveaux moulins à farine: --- une nouvelle machine pour tirer des fils de fer, & d'autres métaux : --- la charette de *Philadelphie* avec un plan incliné : --- la machine de *Maſſon* pour éteindre le feu : --- une maniere de monter les horloges par le vent & par l'air, de *Hanks*: --- la machine d'*Anderſon* pour battre le bled, & pluſieurs autres machines à l'uſage des manufactures, pour carder, filer, vanner, &c.

Enfin, ſans entrer dans aucun détail ſur

les actions, ni faire la critique des ouvrages, parce que les auteurs vivent encore; l'on peut dire que *Nathaniel Green*, *Henry Knox*, *Benjamin Lincoln*, *Ricard Montgomery*, *Putnam* & *Gates*, dans l'art de la guerre : *Samuel Adam*, *Jean Jay*, *Thomas Jefferſſon*, *Madiſſon*, *Alexandre Hamilton*, dans la politique : *Jean Bertram*, *Humphrey Marshal*, *Manaſſez Cuttler*, & *Jacques Greenway*, dans la botanique : *Belknep* & *Ramſay*, dans l'hiſtoire : *Kopkinſon*, *Trumbull*, *Carlow*, *Homphrey* dans la poéſie : *Copley*, *Weſt*, *Trumbull*, dans la peinture, n'offrent nullement l'idée de diſſolution & d'appauvriſſement, ou, comme le diſoit l'abbé Raynal avant ſa retractation, d'un eſprit énervé comme le corps.

Il n'y a preſque pas de quadrupedes dans le nouveau Continent, qui ne ſoient en Europe; mais ils varient quelquefois dans l'eſpèce; nous tâcherons de faire connoître ceux qui ont des variétés remarquables. Les oiſeaux ſont moins chanteurs que ceux d'Europe; mais ils ont un plus beau plumage. Les amphibies, les poiſſons, les reptiles, & ſur-tout les inſectes, offrent des grandes variétés, & ſouvent des eſpèces inconnues en Europe.

Tous les animaux domeſtiques, connus en Europe, & qu'on trouve actuellement en Amérique, ont tous été tranſportés de l'ancien Continent.

DES QUADRUPEDES.

ALLIGATOR. C'eſt une eſpèce de crocodille, par conſéquent, un animal amphibie, d'une forme & d'une figure monſtrueuſe : il habite les marais & les rivieres : il ſe nourrit de poiſſon, dont il fait la chaſſe d'une maniere très-ſinguliere. Dix ou douze de ces animaux, ou plus, ſelon la largeur de la riviere, ſe placent à ſon embouchure avec leur gueules ouvertes, d'autres font des eſpèces de battues dans les parties ſupérieures, de ſorte que le poiſſon effrayé vient s'engloutir dans les gouffres ouverts : il eſt ovipare : ſa couvée eſt ordinairement de deux cents œufs, que la femelle pond dans le ſable, & qu'elle cache bien ſoigneuſement. Lorſque le tems de la naiſſance eſt arrivé, la femelle & le mâle viennent caſſer les œufs. Le mâle mange autant de petits qu'il peut, & la femelle emporte ſur ſon dos tous ceux qu'elle peut lui dérober : elle-même mange

tous ceux qui tombent par terre, pendant ſa route pour arriver à l'eau. Si bien que, quoiqu'elle ponde deux cents œufs, la famille eſt réduite ordinairement à quatre ou cinq individus.

CARCAJOU. Il eſt d'une nature approchante du chat : l'ennemi naturel de l'élan, du daim & du carrabou : il s'élance ſur eux de deſſus les arbres, ou de tout autre endroit ; il les ſaiſit par le cou, & les renverſe en leur ouvrant une veine avec les dents : ils ne peuvent échapper à cet ennemi qu'en ſe jettant promptement dans l'eau. Le *Carcajou* craint beaucoup cet élément, & il abandonne auſſitôt ſa proie. *Carver.*

M. de Buffon donne à cet animal le nom de *Glouton.*

CARRABOU. C'eſt un animal un peu moins grand que l'élan, mais qui lui reſſemble beaucoup : ſa chair eſt excellente ; ſa langue eſt un morceau recherché : ſa peau eſt propre aux mêmes uſages que celle du chamois. *Carver.*

Selon Mr. de Buffon, c'eſt le *Renne.*

FOUINE PUANTE. Cet animal eſt un des plus ſinguliers du continent Américain : il eſt tacheté de noir & de blanc ; ſon poil

eſt long & brillant : ſa queue, noire & blanche, eſt fort touffue, comme celle du renard : ce qui le caractériſe, eſt une propriété que lui a donné la nature pour échapper à toute pourſuite : lorſqu'il eſt en danger, il lance, à une aſſez grande diſtance, un jet de liqueur, d'une odeur ſi déteſtable, que l'air en eſt infecté à une demi lieue à la ronde, & que, hommes ou animaux, tous ſont obligés de ceſſer de le pourſuivre. On croit communément que cette liqueur ſinguliere eſt l'urine de l'animal : je me ſuis convaincu du contraire. J'ai trouvé près des vaiſſeaux ſecrétoires de l'urine, une veſſie très-diſtincte, d'où provient cette horrible liqueur. Après avoir ſéparé avec ſoin ce reſervoir d'eau empoiſonnée, j'ai mangé l'animal, que j'ai trouvé très-bon ; mais une ſeule goutte qui s'échappe, infecte non-ſeulement l'animal, mais même la maiſon, & tout ce qui s'y trouve, enſorte que c'eſt à juſte titre que les Français ont appellé cet animal, l'*enfant du diable* ou *bête puante. Carver.*

Mr. de Buffon ne parle pas de cette fouine, ou bien il l'a confondue avec la fouine ordinaire.

Mammoth. C'eſt un animal qui n'eſt

connu que de nom, même par les Indiens. On a appliqué ce nom à des énormes ossemens, qui ont été trouvés en différens endroits des Etats-Unis, & qui ont donné lieu à une fable que racontent les Indiens, qui est tout ce qu'on a de plus positif sur cet animal. La voici :

Les *Mammoths* s'étant réunis en troupeaux, commencerent un carnage général de tous les ours, des daims, des élans, des buffles & des autres animaux à l'usage des Indiens; mais le grand homme d'en-haut, voyant cela, entra en colere, se saisit de sa foudre, & descendit sur la terre : il s'assit dans les montagnes voisines, sur un roc où l'on voit encore son siege & l'empreinte de ses pieds : de là il lança ses traits jusqu'à-ce qu'ils furent tous exterminés, excepté le large taureau, qui présentant son large front au dard, s'en défendoit ; mais enfin il fut blessé dans le flanc, à cause de quoi bondissant & tournant il traversa l'*Ohio*, le *Wabash*, la riviere des *Illinois*, & finalement les grands lacs au-delà desquels il est aujourd'hui.

Les naturalistes d'Europe, Mr. de Buffon sur-tout, ont prétendu que les os que l'on a trouvé n'étoient autre chose que des os

d'éléphans ou d'hippopotames. Mais Mr. Jefferſſon, qui a ſur les naturaliſtes étrangers l'avantage d'avoir vu & comparé, obſerve que le ſquelette auquel on donne le nom de *mammoth*, préſente l'idée d'un animal cinq ou ſix fois de la groſſeur d'un éléphant, que les défenſes ont cette même diſproportion, & ſont d'une forme différente : il ajoute enſuite que l'éléphant n'habite que la zone torride, & qu'on n'a jamais trouvé des os en queſtion plus loin que les ſalines de la riviere *Holſton*, qui eſt une branche du *Tanniſſée*, qui eſt ſous le trente-ſixieme degré de latitude nord.

Oppossum. Cet animal eſt de la groſſeur d'un chat : ſa tête reſſemble à celle d'un renard : ſon muſeau eſt pointu : il a le nez blanc & nud, ainſi que les dents, comme le chien : ſes oreilles, d'un cartilage très-fin, ſont rondes, noires, & ourlées de blanc : ſes mouſtaches ſe portent en arriere : il a cinq doigts à ſes pieds de devant, celui du milieu étant plus long que les latéraux, tous ayant des ongles recourbés : ſes pieds de derriere ont auſſi cinq doigts ; mais le pouce eſt ſéparé, & n'a pas d'ongle : ſes jambes ſont courtes : ſon poil eſt blanc &

luifant, mais peu nombreux : fa queue eft nue comme celle du rat; elle eft longue & affez nerveufe pour qu'il puiffe s'en fervir pour fe fufpendre aux branches des arbres : ce qu'il a de plus remarquable eft fon double ventre, qui eft une membrane qui s'ouvre à volonté, où fe tiennent fes petits dès qu'ils font nés : dans le cas de danger, il fe laiffe prendre facilement, & il n'eft point méchant. — L'anatomie de cet animal eft très-peu connue. Parmi les conjectures que l'on fait fur cette membrane qui lui recouvre le ventre, on place celle de dire que les petits font engendrés par les mamelles, parce que quelquefois on en a vu attachés aux mamellons, n'ayant prefque encore aucune forme prononcée, s'en détachant enfuite lorfqu'ils étoient un peu plus avancés en âge, & reftant dans la membrane jufqu'à-ce qu'ils fuffent en état de pourvoir à leurs befoins. Cependant la conftruction du corps offre les mêmes voies de génération que dans les autres animaux ; mais on ne fait pas par quels moyens les petits arrivent aux mamelons. Le docteur *Tyfon* & le docteur *Foulke* de *Philadelphie*, qui ont anatomifé cet

animal avec le plus grand soin, n'ont pas pu expliquer ce secret.

Mr. de Buffon prétend que le climat unique & naturel de l'*oppossum*, qu'il appelle *sarigue*, est le climat de l'Amérique méridionale. Il est incroyable combien ce naturaliste a puisé dans des mauvaises sources tous les détails sur le nouveau continent qu'il a insérés dans son ouvrage.

Racoon. Cet animal a la tête du renard, aux oreilles près, qui ne sont pas si longues ni si couvertes; mais il a le corps plus gros, & les pattes plus fortes & plus courtes : il a les dents du chien : ses pieds de devant ressemblent à ceux du singe : sa queue est longue, ronde & rayée circulairement : son grouin est noir, & peut être comparé, pour la forme, à celui du chien : son poil est doux, long & abondant : il ne se montre gueres que dans les temps nébuleux : il se nourrit de maïs verd, de châtaignes & de raisin sauvage : il aime le poisson & les volailles : sa chair est bonne à manger, & il se laisse apprivoiser : il se passe de manger pendant cinq ou six jours sans nul danger : sa peau est vendue vingt-cinq sols tournois :

ſon poil entre dans les chapeaux, avec celui du caſtor.

RAT MUSQUÉ. Cet animal eſt ainſi appellé à cauſe du muſc qu'il fournit : on le prendroit pour un diminutif du caſtor, car il en a tous les talens, & il ne lui manque que la taille & la force pour être ſon rival : il n'eſt pas plus gros que le rat de Norvege : ainſi que le caſtor, il ſe bâtit une cabane, à la vérité un peu moins parfaite, dans laquelle il fixe ſon ſéjour, & où il vit en couple : à l'approche de l'hyver, le couple ſe ſépare, & chacun prend une habitation à part dans le creux de quelque arbre, où il paſſe l'hyver ſans proviſion, ce qui donne lieu de croire qu'il vit ſans nourriture juſqu'au retour du printemps. *Carver.*

Selon Mr. de Buffon, il n'y a que le rat d'eau qui ſoit indigene à l'Amérique. Il ne parle cependant pas du rat muſqué parmi les animaux de l'ancien continent.

TIGRE. Le tigre de l'Amérique reſſemble, par ſa forme, à ceux de l'Afrique & de l'Aſie ; mais il n'eſt pas ſi grand, à beaucoup près. Il paroît auſſi qu'il n'a pas la fierté & la voracité de ces derniers. La couleur de ſon poil eſt d'un beau brun, ſans

aucune tache. J'en ai vu un dans une des îles de *Chippeways*, que j'ai bien obſervé : il étoit aſſis ſur ſon derriere comme un chien, & il me parut, ni craindre d'être approché, ni diſpoſé à attaquer. Cet animal, au reſte, eſt rare dans cette partie du monde. *Carver.*

Mr. de Buffon prétend qu'il n'y a pas de tigres en Amérique ; mais on ne ſait dans quelle eſpece claſſer, d'après lui, l'animal dont il eſt ici queſtion.

Pour ſatisfaire la curioſité des chaſſeurs, j'ajouterai ici une petite nomenclature des quadrupedes qui ſont les mêmes que ceux de l'ancien continent, ou qui n'en different pas beaucoup.

La bellette.
Le biévre.
Le buffle.
Le cerf.
Le chat ſauvage.
Le daim.
L'élan.
L'écureuil gris.
noir.
rouge.
de terre.
volant.
Le lapin.
Le lievre.
La loutre.
La martre.
L'ours.
La panthere.
Le porc-épic.
Le rat d'eau.
Le renard noir.
rouge.
gris.
La taupe.

DES

OISEAUX.

WIPROWIL. Il eſt appellé *muſkawiſs* par les Indiens. C'eſt un oiſeau de la claſſe des faucons. Il ne paroît qu'après le ſoleil couché, dans le printemps & dans l'été. Les Indiens attendent ſon arrivée pour ſemer le blé; ſon retour leur annonce la fin du froid. Les Anglais, comme les Indiens, l'ont nommé d'après le bruit qu'il fait; les deux noms ne ſont pas entierement les mêmes. Il eſt probable cependant qu'il n'a pas un ramage pour les uns, & un ramage pour les autres: d'où l'on pourroit conclure, que l'organe de l'ouïe a beſoin d'être fixé. Cet animal ſe tient ſur des vieux troncs d'arbres, ſur les tas de pierres: lorſqu'il ſe place ſur les maiſons, Anglais & Indiens, tous croient que c'eſt un ſigne de malheur. *Carver.*

AIGLE PÊCHEUR, ET AIGLE CHAUVE. Parmi les différens aigles qui peuplent les régions ſupérieures des airs, on diſtingue beaucoup en Amérique les deux qui viennent d'être nommés, à cauſe de la guerre que le premier fait au poiſſon, & que le ſecond fait au premier. L'aigle pêcheur doit ſon nom à l'adreſſe avec laquelle il prend les poiſſons. Il les attend comme à l'affut, en-

s'élevant à perte de vue ; & dès qu'un poisson paroît sur la surface de l'eau, il se laisse tomber avec la rapidité de l'éclair, plonge avec le poisson, & revient toujours environ une minute après, avec sa proie dans ses griffes : il s'éleve alors avec un air triomphant ; mais l'aigle chauve, qui, dans la saison où cette pêche a lieu, trouve beaucoup moins de gibier dans les bois, ne manque jamais de fréquenter les bords des rivieres, où l'aigle pêcheur vient faire sa pêche : celui-ci est amateur du poisson, mais la nature lui a refusé le talent de l'attrapper ; en conséquence, il est ennemi de celui qui a reçu ce don. Pour se venger & pour se satisfaire, il use de ses propres avantages ; il est plus fort, & vole plus haut : il ne manque jamais d'être à portée du pêcheur, & lorsqu'il le voit remontant dans les airs, il le poursuit avec une si grande supériorité, que celui-ci fatigué, est obligé de laisser tomber sa proie ; alors l'aigle chauve la saisit avant qu'elle soit arrivée à terre ou dans l'eau, & l'emporte dans son nid, sans que jamais l'aigle pêcheur songe à la rattrapper.

Canard. Parmi les vingt sortes de canards que l'on compte dans l'Amérique

du nord, une espece doit être distinguée, c'est le canard des bois. Les Français l'appellent le canard branchu : il fréquente les forêts ; & contre l'usage de tous les oiseaux aquatiques, il perche sur les arbres : son plumage est d'une grande beauté, & sa chair est supérieure à celle de tous les autres canards. *Carver.*

PLONGEON. C'est un oiseau aquatique, un peu plus petit que la sarcelle : c'est une espece de *seralque* : ses aîles sont courtes, mais ses jambes & ses pieds sont longs à proportion de son corps : sa couleur est d'un brun obscur, fort approchant du noir ; & comme il vit uniquement de poisson, sa chair est d'un fort mauvais goût : il est très-agile & très-prompt à plonger, ensorte qu'il est impossible à une personne seule de le tirer, car en voyant le feu, il évite le coup avant d'en être atteint : il faut être trois pour en tuer un, ce qui peut seulement réussir, lorsqu'après avoir évité le premier coup, il revient sur la surface de l'eau. Cette chasse, quoique inutile, est très-divertissante, & compense, par l'amusement, la peine qu'elle donne. *Carver.*

OISEAU DE L'ESPRIT. C'est une espece

d'oiseau de paradis : les Indiens l'appellent *monacodiata*, à cause de la grande estime & de la grande vénération qu'ils ont pour lui. Il est à-peu-près de la grandeur de l'hirondelle, & d'une couleur brune, orné autour du cou d'un vert éclatant. Ses aîles sont d'un brun plus foncé que le corps; mais ce qui le rend remarquable, c'est que sa queue est composée de quatre ou cinq plumes, trois fois aussi longues que son corps, & joliment ornées de vert & de pourpre : il porte ces belles plumes de la même maniere que le paon; mais on ne sait pas si, comme lui, il les dresse & il les étale. Je n'ai jamais vu cet oiseau dans nos colonies; mais les *Nadoessis* en prirent plusieurs, pendant que j'étois dans leur pays, & ils me parurent les traiter comme s'ils étoient d'un rang supérieur à tout le reste de la race emplumée. *Carver.*

Oiseaux noirs. Ils sont ainsi appellés, parce qu'à une certaine distance on ne distingue pas leur vraie couleur, qui est obscure & changeante : ils volent par troupeaux, & ils font un grand ravage dans les champs où ils se reposent, c'est pourquoi on les a appellés des voleurs de maïs. Selon

Kalm, on accordoit autrefois, dans les Colonies, une récompenſe à ceux qui les tuoient, ce qui les avoit rendus très-rares; mais à la longue, les colons s'étant apperçu que les inſectes dévoroient toutes les productions de la terre, & qu'ils étoient plus nombreux depuis la diminution du nombre des oiſeaux noirs, on les a laiſſé vivre par accommodement : on leur permet de manger du blé de Turquie, à condition que, lorſqu'il n'y en a plus dans les champs, ils mangent les vers.

COLIBRI. Il eſt claſſé en général parmi les oiſeaux mouches. Il n'a jamais que trois pouces de longueur, depuis l'extrêmité du bec juſqu'au bout de la queue : il a le bec ſouple, un peu courbé, noir & de la longueur d'un pouce : les plumes de ſa gorge ſont d'un rouge doré : tout le reſte du corps eſt noir; il vole par des mouvemens ſubits : il ſe nourrit, comme les papillons, du ſuc des fleurs : lorſqu'on peut le ſaiſir, on le nourrit avec du miel & du ſucre; mais on ne le conſerve que quelques jours : c'eſt en vain qu'on a eſſayé de le tranſporter vivant en Europe : ſon nid eſt tiſſu agréablement avec des fils de végétaux. La femelle differe

du mâle, en ce qu'elle eſt plus petite, & n'a pas la gorge dorée.

OISEAU moqueur ou POLIGLOTE. Les Mexicains appellent cet oiſeau, *concontlatollis*, ce qui ſignifie oiſeau à pluſieurs langues: il eſt de la couleur d'un étourneau: ſon plumage eſt brun, bordé de blanc: il imite le chant de tous les oiſeaux, c'eſt pourquoi on l'appelle moqueur: il a le ſentiment de ſon talent, car il n'eſt pas ſauvage, il aime à être entendu, & il diſtingue quand on l'écoute: alors, il étale toute ſa ſcience, & ſi on lui continue l'attention, il ſuit ſon auditoire, & s'en rapproche toujours davantage.

Catesby, *Edward* & *Briſſon*, ont donné la deſcription de près de 150 autres habitans des airs, dont la plupart procurent une chaſſe agréable.

POISSONS.

Le poiſſon de mer eſt dans la plus grande abondance: c'eſt à *Rhodeisland* qu'on a fait le plus d'obſervations ſur cet article: on aſſure que chaque année on voit paroître plus de 70 ſortes de poiſſons ſur le marché.

Toutes les rivieres donnent en général des poiſſons excellens, parce qu'elles ſont preſque toutes pierreuſes, & qu'elles roulent un eau de la limpidité du criſtal : la truite eſt commune par-tout. Il y a dans la *Delaware* une ſorte d'aloſe infiniment ſupérieure à l'aloſe d'Europe. On prétend que l'eſturgeon des rivieres eſt meilleur que la truite.

Toutes les rivieres qui ont leur embouchures dans la mer, donnent l'éperlan, le congre, le ſaumon, le thon, la lamproie, le maquereau, l'anchois, la ſardine, la plie, la goberge, la raie, la ſole, le hareng, le lencornet, le turbot, le requin & le chien de mer.

REPTILES.

Serpent a sonnette. Il y a deux ſortes de ſerpent à ſonnette, le brun & le noir : ils ſont également venimeux l'un & l'autre : on n'a pas encore découvert comment ils ſe propagent. La nature a placé au bout de leur queue une ſubſtance ſéche, dure & calleuſe, d'un brun léger, qui eſt partagé en pluſieurs cellules articulées lâche-

ment les unes avec les autres; chaque année il s'en forme une nouvelle, ce qui sert à juger de l'âge de l'animal : il sécoue sa queue à mesure qu'il entend qu'on l'approche : dès lors il ne change plus de place, & il continue de frapper la terre avec sa queue, comme pour avertir que ce n'est qu'avec répugnance qu'il fait du mal. —— Le cochon est le seul animal connu qui triomphe du serpent à sonnette; il peut même le manger sans éprouver l'effet du poison: c'est une nourriture qui l'engraisse. — Du reste, ce serpent communique son venin comme les serpens des autres parties du monde. *Carver.*

Ce serpent a de sept à neuf pieds de longueur lorsqu'il est parvenu à sa grandeur naturelle: on en voit un dans le cabinet du prince de Hesse-Cassel, qui a au moins cette dimension, & une sonnette de 27 phalanges, c'est-à-dire, qu'il avoit vingt-sept ans lorsqu'il fut tué: sa grosseur dans cet état, est d'environ 11 pouces de circonférence.

C'est un fait reconnu, & qui a été très-souvent vérifié, que ce serpent a la vertu d'enchanter les oiseaux: lorsqu'il y en a sur un arbre, & qu'un serpent se trouve au pied, on les voit descendant de branche en bran-

che dans un état d'inquiétude, jusqu'à-ce qu'enfin ils s'engloutissent dans la gueule de l'animal. Ce phénomene est jusqu'à présent inexpliqué. Les uns prétendent que les oiseaux sont trompés par la langue du serpent, qu'ils prennent pour un ver; & les autres, que c'est l'effet de la peur, qui les précipite, comme elle pousse les hommes vers le danger.

Il y a quatorze plantes dans les Etats-Unis qui sont un remede contre la morsure de ce serpent. Je crois que c'est ici la place où elles doivent être indiquées.

	EN ANGLOIS.
Le laitier senega de Linneus.	*Rattle snake root.*
L'aristolochie serpentaire de Linneus.	*Rattle snake root.*
La laitue sauvage blanche.	*Doctor swit's snake root.*
L'ellébore blanc.	*Unicorn's horn.*
La fougere de Virginie.	*Fern rattle snake root.*
Le dictame.	*Dittany.*
La sanycle du Maryland.	*Black snake root.*
Le panicaut fétide.	
L'ovulaire.	
L'aletris farineuse.	*Star grass.*
La feuille de plantain gnaphule.	*Rattle snake plantain.*

La gantelée. *Throat wort.*
La collinſone du Canada. *Horſe-weed.*
La croix de St. André. *S' andrew's croſs.*

Outre ce ſerpent à ſonnette, on en compte encore à-peu-près vingt-neuf. Les plus remarquables ſont:

Le noir, qui a quelquefois neuf pieds de longueur : lorſqu'il rampe, il porte ſa tête à l'élévation d'un pied & demi.

Le serpent d'eau : il a beaucoup de reſſemblance avec le ſerpent à ſonnette ; il habite les lacs, & ſur-tout le lac Erie : il n'eſt pas vénimeux.

Le siffleur : il eſt très dangereux.

Le vert : il vit dans les prés : ſa couleur eſt celle de l'herbe, il n'eſt pas vénimeux.

Celui à queue épineuse : ainſi appellé à cauſe de deux épines qu'il a au bout de ſa queue, avec leſquelles il pique mortellement.

Le tacheté : c'eſt un ſerpent d'eau d'un pied & demi de longueur : il n'a pas de venin.

Le ſerpent à deux têtes : il eſt douteux que ce ſoit une eſpece : on n'en a encore vu que deux : l'un qui fut pris près du lac *Champlain*, & donné en préſent au lord *Amerhſt*, & l'autre eſt conſervé dans le muſée du college d'*Yale*.

TORTUES.

Il y a environ ſept à huit ſortes de tortues dans l'Amérique ſeptentrionale, toutes remarquables par leurs couleurs, rouges, vertes & jaunes, les plus petites ont les nuances les plus précieuſes. On dit leur morſure vénimeuſe.

LÉSARDS.

Parmi la grande quantité de lézards, il y en a deux qui ont des qualités bien oppoſées, l'un eſt appellé le lézard prompt, & l'autre le lézard pareſſeux. La morſure du premier eſt vénimeuſe; mais comme il fuit toujours, & que ſa fuite a la rapidité de l'éclair, il n'eſt pas dangereux. Le ſecond eſt ſi lent, qu'il n'échappe jamais à qui le le pourſuit. Ils reſſemblent du reſte à ceux de l'ancien continent. — Il y a dans les Etats méridionaux des lézards verts, à queue bleue, des lézards lions, que les naturaliſtes claſſent avec les crocodilles & les alligateurs.

Les marais de la *Caroline du Nord* donnent une écréviſſe amphibie, qui a un œil de pierre dans la tête.

CRAPAUDS.

Parmi les crapauds, le ſeul qui ſemble différer de ceux qui ſont connus, eſt le crapaud d'arbre : la couleur de ſa peau ſe confond entiérement avec celle de l'écorce de l'arbre qu'il préfére : on l'entend en été, dans le crépuſcule du ſoir & du matin, avant & après les orages, & jamais en hyver.

GRENOUILLES.

Il n'y a que la grenouille bouvine qui puiſſe être diſtinguée : elle a un demi pied en longueur & en largeur ; elle eſt très-charnue : ſon croaſſement reſſemble au mugiſſement du taureau : ſa couleur eſt blanchâtre : ſes pieds ſont paumés ; ceux de devant ont quatre doigts ; ceux de derriere en ont cinq : elle ſaute juſqu'à la diſtance de ſix pieds. Il n'y a que les Français qui la mangent.

INSECTES.

Les inſectes propres à l'Amérique ſont ſans nombre, & pour la plupart, ils ne ſont ni claſſés, ni connus.

Le vers à ſoie reſſemble à celui de France & d'Italie; mais il n'eſt pas ſi productif.

La chenille du tabac reſſemble au vers à ſoie: elle eſt d'un vert de mer.

Selon *Carver*, l'abeille eſt indigene à l'Amérique, & dépoſe ſon miel dans la terre.

Parmi les mouches, on remarque la mouche de feu, en anglais *ſire-fly* : elle eſt de la groſſeur d'une mouche ordinaire: ſes aîles ſont encaiſſées dans une membrane ſolide: lorſqu'elle les déploye, il émane de ſon corps une lumiere qui reſſemble à la bluette électrique, paroît & diſparoît auſſi vîte: elle habite les lieux humides : elle ne paroît qu'après le ſoleil couché, en juin, juillet & août: lorſqu'il tonne, ſa lumiere eſt plus vive: du reſte, elle n'a aucune qualité malfaiſante.

Il y a une eſpece de ſauterelle qui a la forme de la cigale, & qui fait des grands ravages dans ſes apparitions périodiques: heureuſement ces périodes ont ſept à huit ans d'intervalles. Elles ſortent de terre & ſe répandent dans les champs, comme par eſſaim & par nuées.

CHAPITRE XXXII.

Antiquités, curiofités, chûtes.

SOMMAIRE.

Opinion de Mr. Robertfon *fur l'antiquité de l'Amérique.* — *Fortifications trouvées dans le* Kentucki. — *Traces d'une ancienne ville dans le* Kentucki. --- *Ce qu'on peut penfer de cette ville.* --- *Un pareil fort dans la* Penfylvanie. — *Dans l'*Etat *de* Vermont. — *Opinion de Mr.* Court de Gebelin *fur les anciens habitans de l'Amérique.* — *Curiofités.* — *Prés de* Nevhaven, 1 *&* 2. — *Près de* Pomfret. — *Une pierre dans* Plimouth, *qui devroit fervir de piédeftal à une ftatue de* Chriftophe Colomb. — *Une grotte dans les* Jerfeys. — *Une grotte dans le comté de* Lancaftre *en* Penfylvanie. — *Le pont naturel en* Virginie. — *Les bords des rivieres de* Kentucki *& de* Dick. — *Une grotte dans le pays de* Vermont. — *Des bancs d'écailles d'huitres dans la* Georgie. — *Chûte.* — *La chûte de* Niagara. — *De* Salling Spring. *De* Totohowfall. — *De* Cohoez. — *De* Pawtuket. — *De* Damaskig.

ANTIQUITÉS.

LE mot *antiquité* appelle une diſſertation ſur les premiers habitans de l'Amérique, dans laquelle on diſcuteroit ſi l'Amérique fut connue aux anciens, en quel tems elle a été peuplée, & par qui elle le fut ; mais c'eſt un champ à conjectures, qui ne convient pas à l'eſprit de mon ouvrage, parce que les antiquités qui ont été trouvées dans l'Amérique ſeptentrionale, n'offrent aux yeux de l'obſervateur aucun caractere qui puiſſe être donné comme une vérité de fait.

Mr. *Robertſon* s'eſt occupé de cette queſtion, & en effet, elle convenoit à ſon ouvrage : il fait la récapitulation de toutes les opinions des ſavans, de tous les rêves des curieux, & en derniere analyſe, il penſe que l'Amérique, parfaitement étrangere aux arts utiles & néceſſaires, n'a pu être peuplée que par des nations incivilisées & groſſieres : qu'elle n'a point été peuplée par les nations du Midi de l'ancien continent ; parce qu'on n'y a pas trouvé les animaux domeſtiques qui ſont communs dans cette partie, & que les premiers colons ont été obligés d'y tranſporter les chevaux, les bêtes à cornes, &c. &c. & qu'elle a été peuplée par les régions du nord

de l'Europe : il fonde cette opinion, fur ce que les animaux, dans les deux extrêmités des continens vers le Pôle, font les mêmes ; & fur ce que les Efquimaux ont une grande reffemblance avec les habitans du Nord de l'ancien continent : ce qui eft confirmé par les récits du capitaine *Cook*, & des miffionnaires, qui avoient porté la chaleur de leur zele jufques dans ces régions glacées.

On a trouvé dans le *Kentucki* plufieurs forts très-curieux : ils ont une forme circulaire : ils font ordinairement fur les bords des rivieres, & fur des places très-bien choifies : on juge qu'ils font très-anciens, parce que les arbres qui font dans leur enceinte ne different de ceux qui font déhors, ni par leur âge, ni par leur groffeur. Les Indiens n'ont aucune tradition fur cet article. ---- A une certaine diftance des forts, il y a toujours un tas de terre, d'une forme pyramidale, proportionné à la grandeur de la fortification : on a fondé quelques-uns de ces tas, & la terre s'eft trouvée mêlée avec de la craie.

On a même trouvé, en fuivant avec attention les différens fignes, une ville d'environ un quart de mille d'étendue, fur

le

le bord du *Muskingum*, près de l'endroit où cette riviere s'unit à l'*Ohio* : on diſtingue parfaitement une continuité de baſtions, qui ont environ ſept pieds de hauteur, & une vingtaine de pieds de largeur à leur baſe, plus ou moins : ces baſtions décrivent un quarré parfait. Chaque côté eſt diviſé en quatre parties égales, par trois ouvertures, & à chaque angle il y a auſſi un vide. Les ouvertures du milieu ſont les plus larges : la plus grande eſt celle qui eſt vis-à-vis le *Muskingum*, où commence un conduit, qui, avec un talu très-doux, deſcend juſqu'au terrein le plus bas. Les côtés de ce canal ſont défendus par deux levées, qui, dans la partie la plus baſſe, ont juſqu'à trente pieds de hauteur, & ſont preſque de niveau avec les baſtions de la ville : le fond de ce conduit eſt en dos d'âne, tel qu'une rue qui auroit une chauſſée très-élevée & un égoût de chaque côté. A l'angle nord-oueſt de la ville, il y a un monticule, de la forme d'un quarré long de cent quarante-huit pieds ſur quatre-vingt-huit, & de la hauteur de ſix pieds ; le ſommet eſt applani, & il y a dans les côtés quatre ſaillies régulieres, qui correſpondent aux ouvertures du baſtion. Du

côté de l'oueſt, il y a un monticule ſemblable de cent quatre-vingt pieds. Au nord-eſt, il y a une élévation circulaire, flanquée de quatre petites tours ; enfin au ſud-eſt il y a un troiſieme monticule, de ſoixante & douze pieds de longeur ſur trente-ſix de largeur, moins haut que les autres. On diſtingue à l'angle du ſud-oueſt un parapet, au centre duquel il y a une eſpèce de tour qui répond à l'ouverture du baſtion. Cette fortification eſt quarrée comme la ville, avec des ouvertures au milieu & aux angles, qui ſont défendues par un cavalier de dix pieds : les ouvertures du côté de l'eſt & de l'oueſt ont un double cavalier. --- Vis-à-vis de l'une des ouvertures de la forteresse, il y a une petite colline d'une forme ovale, qui a trois cents quatre-vingt-dix pieds de circonférence, & trente pieds de hauteur : elle a, tout autour de ſa baſe, un parapet qui a ſept cents cinquante-neufs pieds de circonférence dans ſa partie extérieure, quinze pieds en largeur, & cinq pieds en hauteur. En dehors de ces trois principaux ouvrages, & ſur-tout dans l'eſpace entre la ville & la forteresse, il y a des petites élévations, des foſſes profondes & des caveaux : ces derniers

ſont de petits tas de terre qui renferment des oſſemens humains entiérement en confuſion ; cependant, on y a trouvé un ſquelette entier, placé de l'eſt à l'oueſt : on a découvert des traces de feu dans la plus grande partie de ces ſépulcres, comme des pierres vitrifiées, des morceaux de charbon, & des débris de vaſes, qui ſemblent être faits avec des écailles d'huîtres, jointes enſemble avec du ciment.

La régularité des baſtions ſemble indiquer que ce pays a été habité par des hommes qui vivoient en ſociété, & qui n'étoient pas étrangers à l'art de ſe défendre. Il ſeroit poſſible que ces ouvrages euſſent été conſtruits par une colonie de Mexicains, que l'on ſait avoir connu l'art de ſe fortifier avec des ouvrages de terre & avec des palliſſades, d'autant que les petites élévations, qui ont été décrites, reſſemblent beaucoup aux temples que l'on a trouvés dans le Mexique, dont la conſtruction étoit un énorme cône tronqué, ſur lequel on plaçoit l'autel, & où on arrivoit par des gradins.

Il y a un fort pareil à ceux du *Kentucki*, dans la *Penſylvanie*, près de la riviere de *Tyoga* : il eſt de plus entouré d'un retranche-

ment : un autre près de *Charlestown*, dans le pays de *Vermont*. Les Indiens n'en connoiſſent pas davantage les auteurs.

Mr. *Court de Gebelin*, dans ſon *Monde Primitif*, prétend que les Phéniciens ont eu connoiſſance de l'Amérique : il fonde ſon opinion ſur une inſcription qui fut trouvée ſur un rocher du *Maſſachuſett*, & dont on lui demanda l'explication : il en a envoyé une copie à l'univerſité de *Newhaven*, où chacun peut la voir ; mais ſon opinion n'a pas été ſuivie parmi les ſavans de l'Amérique : après avoir bien examiné l'inſcription, ils jugent qu'elle n'eſt autre choſe que des angles & des lignes faites par hazard, avec la pointe des flêches, lorſque les Indiens s'exercent à tirer de l'arc.

Curioſités.

Près de *Newhaven*, dans le *Connecticutt*, il y a une caverne fameuſe par le ſéjour de *Whaley* & de *Goff*, tous les deux, juges de Charles premier : ils ont vécu cinquante ans dans cette retraite, où ils s'étoient déportés d'eux-mêmes, ſans que le remord leur ait jamais permis de reparoître dans la ſociété des hommes, & leur ait laiſſé croire qu'ils

avoient assez expié le crime d'avoir trempé leurs mains dans le sang d'un bon roi. Rarement la peine, quoique lente & boiteuse, a manqué d'atteindre le coupable qui fuit devant elle.

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo. HOR. ad amicos.

On voit aussi à *Newhaven* une fontaine, qui sort d'un tuyau de bois, que l'on a suivi jusqu'à soixante pieds au-dessous de terre : on n'a pas osé le suivre plus loin, & on en est resté sans savoir ni comment, ni pourquoi, ni depuis quand, ni par qui un tel tuyau peut avoir été placé, car les Colons l'ignorent, & les Indiens n'ont, sur cela, aucune trace de tradition.

Dans le territoire de *Pomfret*, il y a un antre étroit, où descendit le courageux *Putnam*, pour tuer une louve qui ravageoit depuis long-tems tout le pays. Voyez *la vie de Putnam, par le colonel Hompfrey.*

Il y a au milieu de la place de *Plymouth*, une grande pierre plate : c'est un monument de la reconnoissance des habitans de cette ville, envers les fondateurs des colonies angloises, qui descendirent de leur chaloupe

ſur cette pierre. Il y a environ quarante ans qu'on l'a arrachée de la place que la nature lui avoit donné, pour la mettre où elle eſt. On ne peut s'empêcher de dire, en la voyant, qu'il manque quelque choſe ſur ce piédeſtal, & on n'a pas fait deux pas, qu'en retournant la tête, on voudroit y trouver la ſtatue de *Chriſtophe Colomb.* — Sous un gouvernement où le premier moyen de bonheur pour le peuple, réſide dans la magie qui entoure l'homme qui le gouverne, on a pu voir, ſans en être affecté, des ſtatues de rois & de miniſtres, lorſqu'on ne voyoit nulle part cet hommage rendu à ce génie immortel, qui avoit ſenti l'exiſtence d'un autre continent long-tems avant de le découvrir; mais ſous un gouvernement où tout ſe fait encore par la raiſon, il ſeroit affligeant de voir élever une ſtatue à qui que ce puiſſe être (1), avant qu'on ait payé ce tribut à la mémoire de *Chriſtophe Colomb.*

Près de *Shrewsbury*, dans les *Jerſeys*, il y a une cave dans un rocher, diviſée en trois

---

(1) Même au général *Washington*, qui, après *Chriſtophe Colomb*, mérite le premier cet honneur.

chambres, très-bien cintrées. Le fol eft couvert d'un fable mouvant.

On lit dans le deuxieme volume des *Tranfactions de la Société philofophique Américaine*, la defcription d'une grotte qui eft fur le bord de la *Suetera*, dans le comté de *Lancafter*, en *Penfylvanie* : elle eft d'une profondeur fort au-deffous du niveau de la riviere : elle eft creufée dans un rocher de pierre calcaire, & divifée en plufieurs chambres : l'eau qui filtre à travers la voûte, fe criftallife en cônes; & ces cônes amoncelés ont formé, dans la plus grande chambre, un périftile compofé de plufieurs colonnes : la nature, dans fon jeu, a accumulé contre les murs, des maffes de criftaux qui reffemblent à des monumens : dans le milieu de la voûte, il y a une maffe criftallifée & projettée en forme de cloche, qu'on appelle ainfi à caufe du fon qu'elle rend au moindre contact. Les gouttes qui fuintent perpétuellement du rocher, & qui ne fe criftallifent pas, forment un ruiffeau d'une eau excellente à boire, qui va fe perdre dans les entrailles de la terre.

La *Virginie* & le *Maryland* ont une grande quantité de fouterrains connus, dont ceux qui ont été vifités ne préfentent rien de re-

marquable ; mais il y a dans la *Virginie* le jeu de la nature le plus étonnant qu'il foit poffible d'imaginer, dans un arc monftrueux, qu'elle a jeté pour unir deux montagnes, ou bien qu'elle a confervé lorfqu'une commotion divifa la montagne en deux fections. --- Le vuide eft de quatre-vingt-dix pieds, & la profondeur de la fente eft d'environ deux cents vingt-cinq. Le pont eft plus large dans les bouts qu'au milieu, où fa largeur eft de foixante pieds. L'épaiffeur de l'arc, dans la partie la plus élevée, eft de quarante pieds : fa matiere eft, ainfi que les deux montagnes fur lefquelles il eft appuyé, d'une pierre calcaire. La pierre eft couverte de terre, en certains endroits, affez profondément pour porter des très-grands arbres. La forme de l'arc eft femi-elliptique. Mes courfes ne m'ayant point porté du côté de ce pont merveilleux, je me trouve placé, lorfque je veux en parler, entre la defcription qu'en donne Mr. de *Chatellux*, & celle qu'on lit dans l'ouvrage de Mr. *Jefferffon* : d'autres accorderoient peut-être la préférence à la premiere. Pour moi, je fais choix pour mon lecteur de la feconde. Voici comme fon auteur s'exprime. « Quoique les deux

„ côtés de ce pont foient pourvus en quel-
„ ques parties d'un parapet de roc vif, ce-
„ pendant peu de perfonnes ont le courage
„ de s'en approcher & de regarder dans
„ l'abîme. Vous tombez involontairement
„ fur vos pieds & fur vos mains, vous vous
„ traînez jufqu'au parapet, & vous regardez.
„ Je fus attaqué d'un mal de tête violent,
„ pour avoir fixé environ une minute cette
„ profondeur. Si la vue du haut en bas eft
„ pénible, & ne peut être foutenue, celle
„ du bas en haut eft délicieufe à l'excès.
„ Il eft impoffible que les émotions que
„ caufe le fublime, foient fenties plus vive-
„ ment qu'ici. Le raviffement du fpectateur
„ eft au-deffus de la defcription, en voyant
„ un arc fi beau, fi brillant, & fi élevé
„ qu'il femble fe perdre dans le ciel „.

Ce pont eft dans le comté de *Rockbridge*, à qui il a donné le nom, & s'appelle communément le *Pont naturel.*

Il y a un autre pont en *Virginie*, à-peu-près femblable à celui dont Mr. *Jefferffon* a donné une defcription fi bien fentie. Il eft fur le *Crique ftock*, qui eft une branche de la riviere *Pelefon*, dans le comté de *Washington.*

On peut compter parmi les curiofités du

Kentucki, les précipices qui font fur les bords de la riviere de ce nom, & fur les bords du *Dick* : l'une & l'autre, dans leurs cours, fe trouvent quelquefois encaiffées dans un lit qui a trois & quatre cents pieds de profondeur, creufé ici dans la pierre calcaire, là dans le marbre blanc, dont les couches régulieres font très-curieufes. Les bords de ces rivieres font plats & couverts de bois de cèdre rouge.

Près de *Tinmouth*, dans l'Etat de *Vermont*, il y a une grotte qui, outre les curiofités provenant des criftallifations, a une particularité que n'ont pas celles dont nous avons déjà parlé : parmi le grand nombre de chambres qui la compofent, il y en a une où l'on trouve des tables, des chaifes, des bancs en pierre, qui ne peuvent être que l'ouvrage des hommes.

A environ quatre-vingt-dix milles de la mer, dans la *Georgie*, il y a trois différens bancs d'énormes écailles d'huîtres, qui occupent un efpace d'environ fept milles, & font dans une direction parallele à la côte. Ce phénomene eft d'une grande utilité aux habitans de la *Georgie* : ils fe fervent de ces écailles pour bâtir & pour faire l'indigo.

Les prétendus explicateurs de ce phénomene se perdent en conjectures.

Chutes.

La chute de *Niagara* est une des plus grandes curiosités naturelles connues : les eaux de cette riviere ont leur source à 2000 milles au-dessus du point d'où elles se précipitent : elles traversent le lac *Supérieur*, le lac *Mukingan*, le lac *Huron*, le lac *Erie*; & après la chute, qui est de cent quarante pieds, elles vont se perdre dans le lac *Ontario*. Le fracas qu'elles font en tombant, peut s'entendre d'une distance d'environ quarante milles, selon le vent. Leur réjaillissement forme un nuage très-curieux, lorsqu'il est traversé par les rayons du soleil.

La chute de *Falling Spring*, en *Virginie*, tient le second rang après celle de *Niagara* : elle ne peut pas lui être comparée pour la quantité d'eau, sa nappe n'ayant que quinze pieds de largeur ; mais elle se précipite dans une vallée qui a plus de deux cents pieds de profondeur.

La chute de *Totohowfall*, près le *Potomak*, est d'environ soixante & dix pieds : elle a une particularité qu'elle ne partage avec aucune autre chute, c'est qu'après s'être pré-

cipitée de cette hauteur, avec un fracas horrible, on la voit sortir de dessous un rocher, aussi tranquille que si le lit de la riviere avoit toujours été uni : on attribue ce phénomene à la profondeur du bassin qui reçoit la cataracte, laquelle engloutit toute sa force de pesanteur, & détruit le jaillissement & le bouillonnement.

La chute, appellée de *Cohoez*, est la riviere de *Mohowks*, qui, deux milles avant d'entrer dans la riviere d'*Hudson*, forme une cataracte de cent pieds de largeur, & se précipite de près de soixante & dix pieds de hauteur.

La chute de *Pawtuket*, près de *Providence*, dans le *Rhodeisland*, est d'environ cinquante pieds.

La chute de *Dumaskig*, dans le *Newhampshire*, près de *Concord*, est d'environ trente pieds.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Etat de Newyork.

SOMMAIRE.

Latitude. —— Longitude. —— Longueur. —— Largeur. —— Milles quarrés. —— Nombre d'acres. —— Limites. —— Nombre d'habitans. —— Aspect du pays. —— Division de l'Etat. —— La ville de Newyork. *—— Sa position. —— Son gouvernement. —— Les mœurs des habitans. —— Son port.* —— Albany. —— Hudson. —— *Plusieurs autres villes. —— Analyse de la constitution.*

CET Etat est situé entre le 40me & le 45me degré de latitude septentrionale, & entre le 74me & le 79me degré de longitude de Londres.

Il a 350 milles en longueur, & 300 milles en largeur, ce qui donne 105000 milles quarrés, & 63,720,000 acres.

Il est borné au sud-est par l'Océan Atlantique, à l'est par le *Connecticutt*, le *Massachusett* & *Vermont*, au nord par le *Canada*, au

nord-oueſt par la riviere de *St. Laurent*, le lac *Ontario* & le lac *Erie*, au ſud-oueſt par la *Penſylvanie* & le *Newjerſey*.

Il fut reconnu en 1791, lors du dénombrement général des Etats-Unis, qu'il y avoit dans cet Etat en habitans 340,120

Dont en hommes libres au-deſſus de ſeize ans.	83,700
En garçons au-deſſous de ſeize ans.	78,122
En femmes & filles de tout âge.	152,320
En autres perſonnes libres.	4,654
En eſclaves.	21,324

Ce nombre diviſé ſur la totalité des milles quarrés, donne quatre habitans ſur chaque mille, & chaque habitant a 160 acres.

Le territoire de cet Etat eſt en général montagneux, excepté au-delà des *Alleganys*, où il y a des grandes plaines très-fertiles, des forêts très-précieuſes, des vallées très-propres aux pâturages, où l'on éleve une grande quantité de bêtes à corne, & où l'on fait beaucoup de beurre & de fromages.

L'état eſt diviſé en ſeize comtés, *Newyork*, *Albany*, *Suffolk*, *Queens*, *Kings*, *Richmont*, *Weſtcheſter*, *Orange*, *Ulſter*, *Ducheſs*, *Columbia*, *Waſhington*, *Clinton*, *Montgomery*, *Cumberland* & *Gloceſter*.

Il y a plufieurs villes confidérables dans l'Etat de *Newyork* : les trois principales font *Newyork*, *Albany* & *Hudfon*.

Newyork, la capitale de tout l'Etat, jouit d'une des plus belles pofitions de l'univers. La ville eft fituée fur une île qui a feize milles en longueur, & environ un mille en largeur : elle eft bâtie précifément au confluent de deux rivieres, qui fervent de porte au commerce qui vient de l'intérieur, pour arriver dans un port, lequel a auffi deux entrées du côté de la mer, ce qui le rend le port le plus facile à aborder qui foit connu, outre que fon baffin eft d'une fureté parfaite.

La ville eft bâtie affez irrégulierement : il y a cependant des belles rues & des trotoirs. La promenade fur le port offre le double avantage d'une brillante perfpective & d'un local bien aéré : il y a une maifon commune, où fiégeoit autrefois le Congrès : c'eft un bâtiment peu remarquable. Les maifons font bâties en briques. Il y a trois églifes de la réforme Hollandaife, quatre églifes de presbitériens, trois églifes d'épifcopaux, une églife de luthériens, une églife de calviniftes, une églife romaine, une affemblée

de quakers, deux églifes d'anabaptiftes, & une fynagogue.

La ville eft gouvernée par un maire, des échevins, & un confeil de la commune.

Le féjour de *Newyork* eft bon pour la fanté : le climat y eft tempéré dans toutes les faifons par les brifes de mer. Il y a du luxe parmi les femmes ; elles y font aimables, & affez inftruites ; elles s'occupent beaucoup de leur ménage, ce qui rend leur fociété intéreffante fous plus d'un rapport : cependant l'éducation publique n'y eft pas extrêmement avancée. *Newyork* porte encore le cachet de fon origine. Les Hollandais, en tranfmettant aux habitans de cette ville leur manie pour la propreté, que les coutumes anglaifes ont un peu modifiée, leur ont laiffé auffi leur peu d'attention pour les fciences. Il faut convenir néanmoins que, depuis la révolution, *Newyork* eft forti de fes anciennes bornes, & ne doit pas tarder à égaler les villes les plus avancées dans les fciences & dans la littérature. Sa fituation commerciale, qui la met au-deffus de toutes les villes des Etats-Unis, ne peut qu'accélérer fa marche vers une éducation généralement foignée, & vers l'inftruction, qui doivent

doivent toujours, en grande partie, leurs progrès à une grande population & au concours des étrangers.

Les rivieres de l'Eſt & du Nord rendent *Newyork* propriétaire du commerce de la partie la plus peuplée des Etats-Unis; & ſon port, qui n'eſt point expoſé aux inconvéniens de la gelée, ainſi que ſa place parmi les Etats du centre, appellent bien mieux qu'aucun autre Etat le commerce étranger. C'eſt à *Newyork* qu'arrivent les paquebots anglais : c'étoit auſſi le port des paquebots français avant qu'ils fuſſent interceptés. Tous ces avantages donneront peu-à-peu à cette ville toute l'étendue de l'iſle ſur laquelle elle eſt ſituée, malgré un des plus grands déſagrémens poſſibles pour une grande population, qui eſt le défaut d'eau bonne à boire. On eſt obligé de ſe pourvoir aujourd'hui à une ſource qui eſt à un mille de la ville. *Newyork* contient environ 25000 habitans.

La ville d'*Albany*, la ſeconde en rang après *Newyork*, fut bâtie par les Hollandais, & n'a été pendant long-temps habitée que par eux : ils forment encore le plus grand nombre des habitans, auſſi trouve-t-on encore par-tout la phyſionomie Hollandaiſe, en-dehors des

maiſons comme dans l'intérieur, & dans les mœurs de ceux qui les habitent : on y compte 600 maiſons & 4000 habitans, parmi leſquels il y en a très-peu qui communiquent avec les étrangers : il y a quatre égliſes de différentes dénominations, un hôpital & un hôtel-de-ville : les eaux de puits y ſont très-mauvaiſes.

La ville d'*Hudſon*, dont les premiers fondemens furent à peine jettés en 1783 par Mrs. *Sett* & *Thomas Jenkins*, contient aujourd'hui plus de deux cents maiſons, non compris les magazins, & compte près de deux mille habitans : elle fait un commerce qui la rend une rivale dangereuſe pour *Albany* : il y a pluſieurs édifices publics, & une imprimerie.

Poughkeeſie, ſur la riviere d'*Hudſon*, *Lanſinbourg*, vis-à-vis la branche du ſud de la riviere de *Mohowks*, *Kinſton* ſur une petite riviere appellée *Euſopus*, qui ſe jette dans la riviere d'*Hudſon*, & *Skeneclady* ſur les bords du *Mohowks*, ſont des petites villes de 150 à 200 maiſons, qui s'élevent rapidement.

Analyse de la conftitution de l'Etat de Newyork.

Les suprêmes pouvoirs législatifs font exercés par deux chambres, appellées le fénat & l'affemblée. —— Les membres du fénat font élus par les propriétaires de francfief de l'Etat, de la valeur de 100 livres, (1) franc de dettes. —— A l'effet d'élire les fénateurs, l'Etat eft divifé en quatre grands diftricts, chacun defquels choifit un certain nombre, formant en tout 24. —— Ces 24 fénateurs font divifés par le fort en quatre claffes, de fix chacune, & appellées, premiere, feconde, troifieme & quatrieme. —— Les fieges de la premiere claffe font vacans à l'expiration d'une année. —— Ceux de la feconde, à l'expiration de deux années, &c. & leurs places font remplies chaque année par de nouvelles élections, de forte qu'il y a toujours dans le fénat les trois quarts de fes membres au courant des affaires. —— Une majorité du fénat eft néceffaire pour traiter les affaires. —— Chaque branche de la législature a la

(1) La livre de *Newyork* vaut 13 liv. tournois.

négative fur l'autre. — La législature peut en tout tems changer cette divifion de l'Etat pour le choix des fénateurs, & une augmentation d'électeurs dans chaque diftrict, d'un vingt-quatrieme des électeurs dans la totalité de l'Etat, donne droit au diftrict d'élire un autre fénateur; — mais le nombre des fénateurs ne peut jamais excéder celui de cent.

L'affemblée eft compofée des repréfentans des divers comtés, élus chaque année dans le mois de mai, dont le nombre fut fixé à feptante. Il eft cependant ordonné par la conftitution, qu'à l'expiration de fept ans après la fin de la guerre, il fera fait un dénombrement (1) des habitans & des électeurs, & la repréfentation fera proportionnée au nombre des électeurs dans chaque comté. — Chaque habitant mâle majeur, qui a habité dans l'Etat les fix mois qui précédent le jour de l'élection, & poffédant un franc fief de la valeur de 20 livres dans le comté où il doit donner fa voix, ou qui tient en rente une propriété d'une valeur annuelle de 40 shell., & a été taxé, & paye les impofitions,

(1) Ce dénombrement a eu lieu en 1791, par ordre du Congrès.

a droit de vôter pour les repréſentans dans l'aſſemblée. —— Les libertés des cités de *Newyork* & d'*Albany* donnent également droit aux habitans de ces deux principales villes, au privilege de vôter pour les membres de l'aſſemblée, dans la cité ou comté où ils réſident. — Les voix ſe donnent par ballote; mais la législature a droit de changer cet uſage. —— La chambre de l'aſſemblée choiſit ſon préſident, & eſt juge de ſes propres privileges. —— Une majorité eſt néceſſaire pour traiter les affaires. — Dans les débats des grandes queſtions, la chambre ſe change en comité. — Le préſident quitte le ſiege, & le préſident nommé pour des telles occaſions, prend ſa place. — Lorſque l'affaire eſt achevée, le comité ſe leve, le préſident reprend ſon ſiége, & le préſident du comité rend compte à la chambre de ce qui s'eſt paſſé dans le comité. —— Le nombre des repréſentans eſt fixé à trois cents.

Le ſuprême pouvoir exécutif eſt exercé par un gouverneur, &, en ſon abſence, par un lieutenant-gouverneur, élus de trois en trois ans par les hommes libres de l'Etat. — Le lieutenant-gouverneur, eſt par ſon office préſident du ſénat. —— Dans le cas de divi-

ſion, il a voix pondérative, mais il ne vote dans aucune autre occaſion. —— Le gouverneur ne ſiege pas dans la législature. — Le gouverneur eſt aſſiſté d'un conſeil appellé conſeil de réviſion, compoſé du chancelier, des juges de la cour ſuprême, ou de quelques-uns d'eux. — Ce conſeil a droit de revoir les *bills* qui ont paſſé dans les deux chambres de la législature; & s'il lui apparoît qu'un tel *bill* ne doit pas paſſer en loi, il le renvoie à la chambre qui l'a propoſé, avec ſes objections. — La chambre procede alors à la réconſidération du *bill* & des objections; & ſi nonobſtant, les deux tiers de la chambre conſentent le *bill*, il l'envoie à l'autre chambre, où on le conſidere de nouveau, & le conſentement des deux tiers des membres lui donne force de loi. Si le *bill* n'eſt pas renvoyé par le conſeil dans l'eſpace de dix jours, ce délai lui donne le caractere de loi.

Le gouverneur, ou le lieutenant-gouverneur eſt, en ſon abſence, préſident d'un conſeil appellé de nomination, lequel eſt compoſé d'un ſénateur de chaque diſtrict, choiſi annuellement par la législature. — Tous les

officiers ſubalternes de l'Etat ſont nommés par ce conſeil. — Les officiers militaires conſervent leurs commiſſions autant qu'il plaît au conſeil. — Les juges de la cour ſuprême, le premier juge de chaque cour de comté, ſont à vie, ſauf bonne conduite.



CHAPITRE XXXIV.

De l'Etat de Newjerſey.

SOMMAIRE.

Latitude. — *Longitude.* — *Largeur.* — *Longueur.* — *Limites.* — *Diviſion.* — *Qualité des terres.* — *Route de* Philadelphie *à* Newyork. --- *Dénombrement.* --- *Nombre d'habitans ſur chaque mille.* — *Nombre d'acres pour chaque habitant.* — *Conſtitution de l'Etat.* — Trenton. — — Burlington. — Amboy. — Brunſwik. — *Autres villes.*

L'ETAT de *Newjerſey* eſt entre le 39me & le 40me degré de latitude ſeptentrionale, & dans le 70me degré de longitude du méridien de Londres.

Il a 160 milles en longueur, & 52 en largeur, ce qui donne 8320 milles quarrés, ou 5,324,800 acres. Il a pour barrieres, la riviere d'*Hudſon* à l'eſt, la mer au midi, & la *Delaware* à l'oueſt.

Il eſt diviſé en treize comtés, appellés, *Cap May*, *Cumberland*, *Salem*, *Glocеſter*, *Burlington*, *Hunterdon*, *Suſſex*, *Bergen*, *Eſſex*, *Middleſex*, *Manmouth*, *Sommerſet* & *Morris.*

Les comtés de *Morris*, de *Suſſex*, & la partie du nord du comté de *Bergen*, ſont très-montagneux, & contiennent une très-grande quantité de mines de fer. Les comtés qui ſont ſur les côtes ſont ſtériles & ſabloneux. Il n'y a point d'Etat dans l'union qui ait autant de terres hors d'état de produire. Les parties qui ſe prêtent à la cultivation, & promettent des récompenſes à l'agriculteur, ſe trouvent ſur les bords des criques & des rivieres, &, à beaucoup près, ne ſont pas encore toutes cultivées.

La route qui conduit de *Philadelphie* à *Newyork*, le traverſe dans preſque toute ſa longueur, en ſe rapprochant toujours davantage des côtes; le voyageur y trouve peu d'endroits qui ne méritent un hommage à l'activité Américaine; des marais deſſéchés, des mines de cuivre & de fer en état d'exploitation, des fonderies, des forges, des moulins à farine, des ſcies d'eau, des pâturages, une culture variée, ſe préſentent

successivement à la vue d'un bout de la route à l'autre.

Le dénombrement fait en 1791 a porté le nombre des habitans de cet Etat à 184139

En hommes libres au-dessus de 16 ans.	45251
En garçons au-dessous de 16 ans.	41416
En femmes & filles de tout âge.	83287
En autres personnes libres.	2762
En esclaves.	11423

Ce nombre divisé sur la totalité des milles quarrés, donne 22 habitans sur chaque mille, & 29 acres & demi à chaque individu.

L'histoire ne sait à qui accorder l'honneur d'avoir fondé la colonie de *Jersey*. Est-ce aux Hollandois, est-ce aux Anglois, est-ce aux Suédois qu'il appartient? La discussion n'est pas de notre ressort: nous ne devons pas remonter plus haut que la constitution qui est aujourd'hui en vigueur.

Cette constitution a créé un gouvernement, & divisé les pouvoirs comme suit.

Le gouvernement réside dans un gouverneur, un conseil législatif, & une assemblée générale. — Le gouverneur est nommé tous les ans par le concours du conseil &

de l'aſſemblée. — Son titre eſt, *gouverneur & commandant en chef de l'Etat de Newjerſey, & des territoires lui appartenans; chancelier & juge ordinaire.* — Le conſeil eſt compoſé d'un membre de chaque comté, choiſi annuellement par le peuple. — Pour être élu à cet office, il faut avoir dans le comté une propriété réelle & perſonnelle de 1000 L. du pays, (1) & avoir été propriétaire foncier & habitant du comté où l'on eſt élu depuis un an. — L'aſſemblée générale eſt compoſée de trois députés de chaque comté, élus chaque année. — Pour être élu à l'aſſemblée générale, il faut avoir une propriété réelle & perſonnelle de 500 L. du pays, dans le comté, & avoir été propriétaire & habitant depuis un an. — Tous, en prenant leur ſiege, doivent jurer qu'ils ne donneront pas leur conſentement à des loix qui leur paroîtront injurieuſes à la proſpérité publique de l'Etat, ou qui annulleroient ou revoqueroient cette partie de la conſtitution qui établit les élections annuelles. — La partie qui ordonne que les procès ſoient faits par jury. — Et cette

---

(1) La livre du pays vaut environ 14 liv. tournois.

partie qui garantit la liberté de confcience.

Le gouverneur préfide le confeil législatif, & a voix pondérative dans le cas de divifion. — Son confeil privé ou exécutif eft compofé de trois membres du confeil législatif. — Le gouverneur & fept membres du confeil forment une cour d'appel en dernier reffort, quant aux points de loi relatifs aux cas civils. — Cette cour a le pouvoir d'accorder le pardon pour toute forte de crimes. — Le confeil choifit un de fes membres pour être vice-préfident, lequel, en l'abfence du gouverneur, exerce le fuprême pouvoir exécutif. — Le confeil a l'initiative pour toute forte de loix, excepté pour les loix relatives aux fubfides, ce qui eft une prérogative dévolue exclufivement à l'affemblée. — Dans tout autre cas, leurs pouvoirs font égaux. — Chaque projet de loi eft lu trois fois dans chaque chambre. — Les juges de la cour fuprême, de toutes les autres cours, les shérifs & autres perfonnes poffédant des places lucratives fous le gouverneur, excepté les juges de paix, font privés du droit d'être membres de l'affemblée. — Les propriétés des fuicides ne font point confifquées, pas même l'inftrument qui leur

a ſervi pour ſe donner la mort. — Pleine liberté dans les opinions religieuſes. — Aucun culte n'eſt diſtingué des autres.

Il y a pluſieurs villes dans cet Etat, mais aucune n'eſt d'une grande importance ; elles n'ont pas au-delà de 200 maiſons.

Trenton eſt la capitale du *Jerſey* : la ville eſt ſur la *Delaware*, préciſément au point où finit la grande navigation de cette riviere. Elle contient 1500 habitans. C'eſt là qu'eſt le ſiege de la légiſlature & de la cour ſuprême.

Burlington, ſituée auſſi ſur la *Delaware*, compte neuf cents habitans ; elle a un port très-commode pour le commerce, mais *Philadelphie* le rend inutile.

Amboy, qui a le titre de cité, a un port très-ſûr & très-commode, mais il n'eſt pas fréquenté.

La cité de *Brunſwik* a 1500 habitans ; elle fait un grand commerce, ſi on le compare avec celui des autres villes du *Jerſey*.

Princeton, *Eliſabeth-town*, *Shrewsbury*, *Middle-town*, ſont auſſi des principes de villes qui pourront devenir importantes dans la ſuite.

CHAPITRE XXXV.

De l'Etat de Penſylvanie.

SOMMAIRE.

Latitude. — *Longitude.* — *Limites.* — *Milles quarrés.* — *Acres de terre.* — *Population.* — *Nombre d'habitans ſur chaque mille.* — *Nombre d'acres pour chaque habitant.* — *Qualités du territoire.* — Penn *eſt le fondateur de la* Penſylvanie. — *Perſécution contre les Quakers.* — *Ce que fut leur ſociété dans le principe.* — *Ce qu'elle eſt aujourd'hui.* — *Diviſion de la* Penſylvanie. --- Philadelphie. --- *Sa ſituation.* --- *Deſcription de la ville.* — Elle *eſt bâtie d'une maniere inſalubre.* --- *Théorie pour bâtir une ville en éloignant les moyens d'inſalubrité.* --- *Nombre de maiſons & d'habitans de* Philadelphie. --- *Nombre des égliſes dans* Philadelphie. --- *Edifices.* --- *Tous les arts y ſont encouragés.* --- *On multiplie les braſſeries.* --- C'*eſt un devoir du gouvernement des Etats-Unis de les encourager.* --- Lancaſter. --- Carliſle. --- Pitts'burg. --- *Analyse de la conſtitution.*

CET Etat eſt ſitué entre le 39me & le 42me degré de latitude Nord, & entre le 70me & le 75me degré de longitude de Londres.

Il eſt borné à l'Eſt par la *Delaware*, au Nord par l'Etat de *Newyork*, au Sud par les Etats du *Delaware* & du *Maryland*, à l'Oueſt par la *Virginie*. Son territoire a la forme d'un parallelograme. Il contient 44928 milles quarrés, ce qui équivaut à 28,753,920 acres.

D'après le dénombrement fait en 1791, par ordre du Congrès, la population de la Penſylvanie eſt de 434,373

Dont, en hommes libres au-deſſus de ſeize ans.	110,788
En garçons au-deſſous de ſeize ans.	106,948
En femmes & filles de tout âge.	206,363
En toutes autres perſonnes libres.	6,537
En eſclaves.	3,737

Ce qui, diviſé ſur la totalité des milles quarrés, donne dix habitans par mille, & ſoixante-quatre acres par individu.

La grande chaîne de montagnes qui traverſe cet Etat, rend ſon territoire très-élevé, dans ſa partie centrale du Sud au Nord;

mais dans la partie de l'Eſt, comme dans la partie de l'Oueſt, il poſſede le terrein le plus riche qu'il ſoit poſſible de ſuppoſer; & même les vallées, entre ces montagnes, ſont d'une terre noire & forte, propre aux grains & aux pâturages; la plupart des collines y ſont cultivables juſqu'à leur ſommet. Le comté de *Lancaſter* eſt la partie la plus riche du territoire cultivé; & la partie la plus riche, non cultivée, eſt ſur les deux branches de la *Suſquehanna*, entre les montagnes & le lac *Erie.* C'eſt ſur cette derniere partie ſur-tout que le gouvernement porte tous ſes ſoins pour y attirer des habitans. Déjà on a propoſé au rabais l'ouverture de tous les canaux qui y ſont néceſſaires pour une navigation complette, & on y multiplie tant les routes, qu'il n'y aura bientôt aucun point de cette partie où la poſte ne puiſſe arriver indifféremment en voiture ou à cheval. Soixante mille acres de terre ſont conſacrés aux encouragemens pour l'établiſſement des écoles, & ſoixante mille pour la propagation des connoiſſances utiles.

La gloire d'avoir fondé ce floriſſant Etat appartient, ſans contredit, à *Guillaume Penn.* En l'année 1681, il obtint du roi d'Angle-

terre

terre une charte d'inveſtiture, & dès l'année ſuivante, il vint débarquer ſur les bords de la *Delaware*, à la tête d'une colonie nombreuſe, dont il fut, pendant deux ans, gouverneur. La premiere aſſemblée des colons eut lieu dans un endroit appellé *Cheſter*, le 4 décembre 1682.

La colonie étoit preſque entiérement compoſée de quakers ou amis : cette ſecte avoit déjà fait de vains efforts pour s'établir en Amérique, peu de tems après que *George Fox* les eut réunis en ſociété; mais l'eſprit de perſécution qui avoit chaſſé de la Grande-Bretagne les premiers habitans de la Nouvelle Angleterre, avoit ſuivi ces perſécutés, & les avoit jettés dans l'intolérance la plus demeſurée. Leur verge de fer tomba ſur les quakers dès qu'ils parurent. En 1656, on vit arriver de l'iſle des *Barbades* deux femmes, l'une appellée *Marie Fisher*, & l'autre *Anne Auſtin* : à-peu-près dans le même tems, un navire, venant de Londres, en apporta un plus grand nombre : ils furent tous traduits par devant les tribunaux : on les interrogea ſur des propos qu'ils avoient tenus, en confirmation deſquels ils répondirent

qu'ils avoient la même vocation qu'Abraham pour ſortir de ſa patrie : à ces réponſes, ils en joignirent d'autres que l'on jugea dériſoires, & ils furent mis en priſon : tous leurs livres furent confiſqués & brûlés : la loi cependant n'ayant pas prévu le cas, les quakers furent placés dans la claſſe des hérétiques, en conſéquence ils furent bannis; mais il fut enſuite arrêté, que toute perſonne convaincue d'adhérer à la doctrine des quakers, auroit une oreille coupée, & perdroit l'autre ſi elle récidivoit : ſi c'étoit une femme, elle feroit fouettée pour le premier & le ſecond délit, & pour le troiſieme, homme & femme, tous auroient la langue percée avec un fer rouge.

Cette ſévérité ouvrit la porte au mérite dans les ſouffrances, & multiplia le nombre des quakers au lieu de les détruire : la légiſlature, alors fidele à ſon principe, décréta la peine de mort contre tout quaker qui rentreroit ſur le territoire, après avoir été banni.

La tolérance la plus éclairée elle-même auroit peut-être été obligée de ſévir contre une ſecte qui troubloit l'ordre & la paix ; mais il n'appartient qu'à la perſécution, qui

ſe venge de la perſécution, de créer des loix auſſi ſanguinaires : on prétend cependant, qu'en vertu de cette loi, il n'y a eu que quatre perſonnes qui ont perdu la vie.

Cette ſévérité étoit, juſqu'à un certain point, autoriſée par le gouvernement anglois, qui traitoit auſſi les quakers avec rigueur ; cependant, plutôt comme des fous que comme des hommes coupables de crime. Et en effet, ils ont ſouvent mérité d'être enfermés avec les inſenſés, ou confinés dans des maiſons de correction.

Leurs folies & les loix qui les reprimoient avec cette intolérable barbarie, durerent dix ans, après quoi il plut au roi d'Angleterre, Charles ſecond, de modifier un peu ſes opinions ſur les quakers, & d'ordonner qu'ils ne ſeroient plus punis capitalement, ni corporellement, pour leurs eſpèces de délits. Les quakers, alors, n'eurent plus ces inſpirations turbulentes, & ce dévouement fanatique, qui, en troublant l'ordre, leur avoit ſouvent fait des proſélytes, dont le premier mouvement vers eux, n'avoit été que la pitié.

Le *Connecticutt* ne ſe diſtingua pas moins que le *Maſſachuſett*, par la rigueur envers cette

ſecte. La cour générale de *Newhaven* paſſa une loi en 1658, dont voici le préambule & la teneur.

Attendu qu'il y a une ſecte d'hérétiques, tout récemment connue dans le monde, ſous le nom de quakers; qui ſe prétendent envoyés immédiatement par Dieu, & aſſiſtés infailliblement par le Saint-Eſprit, qui écrivent & publient des opinions qui ſont des blaſphêmes, qui mépriſent le gouvernement & les ordres de Dieu, & qui parlent mal des dignités & des autorités :

Il eſt ordonné, qu'il ſera payé une amende de cinquante livres (1) par qui que ce ſoit qui introduira, ou fera introduire un quaker ou des quakers, ou tels autres hérétiques blaſphémateurs.

Si un quaker vient ſur le territoire de la république, pour traiter d'affaires, la longueur de ſon ſéjour ſera fixée par l'autorité civile, & il lui eſt défendu d'employer aucun moyen de corruption ou de ſéduction : il paroîtra devant le magiſtrat, dès le moment de ſon arrivée, pour avoir la permiſſion de

(1) La livre du *Connecticutt* vaut ſeize livres tournois.

vaquer à ſes affaires ; & pour plus ſure précaution envers le peuple, on lui donnera un ou deux gardes, à ſes dépens, ſous peine, s'il manque à cette formalité, d'être fouetté, ou emprisonné, ou condamné à un travail pénible, & être privé de toute communication avec les vivans. La récidive ſera punie par une marque faite ſur la main, avec un fer chaud, portant une H. Le troiſieme délit ſera puni par une ſemblable empreinte ſur l'autre main, & au quatrieme délit, on lui percera la langue avec un fer chaud.

Ainſi chaſſés de par-tout, & punis partout avec une exceſſive ſévérité, les quakers n'ont eu véritablement d'exiſtence que lorſqu'ils ſont arrivés ſur les bords de la *Delaware* avec *Guillaume Penn.* Là, tranquilles, & pour ainſi dire rois, ils ont vécu pendant cinquante ans, dans l'exercice de leur morale, qui eſt la plus pure qu'un ſecte ait jamais enſeignée ; mais qu'on a tort d'appeller la morale des quakers, puiſque c'eſt l'obſerſervation exacte de la morale de l'évangile, qui dans la religion catholique, apoſtolique & romaine, comme dans toutes les ſectes proteſtantes, qui different pour les dogmes, fait les bons citoyens, les bons peres, les

bons maris & les bons amis; mais la population ayant augmenté dans la *Penſylvanie*, & pluſieurs autres ſectes s'étant introduites dans la colonie, les quakers ſont tombés dans les inconvéniens attachés à la fréquentation des ſociétés, qui ſont dans le relâchement.

Les vieux quakers, comme dans toutes les corporations, ont toujours été les plus fideles obſervateurs des réglemens; mais la jeuneſſe s'eſt toujours éloignée de plus en plus de la premiere pureté, ſoit dans les mœurs, ſoit dans les coutumes; de ſorte qu'aujourd'hui la ſecte des quakers n'eſt autre choſe, en *Penſylvanie*, qu'une ſociété qui ſent qu'elle conſervera une certaine exiſtence morale, tant qu'elle gardera un coſtume qui la diſtingue des autres ſectes par la ſimplicité; car il n'y a ni plus d'honnêtes gens ſous cet habit que ſous tout autre, ni plus de fripons parmi eux que dans tout le reſte de la ſociété.

On dit que les quakers n'ont pas de luxe: c'eſt une aſſertion fauſſe; ce vice ſubtil s'eſt accommodé avec leur coſtume de politique: ils portent, il eſt vrai, des draps d'une couleur modeſte; mais c'eſt du plus beau drap

poſſible, & ils ont, ſur le linge, un raffinement oriental. Les femmes ont auſſi leur coquetterie, qui eſt peut-être plus coûteuſe que la liberté de tout porter, car elles dépenſent énormément d'argent aux choſes qui leur ſont permiſes.

Du reſte, il en eſt chez les quakers en Amérique, comme dans tous les corps religieux, où l'on eſt obligé de ne pas confondre la pratique avec la théorie, & où les anciens ont toujours les ſtatuts à la main & dans la bouche, ſans pouvoir en impoſer à d'autres qu'à des étrangers ; car dès qu'une porte à la licence eſt ouverte, jeunes & vieux, ils reſſemblent au torrent qui déborde en entier, & qu'aucune force ne peut retenir.

Il y a parmi les quakers des mauvais obſervateurs de leur religion, qui reſtent quakers, à cheveux ronds, ſans boucles, à chapeau rond, ſans boutons, & vêtus modeſtement : ceux-là jouiſſent de toute l'influence d'une fauſſe opinion, & ils ſont dangereux : il y en a d'autres qui ſe ſéparent ouvertement de la ſociété, & détruiſent, en adoptant le coſtume commun, la ſeule différence qu'il y avoit entre eux & les autres

citoyens; mais ſouvent, comme dans la carriere de la licence, ils partent d'un peu plus loin, à cauſe de la vie retirée qu'ils menoient avec leurs confreres, leur élan les porte auſſi au-delà des bornes relatives que le reſpect humain a mis dans chaque pays à la dépravation des mœurs, & il leur arrive d'être mépriſés par ceux qu'ils ont voulu imiter, comme par ceux dont ils ſe ſont ſéparés, quoiqu'en général, ceux-ci comme ceux-là, ne ſoient pas meilleurs; mais ils n'ont pas le tort de manquer aux formes, chacun dans ſa ſphere.

Les quakers ont eu, & ont encore des admirateurs, des apologiſtes & des détracteurs, qui tous ont eu & ont raiſon; mais ce n'eſt pas parce qu'ils ont les quakers pour objet; c'eſt parce que, depuis que le monde exiſte, toute ſociété a pu donner matiere à l'apologie, à l'admiration & à la détraction. Pour les détracter, on les a comparés aux jéſuites, mais cette ſociété n'a-t-elle pas eu droit à des éloges & à l'admiration? Pour les exalter, on a comparé une ſociété nombreuſe à quelques individus vertueux; mais eſt-il un individu vertueux qui n'ait quelquefois fourni matiere à la détraction?

Le tort que l'on a avec les quakers, eſt de leur donner aujourd'hui trop d'importance : ce ſont des hommes comme les autres, mais habillés différemment, & ſujets à tous les vices, comme participant de toutes les vertus réelles ou apparentes des corporations : ils ſont bons citoyens; mais ils ſont inutiles à leur patrie, dans une guerre, lors même qu'elle n'eſt que défenſive. Il eſt vrai qu'ils chériſſent ſincérement la liberté ; un quaker donna la liberté à ſes Nègres; tous les quakers donnerent la liberté aux leurs. Le commerce leur eſt permis par leur religion; mais ils participent de tous les défauts que le commerce introduit peu-à-peu dans le cœur de ceux qui le font. On leur reproche d'avoir été les premiers, lors de la baiſſe du papier continental, à demander quatre cents pour cent.

Si leurs adorateurs, leurs détracteurs & leurs perſiffleurs avoient bien voulu les obſerver, & ne point en parler avec eſprit de parti, leurs lecteurs auroient été bien moins embarraſſés pour les juger; l'un n'eût pas fait croire, dans un ouvrage entiérement conſacré aux Etats-Unis en général, qu'il n'y avoit de vertus que parmi les quakers;

l'autre, qu'il n'y a chez eux que des vices; & le troiſieme, brodant ſur le tout, auroit exercé, avec plus de diſcernement, ſes talens académiques.

Pour faire l'éloge des quakers, on dit qu'ils ſont honnêtes, ponctuels dans leurs engagemens, & même pointilleux, amis des pauvres & de l'humanité, ennemis de l'eſclavage, ſoigneux de l'éducation de leurs enfans, & induſtrieux : je ne vois rien dans cet éloge qui ne convienne parfaitement aux habitans des Etats-Unis en général; & ſi on ne le dit pas d'eux, c'eſt que c'eſt entendu ſans le dire; on le dit donc des quakers, parce que c'eſt extraordinaire.

Mon avis eſt, qu'il faut laiſſer les quakers à leur propre place, confondus avec les autres ſectes : ils ſont bons citoyens; mais tous les membres de la ſecte ne ſont ni des citoyens rares, ni des citoyens diſtingués. S'il y a quelque choſe à leur jalouſer, c'eſt l'avantage qu'ils ont retiré du refus d'affirmer par ferment : dans les cauſes civiles, ils affirment par oui ou par non; & dans les cauſes criminelles, ils ne ſont point appellés; ils ſont exempts par-là de la tâche pénible

de concourir à la mort ou à la punition de leurs ſemblables.

L'Etat de *Penſylvanie* eſt diviſé en vingt-deux comtés, appellés *Cheſter*, *Penſylvanie*, *Bucks*, *Northampton*, *Montgomery*, *Lancaſter*, *Dauphin*, *Berks*, *Luzerne*, le *Comté Français*, *York*, *Cumberland*, *Northumberland*, *Mifflin*, *Franklin*, *Bedfort*, *Huntingdon*, *Weſtmoreland*, *Fayette*, *Washington*, *Allegany*.

Philadelphie eſt la capitale de la *Penſylvanie*, & continuera d'être la capitale des Etats-Unis, tant qu'elle ſera la réſidence du gouvernement général; c'eſt-à-dire, juſqu'en 1800, époque où il doit être transféré à *Washington* en *Virginie*.

La ville eſt appuyée d'un côté ſur la rive droite de la *Delaware*, & de l'autre côté ſur le *Skulkill*, ce qui lui donne deux milles de largeur: elle eſt bâtie ſur le plan de *Guillaume Penn*: ſur ce plan il y a cinq places, dont une au centre, qui a dix acres d'étendue, & les quatre autres dans les angles, qui en ont huit. Les rues ſont coupées à angle droit: la plus grande, qui va du ſud au nord, en traverſant la place du centre, a cent treize pieds de largeur; la rue du marché, qui va de l'eſt à l'oueſt, en a cent;

& toutes les autres, dont treize vont du fud au nord, & à-peu-près autant vont de l'eft à l'oueft, en ont cinquante. Celles du fud au nord font numérotées, en commençant du côté de la *Delaware*, & celles de l'eft à l'oueft portent des noms de quelques productions des Etats-Unis. Les rues font éclairées; toutes ont des trotoirs; les maifont font prefque toutes bâties en briques & numérotées, tous les nombres pairs étant d'un côté de la rue, & les nombres impairs de l'autre. — La grande rue du marché, qui traverfe la ville de l'eft à l'oueft, la divife en fud & nord, & coupe les rues numérotées en deux fections, ce qui facilite le moyen de fe retrouver, pour peu qu'une indication foit exacte. Par exemple, lorfqu'on dit, Nº. 4, 2me rue nord, ou bien Nº. 21, 7me rue fud, &c. &c. Les premieres rues parallelles à la *Delaware* font les plus longues, & celles où il y a le plus de maifons conftruites en bois. — Il y a fur la *Delaware* feize quais pour décharger les navires, à 500 pieds de diftance de l'un à l'autre, où l'on peut décharger deux cents navires à la fois, & plufieurs chantiers de conftruction. — Il y a auffi dix quais fur le

Skulkill; mais comme la ville n'occupe pas encore les bords de cette riviere, ils ſont inutiles. — Selon le plan de *Penn*, la ville doit avoir quatre milles & demi en longueur, & deux milles en largeur : elle occupe aujourd'hui environ les deux cinquiemes de cet eſpace, & peut avoir environ cinq milles de circonférence : il y a des pompes dans toutes les rues : l'eau en eſt excellente; mais elle eſt d'une fraîcheur dangereuſe pendant l'été, ſi on la boit ſans précaution.

Il n'y a point de ville du monde, qui, par les détails qui reſortent de l'exécution d'un plan, puiſſe mieux offrir à celui qui ne l'a pas vue, l'idée d'une grande & ſuperbe ville : elle eſt certainement deſtinée à devenir une des plus belles villes de l'Univers; car il s'en bâtira d'auſſi belles en Amérique; mais il eſt à ſouhaiter, pour la ſanté de leurs habitans, qu'on ne prenne pas *Philadelphie* pour modele, & qu'on reprouve entierement la diſtribution des rues à angle droit. Cette méthode a des conſéquences trop dangereuſes : elle empêche la circulation du vent, qui, toujours repouſſé par les angles, eſt obligé de ſuivre ſa direction en droite ligne; & ſi, par exemple, le vent du Nord ſouffle pen-

dant pluſieurs jours, l'air ſe renouvelle très-peu pendant ce tems-là de l'eſt à l'oueſt. Le même inconvénient a lieu quant aux places, où le vent, qui fait le tourbillon au milieu, gliſſeroit ſur les ſurfaces juſqu'au vuide d'une rue, ſi la place étoit ronde; mais qui étant pouſſé & repouſſé en ligne droite, par les angles droits, lorſque la place eſt quarrée, finit par s'échapper par le haut, au lieu de ſe diſtribuer dans la ville.

Une ville ne ſera pas moins belle, lorſqu'elle offrira des entrées à tous les vents, & que chaque vent gliſſant dans les places, ſur des ſurfaces arrondies ou concaves, pourra ſe diſtribuer dans toutes ſes parties. L'œil ne jouira pas moins de l'alignement des rues, & le vent ſera moins incommode, lorſque dans ſa courſe du nord au ſud, par exemple, il trouvera des rues ſe préſentant obliquement, tantôt à droite, tantôt à gauche, qui le conduiront dans des places ſouvent de forme ronde, où tourbillonnant, & n'étant pas repouſſé à angle droit par des ſurfaces plates, il gliſſera dans le vuide qui ſera à côté, ou s'enfuira par le vuide qui eſt vis-à-vis.

Il y a dans *Philadelphie* un autre vice per-

nicieux à la ſanté des habitans, c'eſt le peu de profondeur des latrines, dont les filtrations vont ſe mêler avec l'eau des pompes, qui ont les ſources beaucoup plus profondes. C'eſt à une bonne police à remédier à ce mal: ce ſera un grand malheur s'il n'y a pas des moyens efficaces.

Une ville bâtie, en conſultant les principes de la phyſique & de la chymie, ſera auſſi belle que *Philadelphie*; mais elle ne lui reſſemblera pas; & ſi, comme *Philadelphie*, elle eſt ſujette à des épidémies, on ne pourra pas compter parmi leurs cauſes la mauvaiſe diſtribution des rues, & le défaut de circulation de l'air.

Philadelphie contient 5000 maiſons, occupées par 42000 habitans. Une telle population mérite certainement que l'on s'occupe d'affoiblir les cauſes d'inſalubrité : la fievre jaune, qui a moiſſonné, il y a environ vingt mois, quatre mille individus, eſt un avis à la légiſlature de *Penſylvanie* & à l'adminiſtration de la ville. Il feroit peut-être encore tems de faire au plan de *Guillaume Penn* des changemens, qu'il eût faits lui-même, s'il eût apperçu, dès le commencement de l'exécution de ſon ouvrage, combien les rues

droites & paralleles ſont dangereuſes pour la ſanté, & ennuyeuſes pour les habitans.

Il y a dix-neuf égliſes de différentes dénominations dans *Philadelphie.* Six aux preſbytériens, trois aux épiſcopaux, deux aux luthériens Allemands, une aux calviniſtes Allemands, trois aux catholiques romains, une aux moraviens, deux aux anabaptiſtes, & une aux méthodiſtes, cinq aſſemblées de quakers, & une ſynagogue.

Outre les bâtimens qui appartiennent aux établiſſemens de charité, d'inſtruction & de ſcience, dont il eſt parlé dans leurs chapitres reſpectifs, il y a dans *Philadelphie* le palais des Etats, qui a un jardin public, un obſervatoire, une ſalle de comédie, & un édifice en pierre, d'une architecture très-ſolide, deſtiné pour les priſons. — Le marché, qui donne le nom à la principale rue de l'eſt à l'oueſt, a 1500 pieds de longueur : il eſt couvert, commode & propre.

Tout, dans cette ville, s'élève à l'envi vers la grandeur. Les ouvriers de même métier ſe réuniſſent pour perfectionner leurs profeſſions. Les arts utiles & les manufactures, y ſont encouragés plus que par-tout ailleurs, & le

ſuccès

succès répond aux soins du gouvernement.

La cherté du vin a introduit, dans tous les Etats-Unis, l'usage dangereux des liqueurs spiritueuses ; à *Philadelphie* ce danger n'existe presque plus, tant les brasseries y sont devenues communes. Un gouvernement appliqué à un peuple naissant, ne sauroit trop veiller aux moyens de mettre à la mode les boissons dont les effets n'ont pas des suites fâcheuses. C'est pour les Etats-Unis le moment de s'en occuper. Le gouvernement ne peut rencontrer aucune résistance dans un peuple de propriétaires, & de propriétaires heureux : le contraire arriveroit, s'il attendoit le tems où les gens qui n'ont rien s'accoutument à noyer leur infortune dans le vin & dans les liqueurs, & ne sortent jamais de leur misere, parce qu'ils ont le moyen de ne pas en sentir le poids en s'enivrant. Ce sont des loix d'une longue prévoyance qui sauveront les Etats-Unis de la gangrene des anciens empires, où les codes de lois sont tous dus au hasard, & où l'expérience du siecle présent, est toujours obligée de céder à l'ignorance des siecles passés.

Enfin, *Philadelphie*, par son étendue, par sa position locale, par sa beauté, par le

génie induſtrieux, entreprenant & humain de ſes habitans, peut déjà être regardée comme la capitale d'un floriſſant empire.

La ville de *Lancaſter* tient le ſecond rang dans la *Penſylvanie* : elle a 900 maiſons, près de 5000 habitans, & elle fait un commerce aſſez conſidérable.

Carlisle, qui, il y a trente ans, n'étoit qu'un déſert, compte 300 maiſons bâties en pierre, & 1400 habitans.

Pittsburg, à 320 milles de *Philadelphie*, a environ mille habitans, & la population augmente avec une étonnante rapidité. Cette ville eſt ſur la route qui mène au territoire de l'*Ohio*.

Analyſe de la conſtitution de la Penſylvanie, *arrêtée en* 1776.

Tous les pouvoirs légiſlatifs réſident dans un ſeul corps appellé, l'aſſemblée générale des habitans libres de la *Penſylvanie*. La qualité requiſe pour rendre une perſonne éligible à cette aſſemblée, eſt deux ans de réſidence dans la cité où dans le comté où elle eſt élue. --- Un repréſentant ne peut occuper aucune place, ſi ce n'eſt dans la mi-

lice. —— Pour être électeur, il faut être forti de minorité, avoir une année de réſidence dans l'Etat, & avoir payé les impoſitions pendant ce temps-là. —— Mais les enfans de propriétaires de francfief ont droit de vôter pour les repréſentans ſans autre qualification que l'état de majorité. — Perſonne ne peut être élu membre de l'aſſemblée plus de quatre ans dans ſept. —— Les repréſentans ſont élus chaque année, le ſecond mardi du mois d'octobre, & s'aſſemblent le quatrieme lundi du même mois. —— Le nombre ſuffiſant pour délibérer, conſiſte des deux tiers de la totalité du nombre des membres élus. — Les membres, avant de prendre leur ſiége, ſont obligés de prêter un ſerment de fidélité à l'Etat, & de ſigner une déclaration atteſtant leur croyance à un ſeul Dieu, & à l'inſpiration des écritures de l'ancien & du Nouveau Teſtament. —— La chambre choiſit ſon préſident, lequel ne quitte jamais le ſiége. On publie réguliérement le journal des ſéances. —— Chaque membre a le droit d'inſérer les motifs de ſon opinion, dans les minutes de la chambre. —— Pour prévenir les réſolutions précipitées dans les matieres importantes, tout *bill* d'une nature publique

eſt imprimé avant la derniere lecture, & excepté dans les cas de néceſſité, il n'obtient le caractere de loi qu'à la ſeſſion ſuivante. —— L'aſſemblée générale eſt revêtue du pouvoir d'accuſation.

Le ſuprême pouvoir exécutif eſt exercé par un préſident & par un conſeil compoſé d'un membre de chaque Comté. —— Le préſident eſt élu chaque année par le ballotage combiné de l'aſſemblée & du conſeil. —— Il doit être pris parmi les membres du conſeil. —— On choiſit en même tems un vice-préſident. —— Les conſeillers ſont choiſis par les habitans libres, tous les trois ans. —— Ayant ſervi trois ans, ils ne peuvent plus être élu de quatre ans. —— Chaque année un tiers des membres perd ſa commiſſion. —— Un conſeiller eſt par ſon office juge de paix de tout l'Etat. —— Le préſident & le conſeil forment une cour pour les procès de lèze-nation. —— Le conſeil s'aſſemble au même endroit, & en même tems que l'aſſemblée générale. —— Le préſident & le conſeil nomment & brevêtent les juges des cours, les officiers de marine, le juge de l'amirauté, le procureur-général, & les autres officiers dont la nomination n'eſt pas expreſſément dévolue à l'aſ-

ſemblée générale. —— Les habitans libres choiſiſſent les juges de paix, les colonels de milice, les officiers militaires inférieurs, & envoient au préſident & au conſeil la liſte des élus, pour qu'ils donnent la commiſſion. —— Les juges de paix ſont en place pour ſept ans, deſtituables, cependant, pour mauvaiſe conduite par l'aſſemblée générale. —— Un juge de paix ne peut pas être repréſentant dans l'aſſemblée, ni prendre aucun droit ſi ce n'eſt la taxe de la législature.

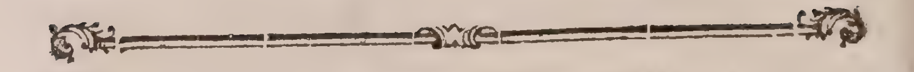
Les juges de la cour ſuprême gardent leurs offices pendant ſept ans, & ils peuvent être renommés à la fin de cette époque: ils ont des émolumens fixes: ils ne peuvent pas recevoir du caſuel, ni des droits, ou occuper d'autres emplois civils ou militaires. — Il eſt ordonné à la législature de faire des réglemens ſur les ſubſtitutions pour empêcher les perpétuités. —— Tout étranger, ayant bonne conduite, peut acheter, & garder des terres ou autres propriétés, ayant préalablement prêté le ſerment de fidélité. Et une année de réſidence lui donne droit aux privileges d'un citoyen natif, excepté qu'il n'eſt pas éligible pour la législature,

lequel droit ne peut lui être acquis qu'après deux ans de réſidence.

Un conſeil de cenſeurs, compoſé de deux membres de chaque comté, choiſis tous les ſept ans, le ſecond mardi d'octobre, par les hommes libres, eſt établi pour ſcruter ſi la conſtitution a été inviolablement obſervée. —— Si les différentes branches du gouvernement ont rempli leurs devoirs comme gardiens du peuple. —— Si les taxes publiques ont été juſtement aſſiſes & perçues, & de quelle maniere les ſommes qu'elles ont produit ont été employées. —— Tout comme auſſi ſi les loix ont été duement exécutées. —— Pour cet effet, ils ont droit de mander les perſonnes, les greffiers, & de ſe faire apporter les papiers. —— De cenſurer publiquement. —— D'ordonner des actes d'accuſations. —— De recommander à la législature le rappel des loix qui leur paroiſſent inconſtitutionnelles. —— Ils ont auſſi le pouvoir de convoquer une convention pour corriger la conſtitution, en publiant les articles qui doivent être changés ſix mois avant l'élection des députés. —— Ces pouvoirs ne durent que pendant une année.

Parmi les loix qui ont été faites en con-

ſéquence de cette conſtitution, on remarque celle qui déclare que toutes les rivieres & les criques, ſont voies publiques. — Celle relative à l'émancipation des Nègres. — Celle ſur les banqueroutes, ſemblable à-peu-près à celle de l'Angleterre ſur le même objet. — Celle qui commue la peine de mort, qui eſt infligée à certains crimes en Angleterre, en un travail dur, pendant une longue ſuite d'années. — Et celle qui permet aux étrangers, de poſſéder des terres dans la *Penſylvanie* ſans quitter leur pays, ce qui n'eſt permis dans aucun autre des Etats-Unis.



CHAPITRE XXXVI.

De l'Etat du Delaware.

SOMMAIRE.

Latitude. —— *Longitude.* —— *Longueur.* —— *Largeur.* —— *Population.* —— *Milles quarrés.* —— *Nombre d'habitans sur chaque mille.* —— *Nombre d'acres pour chaque habitant.* —— *Aspect du pays.* —— *Analyse de la constitution.* —— *Division de l'Etat.* Douver. —— Newcastle. —— Wilminton. Mildfort.

L'ÉTAT du *Delaware* est situé entre le 38me & le 40me degré de latitude Nord, & entre le 70me & le 72me degré de longitude de Londres.

Sa longueur est de 92 milles, & sa largeur de 16.

Il est borné au Nord par la *Pensylvanie*, au Midi & à l'Oueſt par le *Maryland*.

En 1791, lors du dénombrement, la population étoit de 59094

Divifé comme fuit :	
En homme libres au-deffus de feize ans.	11783
En garçons au-deffous de feize ans.	12143
En femmes & filles de tout âge.	22384
En toutes autres perfonnes libres.	3897
En efclaves.	8887

Ce nombre reparti fur 1472 milles quarrés, qui compofent la totalité du territoire, donne quarante habitans fur chaque mille, & chacun d'eux a feize acres.

Son territoire eft entiérement plat : il eft peu fertile du côté du Midi ; mais il a des très-bonnes terres en avançant vers le Nord, où l'on recueille tous les grains qui font communs à tous les Etats-Unis. Les habitans tirent un grand parti de leurs immenfes forêts de pins, par le commerce de planches qu'ils font avec les Etats voifins.

L'Etat du *Delaware* a, pendant long-tems, fait partie de la *Penfylvanie*, fous le nom des trois plus bas comtés ; mais à l'époque de la révolution il s'en eft féparé, & il fe gou-

verne aujourd'hui ſelon ſa propre conſtitution.

Analyſe de la conſtitution de l'Etat du Delaware, arrêtée en 1776.

Le pouvoir légiſlatif réſide dans deux différentes branches, appellées collectivement, *aſſemblée générale du Delaware.* —— La branche appellée chambre de l'aſſemblée eſt compoſée de ſept repréſentans de chacun des trois comtés, choiſis annuellement par les propriétaires réels. --- L'autre branche appellée le conſeil, eſt compoſée de neuf membres, trois pour chaque comté, leſquels doivent être âgés de plus de vingt-cinq ans, & qui ſont choiſis annuellement par les propriétaires réels. — Il y a une rotation établie parmi les membres, qui fait changer chaque année tel nombre dans chaque comté. — Tous les projets de loi relatifs aux ſubſides doivent ſortir de la chambre de l'aſſemblée; mais ils peuvent être changés, corrigés, ou rejettés par le conſeil légiſlatif. — Les deux chambres réunies choiſiſſent par ballote un préſident ou chef magiſtrat. — Il occupe ſa place pendant trois ans. — A l'expiration de

ce terme, il eſt inéligible pour les trois années ſuivantes. --- Si ſon office devient vacant pendant les vacances de la législature, ou s'il eſt incapable de remplir ſes devoirs, l'orateur du conſeil eſt vice-préſident, *pro tempore*, & en ſon abſence les pouvoirs du préſident ſont dévolus à l'orateur de l'aſſemblée. --- Le chef magiſtrat eſt aſſiſté dans l'adminiſtration du gouvernement par un conſeil privé, compoſé de quatre membres, deux de chaque chambre, choiſis par ballotte. --- Les juges de la cour ſuprême & autres cours inférieures ſont nommés par le ballotage réuni du préſident & de l'aſſemblée générale, & brevétés par le préſident. --- Leurs emplois ſont à vie, ſauf bonne conduite. --- Tous les officiers de terre & de mer ſont nommés par l'aſſemblée générale. --- Les juges & tous les officiers civils & militaires ſont inéligibles pour l'aſſemblée générale. --- Chaque membre de l'aſſemblée générale, avant d'entrer en exercice, eſt obligé de prêter le ferment de fidélité, & de déclarer qu'il croit en Dieu le Pere, à Jéſus-Chriſt, au Saint-Eſprit & à l'inſpiration des Ecritures. Le droit d'accuſation contre les officiers du gouvernement appartient à la chambre de l'aſſemblée,

qui fait poursuivre par le procureur général, ou par toute autre personne, par devant le conseil législatif. — La peine infligée peut se borner à une inhabileté temporaire, ou s'étendre à une privation perpétuelle, du droit de posséder des emplois, ou à telle punition conforme à la loi. — Aucun culte n'est privilégié, & les ministres dans le tems qu'ils exercent leur ministere, ne peuvent être élus à aucun office de l'Etat.

L'Etat est divisé en trois comtés, qui sont *Newcastle*, *Kent* & *Suffex.*

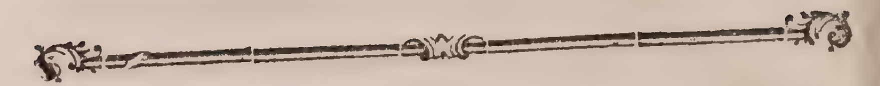
Douver est la ville capitale de l'Etat, & le siége du gouvernement, c'est une très-petite ville qui n'a que cent maisons bâties en briques : elle fait cependant un assez grand commerce de grain avec *Philadelphie.*

Newcastle, appellée *Stokolm* par les Suédois qui la fonderent, *Amsterdam* par les Hollandois, qui en firent la conquête, porte ce nom depuis qu'elle tomba dans les mains des Anglais. Elle n'a que 60 maisons : elle a été autrefois le siége du gouvernement.

Wilminton est la ville la plus considérable de l'Etat : elle a quatre cents maisons & offre

un séjour agréable. Il y a un college que l'on a intention d'ériger dans la suite en université.

Mildfort, dans le comté de *Suffex*, a été fondée depuis la révolution : elle compte déja quatre-vingt maifons.



CHAPITRE XXXVII.

De l'Etat du Maryland.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Longueur. — Largeur. — Milles quarrés. — Population. — Nombre d'habitans ſur chaque mille quarré. — Nombre d'acres pour chaque habitant. — Diviſion de l'Etat. — Aſpect du pays. — Anapolis. — Baltimore. — Frederik-town. — *Analyse de la conſtitution.*

LE *Maryland* eſt ſitué entre le 37me. & le 40me degré de latitude nord, & le 70me. & le 74me. degré de longitude de Londres.

Sa longueur eſt de 134 milles & ſa largeur de 110.

Il a la *Penſylvanie* au nord, le *Delaware* à l'eſt & au midi, & la *Virginie* à l'oueſt.

Son territoire contient 14000 milles quarrés dont un ſixieme eſt en eau.

Sa population eſt réputée par le dénombrement de 1791.

En hommes au-deſſus de 16 ans.	55915
En garçons au-deſſous de 16 ans.	51339
En femmes & filles de tout âge.	101395
En toutes autres perſonnes libres.	8043
En eſclaves.	103036
Total.	319728

Ce qui donne 21 habitans par mille quarré, chaqu'habitant ayant 30 acres & demi.

Le *Maryland* eſt diviſé en dix-huit comtés, dont dix ſont ſur le bord oriental, & huit ſur le bord occidental de la baye de *Cheſapeak.* —— Les huit du côté de l'eſt, ſont: *Sommerſet*, *Quen Ann's*, *Caroline*, *Kent*, *Talbot*, *Dorcheſter*, *Worceſter*, & *Cecil*. Ceux du côté de l'oueſt ſont, *Prince George's*, *Fréderic Harford*, *Ann Arundel*, *Baltimore*, *Charles*, *Washington*, *Montgoméry*, *Calvert* & *Mary's*.

Le territoire eſt plat en général. Le froment, le tabac & le chanvre ſont la culture ordinaire du pays. Les forêts abondent en un ſorte de noyer dont le fruit engraiſſe beaucoup les cochons, ce qui eſt la ſource d'un grand commerce en porc ſalé.

Anapolis, quoique très-peu considérable, est la capitale du *Maryland* : elle est bâtie dans une forme circulaire, au centre est l'hôtel-de-ville, & les rues comme des rayons du cercle y viennent toutes aboutir ; c'est la maniere la plus saine de bâtir des villes, lorsque le terrein se prête à un plan de cette nature, elle n'a que 160 maisons.

Baltimore, la quatrieme ville des Etats-Unis pour l'étendue, & la cinquieme pour le commerce, est la ville la plus importante du *Maryland*: elle est située sur un terrein bas, & n'est pas de la plus grande salubrité : on y compte environ deux milles maisons & douze-mille habitans. — Il y a neuf églises, dont une appartient aux catholiques romains, une aux luthériens allemands, une aux calvinistes allemands, une aux méthodistes, une aux presbitériens, une aux quakers, une aux épiscopaux, & une aux *nicolittes* ou nouveaux quakers.

C'est dans cette ville que réside l'évêque nommé par le pape, pour toute l'Amérique septentrionale. Les habitans de *Baltimore* sont unis entr'eux, & très-hospitaliers ; ils ont donné une preuve bien frappante de cette vertu en 1793 à l'arrivée de la flotte qui ap-

porta

porta les malheureux habitans du Cap échappés tout nus à l'incendie & au fer : ces infortunés avoient pour la plupart manqué de provisions depuis plusieurs jours, & offroient sous des haillons le plus déchirant spectacle qui ait jamais été vu : une souscription fut aussitôt ouverte en leur faveur, & dans la journée même, le dépositaire des fonds fut en état d'employer à leur soulagement près de 18000 piastres.

Frederik-town, *Hugars-town* & *Head* sont trois petites villes qui font un certain commerce.

Le *Maryland* fut fondé en 1633 par le lord *Baltimore* & quelques autres catholiques romains, qui furent obligés de quitter l'Angleterre à cause de la persécution : ils appellerent leur retraite, *Maryland*, en l'honneur de la reine Henriette Marie. Lord *Baltimore* étoit gouverneur propriétaire ; mais il exerça toujours ses pouvoirs conjointement avec une assemblée du peuple, & après lui, ses successeurs ont continué de même, jusqu'à l'époque de la révolution, qui fit naître la constitution suivante.

Analyſe de la conſtitution du Maryland, *établie par une convention le* 14 *Août* 1786.

Le corps législatif de l'état du *Maryland* eſt composé de deux branches diſtinctes, un ſénat & une chambre de délégués appellée l'aſſemblée générale du *Maryland*. L'élection des ſénateurs ſe fait de la maniere ſuivante : — Chaque cinq ans, le 1er. du mois de ſeptembre, les hommes libres choiſiſſent deux citoyens dans chaque comté pour être électeurs du ſénat, *Baltimore* choiſit auſſi un électeur ainſi qu'*Anapolis*. Ces électeurs doivent avoir les qualités néceſſaires pour être députés du comté; ils s'aſſemblent à *Anapolis*, ou à telle autre place déſignée pour réunir la législature, le troiſieme lundi du mois de ſeptembre, chaque cinq ans, & éliſent par ballotage quinze ſénateurs, pris parmi eux, ou parmi les citoyens en général, dont neuf doivent réſider ſur les bords de l'oueſt, & ſix ſur le bord de l'eſt de la baye de *Cheſapeak*. --- Ils doivent être âgés de plus de 25 ans. --- Il faut qu'ils ayent réſidé dans l'État plus de

trois ans, précifément avant le jour de l'é-lection, & qu'ils ayent une propriété réelle & perfonnelle de plus de mille livres (1): dans le cas de mort, de démiffion, ou d'inhabileté d'un fénateur, fa place eft remplie durant le refte des cinq ans, par la nomination du fénat. Le fénat peut propofer toute forte de *bill*, excepté ceux qui ont du rapport aux fubfides, auxquels il peut feulement donner fon confentement, ou fon refus. — Le fénat choifit fon préfident par ballotage.

La chambre des délégués eft compofée de quatre repréfentans de chaque comté, choifis chaque année, le premier lundi du mois d'octobre. La ville d'*Anapolis* envoye deux députés, de même que la ville de *Baltimore.* Les qualités requifes pour un député, font: — L'état de majorité. — Une année de réfidence dans le comté où il eft choifi, & une propriété réelle & perfonnelle de 600 liv. --- Chaque chambre choifit fes officiers, & juge des élections de fes membres. ---- Une majorité de chaque chambre fuffit pour délibérer. --- L'élection des fénateurs & des dé-

---

(1) La livre du *Maryland* vaut quatorze livres tournois.

putés se fait de vive voix, & les shériffs sont les officiers qui comptent les voix, excepté dans la ville de *Baltimore*, où des commissaires président les élections, & comptent les voix. --- La législature tient sa session le premier lundi du mois de novemb. --- Les qualités requises pour être homme libre, sont l'état de majorité, un francfief de cinquante acres de terres, & la résidence actuelle dans le comté où il donne sa voix. --- Une propriété de la valeur de 30 livres, à quelque part que ce soit de l'Etat, & une année de résidence dans le comté où il vôte.

Tous les deuxiemes lundis du mois de novembre, on nomme un gouverneur par le ballotage réuni des deux chambres, pris dans chaque chambre respectivement, & déposé dans une chambre de conférence, où les boites sont examinées par un comité réuni des deux chambres, & le nombre des voix rapporté en particulier. --- Le gouverneur ne peut pas être continué plus de trois ans dans son office, ni être reélu avant l'expiration de quatre ans, lorsqu'il est sorti de charge. --- Les qualifications pour la suprême magistrature, sont, l'âge de vingt-cinq ans. — Cinq ans de résidence précisément avant le

jour de l'élection, & une propriété réelle & personnelle de la valeur de 5000 livres, un mille desquels doit être un francfief.

Les sénateurs & les députés éliront conjointement par ballotage chaque année, le second mardi de novembre, cinq citoyens capables & prudens, d'un âge au-dessus de vingt-cinq ans, ayant résidé dans l'Etat les trois années qui ont immédiatement précédé l'élection, & possédant un francfief de terres & maisons, au-dessus de la valeur de mille livres, pour être le conseil du gouverneur. --- Les sénateurs, les députés & les membres du conseil, tant qu'ils conservent ces qualités, ne peuvent occuper aucune autre place ni recevoir des profits des places occupées par d'autres. --- Les ministres de l'Evangile sont exclus des offices civils.

Le gouverneur, d'après l'avis de son conseil, nomme le chancelier, tous les juges, le procureur-général, les officiers de mer & de milice, & tous les officiers civils, excepté les commissaires de quartier, & les inspecteurs des routes.

CHAPITRE XXXVIII.

De l'Etat de Virginie.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Largeur. — Longueur. — Limites. — Aſpect du pays. — Un mot ſur le climat. — Population. — Nombre d'habitans ſur un mille quarré. — Nombre d'acres pour chaque habitant. — Un mot *ſur l'hiſtoire de la* Virginie. *— Source de ſa population. — Analyſe de la conſtitution. — Les principales villes de l'Etat. —* Montvernon. *— Portrait de* Washington. *— De la ville de* Washington. *— Permanence du gouvernement dans cette ville, jugée impolitique. --- Motif qui ont induit le gouvernement à faire une loi de permanence. — Motifs qui devroient faire révoquer cette loi. — Les fins principales auxquelles doit tendre le gouvernement des Etats-Unis. — Principe de toutes ſes loix. — Déſaſtres réſultant d'une grande ville. —* Ce *que les divers* Etats *ont droit d'attendre de leurs ſacrifices pour la liquidation de la dette. — Les baſes de la loi qui établiroit le changement de réſidence du* Congrès.

L'ETAT de *Virginie* ſe trouve entre le 36me. & le 40me. degré de latitude nord, & entre le 75me. & 89me. degré de longitude du méridien de Londres.

Sa longueur eſt de 758 milles, & ſa largeur de 224, ce qui équivaut à 169792 milles, quarrés, ou 108,666,880 acres, c'eſt-à-dire, que la *Virginie* elle ſeule, eſt d'un tiers plus étendue que les îles de la Grande-Bretagne, & de l'Irlande, où l'on compte à peine 88,357 milles quarrés.

Il eſt borné à l'eſt par l'océan atlantique, au nord par la *Penſylvanie* & la riviere de l'*Ohio*, à l'oueſt par le *Miſſiſſipi*, & au ſud par la *Caroline du Nord*.

Le pays eſt plat du côté de la mer, mais il s'éleve peu-à-peu à meſure qu'on approche des grandes chaînes de montagnes qui le traverſent dans la direction du ſud oueſt, au nord eſt: ces chaînes de montagnes ont le nom général d'*Allegany*; & la chaîne qui traverſe la *Virginie* eſt appellée *Montagnes bleues*. Tout l'état eſt arroſé par une quantité innombrable de rivieres, toutes navigables, qui ont leur embouchure dans l'Océan atlantique, dans le *Miſſiſſipi*, & dans le golfe du Mexique.

Le climat eſt chaud, humide & inſalubre, dans les parties baſſes & voiſines de la mer; mais il eſt ſain & tempéré près des montagnes. La *Virginie* abonde plus qu'aucun autre Etat en eaux minérales. On peut le vérifier dans le chapitre relatif au regne minéral.

En 1791, lors du dénombrement général des Etats-Unis, on compta en

Virginie.	747610
Habitans dont	
En hommes libres au-deſſus de 16 ans.	110936
En garçons au-deſſous de 16 ans.	116135
En femmes & filles libres de tout âge.	215046
En autres perſonnes libres.	12866
En eſclaves.	292627

Ce nombre reparti ſur la totalité des milles quarrés, donne quatre habitans par mille, & & chaque habitant a 160 acres.

L'hiſtoire de la *Virginie* place en 1710 l'époque des établiſſemens qui n'ont plus été interrompus, & c'eſt au lord *Delaware*, qui cette année en fut nommé gouverneur par la compagnie de Londres, qu'eſt dévolu l'honneur d'avoir fondé la colonie: elle ſe gouverna pendant peu de tems par des loix

faites dans ses assemblées, le roi d'Angleterre ayant jugé à propos, dès l'année 1623, de mettre ce pays sous le gouvernement immédiat de la couronne. Ce fut alors que le gouvernement anglais trouva le moyen de modifier la rigueur de ses loix pennales, en envoyant en *Virginie*, les scélérats condamnés à perdre la vie: cette source impure de population a coulé jusqu'à-ce que *Botany-bay* a été substitué à la *Virginie* : & le gouvernement royal a fini en 1776, lors de la déclaration de l'indépendance, qui donna lieu à la constitution, dont voici la teneur.

Analyse de la constitution de la Virginie.

La *Virginie* fut le premier Etat qui se donna une constitution. Elle place le pouvoir législatif dans deux chambres, l'une appellée la chambre des députés, composée de deux membres de chaque comté, choisis annuellement par les citoyens possédant à vie cent acres de terres sans hâbitation, ou vingt-cinq acres avec une maison dessus, ou dans une maison ou lot dans une ville; l'autre appellée le sénat, composée de vingt-quatre

membres choisis tous les quatre ans par les mêmes électeurs qui pour cet effet sont distribués dans vingt-quatre districts. —— La concurrence des deux chambres est nécessaire pour la confection d'une loi.---Elles nomment le gouverneur général, le trésorier, le greffier du département des terres, & les députés au Congrès. —— Les démembremens n'ayant jamais été confirmés, la constitution ratifie toutes les concessions faites au *Maryland*, à la *Pensylvanie*, & aux deux *Carolines.*

Le pouvoir exécutif réside dans les mains d'un gouverneur élu tous les ans, mais qui ne peut pas être en charge plus de trois ans dans la période de sept années, & il est assisté par un conseil de huit membres.

Le pouvoir judiciaire est divisé en diverses cours. Les loix de l'Angleterre qui furent adoptées autrefois par la *Virginie*, ont été conservées par la constitution avec des variations relatives à l'état présent, dont les principales sont : —. Les débiteurs incapables de payer leurs dettes, & cédant de bonne foi toutes leurs propriétés, sont relâchés de prison, & leurs personnes pour toujours affranchies d'être arrêtées pour ces anciennes dettes, mais toutes les propriétés qu'ils peu-

vent acquérir après, ſont ſujettes aux droits des créanciers. — Les pauvres incapables de ſe nourrir ſont entretenus par une cotiſation entre les perſonnes taxables de leur paroiſſe. — Un étranger de toute nation qui n'eſt pas en guerre avec les Etats-Unis, eſt naturaliſé dès qu'il établit ſa réſidence dans l'Etat, & prête le ſerment de fidélité ; & il acquiert d'après cela tous les droits d'un citoyen natif. — Les eſclaves paſſent par ſucceſſion & douaire comme les terres. — La loi des ſubſtitutions eſt ſupprimée. — Les dettes faites au jeu ſont déclarées nulles, & les ſommes payées pour la liquidation de telles dettes, ſi elles excédent 4 ſchellings, peuvent être recouvrées dans trois ans par le payeur, ou dans la ſuite par toute autre perſonne.

Le tabac, la farine, le bœuf, la poix, la térébentine, doivent être inſpectées par des perſonnes nommées à cet effet, avant de pouvoir être exportés. Aucun homme ne peut être forcé à ſoutenir tel ou tel culte religieux, ou ſes miniſtres, ni être contraint, ou moleſté dans ſa perſonne ou ſes biens pour ſes opinions religieuſes, ou ſa croyance. Mais tout homme eſt libre de profeſſer, &

de maintenir par argument, ses opinions en matiere de religion, sans que cela puisse diminuer, augmenter, ou affecter en rien son idonéité civile. — L'importation des esclaves dans la république est prohibée sous peine d'une amende de 1000 livres (1) par esclave, lequel est déclaré libre par le fait de l'introduction.

La *Virginie* n'a point de grande ville, *Richmont*, le siége du gouvernement contient à peine 300 maisons : il y a un hôtel assez élégant, appellé Capitole. *Alexandrie*, *Frederikburg*, *Petersburg*, *Williamburg*, & *Yorktown* sont après *Richmont*, les villes les plus importantes, ayant toutes environ 200 maisons.

C'est sur le *Potomak*, presqu'au centre de l'Etat, qu'est la retraite du *Cincinnatus* de l'Amérique : on sent en approchant de ce lieu, cette impatience d'imagination qui s'efforce de triompher de la lenteur des chevaux, en donnant au corps une agitation qui semble précipiter l'arrivée; mais on parvient au *Montvernon*, & WASHINGTON n'y est plus : on trouve dans sa propriété les traces de

---

(1) La livre de *Virginie* vaut 16 liv. tournois.

l'agriculteur éclairé, qui a tout essayé, parce que la fortune a sécondé ses goûts: tout y porte l'empreinte des principes d'un homme qui cherchoit le bonheur dans la solitude, & qui ne vouloit voir que des heureux autour de lui; mais les limites dans lesquelles il avoit renfermé ses vertus & ses talens, ont été renversées, la destinée de WASHINGTON est d'avoir jusqu'à sa mort le monde entier pour témoin de ses actions.

Né pour régner sans être roi, sur un trône qu'il ne doit point à des ayeux, & sur lequel il n'a succédé à personne, la nature se plut en le formant, à lui donner cette taille élevée, ce maintien noble, cette phisionomie douce & tranquille, qui inspirent le respect & l'amour; elle a doué sa figure de tous les traits qui en imposent irrésistiblement, & qui caractérisent les rois, lorsque l'homme qui n'en a jamais vu en puise l'image dans son imagination. Les souverains du monde, eux-mêmes assemblés en Congrès, seroient entraînés malgré leurs préjugés, & nommeroient pour leur président ce WASHINGTON, dont le droit d'être parmi eux, auroit peut-être besoin d'être renouvellé avant la fin de leurs séances.

C'eſt dans cet Etat qu'à été fixé, par un arrêté du Congrès, le ſiége permanent du gouvernement. Le local eſt choiſi : il eſt ſur le bord du *Potomak*, à la diſtance de près de 300 milles de la mer ; mais encore au-deſſous de l'endroit juſqu'où monte le flux. La ville porte le nom de *Washington* : elle eſt tracée d'après des bons principes : on y bâtit beaucoup : elle n'eſt pas encore habitée, & c'eſt déja une grande cité.

Sans doute, créer une ville immenſe, & y porter la population auſſi facilement que l'on change une décoration de théâtre, eſt un ſigne de puiſſance & de proſpérité ; mais celui-là abuſe de ſes pouvoirs qui en uſe ſans réſerve. Le Congrès pour n'avoir pas conſulté l'expérience générale, expoſe, par ſon arrêté, les Etats-Unis, à tous les inconvéniens déſaſtreux des grandes villes. Ce n'eſt certainement pas ſans raiſon qu'il a décrété un ſiege permanent du gouvernement général : il a cédé à la circonſtance locale, & au motif ſpécieux qui accorde plus de force au pouvoir exécutif lorſqu'il eſt dans un point central ; mais tenir toutes les maſſes en équilibre, eſt un beſoin bien plus preſſant dans un grand empire : or on ſait que le centre de

la pesanteur n'a pas toujours besoin d'être au milieu, pour qu'un corps soit en équilibre, & les Etats-Unis non-seulement n'ont pas besoin d'avoir leur gouvernement général au milieu, mais au contraire ils doivent le placer tantôt à un bout tantôt à l'autre, pour que l'influence de son séjour établisse l'équilibre de la population, au lieu de le détruire par sa permanence sur le même point.

Une plus grande commodité pour les membres du Congrès, l'embarras du transport des archives, voila les principaux motifs qui ont provoqué l'arrêté en question : ces motifs seront sans replique lorsque l'empire des Etats-Unis sera parvenu à sa derniere période d'accroissement ; mais en attendant cette époque, comme tout est simple dans la marche de la fédération, pourquoi supposeroit-on que les archives seront si compliquées qu'il sera impossible de les transporter? Et pourquoi douter de l'esprit public des futurs membres du Congrès, lorsqu'un plus long voyage leur seroit commandé par une loi aussi juste, que politique & bienfaisante.

Le gouvernement des Etats-Unis, s'il ne

fait attention qu'à lui-même, reſtera au centre; mais s'il parcourt avec un œil éclairé le champ moral & phyſique qu'il eſt obligé d'exploiter, il ſe ſoumettra à des changemens périodiques de ſéjour.

Rendre le peuple formidable au dehors, en favoriſant ſa réunion dans des villes, juſqu'au degré requis par la politique.

Empêcher la population des villes de ſe multiplier juſqu'au degré qui corrompt les mœurs.

Diſtribuer avec égalité ſur tous les points de l'empire tous les moyens de proſpérité.

Empêcher qu'une partie du peuple puiſſe faire la loi aux autres parties.

Telles ſont les quatre fins principales auxquelles doit tendre le gouvernement des Etats-Unis, s'il veut ſe conſerver dans la voie de la grandeur, & profiter de tous les avantages naturels du pays auquel il eſt appliqué.

Principiis obſta. Ce caduc axiome qu'on n'oſe plus citer, par la crainte de dire une trivialité, recouvre ſa premiere fraîcheur lorſqu'il eſt queſtion des Etats-Unis de l'Amérique, il doit être l'épigraphe de leur conſtitution, la bouſſole de leur gouvernement, & le mot

d'ordre & de rappel de leurs législateurs. Si le gouvernement veut avoir, d'un côté la conſcience de ſes propres forces, & ſi de l'autre, il veut profiter de l'expérience des anciens empires, il n'eſt aucun doute que les Etats-Unis auront auſſitôt, & au même inſtant, tout ce que ces empires ont eu de bon ſucceſſivement & tard, & n'auront jamais ce qu'ils ont eu de mauvais.

Le Congrès ne doit pas oublier qu'il tient dans ſes mains la juſtice diſtributive des Etats-Unis, c'eſt un dépôt qui appelle toute ſa vigilance à ne pas favoriſer ceux-ci aux dépens de ceux-là; la ville qu'il habitera ſera un gouffre qui aſpirera la proſpérité de l'empire; un arbre de corruption dont les racines, les feuilles, les fleurs & le fruit porteront les mauvaiſes mœurs par-tout; elle renfermera un armée de gens oiſifs, de vagabons & de fainéans toujours prêts pour l'inſurrection; elle diminuera la force de la fédération envers les puiſſances étrangeres, & elle ſera en même tems une maſſe énorme, qui écraſera le reſte de l'empire par ſa peſanteur & qui commandera ſans ceſſe les opinions.

Le contraire arrivera, ſi une réſidence limitée du gouvernement ſur différens points

des Etats-Unis, eſt arrêtée par une loi ſage & détaillée.

Tous les divers Etats ſe ſont prêtés à l'opération générale ſur la dette, qui fut propoſée en 1790 par Mr. *Hamilton*, laquelle il eſt vrai, a mis les finances dans le plus grand état de ſimplicité; mais l'expérience à fait voir par l'excédent de la recette ſur la dépenſe, que la perte que l'on a fait ſupporter à tous les individus n'étoit point néceſſaire. Il faut que le Congrès n'oublie pas, que ce ſacrifice annuel que tous les Etats ſavent avoir fait, eſt dû à un eſprit public, qu'il eſt de ſon devoir de conſerver & de nourrir: ce ſacrifice doit leur être rembourſé au poids de l'égalité, or la permanence du gouvernement dans un même lieu, détruit tous les moyens de rembourſement, en ne favoriſant qu'un point, & de plus en le favoriſant aux dépens de tous les autres points. Le changement de réſidence, lui ſeul, ne nuit à rien, & répond à tout.

Il feroit difficile de concevoir une loi qui déterminant le degré de population que chaque ville peut avoir, donna un pouvoir exécutif des moyens coercifs bien praticables, il faut donc chercher à atteindre ce

but par une voie négative, en décrétant que le Congrès paſſera d'un Etat à un autre, à chaque nomination de préſident. ---- Qu'il ne ſiégera jamais dans les villes qui ſont ſur les côtes. —— Qu'il choiſira toujours pour ſon ſiége une ville de l'intérieur où il n'y aura pas au-dela de deux cents maiſons. —— Qu'il ſera fait des fonds conſacrés à l'embelliſſement de cette ville, aux édifices néceſſaires pour ſon ſéjour, pour le ſéjour du pouvoir exécutif, & pour les routes. ---- Que l'on s'occupera de ces objets pendant les quatre ans qui précéderont l'arrivée du gouvernement dans cette ville &c. Je ne m'ingérerai pas de donner ici un projet de loi en forme, revêtu de tous les détails incidentels, c'eſt aux membres du Congrès que ce ſoin appartient, c'eſt à eux à vérifier ſi le principe que je mets en avant mérite quelque conſidération. Du reſte, je ſuis convaincu que ſi ma théorie eſt admiſe, ils feront une loi infiniment plus détaillée, & plus accommodée aux circonſtances & aux lieux, qu'ils peuvent *explorer* par eux-mêmes; que tout ce que je pourrois inventer ſur des conjectures.

CHAPITRE XXXIX.

De l'Etat du Kentucki.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Longueur. — Nombre de milles quarrés. — Nombre d'acres. — Limites. — Qualités du territoire. — Population. — Nombre d'habitans ſur chaque mille quarré. — Nombres d'acres pour chaque habitant. — Il y a à peine quinze ans que le Kentucki *eſt habité. — Il fut d'abord gouverné par les loix de la* Virginie. — *Il a été admis dans la fédération en* 1791. — *Diviſion de l'Etat.* — Lexington, Louiſtown, Leeſtown.

L'Etat du *Kentucki* eſt ſitué entre le 37me. & le 40me. degré, & entre le 78me. & le 84me. degré de longitude du méridien de Londres.

Il a 250 milles en longueur, & 200 milles en largeur, ce qui donne 50000 milles quarrés, ou 32,000,000 d'acres.

Il a pour limites *l'Ohio* au nord oueſt, la riviere de *Cumberland* à l'oueſt, la *Caroline du*

Nord au Sud, la riviere de *Sandy* & la *Caroline du Nord* à l'eſt.

Son territoire eſt en général plat & très-fertile ; la terre & ſi généralement d'une couleur brune, que les Indiens l'appellent la terre obſcure : elle eſt très-propre à la culture du grain. Les eaux y ſont très-abondantes.

Sa population, la plus prodigieuſe dans ſa croiſſance, qu'il ſoit poſſible d'imaginer, étoit en 1791.

En hommes libres au-deſſus de 16 ans.	15154
En garçons libres au-deſſous de 16 ans.	17057
En femmes & filles libres de tout âge.	28922
En autres perſonnes libres.	114
En eſclaves.	12430
Total.	73777

Ce nombre reparti ſur la totalité des milles quarrés, donne déja deux habitans par mille, & chaque habitant a 320 acres.

Il n'y a pas plus de quinze ans que cette terre, quoique connue depuis long-tems, n'avoit aucune habitation, & cependant elle eſt parvenue à un tel état de population, malgré la réſiſtance que les *Aborigenes* ont

oppofés aux nouveaux colons, jufqu'à-ce qu'on a traité avec eux.

La colonie fut d'abord gouvernée par les loix de la *Virginie* fous la fouveraineté de la législature de l'Etat; mais il fut déclaré que lorfque la population feroit arrivée à tel degré, elle pourroit prétendre à être érigée en Etat, & elle fe donneroit une conftitution. En effet, les colons ont fait leur demande au Congrès, & en 1791, le *Kentucki* a été admis dans la fédération générale.

L'Etat eft divifé en fept comtés, appellés *Jefferffon*, *Fayette*, *Bourbon*, *Mercer*, *Nelson*, *Maddiffon* & *Lincoln*.

Lexington eft la ville la plus confidérable de l'Etat, elle eft le fiege du gouvernement.

Louisville qu'on a malheureufement bâti dans un terrein mal fain, ne promet pas un grand accroiffement; mais *Leeftown* fur la riviere de *Kentucki* doit confidérablement augmenter, à caufe de fa pofition fur un des paffages de la riviere, dont les bords font très-efcarpés.

CHAPITRE XL.

De l'Etat de la Caroline du Nord.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Longueur. — Largeur. — Milles quarrés. — Nombre d'acres. — Limites. — Qualité du sol. — Population. — Nombre d'habitans sur chaque mille. — Nombres d'acres pour chaque habitant. — Division de l'Etat. — Villes principales. — Analyse de la constitution.

CET Etat est situé entre le 34me & le 37me degré de latitude Nord, & entre le 75me & le 90me degré de longitude de Londres.

Sa longueur est de 758 milles, & sa largeur de 110, ce qui donne 83380 milles carrés, ou 63,363,200 acres.

Il est borné au Nord par la *Virginie*, à l'Est par l'océan Atlantique, au Sud par la *Caroline du Sud* & la *Georgie*, à l'Ouest par le *Mississipi*.

Son ſol eſt plat depuis la mer juſqu'aux montagnes, & ſouvent ſtérile. Les bords des rivieres ſont d'une terre excellente. La partie du territoire qui eſt au-delà des montagnes, eſt une contrée très-fertile, productive de tous les grains & du coton : les forêts y ſont remplies des arbres les plus beaux & les plus utiles.

L'Etat eſt diviſé en huit diſtricts, & ſous-diviſés en cinquante-huit comtés.

Sa population eſt de	393751
Dont, en hommes libres au-deſſus de ſeize ans.	69988
En garçons libres au-deſſous de ſeize ans.	77506
En femmes & filles libres de tout âge.	140710
En toutes autres perſonnes libres.	4975
En eſclaves.	100572

Ce nombre, diviſé ſur la totalité des milles quarrés, donne cinq habitans par mille, chacun d'eux ayant 128 acres.

Il n'y a point de ville capitale dans cet Etat, la conſtitution ayant déſigné une place inhabitée pour ſiege du gouvernement, & la population ne s'y étant pas encore por-

tée. Avant ce décret conſtitutionnel, *Newbern*, *Edenton*, *Wilmington*, *Halifax*, *Hillsborough* & *Fayetteville* ont porté ſucceſſivement le nom de capitale. *Newbern* eſt la plus conſidérable de toutes ces villes; cependant elle n'a que 400 maiſons, *Edenton* en a 150, *Wilmington* 180, & les autres encore moins.

Washington & *Tarborough*, ſur la riviere de *Tar*, font un commerce aſſez conſidérable, pour que chaque année, on voie 130 navires remonter la riviere.

La *Caroline du Nord* refuſa pendant quelque tems, d'acquieſcer à la conſtitution générale, faite en 1788; mais enfin elle y adhérat, & ainſi que les autres Etats, elle a ſa conſtitution particuliere, dont voici la ſubſtance :

Analyſe de la conſtitution de la Caroline du Nord.

La puiſſance légiſlative eſt partagée entre un ſénat, & une chambre des communes, qui ſont collectivement appellés l'*aſſemblée générale*. — Le ſénat eſt compoſé d'un repréſentant de chaque comté, choiſi annuellement. — La chambre des communes eſt com-

munes eſt composée de deux repréſentans pour chaque comté, élus de la même maniere que les ſénateurs, & d'un repréſentant pour chaque ville. — *D'Edenton*, *Newbern*, *Wilmington*, *Salisbury*, *Hillsborough* & *Halifax*. — Les qualifications pour être élu ſénateur, ſont une année de réſidence, précédant immédiatement l'élection, dans le comté où il eſt élu, & trois cents acres de terre en pleine propriété. — Pour être élu membre de la chambre des communes, il faut avoir réſidé dans le comté où ſe fait l'élection pendant toute l'année qui l'a précéde. — Poſſéder dans ce comté, & y poſſéder encore, cent acres de terre en pleine propriété ou à vie. — Un homme libre, âgé de vingt-un ans, qui a habité pendant une année, le comté où ſe fait l'élection, & qui y a poſſédé pendant ſix mois, & y poſſede encore au jour de l'élection, cinquante acres de terre, a droit de vôter pour élire un ſénateur. — Tout homme libre, âgé de vingt-un ans, qui a été habitant du comté où ſe fait l'élection, pendant l'année qui l'a précédée, & qui a payé les taxes publiques, a droit de vôter dans l'élection des membres de la chambre des communes.

Le fénat & la chambre des communes nomment refpectivement leur orateur, & ils font juges des qualifications & des élections de leurs propres membres. — Ils nomment, conjointement dans la premiere affemblée générale, après leur élection, un gouverneur, pour un an, lequel ne peut être élu à cette place, au-delà de trois fois dans la période de fix années, & doit pofféder un franc fief de plus de 1000 livres du pays (1), & être *actu* depuis plus de cinq ans, habitant de l'Etat. Ils choififfent en même tems, & de la même maniere, & pour un an, fept perfonnes pour former un confeil d'Etat, & donner leurs avis au gouverneur. — Ils nomment le tréforier ou les tréforiers de l'Etat. --- Ils choififfent, pour trois ans, un fecrétaire d'Etat. — Ils nomment enfemble les juges des cours fuprêmes, de loi & d'équité, les juges de l'amirauté, le procureur général, lefquels font brevetés par le gouverneur, & font à vie, fauf bonne conduite. — Chaque chambre a droit de préfenter des projets de lois, lefquels doi-

(1) La livre de la *Caroline du Nord* vaut 13 liv. tournois.

vent être lus trois fois dans chaque chambre & signés de leur orateur respectif avant d'obtenir le caractere de loi. — Les juges des cours suprêmes, les membres du conseil, les juges de l'amirauté, les trésoriers, les secrétaires, les procureurs-généraux de l'Etat, les ministres de religion, les personnes niant l'existence d'un Dieu, la vérité de la religion protestante, ou l'autorité divine de l'ancien & du nouveau testament, les receveurs des revenus publics, dont les comptes ne sont pas réglés, & les officiers militaires employés, sont inéligibles pour le sénat, & pour la chambre des communes. — Les juges de paix sont nommés par la législature, brévetés par le gouverneur, & gardent leur office toute leur vie, sauf bonne conduite. — Il n'y a aucun culte privilégié par la constitution. — La législature est autorisée à régler les substitutions pour prévenir les perpétuités. — Il faut, dans chaque chambre, une majorité pour traiter les affaires.

CHAPITRE XLI.

De l'Etat de la Caroline du Sud.

SOMMAIRE.

Latitude. — *Longitude.* — *Longueur.* — *Largeur.* — *Limites.* — *Milles quarrés.* — *Nombre d'acres.* — *Diviſion de l'Etat.* — *Nombre d'habitans ſur chaque mille.* — *Nombre d'acres pour chaque habitant.* — *Conſtitution par* Loke. — *Nouvelle conſtitution.* — Charles-town. — Beaufort.

LA ſituation de cet Etat eſt entre le 32me & le 35me degré de latitude Nord, & le 79me & le 84me de longitude de Londres.

Sa longueur eſt de 200 milles, ſa largeur eſt de 125, ce qui donne 25000 milles quarrés, ou 16,000,000 d'acres. Ses limites ſont l'Océan Atlantique à l'Eſt, la *Caroline Septentrionale* au Nord, la *Georgie* au Sud & au Sud-Oueſt, le *Miſſiſſipi* à l'Oueſt.

Son ſol eſt très-plat juſqu'à 80 milles de

la mer, à cette diſtance la plaine eſt interceptée par des petites collines, & elle continue de cette maniere environ 60 milles, jusqu'aux montagnes, au-delà deſquelles, le pays reſſemble parfaitement aux Etats du Nord, & produit les mêmes grains.

Il eſt diviſé en ſept diſtricts, & ſous-diviſé en trente-cinq comtés.

En 1791 il y avoit	249073
habitans, dont en hommes libres au-deſſus de ſeize ans.	35576
En garçons au-deſſous de ſeize ans.	37722
En femmes & filles libres de tout âge.	66880
En autres perſonnes libres.	1801
En eſclaves.	107094

Ce nombre, reparti ſur la totalité des milles quarrés, donne dix habitans par chaque mille, & chacun d'eux a ſoixante-quatre acres.

C'eſt pour cet Etat que *Loke*, à la requiſition des propriétaires, à qui *Charles III* avoit accordé tout le territoire qu'il contient, avoit fait une conſtitution & un code de lois. Cette conſtitution établiſſoit un

gouvernement ariſtocratique ; mais malgré la grande réputation de ſon auteur, elle ne put jamais être exécutée : elle créoit trois claſſes de nobles, les premiers appellés *landgraves*, devoient poſſéder 48000 acres ; les ſeconds appellés *caſſiques*, 24000 acres, & les troiſiemes appellés *barons*, 12000 acres, & tous inaliénablement.

La colonie a exiſté pendant cinquante ans, dans des querelles perpétuelles avec les propriétaires, qui enfin, en 1728, furent obligés de vendre leurs droits. Alors la colonie, ſous un gouvernement ſemblable à celui de l'Angleterre, commença à s'élever, mais le parlement ayant tenté de l'impoſer, ſans ſon conſentement, la lutte engendra l'adhéſion aux autres colonies, dès 1775, & produiſit la conſtitution, dont voici les points principaux.

Analyſe de la conſtitution de la Caroline du Sud.

Le pouvoir légiſlatif eſt exercé par une aſſemblée générale, compoſée de deux corps, un ſénat & une chambre des repréſentans. Ces deux chambres nomment conjointe-

ment, par ballotage, un gouverneur, un vice-gouverneur pour deux ans, & un conseil privé, composé de neuf membres, y compris le lieutenant-gouverneur, tous obligés d'être proteſtants.

Le gouverneur & le ſous-gouverneur doivent avoir réſidé dix ans dans l'Etat, les membres du conſeil privé cinq ans, précédant immédiatement l'élection, & poſſéder dans l'Etat un franc fief de 10000 livres courant (1), franc de dettes. — Le gouverneur ne peut être élu que deux ans ſur ſix. — Et il eſt revêtu du pouvoir exécutif de l'Etat. — Le ſénat eſt choiſi par ballotage tous les deux ans, le dernier lundi de novembre. — Treize membres ſuffiſent pour délibérer. — Un ſénateur doit être de la religion proteſtante, il doit avoir atteint l'âge de trente ans. — Doit avoir réſidé dans l'Etat au moins cinq ans, & doit poſſéder dans la paroiſſe, ou dans le diſtrict pour lequel il eſt élu, un franc fief au moins de 2000 livres, franc de dettes.

Tous les deux ans, le dernier lundi de

(1) La livre de la *Caroline du Sud* vaut 22 livres tournois.

novembre, deux cents deux perſonnes ſont élues proportionnellement dans les diverſes parties de l'Etat, pour repréſenter les hommes libres dans l'aſſemblée générale, qui doit ſe réunir avec le ſénat tous les ans, le premier lundi de janvier, dans l'endroit où ſiége le gouvernement. — Tout homme libre, de vingt-un ans, ayant réſidé un an dans l'Etat, poſſédant un francfief de quarante acres, ou ce qui ſera jugé équivalent, eſt qualifié pour élire les repréſentans.

Tous les quatorze ans, la repréſentation de l'Etat doit être proportionnée de la maniere la plus égale & la plus juſte, ſelon la force particuliere & comparative, & ſelon les propriétés taxables des différentes parties de l'Etat. —— Tous les projets de *bills*, ayant le ſoutien du gouvernement pour objet, ne peuvent être propoſés que par la chambre des repréſentans, & ne peuvent être, ni changés, ni amendés par le ſénat, mais peuvent être rejettés. — Les miniſtres du culte ſont inéligibles, à quel office de l'Etat que ce puiſſe être. — Le pouvoir d'accuſer les officiers de l'Etat, eſt exercé par la chambre des repréſentans. — Le lieutenant-gouverneur, & une majorité du conſeil privé, exercent les pou-

voirs d'une cour de chancellerie. — Les juges de paix ſont nommés par le ſénat & les repréſentans, brévetés par le gouverneur, & amovibles à volonté. — Tous les autres juges, excepté les juges de la cour de la chancellerie, ſont auſſi choiſis par le ſénat & les repréſentans, brévetés par le gouverneur, mais leur emploi eſt à vie. — Toute ſociété religieuſe qui reconnoît un Dieu, l'état futur des récompenſes & des peines, & profeſſe publiquement que Dieu doit être adoré, eſt librement tolérée. — La liberté de la preſſe eſt inviolable. — Aucune partie de la conſtitution ne peut être changée, ſans avoir donné connoiſſance des changemens à faire, quatre-vingt-dix jours avant, & alors, le changement ne peut avoir lieu, que par la majorité reſpective des deux chambres.

Charlestown eſt la ville la plus importante de la *Caroline du Sud*, autant par ſon étendue que par le nombre de ſes habitans, par ſa ſalubrité, par ſon commerce, & par ſa poſition à une très-petite diſtance de la mer, entre deux rivieres navigables. La ville eſt bâtie ſur un terrein plat : la diſtribution de ſes rues ne ſeroit pas mauvaiſe, ſi pour la

plupart, elles n'étoient pas trop étroites : il y en a quelques-unes coupées à angle droit, qui aboutiſſent à différentes places. Ses édifices publics ſont, l'hôtel des Etats, & la bourſe. — Il y a pluſieurs égliſes de différentes dénominations, une aſſemblée de quakers & deux ſynagogues. — Il y a environ 1500 maiſons & 18000 habitans. — Quoiqu'elle ne ſoit pas, à beaucoup près, la ville la plus peuplée des Etats-Unis, c'eſt celle où il y a le plus de luxe ſous tous les rapports.

Beaufort tient le ſecond rang dans l'ordre des villes de la *Caroline du Sud* : elle n'a cependant que ſoixante maiſons.



CHAPITRE XLII.

De l'Etat de Georgie.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Largeur. — Longueur. — Milles quarrés. — Nombres d'acres. — Limites. — Division de l'Etat. — Villes principales. — Un mot sur l'établissement de la colonie. — Population.

CET Etat est entre le 31me & le 35 degré de latitude nord, & entre le 77me & le 85me degré de longitude de Londres.

Il a 600 milles de longueur & 250 milles de largeur, ce qui équivaut à 150000 milles quarrés, ou à 96,000,000 d'acres.

Il a pour limites, l'Océan atlantique à l'est, la *Floride* au sud, le *Mississipi* à l'ouest, & la *Caroline* au nord.

Il est divisé en onze comtés, dont les villes principales sont,

Augusta, ſur la riviere de *Savanah*, ſiége actuel du gouvernement, laquelle a deux cent maiſons.

Savanah, ancienne capitale de la *Georgie*, qui contient près de trois-cents maiſons, & compte environ mille habitans.

Sunbury, port de mer dans une ſituation très-agreable.

Brunswick, dont le port peut contenir une grande flotte à l'abri de tous les vents, & qui par cette raiſon, eſt deſtinée à devenir une des villes les plus floriſſantes de la *Georgie*

Louisville, ſur la riviere *Ogeechee* à 70 milles de la mer, eſt deſtinée par la conſtitution, à être la capitale de l'Etat, & le ſiége du gouvernement.

Les premiers établiſſemens de la *Georgie* ne remontent pas plus haut, que l'année 1732 : cette colonie dût ſon origine à la politique, qui voulut mettre une barriere entre les Indiens & la *Caroline du Sud*, laquelle commençoit à devenir importante, & à un motif charitable envers les pauvres de la Grande-Bretagne, & les perſécutés de toutes les contrées de l'Europe, pour cauſe de religion : elle a éprouvé des grandes difficultés à s'établir ; ſoit à cauſe de la guerre, qu'il falloit ſans

ceſſe ſoutenir contre les indiens, ſoit à cauſe des lois, peu applicables aux circonſtances, qui furent faites dans ſon origine. Cependant, à force d'encouragemens, on parvînt à y attirer une ſorte de population, ſi bien que dix ans avant l'indépendance, ſon commerce étoit déja aſſez conſidérable. L'indépendance l'ayant conduite à la fédération, elle ſe donna une conſtitution peu méditée ; mais elle l'a réformée, & lui en a ſubſtitué une autre, entiérement conforme à la conſtitution générale des Etats-Unis.

Le dénombrement fait en 1791, a porté le nombre des habitans de la *Georgie* à 82548

En hommes libres au-deſſus de 16 ans.	13103
En garçons libres au-deſſous de 16 ans.	14044
En femmes & filles de tout âge.	25739
En autres perſonnes libres.	398
En eſclaves.	29264

CHAPITRE XLIII.

Du territoire de l'oueſt.

SOMMAIRE.

Latitude. — Longitude. — Etendue. — Limites. — Population. — Qualités du ſol & productions. — Poſition favorable au commerce. — Il a quatre iſſues dans la mer. — Intention des Etats-Unis ſur ce pays, dont ils ſont ſouverains. — Précis du gouvernement du territoire de l'oueſt.

CE territoire eſt ſitué entre le 36me & le 49me degré de latitude Nord, & le 81me & le 100me degré de longitude du méridien de Londres.

Il contient, d'après les calculs de Mr. *Hutchins*, géographe des Etats-Unis, 220,000,000 d'acres en terre, & 43,40,000 acres en eau. Ce qui donne 411000 milles quarrés.

Il eſt borné à l'Oueſt par la riviere du *Miſſiſſipi*, au Nord par les lacs, à l'Eſt par

la *Pensylvanie*, au Sud-Est & au Sud par la riviere de l'*Ohio*.

En 1791, lors du dénombrement général, il y avoit 35691 habitans.

Si l'on en croit les voyageurs, ce territoire est la contrée la plus heureuse de l'univers : il est varié : il offre toutes les différentes qualités de terres : il offre des grandes prairies naturelles, & le sol en général demande peu de travail pour être mis en valeur : les arbres y sont très-gros, très-haut & à une grande distance les uns des autres : on y trouve toutes les productions précieuses & utiles des Etats-Unis : le raisin y croît spontanément dans les plaines & sur les lieux élevés, on en a fait du vin, que l'on trouve excellent ; le coton y est indigene : l'arbre à sucre y rend du suc en très grande abondance : il n'y a point de pays de l'univers où il y ait de si étonnantes rivieres, & une si grande quantité de criques & de sources : il n'y a point de marais, l'air y est, dans toutes les saisons, sain & agréable, jamais trop chaud en été, & toujours tempéré en hyver : il n'y a presque pas de mauvaise terre, les montagnes n'y

ſont que des collines cultivables : on y peut cultiver par-tout l'indigo, le tabac & tous les grains : ce pays communique avec la mer de quatre manieres. 1°. Par le *Muskingum*, le lac *Erie* & la riviere d'*Hudſon*. 2°. Par le *Potomak*, auquel l'*Ohio* communique par un canal de trente milles. 3°. Par la riviere *James*, qui ſera unie au grand *Kanhaway*, par un canal de dix-huit milles. 4°. Par le *Miſſiſſipi* : la quantité d'autres rivieres navigables, qui ſe dégorgent dans celles que nous venons de nommer, eſt innombrable : le gibier y eſt plus abondant que par-tout ailleurs, dans l'Amérique ſeptentrionale, &c. &c.

Il n'en faut pas autant, pour qu'un pays ſoit trouvé beau, de ſorte que ſouſtraction faite, de ce que l'enthouſiaſme, & l'eſprit d'exagération commun à tous les voyageurs, peut ajouter, ce pays doit encore être une des plus attrayantes contrées de l'univers.

L'intention du ſouverain de ce territoire, qui eſt le Congrès des Etats-Unis, eſt de porter d'abord la population ſur les bords de l'*Ohio* & du côté du lac *Erie*, d'en faire la diviſion, & d'appeller les habitans, lorſqu'ils ſeront à tel degré déterminé de population, à

l'honneur de former des Etats qui ſeront membres de la fédération générale. En attendant cete époque, le Congrès a adopté un genre de gouvernement qui conduit à ce but, le lecteur ne ſera pas fâché de pouvoir juger, ſur quels principes il eſt fondé.

Précis du gouvernement du territoire de l'Oueſt, ſous la ſouveraineté des Etats-Unis.

Par une ordonnance du Congrès, du 13 du mois de juillet 1787, toute cette vaſte contrée fut érigée en un diſtrict, ſujet cependant à une diviſion, lorſque les circonſtances l'exigeront.

Par cette ordonnance, le Congrès doit nommer un gouverneur, un ſecrétaire & des juges, ceux-ci à vie, & les autres pour trois ans. — Le gouverneur eſt commandant de la milice, & nomme tous les officiers, excepté les officiers, qui ſont nommés par le Congrès. — En vertu de cette ordonnance, auſſi-tôt qu'il y a eu cinq mille habitans ſur le territoire, ils ont élus des repréſentans qui ont formé une légiſlature. — Pour être repréſentant, il faut poſſéder 200 acres de

terre, réſider dans le diſtrict, & avoir été citoyen des Etats-Unis ou réſidant depuis trois ans ſur le diſtrict. ---- Un électeur doit poſſéder 50 acres de terre, être citoyen des Etats-Unis, & réſider depuis deux ans dans le diſtrict. ---- Les repréſentans ſont élus pour deux ans. --- L'aſſemblée générale eſt compoſée du gouverneur, d'un conſeil & des repréſentans. --- Le conſeil eſt compoſé de cinq membres, qui doivent continuer cinq ans dans leur office, à moins que le Congrès ne les renouvelle plutôt. --- Le gouverneur & les repréſentans nomment dix perſonnes, ſur leſquelles le Congrès choiſit ces cinq conſeillers. --- Tout projet de loi paſſé à la chambre des repréſentans & au conſeil, ne pourra avoir caractere de loi ſans le conſentement du gouverneur. --- Le gouverneur peut convoquer, proroger, diſſoudre l'aſſemblée générale, ſelon ſon opinion & les circonſtances. --- La légiſlature a droit d'envoyer un député au Congrès, lequel peut prendre part aux débats, mais n'a pas de voix pendant la durée du gouvernement temporaire. -- De plus, cette ordonnance contient le pacte ſocial & poli-

tique, entre les Etats-Unis & les peuples qui les compoſent, d'une part, & les Etats de ce territoire, pour être à jamais inaltérable, excepté d'un commun conſentement.

Art. I. Nul, ſe conduiſant paiſiblement & ſelon l'ordre, ne pourra être inquiété ou moleſté, pour ſes opinions religieuſes dans ledit territoire.

Art. II. Les habitans de ce territoire jouiront du privilege de la loi *habeus corpus*, du procès par *juri*, de la repréſentation à la légiſlature; toute perſonne accuſée ſera reçue à donner caution, excepté dans les offenſes capitales, où il y aura preuve évidente. --- Les amendes ſeront modérées, les peines infligées ne ſeront ni cruelles, ni de nouvelle invention. --- Chacun ſera jugé par ſes pairs. --- Lorſque, pour l'intérêt public, la propriété d'un particulier ſera touchée, elle ſera payée, ainſi que ſes ſervices, s'ils ſont exigés. --- Et par la juſte conſervation des droits de propriété, il eſt entendu & déclaré, qu'il ne ſera jamais fait aucune loi, qui ait force dans ce territoire, qui infirmeroit les contrats, ou engagemens faits de bonne foi & ſans fraude, préalablement.

Art. III. La religion, la morale & la ſcience étant néceſſaires à un bon gouvernement, & pour le bonheur du genre humain, les écoles & tous les moyens d'éducation ſeront encouragés, & la plus grande bonne foi ſera toujours obſervée envers les Aborigenes. --- On ne prendra jamais leur terre ou leurs propriétés ſans leur conſentement. --- Et jamais on ne les troublera dans leurs propriétés, leurs droits & leur liberté : on n'envahira jamais chez eux, excepté par une guerre juſte, autoriſée par le Congrès ; mais des loix fondées ſur la juſtice & ſur l'humanité ſeront faites progreſſivement, pour empêcher que tort leur ſoit fait, & pour conſerver la paix & l'amitié avec eux.

Art. IV. Ledit territoire, ou les Etats qui en ſeront formés, reſteront pour toujours partie de la fédération des Etats-Unis de l'Amérique; ſujets aux articles de la fédération, à tous les changemens qui pourront y être faits conſtitutionnellement, & à tous les actes du Congrès qui y ſeront conformes. --- Ils contribueront à toutes les charges. --- Ces Etats ne pourront jamais intervenir ſur la premiere diſpoſition du terrein, faite par le Congrès aux acheteurs de bonne foi, ni

s'oppoſer à aucun réglement que le Congrès pourroit faire, pour leur aſſurer la paiſible propriété. --- Il ne ſera impoſé aucune taxe ſur les terres qui reſteront propriétés des Etats-Unis, & dans aucun cas, les propriétaires abſens ne ſeront impoſés plus fortement que les préſens. --- Toutes les eaux navigables, conduiſant au *Miſſiſſipi* & à la riviere *St. Laurent*, & les portages, qui ſont intermédiaires, ſeront réputés voies publiques, & pour toujours libres, pour les habitans dudit territoire, comme pour les habitans des Etats-Unis, & d'autres Etats qui pourroient adhérer à la confédération; conféquemment, ſans taxes, ni impôts, ni droits.

Art. V. Il ne ſera pas formé, dans ledit territoire, moins de trois Etats, ni plus de cinq; & lorſque ces Etats ſeront arrivés à une population de 60000 habitans libres, ils ſeront admis, par leurs députés, aux Congrès des Etats-Unis, ſur le même pied que les anciens Etats, ſous tous les rapports; ils auront la liberté de ſe donner une conſtitution, pourvu que le gouvernement ſoit républicain, & conforme aux articles du préſent acte, & autant que cela peut-être, cohérent avec l'intérêt général de la fédéra-

tion, cette faculté ſera accordée à une période plus prochaine, & avant que le nombre des habitans ſoit monté à 60000.

Art. VI. Il n'y aura dans ces Etats, ni eſclavage, ni ſervitude involontaire, autrement que pour peine de crimes, dont la perſonne aura été convaincue; pourvu toujours, que ſi quelqu'un, dont le travail ſeroit engagé, ſelon les lois, s'enfuyoit dans ces Etats, il fut rendu, ſur la reclamation qui en ſeroit faite, par l'ancien Etat d'où il ſe ſeroit enfui.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

LES Etats-Unis, au nombre de quinze, & le territoire de l'oueſt, ſont dans la latitude ſeptentrionale, depuis le 31me juſqu'au 45me degré.

Selon Mr. *Hutchins*, le territoire général contient 141100 milles quarrés, ce qui équivaut à 903,040,000 acres quarrés, dont 94,000,000 en eau, & 809,040,000 en terres cultivables.

La population générale eſt de 3,893,637 ames. Si elles étoient réparties également ſur tout le territoire, chaque individu auroit 113 acres: cette population eſt diviſée comme ſuit:

En hommes libres au-deſſus de 16 ans.	807,094
En garçons libres au-deſſous de 16 ans.	791,850
En femmes & filles libres de tout âge.	1,541,263
En toutes autres perſonnes libres.	59,150
En eſclaves.	694,280

La milice, dans les cas ordinaires, forme une

une armée de 400,000 d'hommes, & de 700,000 en cas de presse.

Les climats sont bons en général.

L'agriculture est la premiere source de la prospérité des Etats-Unis, sous tous les rapports.

Les villes capitales des quinze Etats-Unis contiennent au plus, collectivement, 160000 habitans.

Les neufs dixiemes de la population sont occupés à l'agriculture.

Il y a 24,148,310 acres cultivés, il en reste 808,891,690 à mettre en culture.

Le commerce, les manufactures, la domesticité & l'oisiveté occupent un dixieme de la population.

Le commerce des Etats-Unis s'éleve avec une rapidité allarmante, pour les peuples de l'Europe, qui ne sont que commerçans.

Le gouvernement doit encourager toutes les manufactures de premiere nécessité, & empêcher qu'il s'en établisse, qui auroient des effets dangereux pour les mœurs, pour la tranquillité publique, & pour la prospérité générale.

Tant que les banques des Etats-Unis con-

ſerveront la forme actuelle, elles ſeront des ſources vivifiantes de crédit.

Le plus ancien établiſſement ſur le territoire des Etats-Unis date de 1609.

La véritable époque de la révolution dans les Etats-Unis eſt en l'année 1788. Cette année, on mit en exécution une conſtitution entiérement nouvelle.

Le papier monnoie, ou papier continental eſt tombé juſqu'à 3000 pour un, & ne s'eſt jamais relevé.

La recette excéde la dépenſe.

Les impoſitions ſont légeres.

La juſtice ne fait pas encore acception des perſonnes.

Les mœurs varient; mais ſe réuniſſent toutes au mot de patrie.

La tolérance, en matiere de religion eſt la plus parfaite qui ait jamais exiſté, depuis le commencement du monde.

La liberté des opinions & la liberté de la preſſe, n'ont de limites que dans les lois qui protégent les perſonnes, les propriétés & le repos public.

Les écoles, les colléges & les univerſités, peuvent diſputer avec les plus anciens établiſſemens de ce genre, en Europe.

La société des *Cincinnatus* n'est plus qu'une admirable institution de charité.

Les Indiens ou *Aborigènes* ne sont pas si savans qu'un petit nombre d'Européens ; mais ils sont plus vertueux que les Européens en général.

L'esclavage n'est pas encore aboli dans les Etats-Unis, parce que le gouvernement est trop sage pour ne pas concilier la politique avec l'humanité : les esclaves y seront libres, dès qu'on ne cessera pas d'être humain en voulant être philosophe.

L'érable à sucre doit faire renoncer à la culture de la canne à sucre, et anéantir la servitude des nègres.

Le gouvernement des Etats-Unis doit se considérer, dans la confection des lois, comme l'instituteur d'un peuple, et non comme un simple *represseur* des vices, tels que sont les anciens gouvernemens.

*

TABLE DES CHAPITRES DU SECOND VOLUME.

Errata du second volume.

Pages	Lignes		Lisez
7	15	Skenectudy	Skenectady
82	11	pain	grain
92	21	féodale	fédérale
124		chap. xxi	xxv
131	7	ce	le
203	6	point	points
207	14	perdus	perdues
233	1	receite	recette
275	3	polyglate	polyglote
359	18	projettée	projectée
434	25	un	au
436	12	degré	degré de latitude nord.
437	4	et	est
450	10	habeus	habeas



